

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

**Afrique subsaharienne**

.....

**AVR 07**

F O N D S M O N É T A I R E I N T E R N A T I O N A L

©2007 Fonds monétaire international

### **Cataloging-in-Publication Data**

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — [Washington, D.C.] :  
Fonds monétaire international, 2007.

p. cm. — (Études économiques et financières)

Avr. 2007

French translation of: Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa

Includes bibliographical references.

ISBN 978-1-58906-639-7

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan. 2. African cooperation. 3. Africa,  
Sub-Saharan — Economic conditions — 1960– 4. Africa, Sub-Saharan — Economic  
conditions — 1960– — Statistics. I. Title: REO. II. International Monetary Fund. III.  
Series (World economic and financial surveys)

HC800 .R44514 2007

Prix : 31 dollars EU

(26 dollars EU pour les enseignants  
et les étudiants de l'enseignement supérieur)

Les commandes doivent être adressées à :

International Monetary Fund, Publication Services

700 19th Street, N.W., Washington 20431, U.S.A.

Téléphone : (202) 623-7430      Télécopie : (202) 623-7201

Messagerie électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)

Internet : [www.imf.org](http://www.imf.org)

# Table des matières

Abréviations .....	vi
Préface .....	vii
<b>I. Vue d'ensemble .....</b>	<b>1</b>
<b>II. Évolution en 2006 et perspectives pour 2007 .....</b>	<b>3</b>
Évolution de la situation en 2006 .....	3
Les perspectives pour 2007 .....	19
<b>III. Défis macroéconomiques pour les pays producteurs de pétrole : comment saisir les opportunités et éviter les pièges .....</b>	<b>25</b>
Introduction .....	25
Les enjeux politiques à venir .....	30
Conclusions .....	42
<b>IV. Évolution de la structure des exportations de l'Afrique subsaharienne .....</b>	<b>45</b>
Introduction .....	45
Évolution de la structure des exportations de l'Afrique subsaharienne jusqu'à 2005 .....	46
Composition des exportations par produit .....	49
Structure des exportations des différents groupes de pays de l'Afrique subsaharienne .....	51
Gros plan sur les exportations de produits manufacturés de l'Afrique subsaharienne .....	52
Analyse comparative des résultats commerciaux des pays de l'Afrique subsaharienne .....	54
Le commerce au service du développement .....	57
<b>V. Les marchés de la dette publique en monnaie nationale en Afrique : expérience et enjeux .....</b>	<b>65</b>
Introduction .....	65
Les marchés de la dette publique et la performance économique .....	65
Principales caractéristiques et envergure des marchés de la dette publique en Afrique .....	66
Marchés de la dette intérieure : enjeux structurels .....	73
Stratégies de développement durable du marché .....	76
<b>Appendice I. Tableaux et graphiques supplémentaires .....</b>	<b>81</b>
<b>Appendice II. Notes méthodologiques sur le chapitre IV .....</b>	<b>87</b>
<b>Appendice statistique .....</b>	<b>89</b>
Données et conventions .....	89
Liste des tableaux statistiques .....	90
<b>Bibliographie .....</b>	<b>117</b>
<b>Publications du Département Afrique du FMI, 2003–07 .....</b>	<b>123</b>

## Tableaux

2.1. Afrique subsaharienne — Principaux indicateurs, 2002–07.....	4
3.1. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Qualité de la gestion et des institutions du secteur public, 2005.....	40
4.1. Composition sectorielle des exportations, 1985–2005.....	50
4.2. Taux de croissance des grandes catégories d'exportations, 1985–2005.....	50
4.3. Part des différentes destinations des grandes catégories d'exportations, 1990 et 2005.....	50
4.4. Exportations de produits manufacturés — Les deux principaux marchés et les deux premiers pays fournisseurs, 2005.....	53
4.5. Résultat commercial négatif dans les pays en développement, 2000–05.....	55
4.6. Résultat commercial négatif dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2000–05.....	57
5.1. La dette intérieure des pays d'Afrique subsaharienne, 1980–2000.....	69
5.2. Dette intérieure détenue par les banques commerciales.....	74

## Graphiques

2.1. Afrique subsaharienne — Croissance du PIB réel.....	3
2.2. Afrique subsaharienne — Contribution à la croissance du PIB.....	3
2.3. Afrique subsaharienne — Inflation 2000–06.....	7
2.4. Afrique subsaharienne — Prix des produits de base.....	7
2.5. Afrique subsaharienne — Réserves de change.....	8
2.6. Afrique subsaharienne — Ventilation des exportations.....	8
2.7. Afrique subsaharienne — Dette extérieure, 2000–06.....	10
2.8. Afrique subsaharienne — Composition de l'aide publique nette au développement.....	10
2.9. Afrique subsaharienne — Taux de change effectif réel.....	11
2.10. AfSS — Volume des transactions sur le marché de la dette.....	12
2.11. Pays exportateurs de pétrole — Contribution à la croissance du PIB.....	15
2.12. Pays exportateurs de pétrole d'AfSS — Dépenses budgétaires et recettes pétrolières, 2002–06.....	16
2.13. Pays exportateurs de pétrole d'AfSS — Dépenses extérieures et exportations pétrolières, 2002–06.....	16
2.14. Pays exportateurs de pétrole d'AfSS — Compte courant et réserves officielles.....	167
2.15. Comparaison internationale — Indicateurs <i>Doing Business</i> .....	178
2.16. Pays importateurs de pétrole — Contribution à la croissance du PIB.....	178
2.17. Afrique subsaharienne — Croissance du PIB réel, 2007.....	19
2.18. AfSS — Inflation médiane et pays à taux d'inflation inférieur à 10 %.....	20
2.19. AfSS, zone euro et États-Unis — Croissance réelle du PIB.....	22
2.20. AfSS, zone euro et États-Unis — Corrélation en ce qui concerne la croissance du PIB.....	22
3.1. AfSS — Production pétrolière et cours du pétrole, 1965–2006.....	25
3.2. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Recettes pétrolières et non pétrolières, 2002 et 2006.....	26
3.3. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Part des recettes pétrolières dépensées, 2002 et 2006.....	27
3.4. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Évolution des réserves internationales et soldes budgétaires primaires hors pétrole, 2002 et 2006.....	27
3.5. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Impact des politiques budgétaires, 1970–2006.....	278

3.6. Principaux indicateurs des pays producteurs de pétrole, 2005.....	29
3.7. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Production de pétrole et de gaz, 2001–56 .....	32
3.8. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Solde primaire hors hydrocarbures, 2003–45 .....	34
3.9. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Déficit primaires hors pétrole supportables de façon permanente (3,2 % de rendement).....	35
3.10. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Déficit primaires hors pétrole supportables de façon permanente (4 % de rendement).....	35
3.11. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Croissance réelle et dépenses publiques supportables, 2003–55.....	35
3.12. Nigéria — Impact de l'augmentation des dépenses publiques, 2002–12 .....	38
4.1. Part du commerce mondial, par région, 1970–2005.....	45
4.2. Destination des exportations de l'AfSS .....	46
4.3. Exportations totales de marchandises, par destination, 1985 et 2005 .....	47
4.4. Part des différentes destinations des exportations d'AfSS, 1990 et 2005.....	47
4.5. Exportations des principales catégories de marchandises, 1985–2005.....	49
4.6. Part des grandes catégories de produits dans le total des exportations de divers pays .....	58
5.1. Détenteurs de la dette intérieure de certains pays africains, 2000 .....	68
5.2. Dette titrisée de divers pays africains, 2004 .....	71
5.3. Détenteurs de la dette de certains pays africains, 2001–05.....	72

## Encadrés

2.1. Tendances en matière de pauvreté et d'inégalité en Afrique subsaharienne.....	6
2.2. Technologies de l'information et de la communication en Afrique subsaharienne .....	9
2.3. Allègement et notation de la dette en Afrique subsaharienne.....	13
2.4. Conséquences macroéconomiques des changements climatiques en Afrique subsaharienne .....	14
2.5. Politiques visant à promouvoir le développement du secteur privé en Afrique subsaharienne .....	21
3.1. Réserves pétrolières limitées et politiques budgétaires à long terme.....	31
3.2. Réserves de pétrole et de gaz en Afrique subsaharienne .....	33
3.3. Simulation de l'impact du changement d'échelle des dépenses publiques .....	37
3.4. Mise en œuvre de l'initiative de transparence des industries extractives (EITI) en Afrique .....	41
4.1. Relations financières de la Chine avec l'Afrique subsaharienne .....	48
4.2. Externalisation internationale des services vers l'Afrique subsaharienne.....	62
5.1. La dette intérieure et la croissance sont-elles liées?.....	67
5.2. Les marchés de la dette publique au Kenya .....	71
5.3. Gestion de la dette — Notions de base .....	75
5.4. Évolution des marchés de la dette publique et des obligations privées en Afrique.....	78

# Abréviations

ACR	Accord commercial régional
AfSS	Afrique subsaharienne
AGOA	African Growth and Opportunity Act (Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique)
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
ATV	Accord sur les textiles et vêtements
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CDMT	Cadrement des dépenses à moyen terme
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CTCI	Classification type du commerce international
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
GFP	Gestion des finances publiques
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IBS	Institutions budgétaires spéciales
IDE	Investissement direct étranger
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
MOAN	Moyen-Orient & Afrique du Nord
NPF	Nation la plus favorisée (régime douanier)
NSDD	Norme spéciale de diffusion des données
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PGF	Productivité globale des facteurs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Pays producteurs de pétrole
PPTE	Pays pauvres très endettés
S&P	Standard and Poor (indice boursier)
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté du développement de l'Afrique australe
TI	Technologie de l'information
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
USAID	Agence de développement internationale des États-Unis

# Préface

Le présent rapport a été rédigé par la branche Stratégie du Département Afrique du Fonds monétaire international, sous la direction de Benedicte Vibe Christensen, Directrice adjointe. La coordination des travaux a été assurée par Sanjeev Gupta avec le concours d'Anne-Marie Gulde, Roger Nord, Dan Ghura et S.M. Ali Abbas, Kevin Carey, Naly Carvalho, Valeria Fichera, Dmitry Gershenson, Michael Gorbanyov, Markus Haacker, Jiro Honda, Ulrich Jacoby (qui a aussi coordonné la production du document), Arto Kovanen, Calvin McDonald, Oduetse A. Motshidisi, Zuzana Murgasova, Piroška M. Nagy, Jan-Peter Olters, Christiane Roehler, Chad Steinberg, Volker Treichel et Smita Wagh. Les graphiques et les tableaux statistiques ont été élaborés sous la responsabilité de Gustavo Ramirez et Francis Tyaba, Anne Grant étant chargée de la préparation de la version anglaise du document et Emma Morgan de sa production.

Le rapport a bénéficié des observations des services du Département Afrique et d'autres départements du FMI. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne rendent pas nécessairement compte des avis du FMI ou de ses administrateurs. Le rapport est basé sur les données disponibles au 29 mars 2007. James McEuen, du Département des relations extérieures du FMI, a révisé le manuscrit et Marina Primorac a coordonné la production de la publication imprimée. La traduction française a été assurée par Hervé Bloch et Jean-Marie Macabrey, et la production du document par Martine Rossignol-Winner.



# I. Vue d'ensemble

Pour la troisième année consécutive, l'Afrique subsaharienne a enregistré un taux de croissance de l'ordre de 5 à 6 % (chapitre II). La croissance économique était supérieure à 5 % en 2006 et devrait atteindre 6 à 7 % en 2007, principalement en raison de la hausse de la production des pays producteurs de pétrole (PPP). La croissance s'est révélée aussi forte dans les pays non producteurs de pétrole que dans les PPP : plus de la moitié des pays non pétroliers ont enregistré un taux de croissance égal ou supérieur à 5 % en 2006 et presque les deux tiers d'entre eux devraient atteindre ce pourcentage en 2007. Toutefois, certains pays non pétroliers — dont les États membres de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et les pays sortant d'un conflit — ne sont pas parvenus à se hisser au niveau de la moyenne régionale. L'accélération de la croissance de la région s'explique à la fois par des facteurs extérieurs positifs (tels que le dynamisme de la demande étrangère) et par la forte progression de la productivité et de l'investissement intérieurs reposant sur la mise en œuvre de politiques avisées dans la plupart des pays.

La croissance tendancielle s'approche lentement du taux de 7 % considéré comme la cible à atteindre pour que l'Afrique subsaharienne puisse réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à la pauvreté monétaire. Il est certes prématuré de dire si l'accélération de la croissance s'est traduite par une réduction de la pauvreté, mais nous savons que les gouvernements ont accru leurs dépenses dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et de la fourniture de services publics essentiels, en partie grâce aux ressources dégagées par les allègements de dette. Les autorités, par ailleurs, doivent faire face au problème de la croissance démographique (plus rapide en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions en développement), et à la forte incidence du sida et du paludisme. Les conséquences potentielles des changements climatiques contribuent à aggraver l'incertitude ambiante.

Les producteurs de produits de base ont épargné une partie substantielle de leur surcroît de revenus, contrairement à ce qui s'était passé lors de précédentes envolées des prix des produits de base, de vastes projets d'investissement improductifs ayant alors rapidement épuisé les gains. Tant les PPP que les pays non producteurs de pétrole sont poussés aujourd'hui à relever les salaires et à dégager la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour accroître les investissements dans le réseau routier et le secteur de l'électricité, afin de supprimer les obstacles à la croissance. Les pressions exercées sur les autorités dans ce domaine se sont accrues sous l'effet des promesses d'aides supplémentaires — promesses qui n'ont pas encore donné de résultats concrets — et de l'allègement de la dette mis en œuvre dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE (pays pauvres très endettés) et de l'IADM (initiative d'allègement de la dette multilatérale). Compte tenu de l'accroissement des ressources et des pressions exercées en faveur d'une augmentation des dépenses, il est particulièrement important d'améliorer la gestion des affaires publiques, notamment en ce qui concerne les systèmes de gestion des finances publiques (GFP), afin d'utiliser les ressources avec efficacité et dans la transparence.

Étant donné le niveau historiquement élevé des prix et le caractère limité des ressources, les producteurs de pétrole doivent maintenant faire face à la complexité de la gestion de leurs ressources (chapitre III). La question est de savoir non pas s'il faut dépenser ces ressources, mais comment les dépenser et à quel rythme. Les pays concernés peuvent utiliser leurs richesses de diverses manières, par exemple en utilisant un cadre de référence basé soit sur l'hypothèse du revenu permanent (puisque les ressources naturelles sont limitées), soit sur les besoins sociaux existants, à condition que les dépenses ne compromettent pas la viabilité des finances publiques. De toute façon, les PPP doivent s'efforcer d'utiliser les ressources de manière productive, afin d'atteindre des rendements élevés, contrairement à ce qui s'est passé durant les

précédents booms des produits de base. Géré de façon inadéquate, l'accroissement des dépenses risquerait d'exercer sur les prix de fortes pressions à la hausse susceptibles de provoquer une appréciation réelle excessive du taux de change. Il est possible d'atténuer ce risque en mettant en œuvre des politiques visant à améliorer la capacité d'absorption des pays, telles que la libéralisation des échanges commerciaux, la réduction des multiples coûts des activités économiques et l'assouplissement du marché du travail. Les pays doivent-ils créer des fonds pétroliers spéciaux pour lisser les dépenses au fil du temps? La réponse à cette question dépend de la capacité des gouvernements à dégager des excédents budgétaires globaux, ainsi que de leur aptitude à affecter les ressources aux besoins auxquels elles sont effectivement destinées. Au demeurant, seule une gestion rigoureuse des finances publiques garantira une utilisation efficace des ressources.

Le récent boom des produits de base a amélioré les perspectives d'exportation de l'Afrique subsaharienne (chapitre IV). Les échanges avec l'Asie, notamment avec la Chine, se sont développés de façon spectaculaire, même si la part des États-Unis et des pays de l'Union européenne dans les exportations de l'Afrique subsaharienne est deux fois et demie plus grande que celle de l'Asie. Toutefois, les exportations de produits de base ne se sont pas accompagnées d'une diversification dans d'autres domaines. En effet, le pétrole et d'autres produits de base restent les principaux produits d'exportation; les exportations de produits manufacturés d'Afrique subsaharienne se limitent encore à un petit nombre de catégories de produits. L'émergence des exportations de vêtements est le résultat de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) et du fait que l'expiration de l'Arrangement multifibres a eu des effets moins sévères que prévu.

La plupart des pays ne sont parvenus ni à accroître sensiblement leurs exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre, ni à

escalader la chaîne de valeur de leurs exportations à base de produits primaires. Cette situation s'explique en grande partie par le manque d'infrastructures et le coût des activités économiques, notamment le niveau très élevé des frais d'expédition. Selon l'expérience d'autres régions du monde, les échanges commerciaux peuvent être un facteur de croissance important, et une transition vers des exportations composées essentiellement de produits manufacturés ne s'impose pas nécessairement. Pour que l'Afrique subsaharienne puisse réaliser son potentiel de croissance, il faut donc qu'elle réduise les obstacles structurels à la croissance et au commerce dans les secteurs d'activité à valeur ajoutée liés à l'agriculture et aux produits de base.

Les gouvernements africains ont de plus en plus recours au marché de la dette intérieure pour financer leur déficit budgétaire (chapitre V). Les marchés des obligations publiques en monnaie nationale peuvent contribuer à accroître l'efficacité et la transparence des financements budgétaires. Ils peuvent aussi stimuler le développement du secteur financier en créant un instrument de référence permettant d'établir une courbe des rendements.

Les marchés d'obligations de sociétés, qui pourraient aider le secteur privé africain à surmonter ses problèmes de financement à long terme, ne se développent généralement qu'après la mise en place d'un marché obligataire public. Or, en Afrique, la plupart des marchés de la dette intérieure n'en sont encore qu'à un stade embryonnaire. L'infrastructure de marché et la gestion de la dette sont essentielles à la pleine réalisation des avantages potentiels. La maîtrise des déficits budgétaires aidera à réduire les risques d'évincement. Il faudra peut-être examiner les comptes de capital pour que les taux d'intérêt intérieurs soient liés aux taux mondiaux. Les responsables de la politique économique doivent aussi se demander, en tenant compte de la variabilité potentielle des flux de capitaux, comment les étrangers peuvent participer au marché de la dette intérieure.

## II. Évolution en 2006 et perspectives pour 2007

### Évolution de la situation en 2006

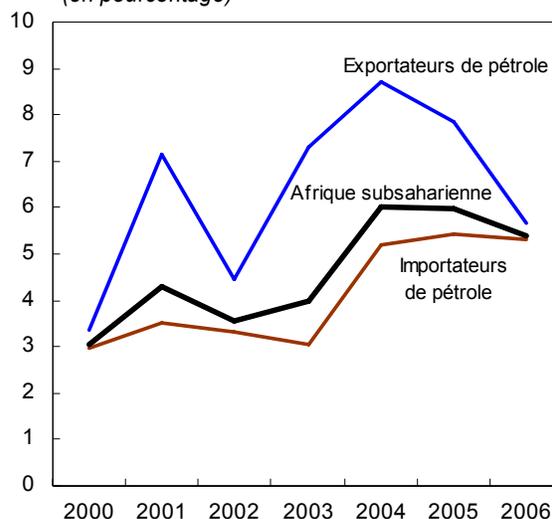
En 2006, la croissance économique est restée soutenue en Afrique subsaharienne : elle s'est établie à 5,4 %, après avoir progressé de 6 % en 2004 et 2005 (tableau 2.1). La croissance s'est ralentie dans les pays exportateurs de pétrole en raison des obstacles temporaires auxquels s'est heurtée la production de pétrole (graphique 2.1). L'investissement intérieur, l'augmentation de la productivité et, dans une moindre mesure, la consommation des administrations publiques ont de plus en plus contribué à stimuler la croissance, ces facteurs ayant plus que compensé la diminution de la contribution de la consommation privée (graphique 2.2)<sup>1</sup>. La hausse des recettes pétrolières et l'allègement de la dette ont été propices à une augmentation des dépenses publiques. Le récent raffermissement de l'investissement augure bien de la croissance future, car il touche l'ensemble de la région, c'est-à-dire aussi bien les pays importateurs de pétrole que les PPP.

En 2006, la conjoncture mondiale a été favorable à l'Afrique subsaharienne. La croissance économique soutenue qui a prévalu dans la plupart des régions

Note : Ce chapitre a été préparé par Sanjeev Gupta, Ulrich Jacoby et Calvin McDonald.

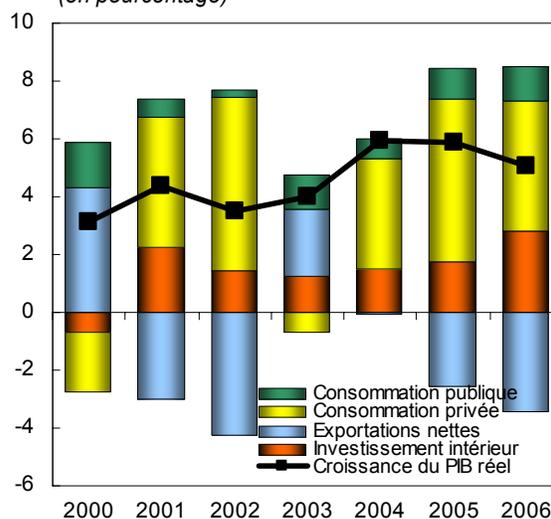
<sup>1</sup>Après avoir connu une croissance négative durant la première moitié des années 90, la productivité africaine a évolué de façon positive après 1996 et s'accélère régulièrement depuis 2000. Tout en restant inférieure à celle de la plupart des autres régions en développement, elle a presque atteint 3 % en 2006 (FMI, 2007, graphique 1.14). Selon une étude antérieure, la croissance de la productivité globale des facteurs s'est fortement améliorée durant la deuxième moitié des années 90 pour la première fois depuis les années 60 et les phases d'accélération de la croissance économique ont coïncidé avec une forte augmentation de la productivité. Ces progrès sont étroitement liés à l'application de politiques macroéconomiques avisées, l'expansion des échanges commerciaux et la mise en œuvre de réformes institutionnelles. Voir FMI (2005, chapitre IV).

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne  
— Croissance du PIB réel  
(en pourcentage)



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne  
— Contribution à la croissance du PIB  
(en pourcentage)



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

**Tableau 2.1. Afrique subsaharienne — Principaux indicateurs, 2002–07**

	Estimation					Projections
	2002	2003	2004	2005	2006	actuelles
Variation en pourcentage						
PIB réel	3,5	4,0	6,0	6,0	5,4	6,7
<i>dont</i> : exportateurs de pétrole <sup>1</sup>	4,4	7,3	8,7	7,9	5,6	11,6
importateurs de pétrole	3,3	3,1	5,2	5,4	5,3	5,2
PIB réel hors pétrole	3,8	3,3	5,5	5,7	6,4	7,4
Prix à la consommation (moyenne) <sup>2</sup>	9,9	9,7	6,1	8,1	7,2	7,1
<i>dont</i> : exportateurs de pétrole	18,8	17,0	12,5	13,2	7,7	6,6
importateurs de pétrole <sup>2</sup>	7,6	7,7	4,3	6,7	7,1	7,3
PIB par habitant	1,5	2,0	4,1	4,0	3,4	4,7
En pourcentage du PIB						
Exportations de biens et services	32,4	33,8	36,0	39,3	42,1	40,6
Importations de biens et services	32,8	33,3	34,6	35,9	38,8	39,6
Épargne intérieure brute	15,5	18,6	21,0	22,2	23,2	21,5
Investissement intérieur brut	16,4	18,7	19,3	19,2	20,4	21,4
Solde budgétaire (dons compris)	-2,7	-2,2	-0,4	1,5	4,1	-0,1
<i>dont</i> : dons	1,5	1,6	1,5	1,5	1,4	1,3
Compte courant (dons compris)	-3,3	-2,5	-1,8	-0,6	-0,6	-1,7
<i>dont</i> : exportateurs de pétrole	-8,0	-3,6	2,5	8,0	10,6	7,4
Termes de l'échange (variation en %)	1,0	1,1	2,7	8,5	9,8	-5,1
<i>dont</i> : exportateurs de pétrole	5,3	1,0	7,8	28,1	14,8	-10,0
importateurs de pétrole	-0,5	1,2	0,8	-0,7	6,0	-1,5
Réserves (en mois d'importations) <sup>3</sup>	4,4	4,1	4,9	5,3	6,2	6,8
<i>Pour mémoire :</i>						
Prix du pétrole (dollars EU par baril)	25,0	28,9	37,8	53,4	64,3	60,8
Croissance des importations des pays développés (en %)	2,6	4,1	9,1	6,1	7,4	4,7
Croissance du PIB réel dans les autres régions						
Afrique subsaharienne (définition des <i>Perspectives</i> ) <sup>4</sup>	3,7	4,2	6,0	6,0	5,7	6,8
Pays asiatiques en développement	7,0	8,4	8,7	9,2	9,4	8,8
Moyen-Orient	3,9	6,5	5,6	5,4	5,7	5,5
Communauté des États indépendants	5,3	7,9	8,4	6,6	7,7	7,0

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Données en date du 29 mars 2007. Moyenne arithmétique des données nationales, pondérées en fonction du PIB.

<sup>1</sup>Défini sur la base des exportations nettes de pétrole; inclut l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria, la République du Congo et le Tchad.<sup>2</sup>Zimbabwe non compris.<sup>3</sup>Afrique du Sud non comprise.<sup>4</sup>Inclut les pays couverts par le Département Afrique du FMI plus Djibouti, la Mauritanie et le Soudan.

du monde a stimulé la demande de produits d'exportation subsahariens. La demande mondiale de combustibles et d'autres produits de base s'est révélée particulièrement forte et les cours de ces produits ont augmenté durant la majeure partie de l'année, ce qui a entraîné une amélioration des termes de l'échange de l'Afrique subsaharienne, notamment en ce qui concerne les PPP. Les termes de l'échange se sont même globalement améliorés pour les pays importateurs de pétrole, seulement le tiers d'entre eux ayant souffert d'une détérioration dans ce domaine. La dépréciation du dollar EU a atténué les effets du renchérissement du pétrole dans un grand nombre de pays.

Dans le passé, l'Afrique subsaharienne a tiré avantage des booms des produits de base, mais ces phénomènes ont été suivis de longues et douloureuses périodes d'ajustement qui ont éliminé la majeure partie des progrès enregistrés précédemment en matière de croissance. Cette fois-ci, les dépenses sont étayées non seulement par l'augmentation des recettes tirées des produits de base, mais aussi par l'allègement de la dette; de surcroît, la croissance semble s'appuyer, dans la plupart des pays, sur des politiques macroéconomiques plus prudentes qui la rendent plus durable. Ce changement est particulièrement évident dans les pays enclavés pauvres en ressources naturelles, dans lesquels la croissance a dépassé, durant les trois dernières années, celle des pays côtiers et des pays non pétroliers ayant un PIB à forte composante de ressources naturelles<sup>2</sup>. Le

<sup>2</sup>Outre qu'ils sont classés en pays importateurs de pétrole et pays exportateurs de pétrole, les pays sont regroupés en pays ayant un PIB à forte composante de ressources naturelles (ou «pays à forte intensité de ressources naturelles») — subdivisés en pays pétroliers et pays non pétroliers — et pays ayant un PIB à faible composante de ressources naturelles (ou «pays à faible intensité de ressources naturelles») — subdivisés en pays côtiers et pays enclavés. Cette classification a été établie par Collier et O'Connell (2006), qui montrent que l'effet de la richesse en ressources ne dépend pas de la situation géographique et qui classent donc tous les pays d'Afrique subsaharienne en fonction et de leur richesse en ressources et de leur situation géographique. Un pays est considéré comme étant à forte

ralentissement de l'inflation a eu pour effet d'accroître les ressources réelles à la disposition du secteur privé, ce qui a entraîné une augmentation de l'épargne intérieure.

La croissance du revenu par habitant a dépassé 3 % en 2006, contre 4 % durant les deux années précédentes<sup>3</sup>. Il reste maintenant à faire en sorte que la croissance s'accélère et s'étende à toute la région, afin de permettre la réalisation de l'OMD relatif à la pauvreté monétaire. À l'heure actuelle, une demi-douzaine seulement de pays semble en mesure d'atteindre cet objectif. Les statistiques limitées dont on dispose sur la pauvreté dans 19 pays durant la période 1984–2004 montrent que la croissance économique est un élément clé de la lutte contre la pauvreté (encadré 2.1). Les expériences nationales indiquent aussi que la croissance, pour pouvoir faire reculer la pauvreté, doit s'accompagner de politiques

---

intensité de ressources naturelles si la rente qu'il tire des produits primaires — c'est-à-dire les recettes moins les coûts d'extraction — dépasse 10 % de son PIB (selon ce critère, l'Afrique du Sud n'est pas considérée comme un pays à forte intensité de ressources naturelles). Sur le plan géographique, les pays sont classés en deux catégories selon qu'ils disposent d'un accès à la mer (pays côtiers) ou en sont privés (pays enclavés). Un pays est considéré enclavé si son accès à la mer est limité et si cette situation est de nature à représenter un obstacle important à ses échanges (selon ce critère, la République démocratique du Congo est considérée comme enclavée). Pour de plus amples détails, voir la section Données et conventions de l'appendice statistique.

<sup>3</sup>Le PIB en volume sous-évalue l'accroissement des revenus réels et du pouvoir d'achat qui peut découler de l'évolution des termes de l'échange. L'indicateur du PIB évalué en termes de commandes corrige cette sous-évaluation en déflatant les exportations par le déflateur des prix à l'importation, une façon de mesurer l'incidence de l'évolution des termes de l'échange sur le pouvoir d'achat d'un pays — c'est-à-dire sa capacité à *commander* des biens et des services. Sur la base du PIB évalué en termes de commandes, la hausse annuelle moyenne du revenu par habitant s'est établie à environ 8,5 % en Afrique subsaharienne durant la période 2004–06, grâce à une forte amélioration des termes de l'échange des pays exportateurs de pétrole. Toutefois, cette hausse est probablement surestimée, car les compagnies pétrolières étrangères ont reçu une partie des recettes tirées des exportations de pétrole. S'agissant des pays importateurs de pétrole, les taux correspondant sont proches du taux de croissance annuelle du PIB par habitant.

### Encadré 2.1. Tendances en matière de pauvreté et d'inégalité en Afrique subsaharienne

La capacité des pays à maintenir une croissance soutenue et à mettre en œuvre des politiques de distribution efficaces déterminera dans une large mesure si l'Afrique subsaharienne sera en mesure de réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Selon les données d'enquêtes menées auprès des ménages de 19 pays subsahariens, les pays ayant enregistré une croissance réelle par habitant supérieure à 1 % entre les enquêtes ont réduit la proportion de leur population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour — hormis le Botswana et le Lesotho, dont les inégalités de revenu sont les plus élevées de la région (graphique)<sup>1</sup>. Ces enquêtes étant antérieures à la récente accélération de la croissance en Afrique subsaharienne, on ne connaît pas encore les effets de cette amélioration sur la pauvreté. Au vu des statistiques nationales sur la pauvreté tirées d'un sous-échantillon, il semble que la pauvreté urbaine a plus de chances de baisser que la pauvreté rurale sous l'effet d'une croissance par habitant soutenue. Ceci peut être dû en partie à la difficulté d'évaluer la pauvreté et la croissance, le secteur urbain et le secteur formel se chevauchant dans de nombreux pays. Le Mozambique, où la pauvreté rurale a davantage diminué que la pauvreté urbaine, constitue une exception notable.

Les inégalités se sont atténuées dans près de la moitié des pays inclus dans l'échantillon, mais elles se sont aggravées dans les autres États, alors que certains d'entre eux étaient partis d'un niveau d'inégalité déjà élevé. Mesuré par l'indice de Gini, le schéma de répartition des revenus qui prévaut au Botswana, au Lesotho et en Afrique du Sud est l'un des moins égalitaires de la région<sup>2</sup>. Les analystes expliquent les inégalités d'Afrique subsaharienne par des facteurs historiques, la persistance de structures sociopolitiques hiérarchiques et le fractionnement ethnique (Milanovic, 2003). Dans les pays de la région ayant un indice de Gini élevé, la part de la consommation du quintile le plus riche a augmenté et celle du quintile le plus pauvre a diminué, tandis que la part des classes moyennes (du quatrième au sixième décile) — qui a diminué ou est restée inchangée d'une enquête à l'autre — se situait à un des niveaux plus bas de la région. Il est possible que ce type de répartition ait entravé l'émergence d'une classe moyenne suffisamment importante pour encourager l'investissement étranger et intérieur dans la région.

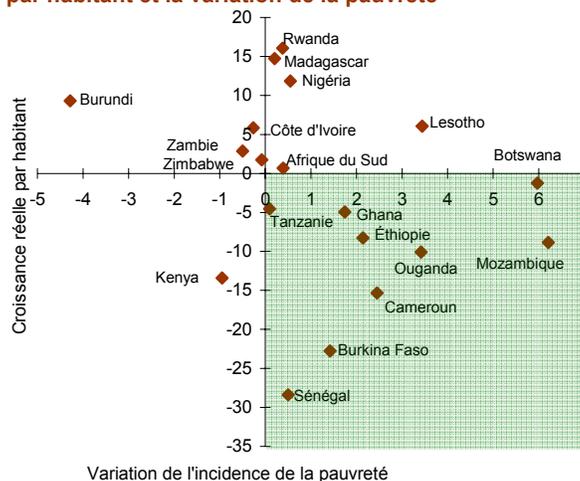
Les politiques publiques peuvent contribuer davantage à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la répartition des revenus. Les effets des transferts publics en nature, tels que les dépenses de santé et d'éducation, sont particulièrement faussés en Afrique subsaharienne. Le quintile le plus riche bénéficie de 32 % des dépenses d'éducation, alors que le pourcentage n'est que de 13 % pour le quintile le plus pauvre (Chu, Davoodi et Gupta, 2004; Davoodi, Tiongson et Asawanuchit, 2003). En 2000, l'Afrique du Sud est parvenue, en redirigeant ses dépenses sociales vers les pauvres, à ramener son indice de Gini avant impôts et transferts de 0,57 (un des niveaux les plus élevés au monde) à 0,35, ce qui constitue une amélioration sensible par rapport à 1993, lorsque les dépenses sociales du pays étaient considérées comme relativement neutres (Afrique du Sud, 2003).

Note : Cet encadré a été préparé par Smita Wagh.

<sup>1</sup>L'analyse repose sur les données d'enquêtes menées auprès des ménages et publiées entre 1984 et 2004. La disponibilité des données a gouverné le choix des pays et des années utilisés à des fins de comparaison (les années et les pays couverts figurent au tableau A1 de l'appendice I); la cohérence et la comparabilité des enquêtes auprès des ménages ne sont pas nécessairement fiables au fil du temps. Sauf indication contraire, les données relatives à la pauvreté se rapportent au seuil de pauvreté d'un dollar par jour; l'utilisation de mesures nationales aurait réduit la taille de l'échantillon.

<sup>2</sup>On calcule le coefficient de Gini en divisant la zone située entre la courbe de Lorenz (représentant les parts de revenu cumulatives d'une population) et la diagonale à 45° par l'ensemble de la zone située sous la ligne à 45°. Une valeur nulle correspond à une égalité totale, alors que la valeur 1 représente une inégalité maximale.

Corrélation entre la croissance réelle par habitant et la variation de la pauvreté



Source : Banque mondiale, base de données PovCal Net; *Les indicateurs de développement dans le monde, 2006*.

Note. Variation de la pauvreté : diminution ou augmentation de la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour. Croissance : croissance réelle moyenne par habitant entre les années prises en compte dans l'enquête.

de distribution ciblées<sup>4</sup>. L'Afrique subsaharienne est globalement en retard pour l'ensemble des OMD même si certains pays de la région accomplissent de rapides progrès. Six des sept pays en développement affichant les meilleurs taux d'achèvement d'études primaires sur la période 2000–05 se trouvent en Afrique subsaharienne, de même que cinq des dix pays qui ont le plus progressé dans l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement.

L'inflation est restée modérée dans la région grâce à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes et à de bonnes récoltes. Globalement, l'inflation (Zimbabwe non compris) est passée de 8,1 % en 2005 à 7,2 % en 2006 (graphique 2.3), bien que la hausse des cours pétroliers internationaux ait été répercutée sur les acheteurs intérieurs dans de nombreux pays<sup>5</sup>. L'inflation s'est fortement ralentie dans les PPP en raison de la stabilisation des prix en Angola et au Nigéria. Par ailleurs, le Nigéria, comme de nombreux autres pays, a bénéficié de bonnes récoltes qui ont facilité son approvisionnement alimentaire. À quelques exceptions près, le financement bancaire du déficit budgétaire a été négligeable et la politique monétaire d'un certain nombre de pays a réagi rapidement aux pressions inflationnistes.

La demande mondiale, notamment la demande de produits de base, a contribué à améliorer la position extérieure de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Les recettes tirées de la hausse des cours par les pays exportateurs de pétrole ont plus

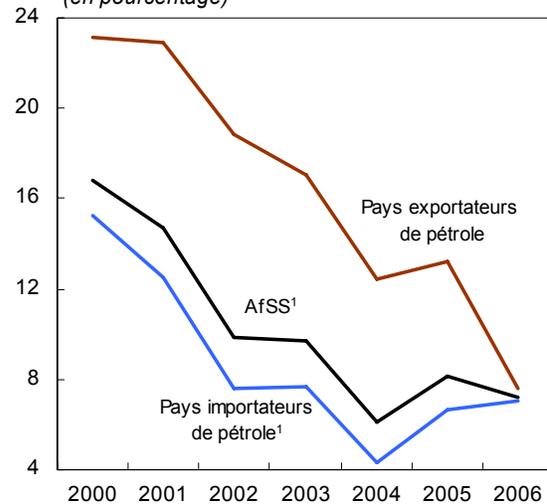
<sup>4</sup>Selon le *Global Monitoring Report 2007* (Banque mondiale et FMI, 2007, à paraître), le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est resté inchangé (environ 300 millions) en Afrique subsaharienne durant la période 1999–2004 du fait de l'augmentation de la population, bien que la pauvreté ait été réduite de près de 5 points de pourcentage (à environ 41 %) durant cette période.

<sup>5</sup>Selon une enquête effectuée auprès de 31 pays d'Afrique subsaharienne, le taux moyen de répercussion de la hausse des prix internationaux sur les prix intérieurs était de 105 % pour l'essence. Le taux de répercussion atteignait 120 % dans les pays importateurs de pétrole (l'imposition *ad valorem* et le coût des transports expliquent pourquoi le taux dépasse 100 %), alors qu'il était légèrement supérieur à la moitié de ce chiffre dans les pays exportateurs de pétrole (FMI, 2006).

que compensé le ralentissement de la production (graphique 2.4). Le renchérissement des produits de base autres que les combustibles a contrebalancé les effets de la hausse des prix des combustibles sur les pays importateurs de pétrole; en 2006, en fait,

**Graphique 2.3. Afrique subsaharienne**  
— Inflation, 2000–06

(en pourcentage)

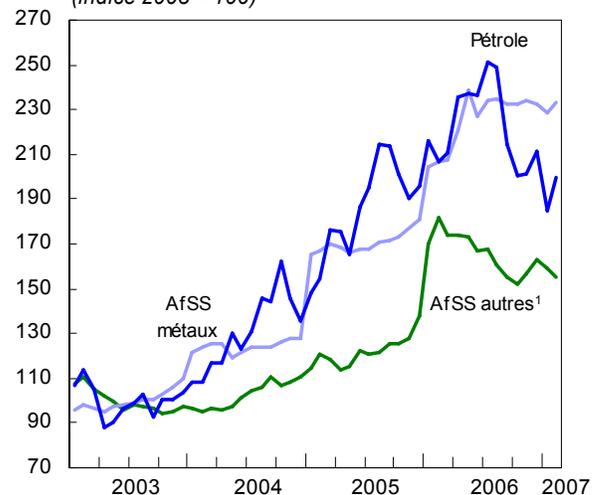


Source : FMI, base de données du Département Afrique.

<sup>1</sup> Zimbabwe non compris.

**Graphique 2.4. Afrique subsaharienne**  
— Prix des produits de base

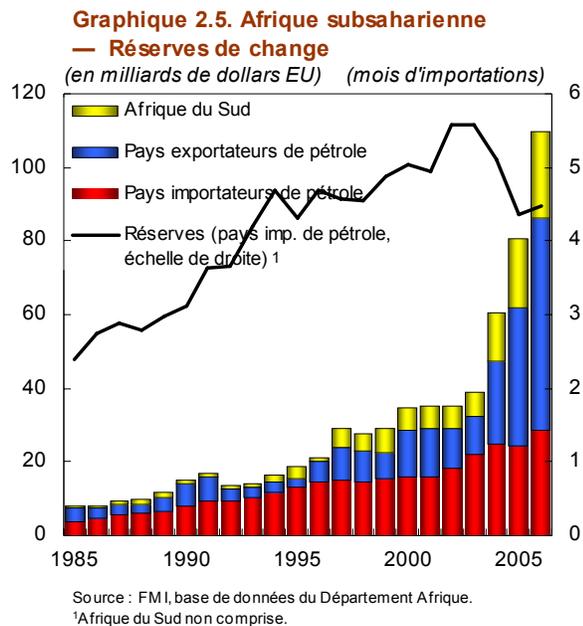
(indice 2003 = 100)



Sources : FMI, prix des produits de base; et Comtrade (ONU).

<sup>1</sup>Cacao, café, sucre, thé et bois, pondérés en fonction des exportations de l'AfSS.

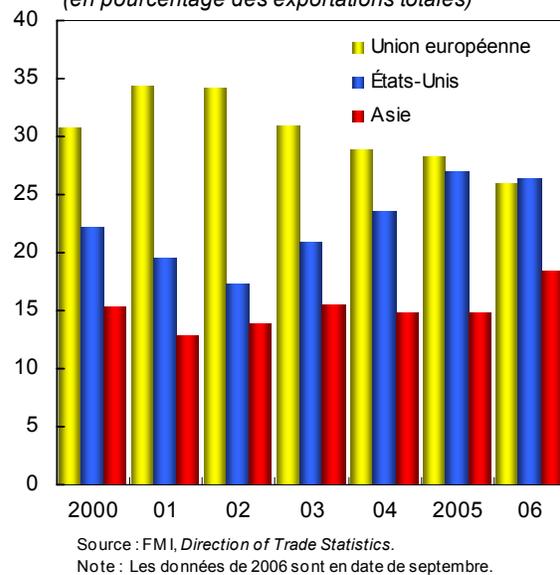
les termes de l'échange de ces pays se sont améliorés de 6 %. À la fin de 2006, l'évolution de la situation était particulièrement favorable aux pays exportateurs de produits de base autres que les combustibles, leurs prix à l'exportation restant relativement soutenus alors que les cours pétroliers baissaient. Le compte des transactions courantes (dons inclus) de l'Afrique subsaharienne était essentiellement en équilibre. Grâce à un afflux massif de capitaux (voir ci-dessous), la situation des réserves des pays subsahariens s'est nettement améliorée; même les pays importateurs de pétrole (à l'exception de l'Afrique du Sud) ont augmenté légèrement, en moyenne, le taux de couverture de leurs importations, qui est passé à 4,5 mois (graphique 2.5).



Sous l'effet du boom mondial des produits de base, l'Asie et les États-Unis sont devenus des partenaires commerciaux majeurs de l'Afrique subsaharienne (graphique 2.6). Certes, l'Union européenne demeure le principal partenaire commercial de la plupart des pays de la région, mais la poussée des exportations de combustibles et d'autres produits de base en dehors de l'Union européenne, conjuguée à la hausse des exportations de textile aux États-Unis grâce à l'AGOA, a modifié la structure des exportations

subsahariennes. Le chapitre IV analyse l'évolution de ces exportations et examine les politiques nécessaires à la poursuite de l'intégration de la région dans l'économie mondiale. Les technologies de la communication et de l'information peuvent aider les pays subsahariens à abaisser leurs coûts et accroître leur productivité. Ainsi, l'utilisation accrue du téléphone cellulaire a facilité l'accès aux services financiers et favorisé l'expansion des circuits financiers. S'il est vrai que l'accès à ces technologies reste, en Afrique subsaharienne, bien inférieur à la moyenne mondiale, la région rattrape progressivement son retard (encadré 2.2).

**Graphique 2.6. Afrique subsaharienne — Ventilation des exportations**  
(en pourcentage des exportations totales)



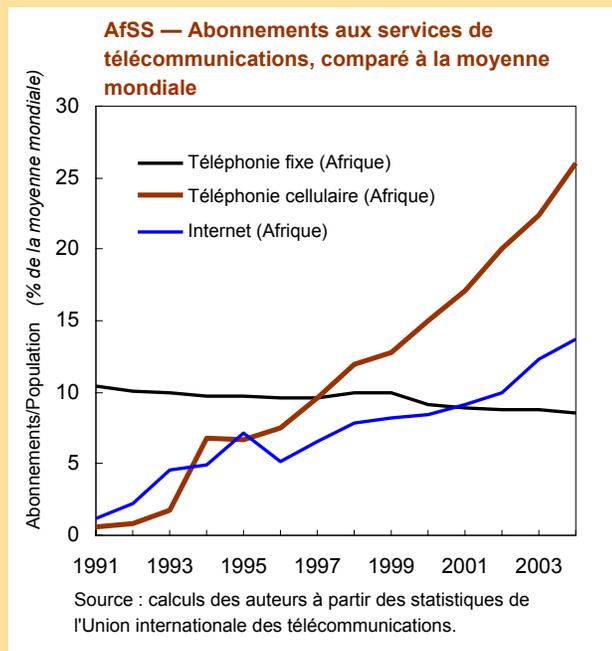
La dette extérieure de l'Afrique subsaharienne a continué de diminuer en 2006 en raison de l'allègement global de la dette mis en œuvre dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et de l'accord du Club de Paris avec le Nigéria. Pour ces raisons et du fait de la forte croissance des PIB, la dette de l'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud non comprise) a baissé de 18 points de pourcentage pour tomber à 24 % du PIB

### Encadré 2.2. Technologies de l'information et de la communication en Afrique subsaharienne

La généralisation des technologies de l'information et de la communication a permis ou facilité une métamorphose de l'économie mondiale, caractérisée par des changements dans la localisation de l'activité économique, la fragmentation accrue du processus de production et l'émergence de nouvelles formes d'échanges commerciaux, notamment dans les services. L'accès aux services de communication est certes encore relativement limité en Afrique en comparaison d'autres régions, mais le continent comble rapidement son retard — en matière de téléphonie cellulaire, par exemple, le marché africain est l'un des marchés qui connaissent la plus forte expansion —, ce qui crée des débouchés tant pour le commerce extérieur que pour les entreprises nationales. L'intensification du capital liée la technologie de l'information (TI) aurait accru la croissance du PIB subsaharien d'environ 0,2 point de pourcentage par an sur la période 1991–2005, soit un surcroît cumulé de croissance de 3 % du PIB. Cela correspond à environ la moitié de l'incidence des investissements en TI sur la croissance des pays de l'OCDE.

L'accès aux services de communication s'est nettement amélioré en Afrique subsaharienne durant les dix dernières années (graphique). Les abonnements aux services de téléphonie cellulaire ont augmenté de 60 % par an entre 1994 et 2004, tandis que les services de téléphonie fixe augmentaient de seulement 6 % par an. De ce fait, l'accès aux services de communication en Afrique subsaharienne a quasiment doublé entre 1991 et 2004 par rapport à la moyenne mondiale (pour atteindre 19 %). Le nombre d'utilisateurs de services Internet a également fortement augmenté, au point d'atteindre 14 % de la moyenne mondiale.

S'il est vrai que le PIB par habitant semble être un déterminant essentiel de l'accès aux technologies de l'information et de la communication, les politiques et la réglementation intérieures importent aussi. Ainsi, la qualité du cadre réglementaire joue un rôle dans ce domaine, tandis que l'intensification de la concurrence entre prestataires de services tend à faire baisser les prix et élargit les zones desservies par les services de téléphonie cellulaire. Un marché de téléphonie mobile plus concurrentiel, en outre, contribue à faire reculer les prix des services de téléphonie fixe.



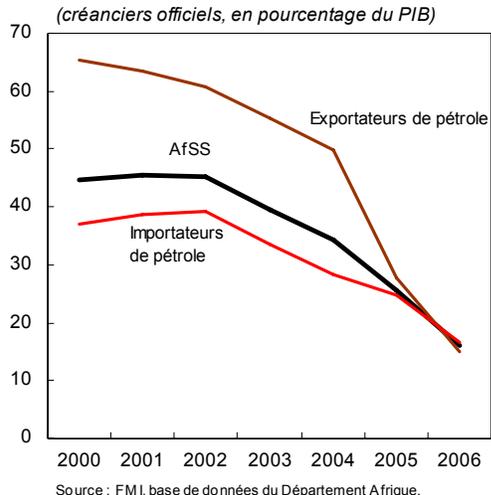
Note : Cet encadré a été préparé par Markus Haacker; voir aussi Haacker (2007a et 2007b).

(graphique 2.7). La dette du Nigéria envers les créanciers du Club de Paris a été réduite de 18 milliards de dollars<sup>6</sup>. Seize pays subsahariens ont reçu de la part du FMI un allègement de dette de 3,0 milliards de dollars au titre de l'IADM. Parmi ces pays figurent le Cameroun, qui a atteint, en avril, son point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE, ainsi que le Malawi et la Sierra Leone, qui ont atteint le leur respectivement en août et décembre. Huit autres pays d'Afrique subsaharienne pourraient être admis à bénéficier d'un allègement au titre de l'IADM lorsqu'ils atteindront le point d'achèvement de l'initiative PPTE<sup>7</sup>.

La montée en puissance de l'aide promise au Sommet de Gleneagles doit encore se matérialiser. Les dons

officiels aux pays subsahariens (Nigéria et Afrique du Sud non compris) sont restés inchangés en 2006, à 2,7 % du PIB — soit approximativement le niveau moyen des dix dernières années. L'accroissement des dons dans le cadre de l'IADM a été contrebalancé par la réduction des décaissements en faveur de l'Éthiopie, du Rwanda, du Niger, du Burundi et de certains pays en phase de stabilisation avancée, tels que l'Ouganda et la Tanzanie<sup>8</sup>. Le montant total de l'aide publique au développement (APD) bilatérale en faveur de l'Afrique subsaharienne a augmenté de plus de 30 % en termes réels en 2005, mais cette hausse était presque entièrement due à l'accord du Club de Paris avec le Nigéria et à un modeste accroissement de l'aide d'urgence. Si l'on fait abstraction de l'allègement de la dette du Nigéria, les flux d'APD au profit de l'Afrique subsaharienne sont restés essentiellement inchangés depuis 2003 (graphique 2.8). En revanche,

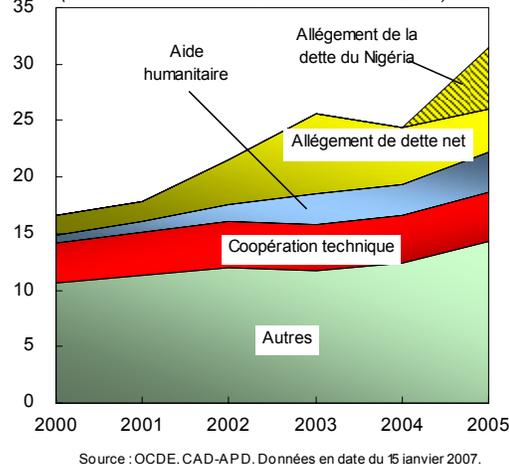
**Graphique 2.7. Afrique subsaharienne — Dette extérieure, 2000–06**  
(créanciers officiels, en pourcentage du PIB)



<sup>6</sup>La deuxième tranche de l'accord conclu en octobre 2005 entre le Club de Paris et le Nigéria est entrée en vigueur en mai 2006. Environ 60 % de la dette nigériane envers les créanciers du Club de Paris a été annulée dans le cadre de l'accord. Par ailleurs, le Nigéria a apuré ses arriérés et effectué un remboursement anticipé d'une portion substantielle de l'encours de sa dette.

<sup>7</sup>Il s'agit des pays suivants : Burundi, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, République du Congo, République démocratique du Congo, São Tomé-et-Príncipe et Tchad. Six autres pays d'Afrique subsaharienne (Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Libéria, République Centrafricaine et Togo) répondent aux critères relatifs au revenu et à l'endettement de l'initiative PPTE renforcée (sur la base des données de la fin 2004) et pourraient souhaiter être pris en considération en vue d'un allègement de dette.

**Graphique 2.8. AfSS — Composition de l'aide publique nette au développement**  
(en milliards de dollars EU constants de 2004)



<sup>8</sup>L'allègement au titre de l'IADM étant représenté à la fois dans les dons et dans une réduction du service prévu de la dette, les chiffres concernant les dons présentés au tableau AS.20 de l'appendice statistique n'en rendent pas pleinement compte. De plus, la classification à l'intérieur des comptes budgétaires et extérieurs varie d'un pays à l'autre en fonction du système de classification (statistiques de finances publiques ou statistiques de la balance des paiements), selon que le budget est établi sur la base des droits constatés ou des encaissements et décaissements et en fonction des modalités de transfert des allègements au titre de l'IADM du FMI entre les comptes de la banque centrale et les services du budget.

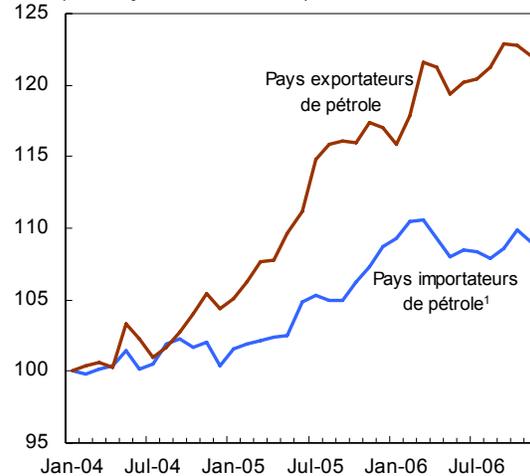
des créanciers émergents, tels que la Chine, ont accru leur aide financière à la région, que ce soit sous forme de prêts, de dons, d'allègements de dette ou d'investissements directs. Ce surcroît de ressources est le bienvenu dans le cadre de l'accroissement de l'aide de la communauté internationale. Il importe toutefois que les conditions et le volume de cette aide soient compatibles avec la viabilité de la dette à long terme. Il faut aussi que cette aide soit dispensée de façon transparente et conforme aux priorités nationales des pays bénéficiaires, telles qu'elles sont formulées dans leurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

Le gonflement des recettes pétrolières et l'accroissement des entrées de capitaux ont entraîné une appréciation du taux de change réel de nombreux pays. Fin 2006, les recettes pétrolières avaient provoqué une appréciation de plus de 3 % du taux de change réel des pays exportateurs de pétrole (graphique 2.9). S'agissant des pays importateurs de pétrole, on retiendra deux phénomènes notables : 1) la dépréciation de 14½ % enregistrée en Afrique du Sud et une dépréciation de moindre ampleur en Namibie; 2) l'appréciation réelle de près de 250 % survenue au Zimbabwe. Si l'on exclut l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, les taux de change réels des pays importateurs de pétrole sont restés globalement stables. En Éthiopie, au Kenya, à Madagascar (entre autres), les taux de change réels se sont appréciés de plus de 5 %. Hormis dans le cas du Kenya, cette appréciation était due à des facteurs tels que l'augmentation des dépenses, de l'aide et des exportations de produits de base autres que les combustibles. Au Kenya, l'appréciation résultait de la hausse des recettes du tourisme, des envois de fonds et des entrées de capitaux.

Les pays dont le taux de change réel s'apprécie doivent faire montre de vigilance face au risque de syndrome hollandais. L'appréciation du taux de change réel constitue un problème croissant pour les exportateurs et importateurs de produits de base, problème nourri par le gonflement des recettes tirées des produits de base, l'accroissement de l'aide et l'augmentation des entrées de capitaux, ainsi que par la hausse des dépenses. Les responsables de la

politique macroéconomique doivent chercher à réduire le risque de syndrome hollandais en s'efforçant notamment d'améliorer la coordination des politiques budgétaires et monétaires, d'accroître la productivité et de renforcer l'offre au sein de leur économie en encourageant l'activité du secteur privé et en libéralisant le commerce extérieur<sup>9</sup>.

**Graphique 2.9. Afrique subsaharienne**  
— Taux de change effectif réel  
(Indice, janvier 2004 = 100)



Source : FMI, Système des avis d'information.

<sup>1</sup>Afrique du Sud et Zimbabwe non compris.

L'intérêt des investisseurs a été stimulé par la forte croissance de la région, le boom des produits de base et l'allègement global de la dette. Les investissements directs étrangers (IDE) nets, Afrique du Sud non comprise, ont presque doublé depuis 2002 pour atteindre un montant annuel de 18 milliards de dollars en 2006<sup>10</sup>. Les pays ayant un PIB à forte composante de ressources naturelles

<sup>9</sup>Voir aussi Gupta (2006), chapitre 2 consacré à la gestion du taux de change réel.

<sup>10</sup>Dans une étude récente, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) analyse la compétitivité des IDE dans neuf économies subsahariennes. S'il est vrai que les investisseurs directs discernent des avantages dans le fait d'exercer des activités en Afrique subsaharienne (accès commercial préférentiel, climat, accès aux marchés régionaux et faible coût de la main-d'œuvre), ils font état aussi de sérieux problèmes (difficultés d'approvisionnement, coût des services publics essentiels, pénurie de main-d'œuvre qualifiée et lourdeur des formalités administratives) (AMGI, 2006).

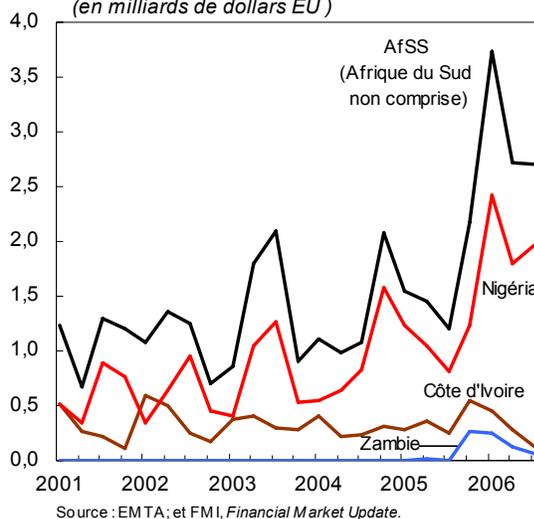
(principalement les pays producteurs de pétrole) ont reçu près des quatre cinquièmes des IDE, mais les pays pauvres en ressources (à l'exception de l'Afrique du Sud) ont eux aussi bénéficié d'une hausse des investissements. L'intérêt des investisseurs se reflète aussi dans l'activité des fonds d'arbitrage et des investisseurs institutionnels sur les marchés obligataires en monnaie nationale. Le Nigéria a reçu environ 1 milliard de dollars de flux au premier semestre 2006 et l'on a observé aussi des entrées substantielles au Ghana, au Kenya, en Ouganda et en Zambie (graphique 2.10). Les investisseurs ont été attirés par le niveau élevé des rendements par rapport aux risques perçus, l'amélioration des paramètres économiques fondamentaux et la diversification des avantages<sup>11</sup>. Même si l'amélioration du sentiment des investisseurs se justifie par le relèvement de la notation de la dette souveraine de l'Afrique subsaharienne (encadré 2.3), la plupart des pays de la région doivent encore procéder à d'importantes réformes structurelles, en vue notamment de

renforcer leur cadre institutionnel, afin de se doter de marchés obligataires performants et d'améliorer leur capacité à gérer la dette nationale (chapitre V).

La sécurité alimentaire s'est améliorée grâce aux bonnes récoltes de 2006. On estime que la production africaine de céréales a augmenté durant la saison agricole 2006, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique australe ayant réalisé des récoltes exceptionnelles. Toutefois, de sévères inondations et les épidémies menacent la sécurité alimentaire de l'Afrique de l'Est, notamment dans certaines régions d'Éthiopie, du Kenya et d'Ouganda. Les conflits et les mouvements de réfugiés compromettent la sécurité alimentaire du Tchad et de la République Centrafricaine. Au Zimbabwe, l'accélération de l'inflation, la pénurie de devises et les insuffisances de la politique agricole — en particulier les distorsions de prix et l'insécurité suscitée par le régime foncier — mettent la sécurité alimentaire en péril, notamment dans les zones rurales. Globalement, on estime qu'environ 18 millions de personnes sont menacées par la famine en Afrique subsaharienne. Il est de plus en plus reconnu, en outre, que les changements climatiques causés par les émissions de gaz à effets de serre risquent de provoquer davantage d'inondations et de sécheresse en Afrique subsaharienne (encadré 2.4).

Le taux d'incidence du VIH semble s'être stabilisé à un niveau élevé dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne<sup>12</sup>. Le nombre d'habitants de la région infectés par le virus du sida a atteint 24,7 millions en 2006, soit les deux tiers environ du total mondial et une augmentation de 2,3 % par rapport à 2004. Toutefois, la population ayant elle aussi augmenté, le taux d'incidence parmi les adultes âgés de 15 à 49 ans est passé de 6,0 % en 2004 à 5,9 % en 2006. Plus d'un million de personnes avaient bénéficié

**Graphique 2.10. AfSS — Volume des transactions sur le marché de la dette (en milliards de dollars EU)**



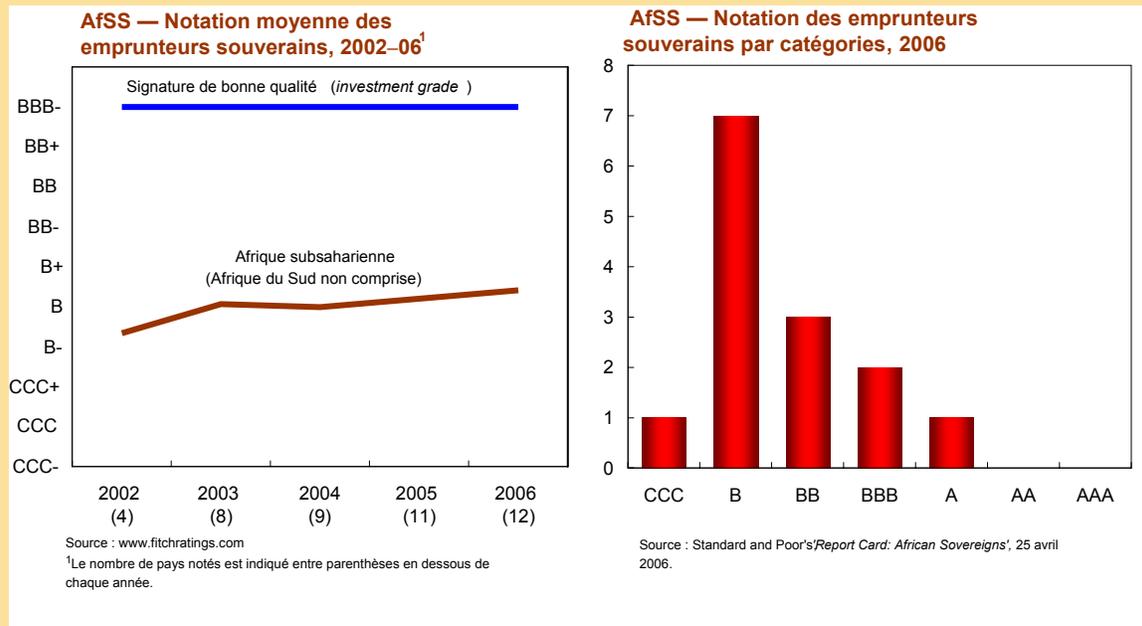
<sup>11</sup>Le coût du règlement des valeurs mobilières a aussi diminué en Afrique subsaharienne, car il est de plus en plus facile de régler les titres sur des plates-formes de transactions internationales normales.

<sup>12</sup>Sauf indication contraire, toutes les données proviennent de ONUSIDA/OMS (2006)(Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida/Organisation mondiale de la santé).

### Encadré 2.3. Allègement et notation de la dette en Afrique subsaharienne

Le nombre de pays d'Afrique subsaharienne notés par les agences internationales de notation s'est accru ces dernières années. En 2006, grâce au financement fourni dans le cadre de deux initiatives pilotées par les bailleurs de fonds, Standard and Poor's (S&P) a noté 14 pays, dont l'Afrique du Sud (graphique de gauche), tandis que Fitch en avait noté 12 à la fin septembre 2006 (graphique de droite)<sup>1</sup>. Les notations d'emprunteurs souverains reposent sur des critères tels que l'endettement extérieur et intérieur, la viabilité des politiques macroéconomiques, le degré de développement, le secteur financier et la stabilité politique, la transparence des opérations des administrations publiques et la qualité des institutions nationales.

La notation médiane attribuée aux pays subsahariens, à l'exclusion de l'Afrique du Sud, est la notation B, cote bien inférieure à la notation correspondant à une signature de bonne qualité (*investment grade*) (voir graphiques). Fitch, par ailleurs, a noté deux zones monétaires dont la monnaie est rattachée à l'euro, l'UEMOA et la CEMAC, auxquelles l'agence a attribué un BBB-, soit une cote de bonne qualité (*investment grade*), rendue possible essentiellement par l'appui de la France, inscrit dans les accords de la zone.



Les agences de notation considèrent les allègements de dette accordés dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM comme des restructurations volontaires de la dette, et non comme un défaut de paiement sélectif, puisque les débiteurs n'en ont pas pris l'initiative<sup>2</sup>. Ces initiatives ont abaissé la dette extérieure des pays concernés à des niveaux correspondant à l'endettement de pays dotés d'une notation B- ou même BB-. L'allègement, toutefois, n'a pas entraîné par lui-même un relèvement immédiat des notations, même s'il a amélioré les perspectives de certains pays. Il donne en effet à ces pays l'occasion d'accéder aux marchés des capitaux internationaux (Ghana, Sénégal et, dans une moindre mesure, Bénin, Burkina Faso, Mozambique et Mali) du moment que les fonds empruntés contribuent à stimuler la croissance et que la viabilité de la dette est assurée<sup>3</sup>. Quant aux autres pays, ils devront continuer de recourir aux financements concessionnels même après l'IADM. Selon les agences de notation, cependant, même les pays qui réalisent de bons résultats doivent faire preuve de prudence dans leurs emprunts et s'assurer que leur stratégie en la matière s'appuie sur la mise en œuvre permanente de politiques macroéconomiques avisées, afin de ne pas gaspiller les avantages procurés par une viabilité de la dette acquise de haute lutte.

Note : Cet encadré a été préparé par Piroška M. Nagy.

<sup>1</sup>Les premières notations des pays d'Afrique subsaharienne furent subventionnées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et par la U.S. Agency for International Development (USAID).

<sup>2</sup>Voir les notations de l'agence Fitch, *Republic of Ghana* (25 avril 2006), et le document intitulé *Sub-Saharan Africa – 2006 Outlook* (mai 2006).

<sup>3</sup>Voir Standard & Poor's, *Filling the Funding Gap for African Sovereigns After Debt Relief* (avril 2006), et le document intitulé *Report Card: African Sovereign* (avril 2006).

### Encadré 2.4. Conséquences macroéconomiques des changements climatiques en Afrique subsaharienne

Les scientifiques s'accordent à penser que le réchauffement de la planète a déjà commencé et se poursuivra pendant des siècles (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2001). Certaines constatations montrent nettement que la température de la Terre a commencé à s'élever durant les dernières décennies en raison de la concentration accrue de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cette situation aura probablement des conséquences sur les régimes climatiques mondiaux, ainsi que des répercussions potentiellement très néfastes sur la vie humaine et l'activité économique (Stern, 2006).

Il faudra déployer des efforts concertés et coûteux pour relever les défis créés par les changements climatiques (Stern, 2006). La solution au problème passe à la fois par l'*atténuation* des changements climatiques (c'est-à-dire la réduction des émissions de gaz à effet de serre) et un effort d'*adaptation* à ces changements (faire face à leurs conséquences). Il est essentiel que les pays à revenu élevé et les pays émergents — responsables de la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre — fassent de sérieux efforts d'atténuation. La question de l'adaptation, d'un autre côté, est la principale préoccupation de l'Afrique subsaharienne : cette région, qui produit le moins de gaz à effet de serre, est particulièrement vulnérable, car son climat est déjà très chaud et son environnement subit de fortes perturbations (Rice, 2006; Organisation des Nations Unies, 2006b). Il est justifié de préconiser un accroissement de l'aide en faveur de la région pour la dédommager des effets délétères de changements climatiques dont elle n'est pas responsable.

Les changements climatiques pourraient avoir des conséquences radicales sur l'Afrique subsaharienne (Nkomo, Nyong and Kulindwa, 2006; Organisation des Nations Unies, 2006a). La diminution et la variabilité accrue de la pluviosité risquent de mettre en péril des ressources hydrauliques déjà limitées, à tel point que le nombre de personnes privées d'un accès suffisant aux ressources en eau sur le continent africain pourrait augmenter de 60 % d'ici 2025 et atteindre 480 millions. La hausse des températures et la multiplication des inondations entraîneront probablement un accroissement de l'incidence de maladies telles que le paludisme. La production agricole dans les régions non irriguées sera probablement affectée; certaines activités, telles que la culture du café en Ouganda ou l'élevage nomade au Kenya (Beaumont, 2006), pourraient disparaître complètement. L'élévation du niveau de la mer menacerait d'importantes régions agricoles et communautés côtières, notamment de grands centres commerciaux tels que Cape Town, Dar es-Salaam et Lagos. Les agriculteurs vivriers et d'autres pauvres de la région risquent d'être les principales victimes des effets néfastes des changements climatiques. Qui plus est, les rivalités suscitées par l'accès aux ressources limitées pourraient fort bien exacerber les conflits dans la région.

Les changements climatiques risquent de poser des problèmes macroéconomiques aux États de la région. Les pressions inflationnistes pourraient s'accroître sous l'effet de la diminution de la production locale de denrées alimentaires et l'accroissement des ressources budgétaires consacrées aux mesures de riposte aux aléas climatiques. Si les pays accroissent leurs importations — dans le cas où, par exemple, une sécheresse persistante les force à importer des denrées alimentaires —, leur balance des paiements risque de se détériorer. Si, au contraire, ils consacrent davantage de dépenses aux biens et services produits dans le pays — dans le cas où, par exemple, l'élévation du niveau de la mer exige l'amélioration d'infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre —, leur taux de change réel s'apprécierait, ce qui entraînerait une perte de compétitivité. On ne dispose pas de chiffres spécifiques pour l'Afrique subsaharienne, mais on estime que le coût annuel de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement pourrait se monter à plusieurs dizaines de milliards de dollars (Stern, 2006). L'atténuation des effets du réchauffement par les pays à revenu élevé et les pays émergents permettrait de réduire ces problèmes par le biais d'une diminution des émissions de gaz à effet de serre et du transfert de ressources au profit de l'Afrique subsaharienne. Ces transferts pourraient prendre la forme d'échanges de plafonds d'émissions et/ou d'investissements dans les projets africains de réduction des émissions dans le cadre du «mécanisme de développement propre».

Les pays peuvent s'adapter aux changements climatiques de trois manières (Stern, 2006) :

- en mettant en œuvre des politiques leur permettant de parvenir à une croissance économique élevée et durable, de manière à accroître les ressources permettant de financer le coût des problèmes posés par les changements climatiques;
- en encourageant le partage des risques par le biais de marchés des assurances efficaces et en mettant en place des dispositifs de protection sociale à la fois bien ciblés et présentant un bon rapport coût-efficacité;
- en dotant de ressources les projets essentiels en vue, par exemple, d'améliorer l'approvisionnement en eau, de construire des protections côtières, d'améliorer routes et ponts pour qu'ils résistent à des cataclysmes naturels plus dévastateurs, et d'investir dans la santé et l'éducation.

Note : Cet encadré a été préparé par Dmitry Gershenson.

de traitements antirétroviraux au milieu de l'année 2006 (dix fois plus qu'à la fin de 2003), mais les traitements ne touchent que le quart des personnes nécessitant des soins. La mortalité due au sida continue d'augmenter dans la région et le nombre d'orphelins s'accroît rapidement (ils étaient 12 millions en 2005)<sup>13</sup>. La pandémie du VIH continue de pénaliser lourdement la région tant socialement qu'économiquement et compromet les efforts qu'elle déploie pour réduire la pauvreté et progresser dans la réalisation des ODM.

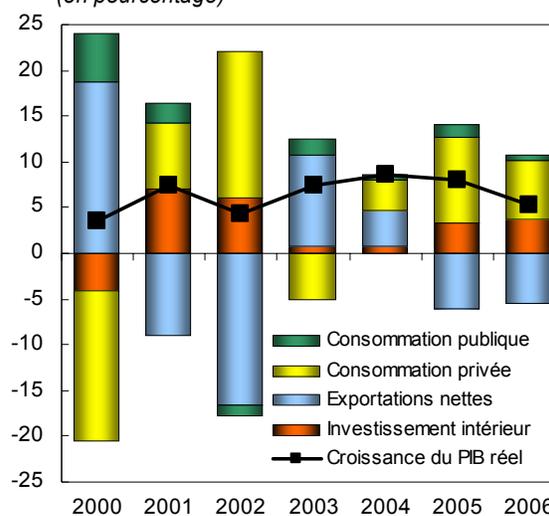
### Évolution économique des pays exportateurs de pétrole

La croissance économique des pays d'Afrique subsaharienne producteurs de pétrole s'est ralentie en 2006 (graphique 2.11). Le rythme de croissance global est tombé à 5½ en 2006, bien que le PIB non pétrolier ait fortement progressé. Au Nigéria, les troubles dans le delta du Niger ont perturbé la production pétrolière et fait ralentir la croissance du PIB, en dépit de la forte progression du secteur non pétrolier. En Angola, le retard de l'entrée en exploitation de nouveaux champs pétrolifères a fait baisser le rythme de croissance à 15 %. L'arrivée à maturation des plus grands champs pétrolifères de la Guinée équatoriale s'est traduite par une chute abrupte de son taux de croissance; au Tchad, la croissance du PIB s'est ralentie à cause des difficultés techniques qui ont freiné la production de pétrole, et l'achèvement de l'oléoduc Cameroun-Tchad a fait baisser l'activité du secteur non pétrolier. En Côte d'Ivoire, la croissance a de nouveau stagné. Le Cameroun a été le seul pays producteur de pétrole où la croissance s'est accélérée.

La croissance a été alimentée par l'investissement et la consommation privée. Alors que le premier a légèrement augmenté, la consommation privée s'est essoufflée. De même, la consommation publique, légèrement en expansion en 2005, est devenue neutre. La contribution des exportations nettes à la croissance réelle a de nouveau été négative. La

croissance du secteur non pétrolier des pays producteurs de pétrole s'est sensiblement accrue, passant à 10 %, soit un taux supérieur à leur croissance globale. En Angola, en Guinée équatoriale, au Nigéria, au Tchad et au Gabon, la forte activité du secteur non pétrolier a en partie contrebalancé le ralentissement du secteur pétrolier, ce qui est le signe des progrès de la diversification économique de ces pays. Au Cameroun, en République du Congo et en Côte d'Ivoire, par contre, le rythme de croissance du secteur non pétrolier a été inférieur à celui du secteur pétrolier.

**Graphique 2.11. Pays exportateurs de pétrole — Contribution à la croissance du PIB (en pourcentage)**



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Le taux d'inflation des pays producteurs de pétrole pris en groupe a chuté à 7¼ %, passant sous la barre des 10 % pour la première fois depuis 1990. Cela tient essentiellement au progrès marqué de la stabilisation au Nigéria et en Angola, qui se sont tous deux attachés à stériliser des revenus pétroliers en plein essor. Comme déjà indiqué, le Nigéria a aussi bénéficié de la chute des prix alimentaires à la suite d'une bonne récolte. Dans les autres pays producteurs de pétrole, l'inflation est demeurée au niveau modéré de ces dernières années. Cependant, la forte demande budgétaire et la répercussion à retardement de la hausse des prix du pétrole ainsi que les prix élevés de la viande au Tchad et au Gabon ont fait passer le taux d'inflation dans les

<sup>13</sup>ONUSIDA (2006)

pays producteurs de pétrole de la CEMAC nettement au-dessus de celui des pays de l'UEMOA.

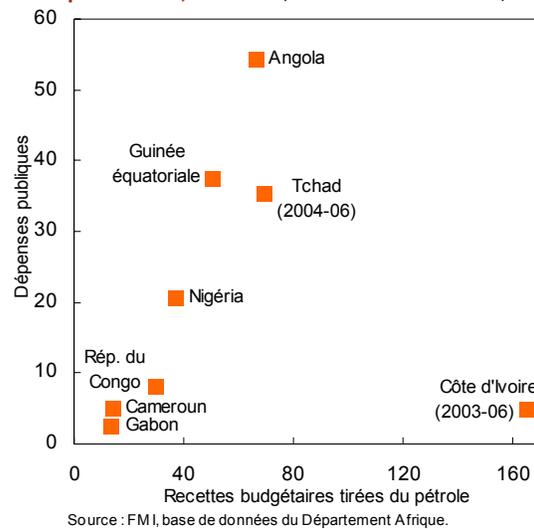
La situation budgétaire des pays producteurs de pétrole s'est à nouveau améliorée. Globalement, ils ont affiché un excédent budgétaire (hors dons) de 8 % du PIB, ceux de la Guinée équatoriale et du Gabon dépassant 10 % et celui de la République du Congo 20 % du PIB. La moyenne a été abaissée par le Tchad, qui a accusé un déficit de 2 % du PIB à cause de dépenses exceptionnelles de sécurité, et par la Côte d'Ivoire, dont le déficit est resté au niveau de 3 % du PIB. L'amélioration du solde global est certes impressionnante, mais ce résultat masque les vulnérabilités des budgets aux fluctuations des cours du pétrole, qui sont mieux mises en évidence par le ratio déficit non pétrolier/PIB non pétrolier. Mis à part la Guinée équatoriale, qui se situe à un point extrême, ce ratio s'est en moyenne légèrement amélioré, passant à 27<sup>3</sup>/<sub>4</sub> %, encore qu'il y ait de grandes variations d'un pays à l'autre (appendice I, tableau A2)<sup>14</sup>. Dans la moitié des pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, le ratio était supérieur à 40 %.

En général, l'amélioration des finances publiques est la conséquence de l'accroissement des recettes pétrolières conjugué à une augmentation de moindre ampleur des dépenses publiques — une convergence qui a prévalu durant les quatre dernières années (graphique 2.12). En moyenne, sur la période 2002–06, une augmentation de 1 % des recettes budgétaires tirées du pétrole a été associée à une augmentation de 0,3 % des dépenses budgétaires. Ce ratio, toutefois, a augmenté en 2006 (voir chapitre III).

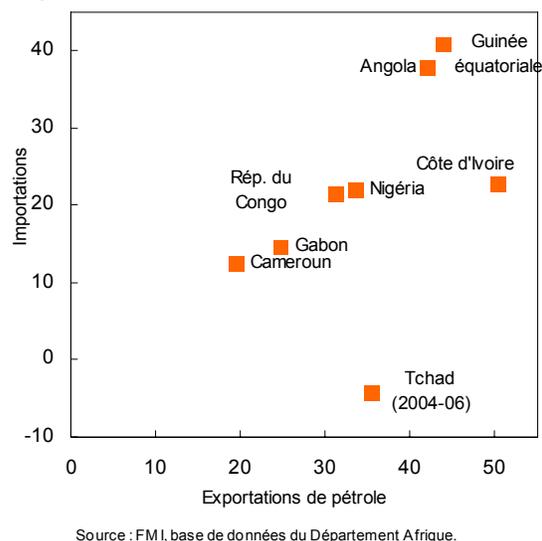
Les recettes pétrolières économisées ont amélioré la position extérieure des pays subsahariens exportateurs de pétrole. L'excédent de leurs comptes courants (hors dons) s'est encore accru pour atteindre 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub> % du PIB. En moyenne, sur la période 2002–06, une augmentation de 1 % des recettes

d'exportation de pétrole a été associée à une hausse de 0,8 % des importations (graphique 2.13), principalement grâce à la poursuite des investissements dans la prospection, la production et l'infrastructure pétrolières. Depuis 2002, les PPP ont accumulé près de 45 milliards de dollars de réserves de change supplémentaires, grâce à un excédent cumulé de leurs comptes courants de 35 milliards de dollars et à de substantiels apports d'IDE (graphique 2.14).

**Graphique 2.12. Pays exportateurs de pétrole d'AfSS — Dépenses budgétaires et recettes pétrolières, 2002–06 (variation annuelle en %)**



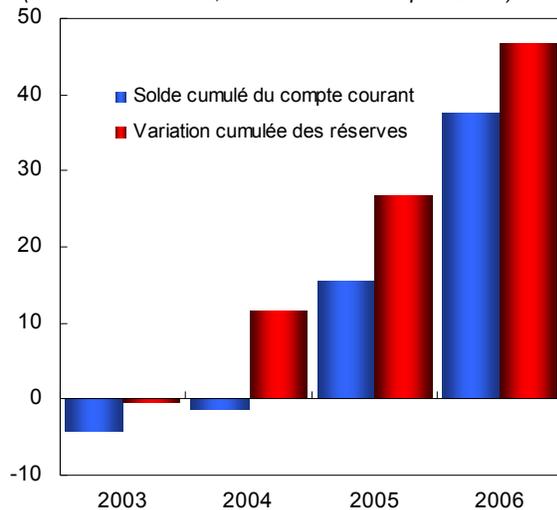
**Graphique 2.13. Pays exportateurs de pétrole d'AfSS — Dépenses extérieures et exportations pétrolières, 2002–06 (variation annuelle en %)**



<sup>14</sup>Dans certains pays, l'amélioration du déficit non pétrolier était en partie attribuable au fait qu'il n'était pas possible d'accroître rapidement les dépenses.

Les politiques macroéconomiques des pays exportateurs de pétrole sont restées globalement saines en 2006. Tout en accroissant leurs dépenses sociales et leurs dépenses d'infrastructure, ces pays ont tenu compte des limites de leur capacité d'absorption et de mise en œuvre et ont économisé une bonne partie des profits exceptionnels engendrés par la hausse des recettes pétrolières. L'amélioration de la position budgétaire et extérieure qui en est résultée les a rendus plus aptes à faire face aux chutes soudaines des cours pétroliers. La politique monétaire a été quelque peu resserrée par le biais d'une restriction du crédit au secteur privé pour permettre la mise en œuvre d'une politique budgétaire expansionniste. Les responsables de la politique économique devront suivre attentivement les répercussions de la hausse des prix pétroliers. Dans le domaine budgétaire, il convient de réduire davantage les subventions aux prix des combustibles et certains pays devront remédier aux lacunes de leur système de contrôle budgétaire — telles que les dépenses hors budget et les emprunts non concessionnels — et redoubler d'efforts pour assurer la qualité de leurs dépenses. Ces pays, où des besoins en développement urgents ont contribué à accroître le rôle de l'État dans l'économie, doivent améliorer le climat des affaires pour faciliter la croissance du secteur privé.

**Graphique 2.14. Pays exportateurs de pétrole d'AfSS — Compte courant et réserves officielles**  
(milliards de dollars, soldes cumulés depuis 2003)



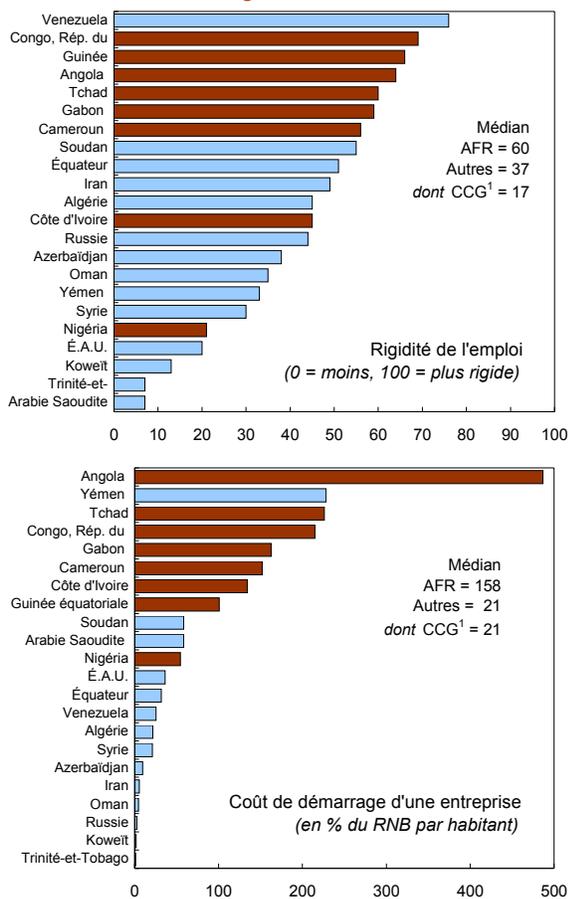
Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Les PPP, par ailleurs, doivent mettre en œuvre des réformes structurelles pour créer des emplois, diversifier leur économie et accroître leur capacité d'absorption. Dans les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, le climat des affaires est relativement médiocre en comparaison de la situation qui prévaut dans les PPP d'autres régions du monde. À l'exception de la Côte d'Ivoire et du Nigéria, leur secteur financier est beaucoup moins développé que celui des autres PPP (voir graphique 3.6 du chapitre III) et même que celui de la plupart des pays subsahariens. En outre, le marché du travail des PPP d'Afrique subsaharienne, hormis le Nigéria, est beaucoup plus rigide que celui des autres PPP (graphique 2.15).

### Évolution économique des pays importateurs de pétrole

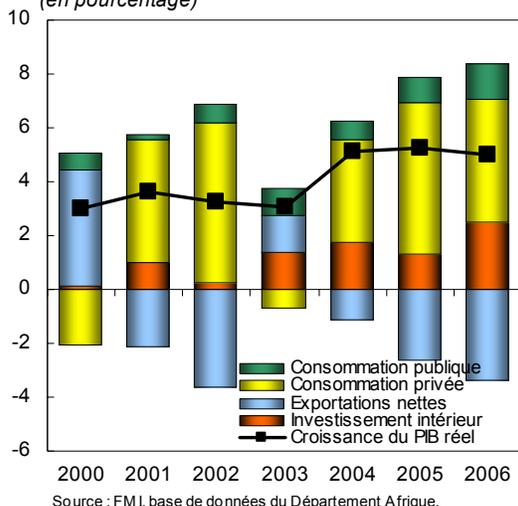
La croissance des pays importateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne a bien résisté en 2006. La croissance globale de ce groupe s'est établie à 5¼ %, presque au même niveau qu'en 2005. Elle a été stimulée par la hausse des cours des produits de base autres que les combustibles, une bonne campagne agricole et la progression des investissements. À nouveau, la consommation a été le principal moteur de la croissance, mais dans une proportion moindre que par le passé (graphique 2.16). Parallèlement, l'investissement s'est accéléré. L'accroissement de la consommation et des investissements des administrations publiques reflète l'intensification des efforts déployés par de nombreux pays de la région pour réaliser les OMD; à ce sujet, la croissance réelle des importations a de nouveau dépassé celle des exportations. La moitié des pays inclus dans le groupe ont enregistré des taux de croissance du PIB d'au moins 5 %, y compris l'Éthiopie, le Libéria, le Malawi, le Mozambique, São Tomé-et-Príncipe et la Sierra Leone, où la croissance s'est révélée très vigoureuse. En Afrique du Sud (de loin la plus grande économie subsaharienne), la croissance est restée inchangée (5 %). Le Zimbabwe est le seul pays d'Afrique subsaharienne dont le PIB réel a diminué.

**Graphique 2.15. Comparaison internationale — Indicateurs Doing Business**



Source : Banque mondiale, *Doing Business*, 2006.  
<sup>1</sup>CCG = pays membres du Conseil de coopération du Golfe

**Graphique 2.16. Pays importateurs de pétrole — Contribution à la croissance du PIB (en pourcentage)**



D'une manière générale, l'inflation a été maîtrisée : en dépit de la hausse des cours pétroliers, elle est restée globalement inchangée à 7 % (en faisant abstraction du Zimbabwe) grâce à l'application de politiques macroéconomiques prudentes et aux bonnes récoltes réalisées en 2005/06 dans de nombreux pays. Toutefois, les pressions se sont accrues sur les prix dans plus du tiers des pays importateurs de pétrole. La vigueur de la demande intérieure et extérieure, la hausse des prix pétroliers et la dépréciation du rand ont provoqué une accélération de l'inflation en Afrique du Sud, qui a vite réagi, par le biais de sa politique monétaire, pour contenir les pressions exercées sur les prix. En Éthiopie, en Guinée et à São Tomé-et-Príncipe, les pressions inflationnistes résultaient du renchérissement des combustibles et de politiques monétaires expansionnistes. Au Zimbabwe, l'inflation s'est à nouveau accélérée, au point de dépasser 1.000 % à la fin de 2006.

Grâce à un ajustement rapide des prix intérieurs des produits pétroliers, la situation des finances publiques des pays importateurs de pétrole a été préservée. Les efforts accrus déployés pour mobiliser les recettes, par ailleurs, ont permis d'accroître les dépenses en faveur de programmes essentiels. La dépréciation du dollar américain et la légère appréciation des monnaies locales en termes réels, notamment dans la zone CFA, ont atténué les effets du renchérissement des produits pétroliers et réduit le coût des importations.

Les dépenses publiques consacrées à la lutte contre la pauvreté ont entraîné une augmentation du déficit budgétaire hors dons. Dons compris, en revanche, le solde budgétaire a enregistré un excédent de 1 % du PIB, essentiellement en raison de l'allègement de la dette au titre de l'IADM. Les dépenses budgétaires des pays importateurs de pétrole se sont accrues de 0,5 % du PIB, un grand nombre de ces pays ayant accru leurs dépenses de lutte contre la pauvreté. Le ratio global des recettes n'a enregistré qu'une légère augmentation (0,5 point de pourcentage). Les pays enclavés et les pays côtiers ont fait de sérieux efforts pour accroître leurs recettes, qui ont progressé de 0,6 % du PIB, alors que le ratio des recettes a baissé

d'un point de pourcentage dans les pays non pétroliers ayant un PIB à forte composante de ressources naturelles.

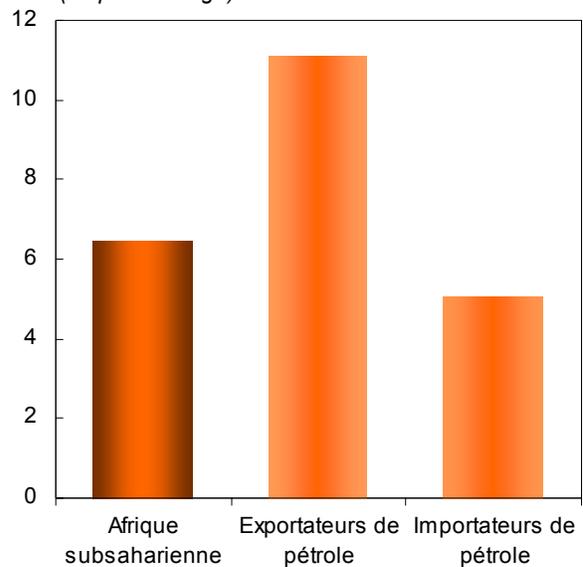
La position extérieure s'est légèrement améliorée malgré le renchérissement des combustibles. Dans les pays subsahariens importateurs de pétrole (exception faite de l'Afrique du Sud), les importations ont stagné, tandis que les exportations ont progressé de trois quarts de point de pourcentage (à 31 % du PIB), ce qui a facilité le règlement d'une facture pétrolière en hausse. Le déficit du compte des transactions courantes (Afrique du Sud exclue) a légèrement diminué et les réserves de change ont un peu augmenté pour atteindre 4,5 mois d'importations, contre 4,3 mois en 2005 et 5,6 mois en 2003. En Afrique du Sud, du fait de la vigueur de la demande intérieure, la croissance des importations a dépassé le rythme, pourtant élevé, de la croissance des exportations : d'où un accroissement du déficit du compte des transactions courantes, passé de 4 % du PIB en 2005 à 6½ % en 2006. Les réserves ont néanmoins quelque peu augmenté.

### Les perspectives pour 2007

En 2007, selon les prévisions, la croissance économique s'accélénera en Afrique subsaharienne pour atteindre 6¾ % (graphique 2.17). Une nouvelle hausse de la production pétrolière devrait stimuler la croissance des PPP et la porter au-delà de 10 %; en Angola, la croissance devrait dépasser 30 %. En raison de la baisse des prix pétroliers, toutefois, les soldes budgétaires et extérieurs de ces pays devraient être de moindre ampleur. S'agissant des pays importateurs de pétrole, la vigueur de la demande de produits de base autres que les combustibles et une campagne agricole que l'on prévoit fructueuse devraient maintenir le taux de croissance à un niveau stable, situé aux environs de 5 %. Dans ce groupe, la croissance s'élargira sans doute : on s'attend que le PIB réel progresse d'au moins 5 % dans presque les deux tiers des pays qui en font partie.

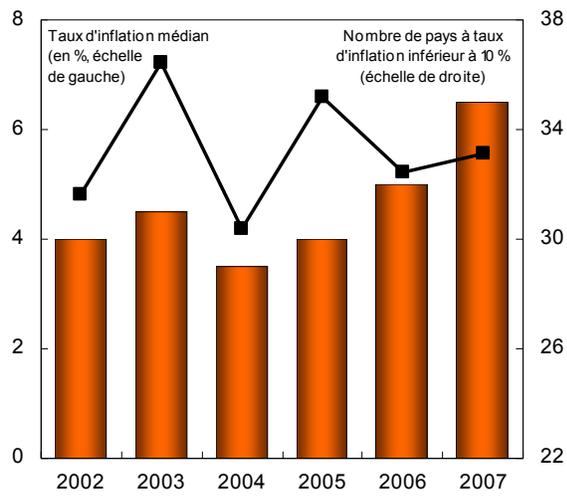
Dans l'ensemble de la région, à l'exclusion du Zimbabwe, l'inflation devrait rester stable, à 7 %. S'agissant des PPP, on estime que la stabilisation des prix devrait se poursuivre en Angola, au Cameroun et au Tchad; pour la plupart des autres pays exportateurs de pétrole, l'inflation devrait s'établir au niveau rassurant qui prévaut au sein des unions monétaires dont ces pays sont membres. En ce qui concerne les pays importateurs de pétrole (hormis le Zimbabwe), la baisse des prix des combustibles, l'amélioration de la situation alimentaire et l'application de prudentes politiques macroéconomiques devraient permettre de maîtriser l'inflation aux environs de 7 %. D'une manière

**Graphique 2.17. Afrique subsaharienne**  
— Croissance du PIB réel, 2007  
(en pourcentage)



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

générale, les pays d'Afrique subsaharienne ont accompli de remarquables progrès ces dernières années pour ramener leur taux d'inflation aux alentours de 7 % et la grande majorité d'entre eux (35 pays sur 44) devraient afficher une inflation à un chiffre en 2007 (graphique 2.18). Au Zimbabwe, malheureusement, l'inflation devrait s'accélérer pour atteindre 3.000 %.

**Graphique 2.18. AfSS — Inflation médiane et pays à taux d'inflation inférieur à 10 %**

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Les soldes budgétaires et extérieurs (hors dons) subiront probablement des pressions du fait de la baisse des prix du pétrole et d'autres produits de base. Le solde budgétaire global de l'Afrique subsaharienne (hors dons) devrait devenir à nouveau négatif et afficher un modeste déficit d'environ 1/4 % du PIB en raison de la diminution des soldes des pays exportateurs de pétrole et des efforts consentis pour atteindre les OMD. Les termes de l'échange de l'Afrique subsaharienne prise dans son ensemble devraient se détériorer de 5 %, les PPP risquant d'enregistrer une baisse de 10 % et de voir l'excédent du compte de leurs transactions courantes diminuer. En revanche, les déficits courants des pays importateurs de pétrole devraient rester stable et les termes de l'échange ne devraient pas se détériorer de plus de 1 1/2 %. La situation des réserves de l'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud non comprise) devrait continuer de s'améliorer pour dépasser l'équivalent d'environ 7 mois d'importations, grâce au gonflement des réserves des pays exportateurs de pétrole et à la stabilisation de réserves des pays importateurs de pétrole.

Pour préserver les acquis récents de la stabilisation et généraliser la croissance, il faudra faire preuve de vigilance et poursuivre les réformes. La baisse des

prix des combustibles allège les pressions et devrait contribuer à consolider les gains de stabilisation macroéconomique. D'un autre côté, les attentes de la population sont très élevées dans de nombreux pays africains en raison de l'allègement de la dette et des promesses d'accroissement de l'aide. De nombreux gouvernements de la région sont poussés à accroître leurs dépenses dans les domaines des infrastructures, des programmes sociaux et du développement rural. Les besoins de développement sont réels, mais les autorités devront gérer correctement les attentes de la population afin de préserver la stabilité macroéconomique. Les autorités devront bien coordonner leurs politiques budgétaires et monétaires pour absorber efficacement le surcroît d'aide. La libéralisation des échanges commerciaux peut contribuer à améliorer la capacité d'absorption des pays.

Il convient de poursuivre les réformes visant à permettre à l'offre intérieure de mieux répondre à la hausse des flux d'aide et à renforcer la productivité. Le secteur privé joue un rôle primordial dans ce domaine, mais il apparaît, au vu de la stagnation du crédit aux entreprises privées non bancaires, qu'il faut faire davantage pour lui permettre de tirer la croissance (encadré 2.5). Il est possible d'accroître le potentiel de croissance de la région en adoptant des réformes structurelles propres à améliorer le climat des affaires et en investissant dans les infrastructures essentielles. Bien qu'elle se trouve encore au bas du classement de l'enquête *Doing Business* (facilité de la pratique des affaires) de la Banque mondiale pour 2007, l'Afrique subsaharienne se classe pour la première fois parmi les trois premières régions du monde en ce qui concerne la mise en œuvre de réformes. Le Ghana et la Tanzanie se rangent parmi les dix premiers pays du monde en la matière, tandis que le Nigéria et le Rwanda font partie d'un petit groupe de pays ayant engagé au moins trois réformes. Il faudrait maintenant que davantage de pays aient recours aux réformes pour réduire le coût des activités économiques.

### **Encadré 2.5. Politiques visant à promouvoir le développement du secteur privé en Afrique subsaharienne**

Le dynamisme du secteur privé est essentiel au relèvement des taux de croissance en Afrique subsaharienne, à la réduction de la pauvreté et à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. À l'heure actuelle, les entrepreneurs subsahariens se heurtent à davantage d'obstacles réglementaires que leurs homologues de toute autre région du monde. Sur la base de l'indicateur du degré de facilité de la pratique des affaires (*Doing Business*) établi par la Banque mondiale pour 2007, le pays subsaharien moyen se classe au 131<sup>e</sup> rang sur 175 pays. Les obstacles couvrent l'ensemble de l'éventail d'activités du secteur privé et vont des systèmes de brevets à l'emploi en passant par les procédures administratives. Ainsi, le lancement d'une entreprise en Afrique subsaharienne nécessite-t-il environ 11 procédures et 2 mois, contre 8 procédures et 1 mois en Asie du Sud, et coûte trois fois plus cher en termes de revenu par habitant. La réglementation du marché du travail subsaharien compte parmi les plus rigides du monde et entrave le développement du secteur privé, affaiblit la compétitivité extérieure et décourage les investisseurs étrangers.

Récemment, la réforme du cadre des affaires s'est accélérée. Après avoir accusé du retard pendant des années, les deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne ont mis en œuvre au moins une réforme positive en 2005/06. Seuls l'Europe de l'Est, l'Asie centrale et les pays à revenu élevé de l'OCDE ont fait mieux. Ces réformes toutefois étaient relativement faciles à réaliser («en un trait de plume») et il est urgent de mettre en œuvre un programme plus ambitieux portant notamment sur la réforme du secteur financier, ainsi que sur la rationalisation et l'amélioration de la transparence des systèmes juridiques et administratifs.

Dans son domaine de compétences fondamental, le FMI aide les pays membres à atteindre et préserver la stabilité macroéconomique, condition préalable au développement du secteur privé. Pour ce faire, il convient de cibler les politiques de manière à consacrer suffisamment de dépenses publiques aux infrastructures humaines et physiques, à accroître le crédit au secteur privé à un niveau adéquat et à supprimer les distorsions du système fiscal. Le FMI continue d'insister sur l'importance de la qualité de la gestion des affaires publiques.

Il est important de développer et renforcer les systèmes financiers des pays subsahariens pour accroître l'épargne et l'investissement. Pour améliorer l'efficacité et la compétitivité du secteur bancaire, la réforme du secteur financier doit viser avant tout à :

- restructurer les principales banques et institutions financières non bancaires;
- réduire la participation de l'État dans le système bancaire;
- encourager l'entrée de nouvelles institutions sur le marché, y compris les banques étrangères;
- libéraliser les taux d'intérêt et éliminer les programmes d'orientation du crédit;
- renforcer la surveillance prudentielle et moderniser les lois bancaires;
- améliorer les systèmes de paiement;
- accroître l'autonomie des banques centrales, ainsi que leur recours aux instruments de politique monétaire indirects plutôt que directs.

Il conviendrait ensuite de développer des marchés financiers véritablement opérationnels, susceptibles de freiner les sorties de capitaux de portefeuille d'Afrique subsaharienne et d'attirer des capitaux de ce type dans la région. D'autres mesures visant à accroître l'accès au crédit consisteraient à faciliter le recouvrement des garanties, développer le microcrédit ainsi que le crédit rural et fournir des fonds de roulement et un financement à long terme aux petites entreprises.

L'abaissement des barrières internes stimulerait le commerce régional et accroîtrait l'attrait de l'Afrique subsaharienne aux yeux des investisseurs étrangers et nationaux. Le développement et l'amélioration des infrastructures contribueraient à réduire les coûts d'expédition élevés qui entravent les échanges commerciaux en Afrique et réduisent les possibilités d'économies d'échelle. L'abaissement des barrières non tarifaires (telles que les restrictions quantitatives, les interdictions d'importation, les barrages routiers et les frais administratifs élevés) aiderait à stimuler les échanges commerciaux. Il conviendrait de simplifier les règles d'origine compliquées et restrictives adoptées dans le cadre de divers accords commerciaux régionaux. Il faudrait aussi renforcer l'efficacité et la gestion des administrations des douanes pour promouvoir le commerce régional et extrarégional.

Enfin, les pays devraient s'efforcer de collaborer avec les investisseurs privés. Le FMI soutient les organisations d'investisseurs nationaux visant à mettre en contact les dirigeants africains et les hommes d'affaires locaux et étrangers pour leur permettre d'identifier ensemble les possibilités d'investissement, les obstacles à l'investissement privé et les façons d'éliminer ceux-ci.

Note : Cet encadré a été préparé par Ulrich Jacoby.

### Risques pour l'avenir

Les perspectives de l'Afrique subsaharienne pour 2007 sont positives, les risques semblant à la fois modérés et gérables. En outre, les politiques mises en œuvre par la plupart des pays confortent les progrès récemment accomplis en matière de stabilisation. Le principal risque de dégradation tient au ralentissement de l'économie mondiale et à ses répercussions sur les prix du pétrole et d'autres produits de base, les taux d'intérêt et le sentiment des investisseurs privés.

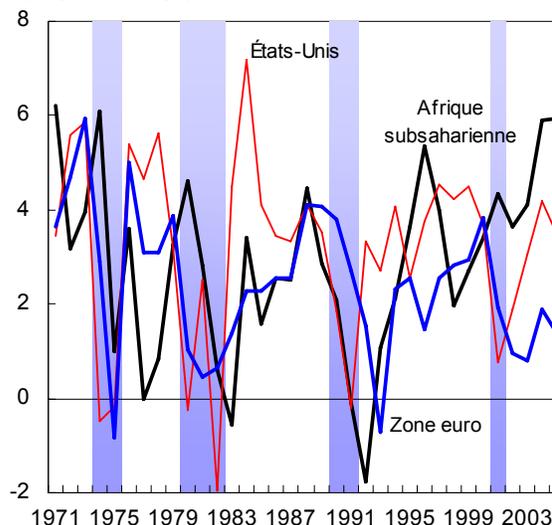
En 2007, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne pourrait être affectée si un ralentissement brutal et inattendu de la croissance américaine venait à se propager à l'ensemble de l'économie mondiale. En dehors de ce cas de figure, la corrélation entre les économies des États-Unis et d'Afrique subsaharienne est traditionnellement faible, même si les relations commerciales se sont accrues entre les deux régions ces dernières années<sup>15</sup>. Une corrélation forte semble exister entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe (graphiques 2.19 et 2.20)<sup>16</sup>. En conséquence, un éventuel ralentissement économique dans la zone euro pourrait avoir une incidence plus marquée sur la croissance en Afrique subsaharienne.

S'il est vrai que la corrélation entre les économies asiatiques et subsahariennes est traditionnellement faible, la situation est en train de changer du fait de l'intégration croissante des deux régions. L'Asie, par exemple, reçoit environ 25 % des exportations de l'Afrique subsaharienne, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Ensemble, la Chine et l'Inde représentent environ 10 % des exportations et des importations subsahariennes. Ces deux pays, en outre, réalisent des investissements substantiels dans la région.

<sup>15</sup>Les corrélations sont déterminées par des facteurs tels que les relations commerciales, les liens sectoriels et l'intégration financière.

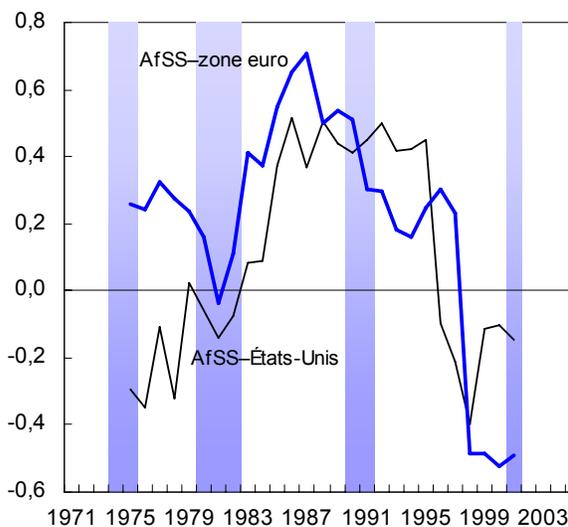
<sup>16</sup>La corrélation en matière de croissance réelle et médiane entre l'Afrique subsaharienne et les États-Unis n'était pas significative entre 1971 et 2005 (elle était estimée à 0,08), mais elle était plus marquée pour certains pays durant la période 1991–2005.

**Graphique 2.19. AfSS, zone euro et États-Unis — Croissance du PIB réel<sup>1</sup>**  
(en pourcentage)



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.  
<sup>1</sup>Zones grisées : périodes de récession aux États-Unis (National Bureau of Economic Research).

**Graphique 2.20. AfSS, zone euro et États-Unis — Corrélation en ce qui concerne la croissance du PIB<sup>1</sup>** (coefficient de corrélation centré, 9 ans)



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.  
<sup>1</sup>Zones grisées : périodes de récession aux États-Unis (National Bureau of Economic Research).

Si le ralentissement de l'économie mondiale se révèle plus prononcé que prévu, il pourrait affecter les cours des produits de base. Les prix réels de ces produits (pétroliers et non pétroliers) ont augmenté régulièrement depuis le début des années 2000 — à

l'avantage de l'Afrique subsaharienne. En 2006, les termes de l'échange des pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne se sont fortement améliorés, tandis que ceux des pays importateurs de pétrole augmentaient (de 6 %) grâce au net renchérissement des exportations de produits de base non pétroliers. Une chute brutale des prix des produits de base, sous le coup d'un ralentissement brutal de l'économie mondiale, ferait courir un risque aux exportateurs de produits de base de la région.

Une hausse plus forte que prévu des prix du pétrole et des produits de base pénaliserait des importateurs nets de produits de base tels que le Malawi, Madagascar, l'Ouganda et le Sénégal dont le PIB serait fortement affecté<sup>17</sup>. Il est possible de protéger ces économies contre les augmentations de prix inattendues en appliquant des mesures comme l'accumulation de réserves, la mise en œuvre de politiques de taux change flexible et la répercussion intégrale des hausses de prix pétroliers.

Une inversion des flux d'investissements de portefeuille poserait de gros problèmes macroéconomiques à plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Certains pays de la région attirent un surcroît de capitaux de portefeuille à la recherche de

rendements élevés. Un changement brutal de sentiment parmi les investisseurs entraînerait un renversement de ces flux. Les pays subsahariens doivent continuer à renforcer la gestion de la dette publique et améliorer la surveillance du système bancaire afin d'assurer le suivi des flux de capitaux et des calendriers d'échéances des titres publics détenus par de non-résidents. Les politiques monétaires et les politiques de change doivent avoir la souplesse nécessaire pour répondre à la volatilité des mouvements de capitaux.

À l'heure actuelle, la région court plusieurs risques en matière de sécurité et d'un point de vue politique : la poursuite de la crise de la région du Darfour, au Soudan; le conflit touchant l'Éthiopie et la Somalie; les problèmes politiques de la Côte d'Ivoire et de la Guinée; la fragilité de la situation en République démocratique du Congo après les récentes élections. La perturbation de la production pétrolière dans le delta du Niger fait courir un risque économique au Nigéria, confronté, en outre, au risque d'un relâchement de la politique économique en période électorale. Dans la plupart des cas, la gestion des risques de sécurité nécessitera des mesures de la part de l'Union africaine et de la communauté internationale.

---

<sup>17</sup>Voir FMI (2006), chapitre IV.



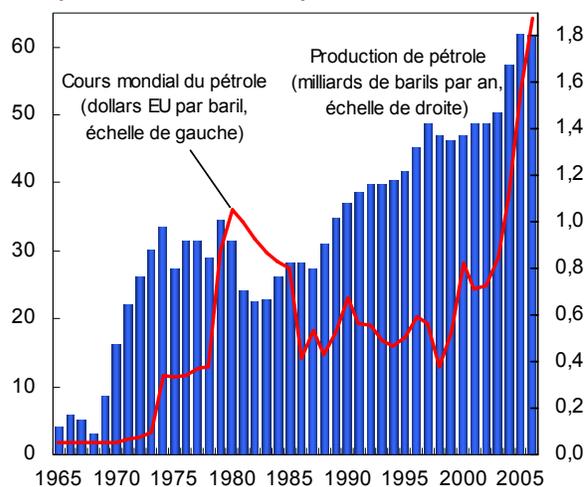
### III. Défis macroéconomiques pour les pays producteurs de pétrole : comment saisir les opportunités et éviter les pièges

#### Introduction

Au cours des trois dernières années, la bonne tenue des cours du pétrole et, dans certains pays, une augmentation de la production pétrolière ont permis aux pays producteurs d'Afrique subsaharienne d'augmenter de façon significative leurs exportations de pétrole et par là même leurs recettes (graphique 3.1)<sup>18</sup>. Associées au récent allègement de la dette, ces ressources, employées judicieusement, offrent une opportunité unique d'améliorer le niveau de vie et de faire un grand pas vers les objectifs du Millénaire pour le développement. Les besoins des pays producteurs de pétrole tant en infrastructures matérielles qu'en développement social sont immenses et les électeurs font pression sur les décideurs politiques pour qu'ils ajustent les dépenses publiques à hauteur des ressources soudainement abondantes.

Dans le passé, les pays producteurs de pétrole ont été mis au défi de tirer pleinement profit de leurs ressources naturelles. Les cycles d'expansion-récession, une mauvaise gestion des finances publiques, la fragilité des institutions, la faiblesse des contrôles en ont laissé plus d'un avec le poids d'un endettement insoutenable alors même que les revenus se détérioraient et que les conditions sociales empiraient<sup>19</sup>. Les risques de conflits violents

Graphique 3.1. AfSS — Production pétrolière et cours du pétrole, 1965–2006



Sources : BP, *Statistical Review of World Energy*, juin 2006; FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, 2006.

ont également été grands<sup>20</sup>. Même si dans la période d'expansion actuelle, la plupart des pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne se sont montrés plus prudents dans l'emploi des ressources pétrolières que par le passé, les dépenses publiques ont néanmoins augmenté — et pourraient encore s'accroître si les cours du pétrole restaient soutenus.

C'est pourquoi les décideurs politiques se heurtent à trois contraintes qui pèsent à des degrés différents selon les pays :

- L'espace budgétaire dépend des recettes pétrolières à long terme.
- La capacité d'absorption est limitée à court terme.
- La capacité de mise en œuvre est souvent inappropriée, variant selon la qualité

Note : Ce chapitre a été préparé sous la direction de Roger Nord et Dan Ghura. Les principaux auteurs sont Zuzana Murgasova, Jan-Peter Olters, Valeria Fichera, Arto Kovanen, Volker Treichel, Michael Gorbanyov, Chad Steinberg, Jiro Honda, Christiane Roehler et Naly Carvalho.

<sup>18</sup>Cette analyse concerne l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, La Guinée équatoriale, le Nigéria, la République du Congo et le Tchad qui tous, sur la période considérée, exportent du pétrole depuis 5 ans au moins.

<sup>19</sup>Voir Sachs and Warner (1995); Leite and Weidmann (2002); Sala-i-Martin and Subramanian (2003); Collier and Hoeffler (2005).

<sup>20</sup>Voir Bannon and Collier (2003).

des institutions et de la gestion des finances publiques.

Ces contraintes ne sont pas immuables. Les politiques publiques doivent les surmonter et créer l'espace nécessaire pour absorber plus de dépenses publiques de façon plus efficace.

L'urgence des besoins, notamment en matière d'infrastructures et de services sociaux, justifie une augmentation des dépenses publiques, même si elle entraîne temporairement le déficit budgétaire au-dessus des niveaux supportables à long terme. Toutefois, pour en tirer pleinement le bénéfice en termes d'amélioration durable de la croissance économique et de réduction de la pauvreté, il est nécessaire de gérer prudemment les conséquences macroéconomiques de l'augmentation des dépenses et de veiller à ce que ces dépenses soient de qualité.

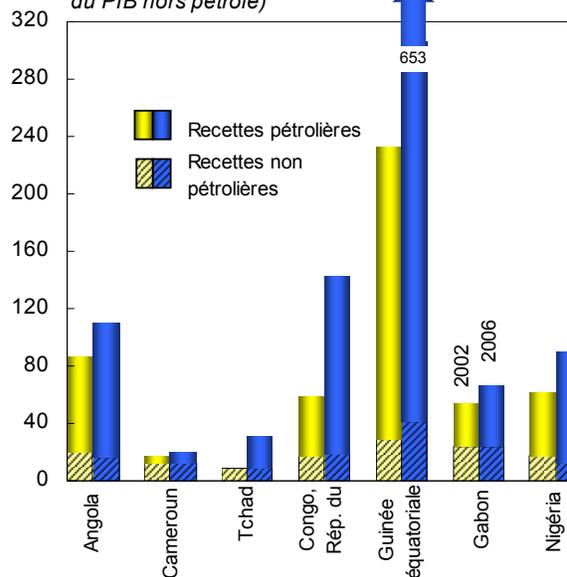
Or, les institutions actuelles ne sont pas suffisamment développées pour remplir ces fonctions de façon tout à fait satisfaisante et, par ailleurs, les pays producteurs de pétrole ont une capacité limitée d'engager des dépenses efficaces. En outre, une réforme structurelle adéquate sera nécessaire pour augmenter la production potentielle. Il est essentiel de résoudre ces problèmes si l'on aspire à utiliser les ressources de façon productive<sup>21</sup>.

### L'expérience du passé et du présent

Les revenus pétroliers sont une source importante de recettes budgétaires pour les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, ce qui démontre l'importance du secteur des hydrocarbures dans la croissance de la production et la capacité des pays à engendrer des recettes d'exportation. Les recettes pétrolières représentent plus de la moitié des recettes totales de l'Angola, du Gabon, de la Guinée équatoriale, du Nigéria et de la République du

Congo (graphique 3.2). Elles représentent une part bien moindre des recettes budgétaires totales des pays producteurs arrivés à maturité, comme le Cameroun, et émergents, comme la Côte d'Ivoire et le Tchad. Dans l'ensemble des pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, les recettes pétrolières nationales exprimées en dollars ont été multipliées par environ 3½ entre 2002 et 2006. Si l'envolée fulgurante des cours du pétrole depuis 2002 compte pour une part substantielle de l'accroissement des recettes, la production s'est aussi développée de façon importante, en moyenne de 45 %, particulièrement en Angola, en Guinée équatoriale et au Tchad. Dans les années à venir, la production de pétrole devrait encore augmenter en Angola et au Nigéria, entre autres pays producteurs d'Afrique subsaharienne.

**Graphique 3.2. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Recettes pétrolières et non pétrolières, 2002 et 2006 (en pourcentage du PIB hors pétrole)**



Sources : données fournies par les autorités et estimations des services du FMI.

Récemment, les dépenses publiques n'ont pas progressé au même rythme que les recettes pétrolières. En 2002, avant le boom pétrolier, dans de nombreux pays producteurs de pétrole (comme l'Angola, le Nigéria et la République du Congo), les déficits hors pétrole excédaient les recettes pétrolières. Depuis, dans tous les pays producteurs de pétrole d'Afrique

<sup>21</sup>Il existe, naturellement, des alternatives à l'augmentation des dépenses publiques qui constitue le thème de ce chapitre. Dans certaines économies avancées (comme l'Alaska et l'Alberta), une part des recettes pétrolières exceptionnelles est distribuée directement à la population. Sala-i-Martin et Subramanian (2003) envisagent cette possibilité pour le Nigéria. Pour la Namibie, Strauss (2006) préconise des dons en espèces conditionnels.

subsaharienne, le ratio déficit budgétaire hors pétrole/recettes pétrolières s'est amélioré de façon notable et 2006 (graphique 3.3), ce qui reflète principalement l'augmentation rapide des recettes pétrolières, mais aussi, dans certains cas, la diminution du déficit budgétaire hors pétrole. Ainsi en 2006, les PPP d'Afrique subsaharienne n'ont, en moyenne, dépensé que la moitié de leurs revenus pétroliers pour financer leurs déficits budgétaires non pétroliers.

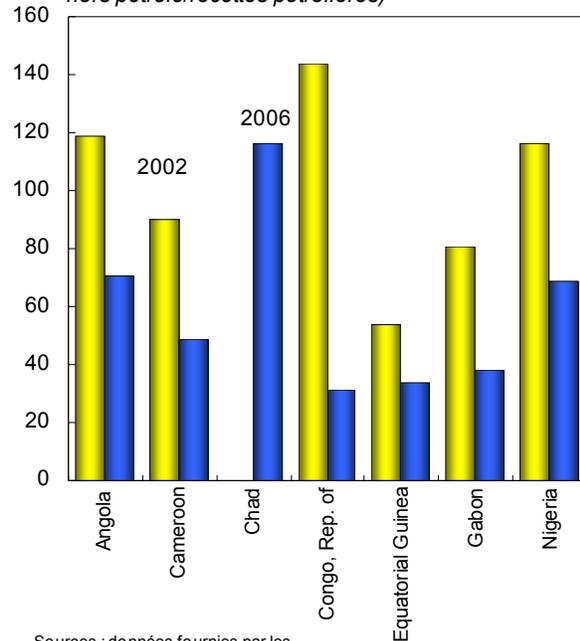
La relative prudence des politiques budgétaires de nombreux pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne contribue à réduire leurs vulnérabilités macroéconomiques (graphique 3.4). Ces pays ont utilisé les recettes pétrolières pour renforcer leur position extérieure en réduisant leur dette extérieure (Gabon, Nigéria); en accumulant des réserves internationales (Angola, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria et République du Congo); et en réduisant les arriérés intérieurs et extérieurs (Angola, Gabon, Guinée équatoriale et Nigéria). L'Angola, le Cameroun et la République du Congo ont également amélioré leur solde budgétaire primaire hors pétrole.

Les pays producteurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne ont connu des cycles d'expansion-récession au cours des trente dernières années (graphique 3.5). Avant le premier choc pétrolier des années 70, ces pays ont joui, en moyenne, d'un environnement macroéconomique favorable : croissance économique robuste, inflation modérée, déficits budgétaires et dettes extérieures gérables et comptes courants extérieurs excédentaires. Les politiques procycliques qu'ils ont suivies pendant les booms pétroliers des années 70 et 80 avaient pour objectif d'utiliser la manne pétrolière pour le développement économique et social, et encourager la diversification économique. Ces objectifs n'ont pas été atteints. Au lieu de cela, les politiques ont entraîné des déséquilibres économiques qui ont causé des difficultés majeures lorsque le cours du pétrole a plongé dans les années 80 et a stagné pendant plus d'une décennie.

Les résultats décevants enregistrés au cours des phases précédentes de boom pétrolier soulignent l'importance de pratiquer des politiques

**Graphique 3.3. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Part des recettes pétrolières dépensées, 2002 et 2006**

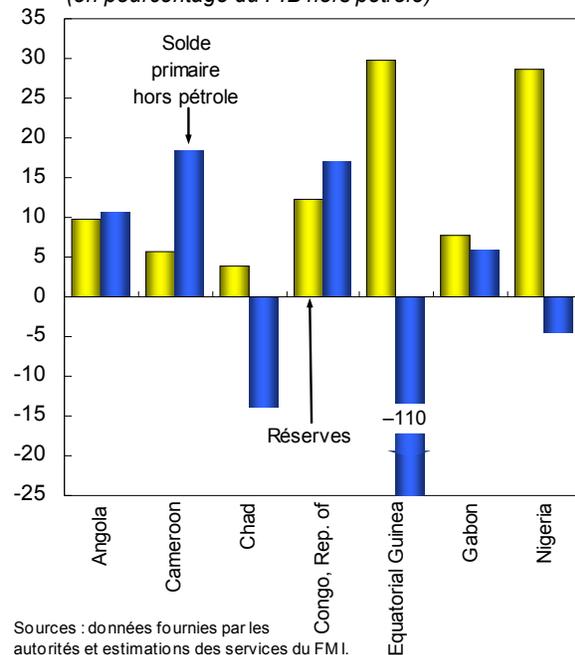
(pourcentage, ratio déficit budgétaire hors pétrole/recettes pétrolières)



Sources : données fournies par les autorités et estimations des services du FMI.

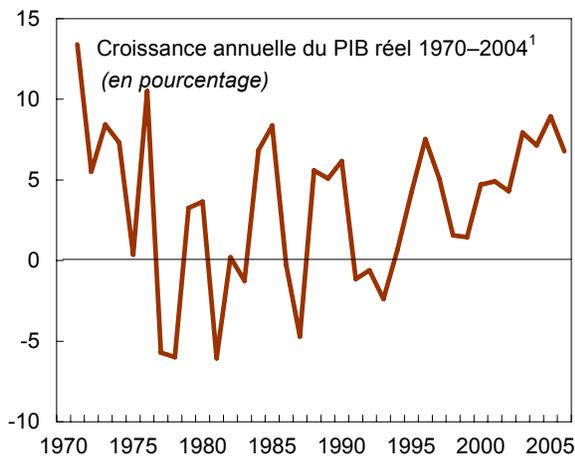
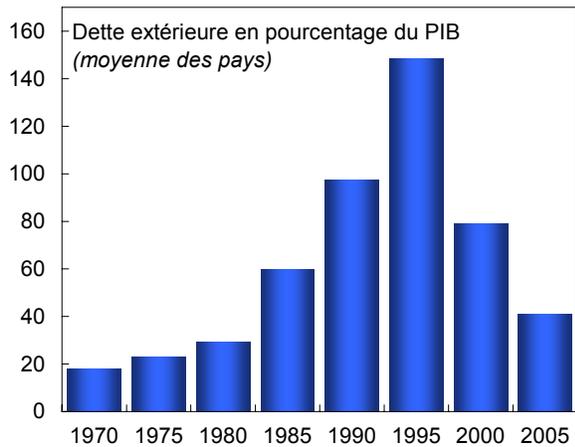
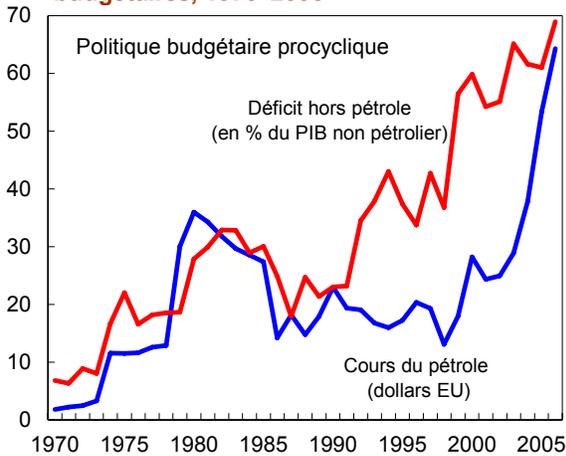
**Graphique 3.4. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Évolution des réserves internationales et soldes budgétaires primaires hors pétrole, 2002 et 2006**

(en pourcentage du PIB hors pétrole)



Sources : données fournies par les autorités et estimations des services du FMI.

**Graphique 3.5. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Impact des politiques budgétaires, 1970–2006**

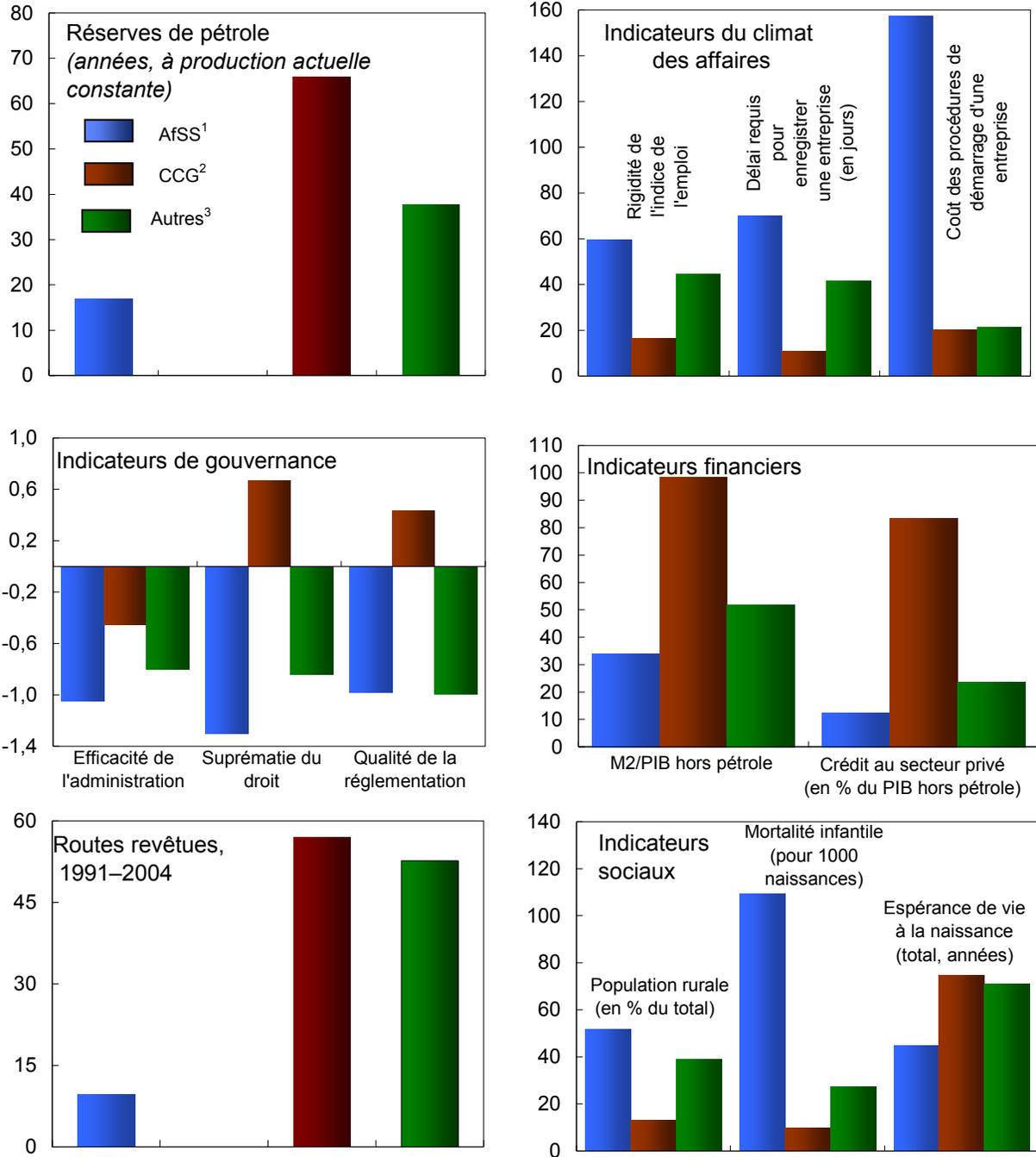


Sources : données fournies par les autorités et estimations des services du FMI.  
<sup>1</sup>Moyenne arithmétique pour chaque pays, pondérée par le PIB en dollars EU.

macroéconomiques rationnelles et de disposer d'institutions solides. Les grands projets d'investissements publics des années 70 et 80, alors que les méthodes de gouvernement et les institutions étaient extrêmement faibles, ont été souvent entrepris sans grand contrôle ni obligation de rendre compte et étaient comptabilisés dans des budgets spéciaux, ce qui s'est traduit par une rentabilité médiocre de l'investissement public. Dans le même temps, la mauvaise gestion macroéconomique des cycles pétroliers dans certains pays producteurs de l'Afrique subsaharienne a abouti à une inflation élevée, une forte appréciation du taux de change et l'érosion de la compétitivité des secteurs non pétroliers. Comme beaucoup jouaient de leur richesse pétrolière pour avoir accès aux crédits des bailleurs et gouvernements étrangers, au début des années 90, plusieurs pays se trouvaient avec une dette extérieure bien supérieure aux 100 % du PIB. Ces déséquilibres macroéconomiques ont finalement nécessité des politiques d'ajustements difficiles, telles que de brutales mesures d'austérité budgétaire, des ajustements de taux de change et des rééchelonnements de dette.

Comparés aux producteurs de pétrole d'autres régions, ceux d'Afrique subsaharienne doivent faire face à des besoins de développement et des difficultés institutionnelles de plus grande envergure. Les différences sont particulièrement marquées avec les pays producteurs du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (graphique 3.6). Les producteurs africains ayant un horizon de ressources pétrolières bien plus court et des réserves par habitant moins importantes, ils se doivent de faire preuve de plus de prudence dans la gestion de leur richesse pétrolière. En même temps, ils dépendent fortement de leurs recettes pétrolières tout en devant faire face à une insuffisance d'infrastructures et des enjeux de développement social bien plus importants. C'est pourquoi leurs besoins de financement public ont tendance à être supérieurs à ceux des autres pays producteurs de pétrole.

**Graphique 3.6. Principaux indicateurs des pays producteurs de pétrole, 2005**



Sources : Banque mondiale, *Les indicateurs du développement dans le monde*, 2006 ; Banque mondiale, *Les indicateurs de gouvernance*, 2006.

<sup>1</sup>Les pays producteurs de pétrole de l'AfSS sont l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria, la République du Congo et le Tchad.

<sup>2</sup>Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) se compose des pays suivants : Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

<sup>3</sup>Les autres sont l'Algérie, l'Azerbaïdjan, l'Équateur, la République islamique d'Iran, la Libye, la Fédération de Russie, le Soudan, la Syrie, Trinité-et-Tobago, le Turkménistan, le Venezuela et le Yémen.

Pour pouvoir augmenter les dépenses publiques des pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne, il faut que soient surmontés les obstacles rencontrés par le secteur privé. Dans une série de classements internationaux, il apparaît que les investisseurs privés rencontrent plus de difficultés dans les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne que dans les autres pays producteurs. Un climat défavorable aux affaires peut imposer des coûts importants au secteur privé en termes de démarrage d'une entreprise, de temps nécessaire pour enregistrer le bien, de rigidité du marché du travail. Les indicateurs de gouvernance comme l'efficacité de l'administration publique, la suprématie du droit et la qualité de la réglementation, sont bien plus faibles dans les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne. Le secteur financier également manque de maturité — un secteur financier fort est généralement un indicateur précurseur d'une croissance économique à long terme<sup>22</sup> — et beaucoup d'entreprises privées doivent recourir avant tout à l'autofinancement.

### Les enjeux politiques à venir

Si les cours du pétrole se maintiennent aux niveaux actuels, les pays producteurs d'Afrique subsaharienne auront les ressources nécessaires pour satisfaire leurs besoins sociaux les plus urgents et accélérer leur développement socioéconomique. L'accroissement des dépenses publiques, toutefois, ne conduit pas en soi à une augmentation de la croissance ou à une amélioration des indicateurs sociaux. L'histoire, les comparaisons internationales et la fragilité institutionnelle montrent que, si la hausse des dépenses publiques n'est pas accompagnée d'un renforcement substantiel des institutions publiques et des procédures budgétaires, elle pourrait donner lieu à une répétition des cycles d'expansion-récession qui ne sont pas arrivés, dans le passé, à réduire la pauvreté.

Les politiques économiques ont besoin de stabilité macroéconomique à court terme et d'une viabilité budgétaire à long terme. À court terme, les décideurs politiques doivent veiller à ce que l'augmentation des dépenses publiques ne fasse pas courir de risques macroéconomiques indus, en matière d'inflation notamment. En même temps, la volatilité historique des cours et le caractère limité des ressources pétrolières soulignent l'importance de la viabilité budgétaire à long terme. En déterminant le rythme et l'ampleur des dépenses publiques supplémentaires, les décideurs politiques se heurtent, à différents degrés, à trois contraintes principales : l'espace budgétaire, la capacité d'absorption macroéconomique et la capacité d'absorption administrative.

### Définition de l'espace budgétaire

Parce que les recettes pétrolières sont temporaires et volatiles, il faut concevoir une stratégie budgétaire qui transformera la richesse pétrolière actuelle en actifs financiers ou en investissements publics à forte rentabilité. Si les réserves de pétrole étaient illimitées, les pays pourraient consommer directement leurs recettes pétrolières, mais, parce que ces richesses s'épuisent<sup>23</sup>, la consommation publique doit être financée par d'autres sources de revenus afin qu'elle perdure après épuisement des réserves.

Les précédents cycles d'expansion-récession ont enseigné aux gouvernements qu'ils devaient éviter d'indexer la consommation publique sur les cours internationaux du pétrole. Une approche possible qui s'appuie sur l'hypothèse du revenu permanent consisterait à définir, en partant des réserves disponibles d'hydrocarbures, une politique budgétaire à long terme qui ferait que les gouvernements accumuleraient les actifs financiers pendant les années de production pétrolière et se serviraient de leurs rendements pour financer les

---

<sup>22</sup>Voir, par exemple, King and Levine (1993).

---

<sup>23</sup>À production actuelle constante, les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne auront épuisé leurs réserves prouvées en moins de vingt ans.

déficits primaires des années de l'après-pétrole. (encadré 3.1.)<sup>24</sup>. Cette méthode a pour conséquence naturelle la nécessité d'ajuster l'orientation de la politique budgétaire chaque fois que ses effets expansionnistes seront jugés insoutenables. Ainsi, les gouvernements doivent choisir entre concevoir un

ajustement budgétaire progressif pendant les périodes budgétaires excédentaires ou se résoudre à resserrer la politique budgétaire fortement et abruptement, souvent au détriment des segments les plus désavantagés de la société, lorsque les recettes pétrolières commencent à décliner.

### Encadré 3.1. Réserves pétrolières limitées et politiques budgétaires à long terme

Pour les politiques budgétaires se pose la question majeure de savoir comment faire face à l'épuisement progressif des réserves pétrolières qui sont la principale source de recettes des pays. Les décideurs politiques doivent procéder à un dosage approprié entre les dépenses (y compris l'investissement dans le capital humain et matériel) et l'épargne financière. Différentes préférences sociales peuvent donner des résultats différents, toutes pouvant être compatibles avec une viabilité budgétaire à long terme.

Une méthode consiste à choisir une stratégie budgétaire visant à préserver la somme des réserves pétrolières et des actifs productifs, financiers, sociaux et d'infrastructures. Comme dans l'hypothèse du revenu permanent de Friedman (1957), cette politique limiterait la consommation publique à la valeur actuelle nette des entrées de recettes futures du secteur pétrolier et des secteurs non pétroliers (le «revenu permanent» des administrations publiques). Les résultats quantitatifs présentés ici sont fondés sur Olters (2007), qui a appliqué le cadre de Barnett–Ossowski (2003) et de Leigh–Olters (2006) à tous les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne.

Les modèles de revenu permanent donnent des indicateurs de référence à long terme aux pays producteurs de pétrole. Dans ces modèles, le planificateur social résout un problème de maximalisation de l'utilité à l'horizon de l'infini tout en supportant une contrainte budgétaire temporelle. La politique optimale consisterait à fixer les dépenses selon un chemin constant égal à la valeur annuelle attendue de la richesse pétrolière et des recettes hors pétrole. Les États investissent une partie de leurs recettes pétrolières dans d'autres formes de richesses (financières en l'occurrence). Ces actifs produisent un taux de rentabilité qui permet aux gouvernements, une fois les réserves pétrolières épuisées, de financer indéfiniment un déficit primaire.

L'habitude justifie l'ajustement budgétaire à des niveaux viables à moyen terme. Tandis que les modèles de base du revenu permanent évaluent les cibles budgétaires à long terme, Leigh et Olters (2006) étendent cette méthode jusqu'à autoriser les «habitudes» — notion selon laquelle les consommateurs s'accoutument au niveau de consommation publique dont ils ont profité dans les périodes précédentes. Ils altèrent la fonction d'utilité de sorte que l'utilité de la période en cours soit fonction non seulement des dépenses en cours mais aussi des dépenses passées, ce qui permet de calculer un déficit hors pétrole qui serait viable de façon permanente et le chemin d'ajustement optimal pour atteindre ce niveau. Ce modèle a récemment été appliqué à la République du Congo (Carcillo, Leigh, and Villafuerte, 2007), en autorisant une période temporaire de croissance de rattrapage, durant laquelle le taux de croissance peut être supérieur au taux d'intérêt réel.

Les études futures devront traiter spécifiquement d'un certain nombre de limites, notamment de la suppression implicite des investissements productifs comme variable de politique économique. D'un point de vue fonctionnel, le cadre du modèle de revenu permanent peut être envisagé comme faisant du taux de rendement financier un indicateur de référence pour juger de la désidérabilité sociale des dépenses d'investissement. Cela implique que le déficit primaire hors pétrole puisse excéder le niveau viable de façon permanente à concurrence des investissements publics dont les taux (sociaux) de rendement excéderaient les taux financiers de rendement.

<sup>24</sup>Il y a naturellement des points de vue divergents. Takizawa, Garner et Ueda (2004), par exemple, prétendent que les pays pourraient, en principe, s'en sortir en dépensant directement leur richesse pétrolière — si les dépenses publiques avaient des externalités positives qui viendraient augmenter la rentabilité des investissements privés et stimulerait la croissance. Toutefois, confrontés à la double contrainte du manque d'infrastructures et de la faiblesse des institutions, ils en concluent qu'il vaudrait mieux reporter les dépenses jusqu'à ce qu'elles puissent être employées plus efficacement. Dans une étude de la gestion des recettes pétrolières au Tchad, Dabán et Lacoche (2007) font valoir que, compte tenu des enjeux institutionnels et sociaux immédiats, le maintien de la richesse pétrolière à un niveau constant pour les futures générations impliquerait une politique budgétaire excessivement prudente et ne satisferait pas de façon efficace les besoins du pays, tant actuels que futurs.

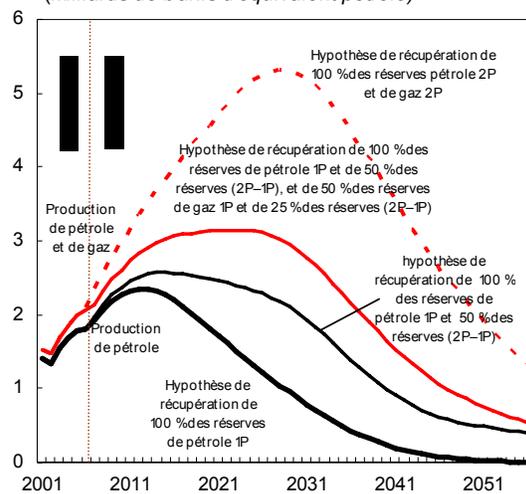
Toute estimation de déficit budgétaire qui pourrait être financé *ad infinitum* est lourde d'incertitude et tout résultat d'indicateurs doit être régulièrement actualisé au fur et à mesure de la disponibilité des informations. Certains facteurs critiques déterminants pour savoir si la politique budgétaire est viable échappent au contrôle des gouvernements (ils sont exogènes). D'autres, en revanche, sont le résultat direct des choix politiques. Ces facteurs endogènes sont les principaux défis à relever à moyen terme par les décideurs politiques des pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne.

*Facteurs exogènes.* Les estimations des réserves de pétrole récupérables sont imprécises et constamment revues. Le pétrole enfoui n'est considéré comme une réserve que s'il peut être récupéré avec une certaine probabilité et selon des contraintes économiques données. Une probabilité de récupération d'au moins 90 % fait généralement référence à des réserves sûres; 50 % à des réserves probables. Parce que le coût marginal de l'extraction pétrolière est positif, la taille et le facteur de récupération d'un gisement pétrolier donné sont incertains. De nouvelles découvertes de gisements de gaz et de pétrole, des technologies avancées pour exploiter les réserves des gisements arrivés à maturité et la capacité de commercialiser les réserves de gaz et de minimiser la combustion en torchère (voir également l'encadré 3.2), tout cela augmenterait les réserves récupérables et, donc, la production d'hydrocarbures (graphique 3.7). De la même façon, une évolution inattendue des cours internationaux du pétrole, notamment si elle perdure, peut avoir des conséquences très importantes sur les recettes pétrolières et la viabilité budgétaire<sup>25</sup>. Devant toutes ces incertitudes, il est important d'éviter les dépenses

budgétaires cycliques et de ne pas fonder les politiques sur des scénarios trop optimistes<sup>26</sup>.

*Facteurs endogènes.* Les gouvernements peuvent imaginer des stratégies d'investissements financiers efficaces qui promettent les taux de rendement les plus élevés possible sur l'épargne tirée des recettes pétrolières des pays producteurs pour un niveau de risque donné<sup>27</sup>. Au même titre,

**Graphique 3.7. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Production de pétrole et de gaz, 2001–56**  
(Milliards de barils d'équivalent pétrole)



Source : Olters (2007).

<sup>26</sup>À cet égard, les pays devraient effectuer des mises à jour périodiques des calculs de viabilité et renforcer leur analyse de risques.

<sup>27</sup>Les simulations de base supposent un taux réel de rentabilité de 3,2 %. Si ce taux est supérieur au résultat historique des fonds pétroliers dans certains pays producteurs d'Afrique subsaharienne — notamment ceux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), pour lesquels la banque centrale régionale verse un taux réel qui n'est que marginalement positif —, il est au plus bas pour les portefeuilles diversifiés, à long terme et à faible risque dans les principales devises. Les fonds pétroliers qui publient leurs résultats se sont considérablement mieux comportés. Par exemple, Norges Bank (2006) fait état d'un rendement réel du Norwegian Government Petroleum Insurance Fund en 2005 de 4,3 %, mesuré d'après un panier de devises qui correspond à la composition du portefeuille de référence du fonds.

<sup>25</sup>Pour connaître les effets de l'évolution du cours du pétrole sur un déficit primaire hors pétrole qui soit viable de façon permanente, voir, par exemple, Olters (2007).

### Encadré 3.2. Réserves de pétrole et de gaz en Afrique subsaharienne

**Pétrole.** L'Afrique subsaharienne dispose de réserves prouvées de pétrole de plus de 50 milliards de barils, soit un peu plus de 4 % des réserves mondiales (graphique), mais sa richesse pétrolière pourrait être considérablement supérieure. Les géologues envisagent des réserves probables supplémentaires de plus de 60 milliards de barils, la plupart située offshore dans le golfe de Guinée.

**Gaz.** Certains pays disposent aussi de réserves importantes de gaz naturel, qui est généralement un produit dérivé de l'exploitation pétrolière. Si des progrès considérables ont été réalisés pour commercialiser le gaz, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée équatoriale et au Nigéria, les pays africains trouvent généralement sa commercialisation difficile. Il en résulte que cette matière première, d'une très grande valeur potentielle (estimée à 38 milliards de barils d'équivalent pétrole (bep) de réserves prouvées, auxquelles il faut ajouter 31 milliards bep de réserves probables), est encore très largement brûlée.

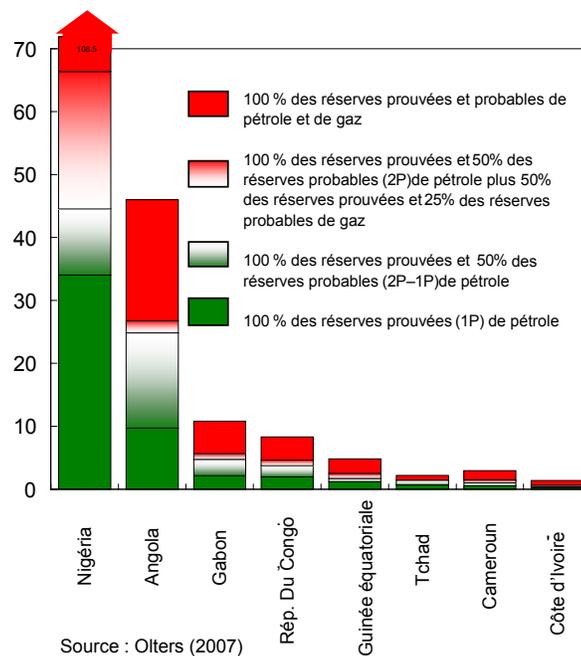
Pour ces deux matières premières, les définitions suivantes ont été utilisées :

- *Les réserves prouvées (1P)* sont les quantités estimées que les données géologiques et d'ingénierie ont démontré, généralement avec une probabilité d'au moins 90 %, récupérables dans les gisements déjà découverts et dans les conditions économiques et d'exploitation actuelles. Les réserves prouvées sont une estimation conservatrice de la production cumulée future
- *Les réserves probables (2P-1P)* sont des réserves que les données géologiques et d'ingénierie estiment avec une probabilité d'au moins 50 % extractibles, dans des conditions économiques et technologiques données.

Les simulations s'appuient sur quatre scénarios. Dans le cas le plus conservateur (en vert), les pays producteurs exploitent leurs réserves prouvées de pétrole. Dans le cas le plus optimiste (en rouge), les pays producteurs commercialisent toutes leurs réserves prouvées et probables de pétrole et de gaz. Les scénarios intermédiaires tiennent compte de la probabilité d'une baisse d'extraction des réserves probables de pétrole et des obstacles techniques rencontrés pour récupérer le gaz.

#### Pays producteurs de pétrole d' AfSS : réserves prouvées et probables de pétrole et de gaz, 2006

(en milliards de barils d'équivalent pétrole)



les pays producteurs peuvent mettre en place des réformes structurelles pour améliorer la productivité des investissements publics de façon à attirer largement l'investissement privé, à stimuler la croissance et à donner une meilleure viabilité aux dépenses publiques.

Les attentes quant à la récupérabilité ultime des réserves de pétrole et de gaz ont une influence considérable sur l'évaluation de la viabilité budgétaire. Les seules réserves prouvées de pétrole (hypothèse la plus conservatrice) ne suffiraient pas à maintenir indéfiniment le niveau agrégé actuel de dépenses publiques dans l'économie d'un pays producteur d'Afrique subsaharienne, même si les cours du pétrole restaient à leur sommet actuel<sup>28</sup>. Les réserves prouvées ne permettraient qu'un déficit primaire hors pétrole de 8½ % du PIB; la moyenne pour la période 2004–06 était de 27 %.

Le chemin d'ajustement progressif à moyen terme illustré par le graphique 3.8 reflète la prise en compte des habitudes comme le proposent Leigh et Olters (2006). Les positions budgétaires de chaque pays producteur d'Afrique subsaharienne fluctuent considérablement par rapport à la simulation agrégée. Les hypothèses optimistes de réserves et de récupération réduisent l'écart entre la position budgétaire réelle et la position viable de façon permanente. Selon l'hypothèse la plus optimiste (les pays producteurs d'Afrique subsaharienne récupèrent toutes leurs réserves prouvées et probables de pétrole et de gaz), le déficit primaire estimé hors pétrole, viable de façon permanente pour l'économie agrégée des pays producteurs de l'Afrique subsaharienne, augmenterait pour atteindre environ 28 % du PIB hors pétrole, avoisinant la moyenne de la période 2004–06.

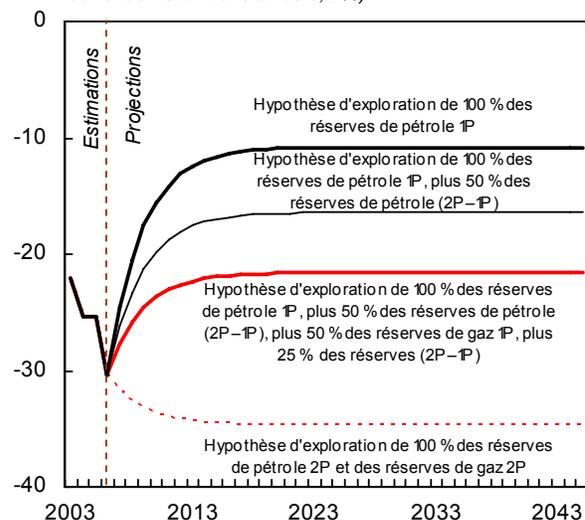
Tout en servant d'indicateur de référence pour l'élaboration à long terme des politiques budgétaires,

cette analyse a deux implications politiques importantes :

- Une politique anticipatrice d'augmentation des taux de rendement des investissements financiers, sociaux et d'infrastructure contribuerait à élargir l'enveloppe budgétaire. Comme le montrent de façon synthétique les graphiques 3.9 et 3.10, même une augmentation relativement modeste du taux moyen réel de rentabilité, qui passerait de 3,2 % à 4 %, accroîtrait le déficit primaire hors pétrole qui pourrait être financé de façon permanente par le rendement de l'épargne cumulée.

**Graphique 3.8. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Solde primaire hors hydrocarbures, 2003–45**

(en % du PIB hors hydrocarbures; en supposant un taux de rendement financier de 3,2 %)



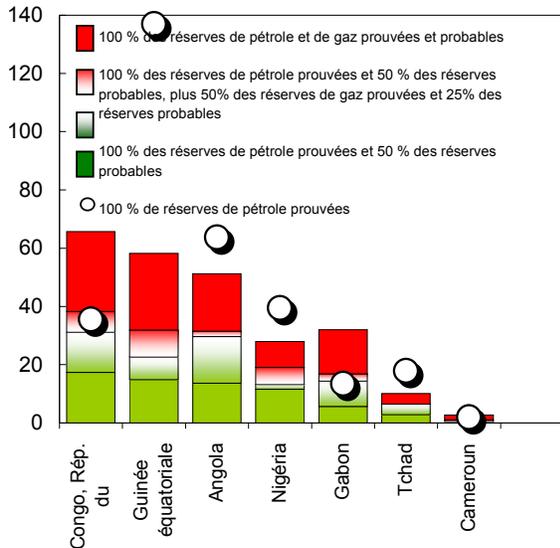
Source : Olters (2007).

<sup>28</sup>Les simulations prennent pour base les hypothèses d'évolution du cours du pétrole jusqu'en 2011 et les prix constants réels à partir de cette date, publiées dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, décembre 2006, FMI.

- Conçus judicieusement et mis en œuvre avec efficacité, les investissements publics visant à accélérer la croissance hors pétrole augmentent également l'espace budgétaire de l'État. Le

**Graphique 3.9. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Déficits primaires hors pétrole supportables de façon permanente**

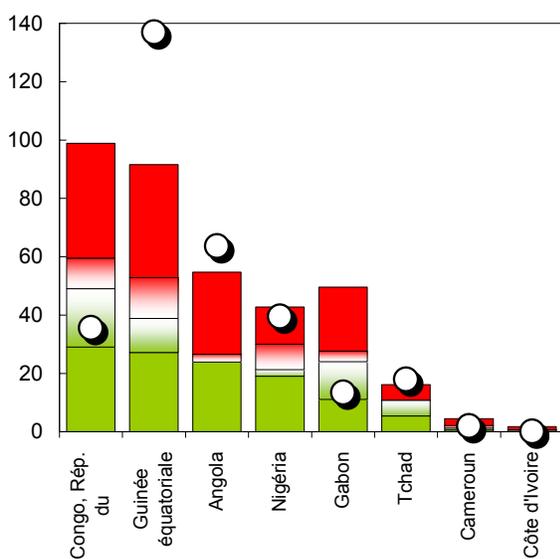
(en % du PIB hors pétrole; en supposant un taux de rendement réel des actifs financiers de 3,2 %)



Source : Olters (2007).

**Graphique 3.10. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Déficits primaires hors pétrole supportables de façon permanente**

(en % du PIB hors pétrole; en supposant un taux de rendement réel des actifs financiers de 4 %)

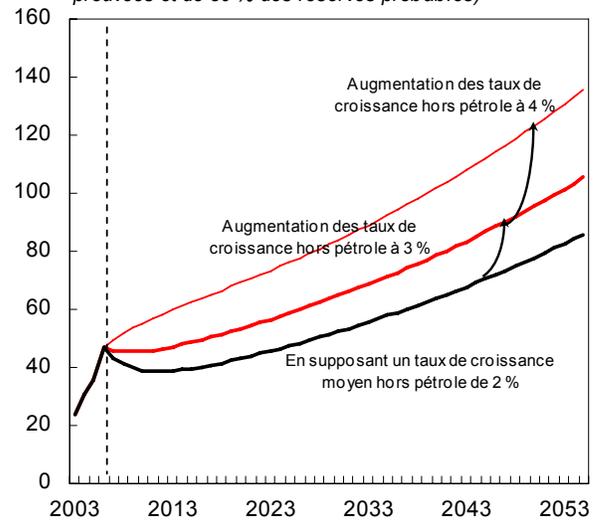


Source : Olters (2007).

modèle considère la relation entre les dépenses publiques et les taux de croissance hors pétrole comme exogène. Mais changer d'hypothèses de croissance<sup>29</sup> afin que les dépenses publiques soient mieux ciblées et plus efficaces, et qu'elles puissent attirer ainsi de nombreux investissements privés, déclenche un cycle vertueux d'accélération de la croissance hors pétrole en augmentant les recettes fiscales hors pétrole et en permettant des dépenses publiques plus viables (graphique 3.11). Il est clair qu'avec une croissance hors pétrole plus élevée et une diversification plus rapide de l'économie, l'importance relative des fonds d'investissement pétroliers diminuerait.

**Graphique 3.11. Pays producteurs de pétrole en AfSS — Croissance réelle et dépenses publiques supportables, 2003–55**

(en milliards de dollars EU de 2005; en supposant la récupération de 100 % des réserves de pétrole prouvées et de 50 % des réserves probables)



Source : Olters (2007).

<sup>29</sup>Les hypothèses de croissance hors pétrole sont les mêmes pour tous les pays producteurs d'Afrique subsaharienne et sont identiques à celles utilisées dans Leigh and Olters (2006).

### Déterminer la capacité d'absorption macroéconomique

Une augmentation des dépenses publiques des pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne pourrait être justifiée par l'ampleur de leurs besoins de développement, mais le processus doit être administré avec prudence pour éviter de déstabiliser l'économie. Des risques pourraient apparaître en termes d'inflation, d'appréciation réelle et de perte de compétitivité (syndrome hollandais)<sup>30</sup>. C'est pourquoi les décideurs politiques devraient définir des mesures et politiques permettant à l'économie d'absorber avec efficacité un niveau de dépenses plus élevé<sup>31</sup>. Par ailleurs, le coût macroéconomique possible de cette augmentation doit être pesé par rapport à l'effet positif à long terme sur la croissance qui en est attendu. Cette section examine les aspects structurels d'une économie qui déterminent la capacité d'absorption et les choix politiques à court terme que les gouvernements peuvent faire pour mieux gérer et améliorer les résultats macroéconomiques. Elle quantifie les effets en prenant le Nigéria comme exemple.

### Déterminants structurels de la capacité d'absorption

L'impact macroéconomique initial de l'augmentation des dépenses variera en fonction de la structure de l'économie. Les pressions initiales de la demande intérieure seront moins prononcées dans les économies petites et ouvertes qui peuvent attirer une large main-d'œuvre d'origine nationale ou étrangère. Le processus d'ajustement demandera une appréciation du taux de change réel pour ramener l'économie à l'équilibre interne et externe. L'amplitude de l'appréciation variera selon que

l'augmentation initiale de la demande est externalisée ou absorbée par la réponse de l'offre.

- *Poids des importations et ouverture* : dans les économies ouvertes, l'impact d'une augmentation des dépenses publiques sera plus probablement externalisé.
- *Réponse de l'offre à court terme* : la réponse de l'offre à court terme dépendra de la disponibilité du travail pour absorber l'augmentation de demande; ainsi, les économies à fort chômage peuvent au départ connaître une augmentation de la production. De la même façon, les pays qui sont ouverts aux travailleurs étrangers et qui peuvent disposer d'une main-d'œuvre qualifiée dans la région peuvent aussi profiter d'une augmentation de la production.

L'importance de la structure économique peut être illustrée par l'étude de cas du Nigéria (encadré 3.3). Puisqu'il s'agit d'une grande économie, donc moins ouverte, le poids des importations dans les dépenses publiques du Nigéria est probablement moins important qu'ailleurs. Il est également probable que le pays manque de main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, sans politiques structurelles et macroéconomiques correctives, les pressions de la demande intérieure seraient fortes et la réponse de l'offre à court terme inerte. Le Nigéria connaîtrait alors une période prolongée d'inflation à deux chiffres si les dépenses publiques augmentaient jusqu'à atteindre 10 % du PIB hors pétrole (graphique 3.12 — scénario sans stérilisation). En revanche, les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne qui ont une forte tendance à importer et dont le marché du travail est ouvert aux travailleurs étrangers connaîtraient une moindre pression de la demande intérieure et de l'inflation.

<sup>30</sup>Voir Corden and Neary (1982); van Wijnbergen (1984); Corden (1984); Neary and van Wijnbergen (1986). S'il n'y a pas de consensus sur l'effet du taux de change réel sur la croissance dans les pays africains, des études récentes indiquent que l'afflux d'aide peut avoir des effets contraires sur la compétitivité; voir en particulier, Rajan and Subramanian (2005).

<sup>31</sup>Voir Gupta, Powell and Yang (2006); Sobolev and Yamauchi (2005); Dunn (2006).

### Encadré 3.3. Simulation de l'impact du changement d'échelle des dépenses publiques

Un modèle de programmation financière simple illustre la série de résultats possibles d'une augmentation des dépenses publiques au Nigéria. Les principales équations comportementales sont la théorie quantitative de la monnaie et la relation entre les importations hors pétrole et le taux de change réel. Les dynamiques à court terme sont déterminées par la pente de la courbe de l'offre agrégée et les variations de la demande agrégée, comme reflétées par les variations de la masse monétaire au sens large. Les dynamiques à moyen terme sont déterminées par les variations de l'offre agrégée comme déterminée par le produit marginal du capital et de la composition des dépenses.

Les simulations sont fondées sur une augmentation importante des dépenses. On prend comme hypothèse une augmentation permanente des dépenses publiques de 10 % du PIB hors pétrole (comparées aux projections de base spécifiques par pays des *Perspectives de l'économie mondiale*), ce qui est compatible avec les objectifs de réduction de la pauvreté et les OMD. On suppose que la moitié de l'augmentation des dépenses est affectée aux infrastructures, un quart à l'éducation et le reste à la santé.

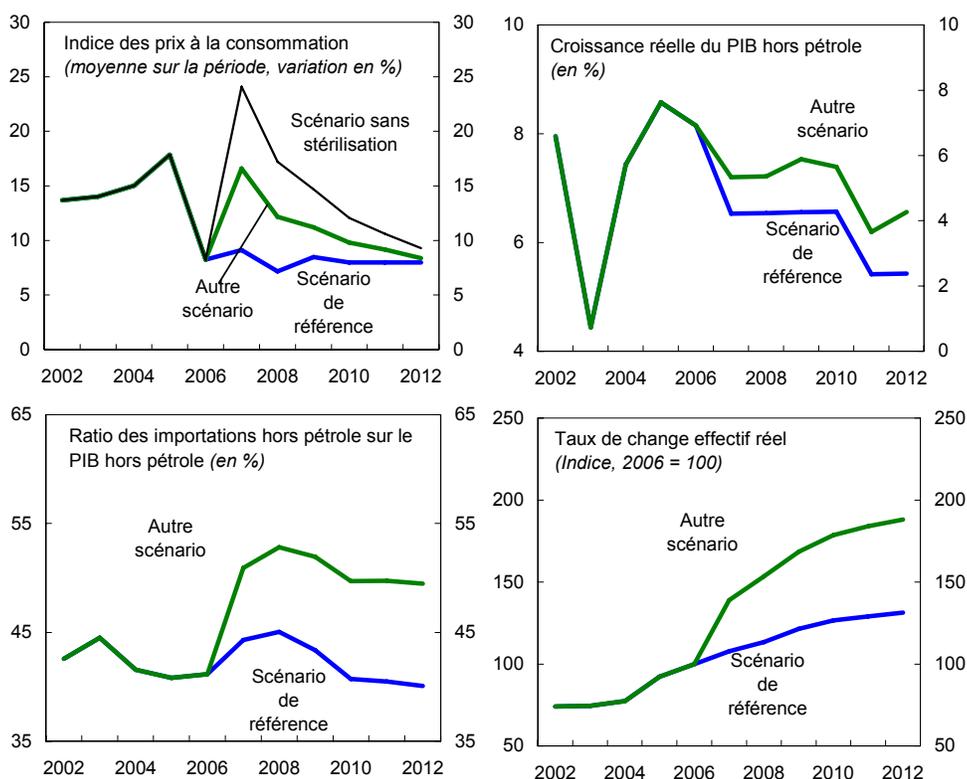
Les paramètres sont déterminés à partir des estimations trouvées dans la documentation économique. Le poids des importations dans les dépenses publiques est supposé être de 50 % pour les infrastructures, 25 % pour la santé et 5 % pour l'éducation. Un poids plus élevé pour les infrastructures se justifierait s'il y avait plus de projets à forte intensité capitalistique. La rentabilité de l'investissement à moyen terme est supposée être de 10 %, ce qui est cohérent avec les études économiques en général, mais légèrement supérieur à une estimation récente de Caselli et Feyrer (2007). Le temps de latence pour que cette rentabilité devienne effective est supposé de deux ans pour les infrastructures, de cinq ans pour la santé et de sept ans pour l'éducation. Enfin, les estimations d'élasticité des importations s'appuient sur l'étude de Kee, Nicita et Olarreaga (2004), qui analysent l'élasticité des importations dans un vaste éventail de pays en utilisant les statistiques d'échanges par produits.

### Choix politiques en appui à la gestion des résultats macroéconomiques

Les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne peuvent avoir recours à une politique de taux de change pour atténuer les pressions inflationnistes. Un taux de change souple permettrait que l'appréciation réelle nécessaire se fasse au moins

en partie par le biais d'une appréciation nominale de la monnaie<sup>32</sup>. Dans notre scénario sur le Nigéria, la banque centrale choisit d'éponger une part substantielle des liquidités injectées par des ventes de devises, ce qui atténue l'impact inflationniste (graphique 3.12 — scénario alternatif) et augmente rapidement les importations nécessaires pour ramener l'économie à l'équilibre<sup>33</sup>.

**Graphique 3.12. Nigéria — Impact de l'augmentation des dépenses publiques, 2002–12**



Sources : autorités nigériennes; estimations et projections des services du FMI.

Note : Les scénarios de référence reflètent les projections par pays calculées pour les *Perspectives de l'économie mondiale* de mai 2007. Dans les autres scénarios, l'État augmente les dépenses de façon permanente de 10 % du PIB hors pétrole et la moitié de l'augmentation en liquidités est stérilisée.

<sup>32</sup>Voir, par exemple, Friedman (1953), qui défend l'idée que l'avantage d'un taux de change souple tient à sa capacité à lisser les chocs réels.

<sup>33</sup>La banque centrale pourrait aussi vendre des avoirs intérieurs pour absorber les liquidités. Cela ralentirait probablement la demande intérieure en créant un effet d'évincement au détriment du crédit au secteur privé, puis réduirait la variation du taux de change réel nécessaire pour ramener l'économie à l'équilibre. Une autre option serait que les ventes de devises contribuent à stimuler les importations et à faciliter le transfert réel de ressources nécessaire pour stimuler la croissance. Pour les pays de la CEMAC, le taux de change fixe rend impossible les ventes de devises pour gérer les liquidités et la vente d'avoirs intérieurs serait difficile à mettre en œuvre en raison des exigences de coordination et de la non-convergence du développement économique entre États membres.

Les pays producteurs d'Afrique subsaharienne membres d'une union monétaire seraient incapables d'utiliser le taux de change comme amortisseur et devraient réaliser l'appréciation réelle par l'inflation des prix.

D'autres politiques structurelles de soutien pourraient améliorer la réponse de l'offre à moyen terme en limitant à la fois l'impact inflationniste et la perte de compétitivité internationale. Un climat plus favorable aux affaires stimulerait les investissements nationaux et étrangers et contribuerait à améliorer la productivité et l'emploi. Des institutions et une gestion des finances publiques de qualité permettraient de s'assurer que les investissements d'infrastructure financés par les dépenses publiques soient bien ciblés et efficaces pour atténuer les blocages administratifs qui gênent le développement de l'activité du secteur privé. Une plus grande libéralisation du commerce faciliterait une plus ample réponse des importations à toute augmentation des dépenses et limiterait les pressions sur la demande intérieure.

En somme, l'impact macroéconomique d'une augmentation des dépenses publiques serait gérable tant que les politiques économiques seraient accompagnées de réformes visant à diversifier l'économie hors pétrole. En fonction de la situation macroéconomique initiale et de la structure de l'économie, les décideurs politiques devraient mettre en œuvre un dosage de politiques macroéconomiques et structurelles qui engendrerait des ressources budgétaires supplémentaires venant appuyer les objectifs politiques d'ensemble, comme ceux définis dans les stratégies de réduction de la pauvreté et les OMD.

### **Renforcement de la capacité d'absorption administrative**

La qualité de la gestion des finances publiques d'un pays est essentielle à un accroissement efficace des dépenses. Étant donné les possibilités de rente qui tiennent à la taille et à la centralisation des recettes pétrolières, les pays riches en pétrole doivent faire face à des enjeux particuliers de gestion de finances publiques. Un processus d'élaboration soignée du

budget est nécessaire pour diriger les ressources pétrolières importantes, mais épuisables, vers des domaines hautement prioritaires et la mise en œuvre du budget doit aller dans le sens d'une utilisation efficace des dépenses.

D'après la plupart des estimations quantitatives disponibles, la capacité institutionnelle est faible dans les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne. Selon l'indice d'Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale, en moyenne, la gestion du secteur public en Afrique subsaharienne présente des faiblesses tant en termes absolus qu'en comparaison des autres pays de la région et des pays producteurs de pétrole d'autres régions. Certains pays producteurs d'Afrique subsaharienne dont l'Angola, le Tchad et la Côte d'Ivoire sortent d'un conflit et présentent des insuffisances prononcées dans tous les domaines (tableau 3.1). La capacité de la plupart des pays producteurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne à élaborer et exécuter le budget, et à en assurer la transparence, est plus faible que celle des pays inclus dans la comparaison<sup>34</sup> et l'administration publique en général y est inefficace<sup>35</sup>. Les médiocres performances des indicateurs de transparence et de responsabilité financière dans le domaine de l'utilisation des fonds publics sont symptomatiques des insuffisances de la discipline budgétaire.

L'efficacité des dépenses publiques exige que l'on s'attaque en priorité aux lacunes des capacités institutionnelles. Les domaines suivants requièrent tout particulièrement l'attention :

<sup>34</sup>Selon l'AID (2005), l'indicateur de qualité du budget et de la gestion financière évalue la mesure dans laquelle il y a i) un budget d'ensemble crédible lié aux priorités politiques; ii) une gestion financière efficace qui veille à ce que le budget soit mis en œuvre comme prévu, de façon contrôlée et prévisible; et iii) une tenue des comptes et des rapports budgétaires précis et en temps voulu, y compris les comptes publics audités et les dispositions effectives pour le suivi.

<sup>35</sup>Le critère de qualité de l'administration publique mesure l'efficacité avec laquelle les fonctionnaires élaborent et mettent en œuvre la politique de l'État et rendent les services attendus.

**Tableau 3.1. Pays producteurs de pétrole d'AfSS — Qualité de la gestion et des institutions du secteur public, 2005**

	Qualité de la gestion financière et du budget	Efficacité de la mobilisation des recettes	Qualité de l'administration publique	Transparence, responsabilité financière et corruption dans le secteur public	Moyenne
Pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne	2,9	3,2	2,5	2,4	2,6
Angola	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Cameroun	3,5	4,0	3,0	2,5	3,0
Côte d'Ivoire	2,5	4,0	2,0	2,0	2,2
Nigéria	3,0	3,0	2,5	3,0	2,8
République du Congo	3,0	3,0	2,5	2,5	2,7
Tchad	3,0	2,5	2,5	2,0	2,5
Pays producteurs de pétrole des autres régions	3,3	3,5	3,0	2,9	3,0
Pays non producteur de pétrole en AfSS	3,1	3,4	2,9	2,8	2,9
Tous les pays admissibles à l'IDA	3,2	3,4	3,0	2,9	3,0

Source : Banque mondiale, indice d'allocation des ressources de l'IDA (IRAI), 2005.

Note : L'évaluation de la politique et des institutions nationales n'est rendue publique que pour les pays admissibles à l'IDA (hormis l'Afghanistan, le Libéria, le Myanmar, la Somalie et Timor-Leste).

Échelle : 1 = la plus faible, 6 = la plus élevée.

- Le processus de planification des politiques et de préparation du budget doit faire en sorte que les politiques budgétaires atteignent leurs buts quant à l'utilisation des recettes pétrolières exceptionnelles. Une fois les politiques élaborées, leur esprit doit imprégner les budgets annuels. À cette fin, sauf pour l'Angola et la Guinée équatoriale, les pays producteurs d'Afrique subsaharienne ont adopté des documents de politique stratégique de type DSRP et ont préparé des cadres de dépenses budgétaires à moyen terme. Toutefois, ces documents stratégiques pourraient être utilisés plus efficacement. En particulier, les cadres de dépenses devraient s'appuyer sur des projections économiques crédibles et être incorporés au budget. En outre, les budgets devraient couvrir toutes les dépenses et intégrer complètement les recettes pétrolières. Ces procédés devraient aider les gouvernements à éviter d'utiliser les profits exceptionnels du pétrole sur une base ponctuelle sans explorer complètement les implications à moyen et à long terme de leurs choix.
- L'emploi efficace des dépenses publiques requiert la stricte exécution du budget approuvé. Le processus dépend de la capacité administrative des fonctionnaires et de la discipline politique de respect des budgets. Pour de nombreux pays producteurs d'Afrique subsaharienne, plus de discipline et la capacité à produire des hypothèses économiques réalistes et des données adéquates sur les coûts leur permettraient de faire un meilleur suivi du budget initial. Par ailleurs, il est important de veiller à ce que les dépenses soient rationnelles. Le renforcement systématique des processus de dépenses devrait être centré sur le contrôle des engagements, la comptabilité et l'établissement de rapports de gestion et financiers. L'audit interne également doit être étayé par plus de ressources matérielles et un personnel doté des compétences nécessaires.
- L'établissement de rapports périodiques favorise la transparence, et ainsi l'obligation de rendre compte, tant dans l'administration des recettes que dans la gestion des dépenses. Les pays producteurs d'Afrique subsaharienne ont rarement la capacité de produire en temps voulu des données budgétaires utiles. La classification budgétaire est la base pour comprendre les schémas de dépenses, mais dans de nombreux pays, elle est inadaptée à ce rôle. Les rapports budgétaires doivent couvrir le fonctionnement des gouvernements locaux et des unités autonomes et les rapports d'audit doivent généralement être rendus publics plus

rapidement pour renforcer les vérifications et rectifications et assurer une meilleure discipline budgétaire.

Compte tenu des faiblesses actuelles, il faudrait commencer par améliorer la transparence pour accroître la capacité administrative de la gestion budgétaire. Il convient d'encourager les gouvernements à entretenir un flux régulier de données crédibles et actualisées sur les recettes et les dépenses à usage interne et public. Cela faciliterait la

prise de décisions politiques, favoriserait la responsabilité financière en interne et permettrait au public d'examiner si les ressources pétrolières sont utilisées conformément aux priorités annoncées. En adoptant l'initiative de transparence des industries extractives (EITI), certains pays producteurs d'Afrique subsaharienne ont récemment fait de grands progrès sur la voie de la transparence en matière de ressources pétrolières (encadré 3.4).

### **Encadré 3.4. Mise en œuvre de l'initiative de transparence des industries extractives (EITI) en Afrique**

L'EITI, lancée en 2003, a fait de nombreux adeptes en Afrique, où se trouvent environ les deux tiers des pays participants<sup>1</sup>. La Banque africaine de développement a fortement cautionné l'EITI. Jusqu'à présent, quatre pays africains ont publié des rapports : le Cameroun, le Gabon, la Guinée et le Nigéria, le rapport du dernier étant de loin le plus complet.

En octobre 2006, à l'occasion de sa conférence à haut niveau à Oslo, les membres de l'EITI se sont mis d'accord sur une structure de gouvernance comprenant un conseil où toutes les parties prenantes sont représentées (le Gabon, la Guinée et le Nigéria en sont membres) et un secrétariat permanent. L'EITI a également adopté un mécanisme de validation de la conformité à ses six critères :

- La publication périodique de tous les paiements substantiels versés aux gouvernements par les compagnies pétrolières, gazières ou minières, ainsi que de tous les revenus substantiels perçus par les gouvernements de la part de compagnies pétrolières, gazières et minières.
- Lorsque de tels audits n'existent pas encore, les paiements et les revenus doivent être soumis à un audit indépendant et crédible dans le respect des normes comptables internationales.
- Le rapprochement comptable des paiements et revenus devra être effectué par un administrateur crédible et indépendant opérant selon les normes comptables internationales; l'avis de cet administrateur et les discordances qu'il aura identifiées devront être publiés.
- Cette démarche devra être étendue à toutes les compagnies, y compris les entreprises publiques.
- La société civile est engagée de façon active à participer à la conception, au contrôle et à l'évaluation de ce processus.
- La mise en place par le gouvernement d'accueil d'un plan de travail public, financièrement viable pour tous les objectifs précités, comprenant des objectifs mesurables, un calendrier de mise en œuvre et une évaluation des contraintes éventuelles de capacité.

Les critères seront évalués par des évaluateurs indépendants qui confirmeront le statut d'un pays, qu'il soit candidat à l'EITI s'il a rempli pour le moins la phase d'inscription, ou « certifié » EITI s'il a satisfait aux six critères. Un système de notation détaillé indique les progrès accomplis en vue de la « certification ». Les premiers rapports de validation sont attendus en 2007.

<sup>1</sup>Les pays participants d'Afrique subsaharienne sont l'Angola, le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, São Tomé-et-Príncipe et la Sierra Leone. Voir [www.eititransparency.org](http://www.eititransparency.org).

Les institutions budgétaires spéciales — fonds pétroliers, règles budgétaires et législation relative à la responsabilité budgétaire, prix du pétrole adoptés par le budget — peuvent être des garde-fous précieux pour préserver la richesse nationale. L'expérience

montre que, dans de nombreux cas, ces institutions n'ont pas été capables par elles-mêmes de surmonter les difficultés liées à la gestion des recettes pétrolières, aux faiblesses institutionnelles et à la complexité des dynamiques politiques. Néanmoins, dans des cadres

institutionnels appropriés, des institutions budgétaires spéciales bien conçues, soutenues par un engagement politique, peuvent contribuer à l'établissement de politiques budgétaires cohérentes. L'histoire des pays producteurs de pétrole fait apparaître des résultats mitigés, mais si elles sont bien conçues et soutenues par un engagement politique, ces institutions spéciales peuvent étayer (et non pas remplacer) des politiques budgétaires rationnelles, particulièrement lorsqu'elles viennent compléter les autres réformes de gouvernance et de gestion des finances publiques<sup>36</sup>. Si l'on considère la façon dont les pays producteurs de pétrole ont relevé les défis passés, on peut soutenir l'idée que la fiabilité des institutions est encore plus importante dans les pays producteurs de pétrole que dans les autres pays à faible revenu. Notamment, la transparence et le respect des normes internationales comme la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) ou l'EITI peuvent être des moyens précieux pour améliorer et élargir l'information, ce qui stimulera la confiance des investisseurs et le développement du secteur privé à l'extérieur comme à l'intérieur du secteur pétrolier.

## Conclusions

Les cours internationaux du pétrole, qui sont actuellement élevés, offrent aux pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne une chance exceptionnelle de relever les défis socioéconomiques les plus urgents. La question n'est pas de se demander s'il faut augmenter les dépenses, mais de savoir comment s'assurer de leur emploi efficace. Les résultats historiques des pays producteurs de pétrole, marqués par des cycles paralysants d'expansion-récession et de faibles taux de rentabilité des dépenses publiques soulignent l'ampleur du défi à relever. Mais il n'est pas plus facile d'épargner que de dépenser, particulièrement dans les pays où les institutions qui protègent l'épargne sont inadéquates ou inexistantes. Et les jeunes démocraties doivent faire face à des électeurs impatients qui insistent légitimement pour que leur

gouvernement pourvoie aux biens publics nécessaires au développement.

Ce chapitre a illustré quatre points que les pays producteurs doivent garder à l'esprit lorsqu'ils envisagent d'employer leur surcroît de ressources :

- Premièrement, les cours du pétrole sont historiquement volatils et ce patrimoine naturel est limité. Dans la plupart des pays producteurs, les politiques économiques ont été plus prudentes que par le passé dans la période de boom actuelle. Néanmoins, les déficits hors pétrole sont en hausse dans de nombreux pays où l'augmentation des dépenses publiques doit satisfaire des besoins urgents d'infrastructures et de développement social. Une augmentation des déficits peut être justifiée si elle est temporaire, mais, en fin de compte, elle devra être ramenée à des niveaux supportables. C'est pourquoi les pays producteurs de pétrole devront veiller à ce que ces ressources exceptionnelles, qu'elles soient investies dans des placements financiers ou des biens réels, aient une forte rentabilité.
- Deuxièmement, augmenter les dépenses publiques pose des contraintes à la politique macroéconomique à court terme avec des risques d'inflation, d'appréciation réelle et de perte de compétitivité. Des politiques monétaire et de change efficaces et des réformes structurelles d'appui sont nécessaires pour contenir ces risques.
- Troisièmement, une gestion musclée des finances publiques est cruciale pour assurer un emploi optimal des ressources publiques. Les pays producteurs de pétrole d'Afrique subsaharienne sont, en moyenne, moins à même de gérer correctement les dépenses publiques que les autres pays à faible revenu, ce qui explique que le calendrier des réformes soit long. Il est vital de renforcer la capacité du secteur public à gérer et absorber les ressources supplémentaires.

<sup>36</sup>Voir Ossowski (2007) pour élargir le sujet.

- Enfin, seules des institutions nationales de qualité pourront assurer la stabilité à long terme de la gestion des recettes pétrolières. L'expérience ne permet pas de trancher en ce qui concerne les institutions budgétaires spéciales, comme les règles budgétaires et les fonds pétroliers, mais il est suffisamment prouvé que des institutions fiables sont encore plus nécessaires dans les pays producteurs de pétrole que dans les pays à faible revenu, parce que des institutions solides renforcent la confiance des investisseurs et stimulent le développement du secteur privé à l'intérieur comme à l'extérieur du secteur pétrolier. En dernier lieu, une croissance durable alimentée par le secteur privé est le legs le plus précieux que la génération actuelle puisse faire à ses enfants.



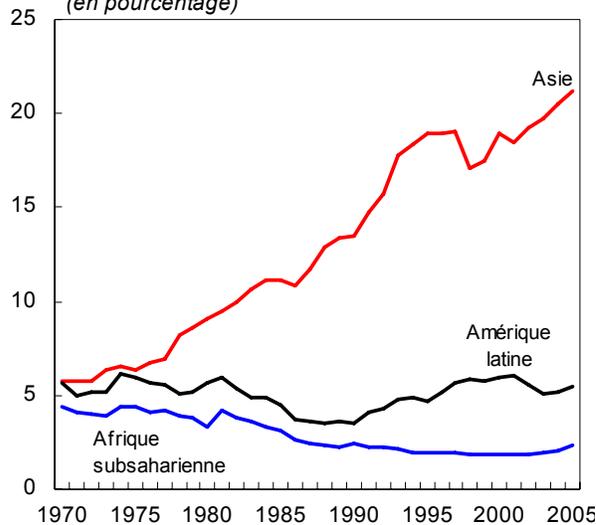
## IV. Évolution de la structure des exportations de l'Afrique subsaharienne

### Introduction

La part de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial (exportations plus importations) est tombée de quelque 4 % en 1970 à environ 2 % aujourd'hui (graphique 4.1). Ce repli sur la durée peut être attribué à des facteurs tels que l'instabilité macroéconomique, 2005 les structures tarifaires élevées et en cascade, les structures de coûts défavorables résultant d'un climat commercial peu porteur, l'étroitesse des marchés intérieurs et l'importance des coûts indirects (Gupta and Yang, 2006).

Les perspectives d'exportation de la région se sont toutefois améliorées avec la récente envolée des cours des matières premières. Bien dotée en ressources naturelles, l'Afrique subsaharienne a bénéficié de ce boom qui a réorienté ses exportations vers les pays en pleine croissance. À la faveur de l'essor économique persistant de l'Asie, l'Afrique subsaharienne a la possibilité d'inverser le long mouvement de recul de sa part du commerce mondial. Compte tenu de la petitesse de la plupart des marchés intérieurs, les producteurs de l'Afrique subsaharienne peuvent élargir considérablement leurs débouchés en exportant vers l'Asie. Leur productivité paraît s'améliorer dès lors qu'ils exportent («effet d'apprentissage par l'exportation»), et un décollage des exportations contribuerait donc à jeter les bases d'une croissance soutenue (Bigsten and Söderbom, 2006)<sup>37</sup>. En théorie, les producteurs

**Figure 4.1. Part du commerce mondial, par région, 1970–2005 (en pourcentage)**



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

africains pourraient se diversifier du fait de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre en Asie de l'Est et de l'évolution de la demande, sous l'effet de l'expansion des classes moyennes chinoises et indiennes. Par ailleurs, les efforts engagés pour améliorer le climat des affaires pourraient inciter les producteurs de l'Afrique subsaharienne à tirer profit de créneaux inexploités sur leurs marchés d'exportation traditionnels.

Ce chapitre décrit l'évolution actuelle de la structure des exportations de l'Afrique subsaharienne, ainsi

Note : Ce chapitre a été préparé par Kevin Carey, Sanjeev Gupta et Ulrich Jacoby.

<sup>37</sup>Voir également Mengistae and Pattillo (2004). Toutefois, peu d'éléments attestent une amélioration de la productivité induite par la poussée des exportations de textiles de l'Afrique subsaharienne due à la loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique, dite loi AGOA (Banque mondiale, 2004); l'effet d'apprentissage par l'exportation doit sans doute être soutenu pour perdurer. Voir également la discussion à la section IV.

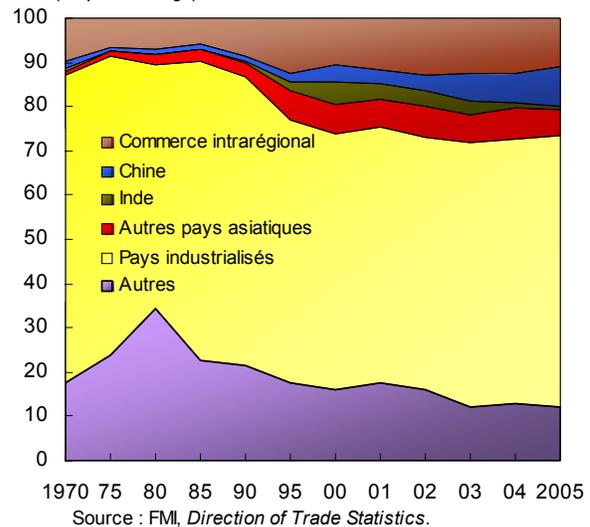
que leur implications pour les politiques gouvernementales. Des études récentes (Banque mondiale, 2004; Broadman, 2006; Goldstein and others, 2006) font ressortir la croissance des échanges entre l’Afrique subsaharienne et l’Asie; celle-ci porte sur l’ensemble des partenaires commerciaux de l’Afrique subsaharienne, y compris les pays industrialisés. Alors que les précédents travaux considéraient les pays de l’Afrique subsaharienne comme un groupe homogène, cette étude les distingue sur la base de leurs dotations en ressources et de leur situation géographique (enclavés ou côtiers) afin de déterminer l’incidence de ces facteurs sur leurs exportations. Les exportations de marchandises sont analysées d’après les groupes de produits qui trouvent des débouchés croissants dans les pays industriels et les pays émergents en plein essor et en fonction de la performance commerciale globale de la région, qui peut être positive ou négative. Le chapitre s’achève sur des suggestions quant aux politiques susceptibles d’aider l’Afrique subsaharienne à réaliser son plein potentiel commercial.

### Évolution de la structure des exportations de l’Afrique subsaharienne jusqu’à 2005

#### Ventilation des échanges commerciaux par destination

La part des exportations de l’Afrique subsaharienne en direction des pays en développement a plus que doublé depuis 1990. La demande de matières premières de l’Asie s’accroît à mesure qu’elle s’industrialise, et l’Afrique subsaharienne a su profiter de ces nouveaux débouchés à l’exportation. Environ 25 % de ses exportations sont destinés à l’Asie. La Chine et l’Inde comptent à elles deux pour environ 10 % de ses exportations et de ses importations — soit 25 % de plus que la part de ces deux pays dans le commerce mondial (Broadman, 2006). Le commerce intrarégional constitue environ 10 % de l’ensemble des échanges de l’Afrique

**Graphique 4.2. Destination des exportations de l’AfSS (en pourcentage)**



subsaharienne, pourcentage qui ne s’est pas accru durant les dernières années (graphique 4.2)<sup>38</sup>.

Les relations économiques entre la Chine et l’Afrique subsaharienne se sont considérablement développées depuis quelques années (voir l’encadré 4.1). Au cours des 15 dernières années, la Chine est devenue une destination majeure pour les exportations de la région. En 2005, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, ses exportations vers la Chine se montaient à 19 milliards de dollars, alors qu’elles étaient négligeables en 1990, et atteignaient environ 5 milliards de dollars en 2000. Avec une croissance annuelle de 30 % depuis 2000, elles représentent 20 % environ de la hausse totale des exportations de la région depuis cette époque. Ses importations en provenance de la Chine sont elles aussi montées en flèche, passant de 3,5 milliards de dollars en 2000 à plus de 13 milliards de dollars en 2005. Il s’agit

<sup>38</sup>Le Japon étant considéré comme un pays industriel dans le graphique 4.2, le total indiqué pour les pays asiatiques ne correspond pas à la part totale de l’Asie dans les exportations de l’Afrique subsaharienne. Par ailleurs, la province de Chine de Taiwan n’est pas comprise dans les statistiques du FMI sur la composition des échanges (*Direction of Trade Statistics*).

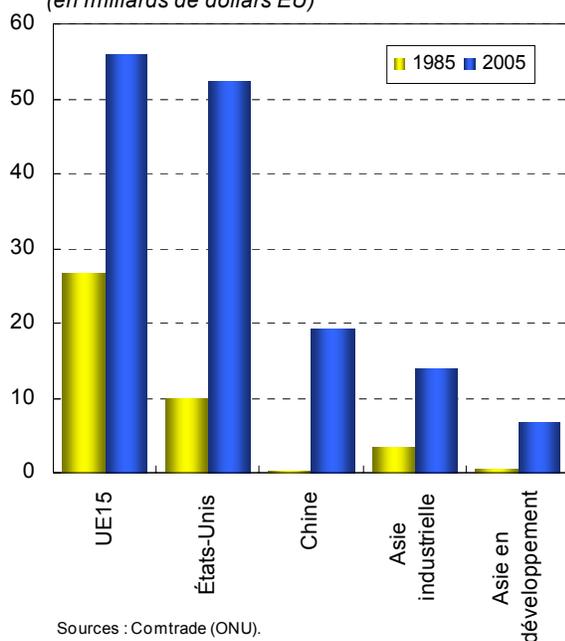
majoritairement de produits manufacturés, ce qui tient à la récente montée en puissance de la Chine en tant qu'exportateur de biens manufacturés.

En dépit de l'importance croissante de l'Asie, l'Union européenne (UE) et les États-Unis demeurent ses principaux partenaires commerciaux (graphique 4.3). Malgré la forte croissance de ses exportations vers la Chine — 260 % entre 2000 et 2005 — qui est devenue son principal partenaire commercial en Asie, ses exportations vers ses clients traditionnels se sont elles aussi fortement accrues.

Entre 2000 et 2005, ses exportations vers l'Europe des 15<sup>39</sup> ont augmenté de 66 %, et celles destinées aux États-Unis de 112 %. Ses exportations de marchandises vers la Chine, soit environ 19 milliards de dollars en 2005, sont totalement éclipsées par

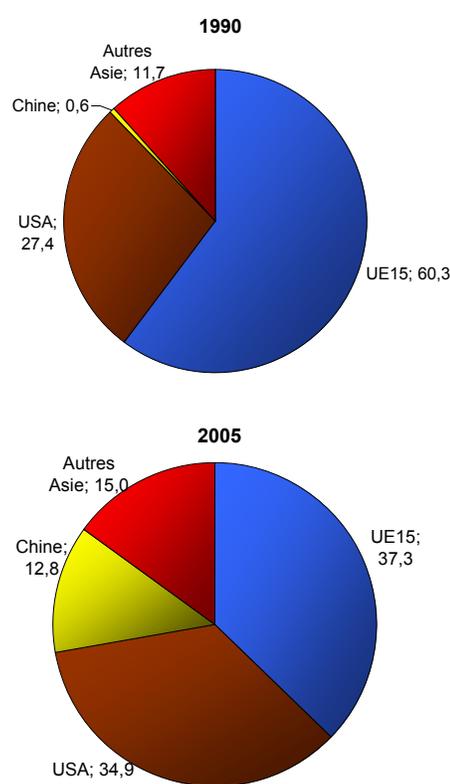
celles destinées à l'Europe des 15, soit 56 milliards de dollars, et celles vers les États-Unis qui se montent à 52 milliards de dollars<sup>40</sup>. La part des États-Unis et de l'Union européenne dans les exportations de l'Afrique subsaharienne reste deux fois et demie supérieure à celle de l'Asie, et presque six fois plus élevée que celle de la Chine (graphique 4.4).

**Graphique 4.3. Exportations totales de marchandises, par destination, 1985 et 2005**  
(en milliards de dollars EU)



<sup>39</sup>L'Europe des 15 (UE15) est composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Royaume-Uni.

**Graphique 4.4 : Part des différentes destinations des exportations d'Afrique subsaharienne, 1990 et 2005**  
(en pourcentage)



Source : Comtrade (ONU); calculs des services du FMI.

<sup>40</sup>Il serait utile de ventiler la croissance de la valeur des exportations en prix et en volume; cette tâche serait toutefois d'une grande complexité, car il faudrait disposer de données de prix désagrégées pour chaque pays exportateur.

#### Encadré 4.1. Relations financières de la Chine avec l'Afrique subsaharienne

La Chine fournit une aide financière importante à l'Afrique subsaharienne. Ses prêts et lignes de crédit s'élèvent, d'après les estimations, à environ 19 milliards de dollars, et la Chine a annoncé une assistance de l'ordre de 5 milliards de dollars à l'occasion du Sommet de Beijing, en octobre 2006. Les flux d'aide les plus importants concernent l'Angola, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République du Congo et le Nigéria; les lignes de crédit dont bénéficient l'Angola et la Guinée équatoriale totalisent environ 14 milliards de dollars. La part des dons est mineure mais, selon les estimations, la Chine a récemment effacé quelque 260 millions de créances sur la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Mali, le Sénégal, le Togo, le Rwanda, la Guinée et l'Ouganda.

Le degré de concessionnalité des prêts est très variable<sup>1</sup>. Même s'ils sont assortis de conditions plus favorables que celles du marché, certains gros emprunts et lignes de crédit ne sont pas réellement concessionnels. Cependant, une ligne de crédit de 2 milliards de dollars à la Guinée équatoriale et divers petits prêts récemment accordés à des pays de l'Afrique subsaharienne sont concessionnels. Le fait que seules les sociétés chinoises utilisant des produits chinois puissent soumissionner pour les projets affecte encore la concessionnalité (c'est le cas de 70 % des lignes de crédit chinoises à l'Angola). De plus, le remboursement des emprunts a parfois été lié aux approvisionnements pétroliers, en Angola par exemple.

L'aide de la Chine aux pays de l'Afrique subsaharienne est essentiellement destinée au financement de projets dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des transport. Elle est souvent subordonnée à des accords d'exploitation des ressources minières et énergétiques. Ainsi, en contrepartie de droits d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles, la Chine prête son concours à la République du Congo pour la construction d'infrastructures de transport, de production énergétique, de télécommunications et d'adduction d'eau, et l'appui à divers secteurs sociaux. Son intérêt pour la construction et les infrastructures est toutefois antérieur à ses investissements dans l'exploitation des ressources; les compagnies de BTP ont été les premières entreprises chinoises à prendre pied en Afrique. En 1970, la Chine a par exemple contribué à la construction de la ligne ferroviaire entre la Tanzanie et la Zambie.

Les entreprises publiques chinoises et celles de l'Afrique subsaharienne s'associent souvent dans le cadre de coentreprises d'exploitation des ressources. La société chinoise SINOPEC a injecté 3,5 milliards de dollars dans un partenariat avec l'angolaise Sonangol en vue d'un projet de pompage de pétrole sur un gisement marin récemment adjudgé. SINOPEC a également fait connaître son intention d'investir 3 milliards de dollars dans la construction d'une raffinerie en Angola. Au Gabon, le consortium CMEC/Sinosteel — financé par la Banque chinoise d'import-export — a investi environ 3 milliards de dollars dans l'exploitation de gisements de minerai de fer; il a construit un chemin de fer, un port et une centrale hydroélectrique en contrepartie des droits exclusifs d'exploitation. Par ailleurs, une filiale de la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) a récemment signé un contrat de partage de la production avec la société pétrolière nationale de Guinée équatoriale (GEPetrol). Les coentreprises sont toutefois plus rares dans le domaine de la construction.

---

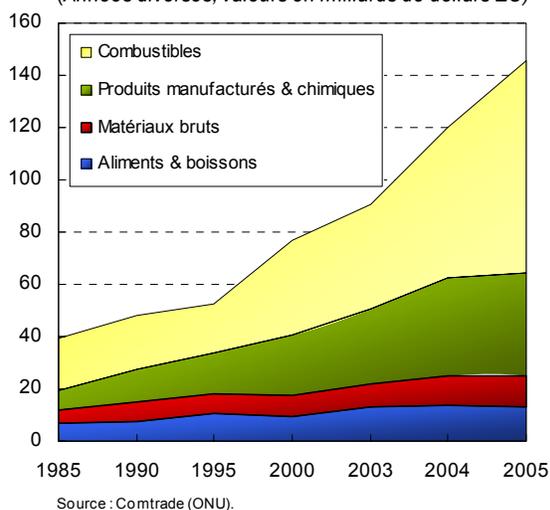
Note : Cet encadré a été préparé par Volker Treichel.

<sup>1</sup>Les prêts sont jugés concessionnels lorsque l'élément don est d'au moins 35 %, sur la base des taux d'intérêt du marché publiés par l'OCDE.

## Composition des exportations par produit

L'essor des exportations de l'Afrique subsaharienne, en valeur, est principalement dû aux combustibles 2005 (graphique 4.5). Au total, ses exportations se sont accrues d'un peu plus de 75 % entre 1985 et 2000, soit un taux annuel d'environ 5 %. Depuis lors, elles ont encore grimpé de 75 %, avec un triplement du taux de croissance annuel pour 2000–05, qui est passé à presque 15 %. Les exportations de pétrole ont augmenté à elles seules de plus de 20 milliards de dollars entre 2004 et 2005. Les combustibles représentaient 65 % de l'accroissement global de la valeur des exportations entre 2000 et 2005, contre 24 % pour les produits manufacturés et 5 % pour les denrées alimentaires comme pour les matières premières. Les ressources naturelles transformées étant comprises dans les produits manufacturés, il est clair que l'envolée des exportations de l'Afrique subsaharienne est due à ses ressources naturelles.

**Graphique 4.5. Exportations des principales catégories de marchandises, 1985–2005**  
(Années diverses; valeurs en milliards de dollars EU)



La composition des exportations ne témoigne guère d'une diversification des produits. En fait, la part des combustibles correspond maintenant à plus de la moitié des exportations totales de la région (tableau 4.1), avec des augmentations annuelles de plus de 40 % en 2004 et en 2005 (tableau 4.2). Les denrées alimentaires, les boissons et les matières premières sont depuis longtemps à la baisse bien que la part des produits manufacturés se soit améliorée depuis 1985; cette reprise a été occultée en 2005 par la forte poussée des exportations pétrolières.

L'importance croissante de la Chine en tant que partenaire commercial de l'Afrique subsaharienne est manifeste principalement en ce qui concerne les combustibles et les matières premières (tableau 4.3). Alors qu'elle était minime en 1990, la part de la Chine s'est accrue, jusqu'à représenter un quart des matières premières et un sixième des combustibles en 2005. La part des exportations de combustibles de l'Afrique subsaharienne vers les États-Unis a également gagné quelques points. Ces augmentations sont dues à une réduction de la part de l'UE15. La configuration des exportations de boissons et de denrées alimentaires ne s'est quasiment pas modifiée entre 1990 et 2005.

La part de l'Asie dans les exportations de produits manufacturés de l'Afrique subsaharienne a légèrement augmenté, d'environ 8 points, principalement en raison de la demande émanant de la Chine. Celle des États-Unis a aussi modérément augmenté suite à l'entrée en vigueur de la loi AGOA. Bien que la part de l'UE15 ait diminué, plus de la moitié des produits manufacturés exportés par l'Afrique subsaharienne lui est encore destinée; viennent ensuite les États-Unis et les pays industrialisés d'Asie; les exportations destinées aux autres partenaires asiatiques sont minimes.

**Tableau 4.1. Composition sectorielle des exportations, 1985–2005  
(en pourcentage)**

	1985	1990	1995	2000	2004	2005
Boissons et denrées alimentaires	18,3	16,1	20,1	12,5	11,3	9,1
Matières premières	12,3	14,9	14,5	10,2	9,2	7,9
Combustibles	50,0	41,8	35,9	46,9	47,6	54,9
Produits manufacturés et produits chimiques	18,6	26,0	28,6	29,6	31,0	26,4

Source : Comtrade (ONU).

**Tableau 4.2. Taux de croissance des grandes catégories d'exportations, 1985–2005  
(croissance annualisée de la valeur nominale des exportations, en pourcentage)**

	1985–90	1990–95	1995–00	2000–03	2003–04	2004–05
Boissons et denrées alimentaires	1,6	7,1	-1,9	12,2	3,3	-1,7
Matières premières	9,7	1,1	0,4	1,9	34,3	4,6
Combustibles	0,6	-1,4	18,1	3,7	42,6	41,0
Produits manufacturés et produits chimiques	14,4	3,9	10,1	8,4	30,5	4,2
Total	4,0	1,9	9,2	5,9	32,2	22,2

Source : Comtrade (ONU).

Note : Le total tient compte de certains articles figurant dans la CTCI 9 qui ne sont pas inclus dans les catégories sectorielles, en particulier les armes.

**Tableau 4.3. Part des différentes destinations des grandes catégories d'exportations, 1990 et 2005  
(en pourcentage)**

	UE15	États-Unis	Pays industriels d'Asie	Chine
Boissons et denrées alimentaires				
1990	78,9	7,6	10,9	0,7
2005	77,5	9,9	8,3	1,8
Matières premières				
1990	69,6	8,2	13,2	2,6
2005	48,6	7,3	10,6	25,5
Combustibles				
1990	48,6	48,6	2,8	0,0
2005	21,5	52,0	5,8	16,3
Produits manufacturés et produits chimiques				
1990	63,8	17,1	15,2	0,4
2005	52,4	19,3	17,7	5,7

Source : Comtrade (ONU).

Les exportations hors combustibles de la région ne sont plus aussi dépendantes des produits agricoles, et les exportations de produits manufacturés issus de ressources naturelles ont augmenté (voir le tableau A2 de l'appendice I). Ces exportations représentaient presque 60 % du total des exportations hors combustibles en 2005, contre 37 % en 1985. Les principales catégories de biens manufacturés sont les pierres précieuses, dont la part a plus que triplé depuis 1985, ainsi que l'argent et le platine dont la part a presque doublé. Le fer, l'aluminium, les vêtements et les véhicules sont aussi très présents dans les exportations. A contrario, la part de la plupart des autres produits non manufacturés, notamment le café et le cacao, a chuté. Les fruits frais et à coque et le poisson font figure d'exception bien qu'ils comptent au total pour à peine plus de 6 % des exportations hors combustibles.

Il est difficile de dire à quel point la croissance récente de l'Afrique subsaharienne est due à l'expansion de ses exportations, notamment de biens manufacturés. Entre 2000 et 2005, les importateurs de pétrole de la région ont enregistré en moyenne une augmentation d'environ 2 % de leur croissance annuelle et d'environ 2 points du ratio des exportations au PIB<sup>41</sup>, mais la corrélation est moins marquée à l'échelon des pays. Les pays à forte croissance comme la Tanzanie, la Zambie, l'Éthiopie et le Kenya ont accru la part de leurs exportations, mais d'autres, tels que le Ghana et la Namibie, ont aussi enregistré une croissance, bien que la part de leurs exportations ait chuté. De plus, la part des exportations a notablement progressé dans certains pays (par exemple le Lesotho et le Swaziland) sans que leur croissance augmente. De même, aucun lien ne peut être établi entre la croissance et la part accrue des produits manufacturés dans le total des exportations. Dans plusieurs pays (notamment en Afrique australe), la part des biens manufacturés dans les exportations a beaucoup progressé, tandis que d'autres pays (l'Éthiopie, la Tanzanie et

l'Ouganda) affichent une croissance rapide avec des parts allant jusqu'à 15 %.

### Structure des exportations des différents groupes de pays de l'Afrique subsaharienne

On considère souvent que la structure des échanges, tout comme les perspectives de croissance, est influencée par les caractéristiques géographiques (Gallup and others, 1998). Suivant la classification de Collier et O'Connell (2006), les pays sont ici divisés en pays riches en ressources — avec les sous-groupes pays pétroliers et pays non pétroliers — ou pauvres en ressources, avec les sous-groupes pays côtiers et pays enclavés<sup>42</sup>.

Alors que les destinations des exportations pétrolières de l'Afrique subsaharienne ont changé, les exportations sont encore plus axées sur les combustibles (partie supérieure du tableau A3 de l'appendice). Depuis 1990, la part des combustibles dans le total des exportations des pays producteurs de pétrole de la région a augmenté d'environ 12 points, passant à près de 90 %. La part de l'UE15 dans les exportations de pétrole a régressé de plus de la moitié, tombant à environ 20 %; celle de l'Asie est passée à 23 %, tandis que celle des États-Unis a grimpé à 58 %, soit une augmentation de plus de 5 points. L'UE15 demeure la principale destination pour les autres groupes de produits bien que sa part ait reculé au profit des États-Unis (notamment pour les produits manufacturés, boissons et denrées alimentaires) et de l'Asie (surtout les matériaux bruts<sup>43</sup> et, dans une moindre mesure, les produits manufacturés).

Les pays côtiers sont étroitement tributaires de leurs exportations vers l'UE15, notamment en ce qui concerne les biens manufacturés (milieu du tableau A3 de l'appendice I) qui sont passés à presque 60 % du total des exportations depuis 1990. L'UE15 demeure la première destination pour toutes les catégories

<sup>41</sup>Comparaison de la croissance moyenne et de la part des exportations en 2004–06 et en 1999–2001, afin de lisser les fluctuations annuelles en 2000 et 2005.

<sup>42</sup>Ces regroupements sont expliqués au chapitre II, et figurent à l'appendice statistique.

<sup>43</sup>Citons notamment le coton, les fleurs et le bois.

d'exportation alors même que la hausse de la demande chinoise de produits manufacturés et de matières premières a réduit sa part comme celle des États-Unis. Hormis l'Afrique du Sud, les pays côtiers sont encore plus dépendants de l'Union européenne, et ils exportent presque autant de boissons et de denrées alimentaires que de produits manufacturés; pour ce groupe, la part des produits manufacturés a seulement progressé de 4 points depuis 1990.

Les pays enclavés sont eux aussi dépendants de l'Union européenne, mais l'Asie prend une importance croissante (partie inférieure du tableau A3). Par comparaison avec les pays côtiers, ils exportent moins de produits manufacturés, mais d'importants volumes de matières premières, de boissons et de denrées alimentaires; la part de ces deux dernières catégories est stable ou en hausse depuis 1990, tandis que celle des produits manufacturés a régressé. Durant les dernières années, les États-Unis sont devenus, tout comme l'UE15, une destination majeure pour les exportations de produits manufacturés suite à l'augmentation des exportations de textiles due à la loi AGOA. La Chine et d'autres pays d'Asie sont venus remplacer l'Union européenne comme première destination pour les matières premières, en particulier le coton. La configuration des échanges des pays côtiers et enclavés reste largement conforme au schéma traditionnel où les matières premières sont exportées vers les pays industrialisés. La progressivité des droits a moins affecté le commerce mondial que dans les années précédentes, partiellement en raison de l'extension du Système généralisé de préférences, notamment la loi AGOA et l'initiative européenne Tout sauf les armes. La structure traditionnelle des exportations perdure toutefois en raison de divers obstacles qui freinent l'efficacité de ces mesures de libéralisation.

### **Gros plan sur les exportations de produits manufacturés de l'Afrique subsaharienne**

Dans tous les groupes de pays de l'Afrique subsaharienne, les exportations de produits manufacturés se limitent à quelques catégories (appendice I, tableau A.4, en haut à gauche). Sept

branches d'activité<sup>44</sup> comptent pour 75 à 80 % de ces exportations; les produits manufacturés à base de métaux non ferreux et de minéraux non métalliques (principalement les diamants) sont deux catégories qui représentent chacune environ 30 % du total. Le matériel de transport (10 %) et les vêtements (8 %) sont les catégories qui croissent le plus vite, et sont les seules à ne pas être directement rattachées à la transformation des ressources.

L'Europe demeure la première destination des exportations de produits manufacturés, mais l'Asie occupe une part croissante dans les exportations de produits manufacturés des pays pétroliers et des pays côtiers. Cette destination enregistre la plus rapide expansion pour les exportations de produits manufacturés des pays producteurs de pétrole, résultant généralement de la transformation de matériaux bruts comme le bois et le cuir; ces exportations représentent toutefois une proportion infime du total des exportations des pays pétroliers (tableau A4 de l'appendice I, dernière colonne). Pour les pays côtiers, l'UE15 est généralement la première destination des quatre grandes catégories de produits manufacturés, bien que les pays industriels d'Asie prédominent dans les exportations de produits à base de métaux non ferreux. Les exportations de produits manufacturés de certains pays enclavés traduisent également l'envolée des produits, mais la poussée des exportations de vêtements est le phénomène le plus marqué<sup>45</sup>. Les exportations de produits manufacturés à base de minéraux non métalliques

<sup>44</sup>Sur la base de la Classification type (à deux chiffres) pour le commerce international (CTCI).

<sup>45</sup>Alors même que les exportations de vêtements des pays enclavés ont fortement progressé depuis 1990, le taux de croissance élevé indiqué au tableau A4 de l'appendice I pour cette catégorie est exagéré du fait que les pays de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) communiquent des données distinctes à Comtrade depuis 2000 seulement; à titre d'exemple, les exportations du Lesotho seraient comprises dans les chiffres de 2005, mais pas dans ceux de 1990. Voir l'appendice II.

**Tableau 4.4. Exportations de produits manufacturés — Les deux principaux marchés et les deux premiers pays fournisseurs, 2005**

Industrie	Valeur (en millions de \$ EU)	Croissance	Marché 1	Marché 2	Fournisseur 1	Fournisseur 2
		2000–05 (annuelle)				
Placages, contreplaqués et autres produits ligneux	791,1	21,1	UE15	Asie ind.	Afrique du Sud	Ghana
Perles et pierres précieuses	9.174,5	15,4	UE15	EU	Botswana Afrique du Sud	Afrique du Sud Zimbabwe
Fer, sous forme brute	3.031,2	22,3	UE15	Asie ind.	Afrique du Sud	n.d.
Lingots de fer	645,3	17,6	UE15	Asie dév.	Afrique du Sud	n.d.
Fer en feuilles	940,9	39,0	UE15	Chine	Afrique du Sud	n.d.
Argent et métaux de la mine de platine	5.518,6	7,8	Asie ind.	EU	Afrique du Sud	n.d.
Cuivre	890,6	33,5	Chine	Asie dév.	Zambie	Afrique du Sud
Aluminium	2.632,0	23,4	UE15	Asie ind.	Mozambique Afrique du Sud	Afrique du Sud n.d.
Matériels et appareils non électriques	1.542,7		UE15	EU	Afrique du Sud	n.d.
Véhicules automobiles	2.358,5	23,1	Asie ind.	UE15	Afrique du Sud	n.d.
Vêtements (hors fourrures)	2.401,4	7,5	EU	UE15	Maurice	Madagascar

Source : Comtrade (ONU).

Note : Les branches d'activité correspondent aux catégories de produits à trois chiffres de la CTCl. Lorsque la mention n.d. est indiquée pour le second fournisseur, le premier est réputé représenter l'ensemble des exportations.

prédominant dans les pays riches en ressources non pétrolières<sup>46</sup>.

L'Afrique du Sud et les autres pays d'Afrique australe prédominent dans la plupart des catégories de produits manufacturés exportés par l'Afrique subsaharienne (tableau 4.4). Onze catégories de produits représentent 84 % de l'ensemble des exportations de produits manufacturés. Pour huit d'entre elles, l'UE15 est la principale destination, tandis que l'Afrique du Sud est le premier fournisseur pour sept d'entre elles. L'absence de l'Afrique du Sud dans les deux premiers fournisseurs tient à la richesse en ressources d'autres pays (les diamants au Botswana, le cuivre en Zambie et l'hydroélectricité au Mozambique) et au

développement d'une solide industrie textile dans certains pays de la région (Maurice et Madagascar)<sup>47</sup>.

Les exportations de vêtements traduisent les retombées positives de la loi AGOA et les effets contrastés de l'élimination (suite à l'Accord de l'OMC sur les textiles et vêtements [ATV]) des contingents bilatéraux sur les textiles, les vêtements et les échanges toujours en vigueur à la fin de 2005. Bien qu'il ait eu des effets préjudiciables sur certains pays, l'ATV n'a pas éliminé l'industrie textile de l'Afrique

<sup>46</sup>Seules les branches d'activité comptant pour au moins 10 % des exportations de produits manufacturés et n'ayant pas fortement régressé entre 1990 et 2005 ont été retenues sur l'ensemble des catégories manufacturières à deux chiffres.

<sup>47</sup>Dans certaines études, le secteur manufacturier exclut la catégorie 68 de la CTCl, à savoir l'exploitation minière telle que l'extraction de cuivre. Cette classification couvre toutefois la transformation du minerai brut (même si la valeur ajoutée est parfois minimale) que l'on peut cependant considérer comme le point de départ de l'industrie manufacturière dans les pays riches en ressources.

subsaharienne<sup>48</sup>. Outre Maurice et Madagascar (voir le tableau 4.4), les exportations de textiles sont également importantes pour le Lesotho et le Swaziland. En vertu de la loi AGOA qui a été prolongée jusqu'à 2012, ces exportations bénéficient d'un accès non contingenté et en franchise de droits vers les États-Unis, même lorsque les vêtements sont fabriqués avec des tissus provenant de pays tiers<sup>49</sup>. Même pour leurs exportations vers l'Europe où la loi AGOA ne joue pas, les entreprises asiatiques se sont attachées à diversifier leur base de production en s'implantant en Afrique, entre autres raisons parce que leur pénétration «excessive» sur les marchés européens est une question sensible depuis la levée des contingents de l'ATV. L'industrie textile de Madagascar a bien progressé depuis lors, comme l'atteste l'exportation de produits à plus forte valeur ajoutée vers l'Europe. Maurice réalise la plus forte valeur ajoutée de tous les pays de l'Afrique subsaharienne exportant des textiles vers les États-Unis<sup>50</sup>.

### Analyse comparative des résultats commerciaux des pays de l'Afrique subsaharienne

De nombreuses études examinent dans quelle mesure les pays ou régions ont des résultats commerciaux positifs ou négatifs par rapport à un niveau de référence<sup>51</sup> communément défini au moyen d'un modèle gravitationnel; le niveau des échanges bilatéraux (exportations et importations) est calculé d'après des déterminants naturels. Dans

sa spécification la plus élémentaire, le commerce entre deux pays est supposé être directement fonction de leur importance économique (PIB) et de leur degré de développement (PIB par habitant), et inversement proportionnel à la distance qui les sépare. Lorsque le volume d'échanges observé est supérieur à la prévision du modèle, l'écart commercial entre les deux pays est réputé *positif*; quand il est inférieur à la prévision, l'écart est jugé *négatif*.

Les obstacles au commerce, en particulier les contraintes structurelles et celles résultant de politiques délibérées, peuvent engendrer un potentiel d'échanges négatif. La différence entre les échanges réels et prévus — le résidu — constitue la portion inexplicite des flux commerciaux bilatéraux. La prévision tient compte du plus grand nombre possible de déterminants naturels. Outre les variables fondamentales de taille et de distance, ces facteurs comprennent les caractéristiques géographiques (par exemple pays enclavé ou côtier), la participation à des unions douanières ou monétaires et les liens historiques entre les partenaires commerciaux. Le résidu rend compte de l'effet des politiques commerciales et des obstacles au commerce tels que l'insuffisance des infrastructures ou des mesures de facilitation des échanges et le climat des affaires, par comparaison avec l'effet des variables entrant dans la prévision moyenne. Un résultat commercial positif reflète probablement des caractéristiques structurelles qui ne sont pas prises en compte par le modèle gravitationnel, par exemple le développement des échanges intrasectoriels (voir ci-après).

<sup>48</sup>L'ATV était un accord transitoire visant au retrait progressif de l'Accord multifibres.

<sup>49</sup>Mattoo, Roy et Subramanian (2003) ont montré que la loi AGOA compense ses dispositions les plus favorables en limitant la couverture des produits et en contingentant le montant total des importations de textiles ouvrant droit à exonération.

<sup>50</sup>Sur la base du ratio de la part en valeur à la part en volume des exportations textiles des pays de l'Afrique subsaharienne vers les États-Unis.

<sup>51</sup>Une bibliographie et une analyse détaillée figurent dans FMI (2002), chapitre III.

**Tableau 4.5. Résultat commercial négatif dans les pays en développement, 2000–05  
(Différence moyenne entre les échanges réels et prévus, en logarithmes)**

Région	Partenaires commerciaux	
	Ensemble	Intrarégionaux
Afrique subsaharienne	0,21	-0,04
Asie du Sud	0,14	0,12
Asie de l'Est	0,82	1,68
Amérique latine & Caraïbes	0,03	0,43
Moyen-Orient & Afrique du Nord	0,40	0,04
Pays à revenu élevé	0,06	0,12

Source : estimations des services du FMI.

Note : basé sur une équation gravitationnelle estimée à partir de données annuelles. Un chiffre négatif indique un résidu négatif, et donc un résultat commercial négatif; De même, un chiffre positif traduit un résultat commercial positif.

Selon une étude du commerce mondial réalisée par le FMI à la fin des années 90, l'Afrique subsaharienne aurait un résultat commercial légèrement positif (FMI, 2002)<sup>52</sup>. Un modèle gravitationnel a été utilisé pour évaluer les flux d'échanges bilatéraux de 1995 à 1999. Le résultat commercial de l'Asie de l'Est dépassait la prévision du modèle de plus de 40 %, contre environ 5 % pour celui de l'Afrique subsaharienne. A contrario, les pays en développement de l'hémisphère occidental avaient un résultat commercial inférieur d'environ 10 %, tandis que celui de l'Asie du Sud et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord était inférieur d'environ 40 %. En outre, le résultat positif de l'Afrique subsaharienne au niveau mondial se situait au niveau modeste de 5 %, mais grimpait à 50 % lorsque les deux partenaires appartenaient à la région.

Un modèle gravitationnel a été estimé pour la période du récent boom du commerce africain. Les données et les spécifications utilisées étaient inspirées de celles définies par Rose (2002). Pour les dernières estimations, les variables macroéconomiques sont celles de 2005, exprimées

en dollars de 2000, et proviennent des bases de données du FMI sur la composition des échanges (*Direction of Trade Statistics*) et des *Perspectives de l'économie mondiale*<sup>53</sup>.

De nouvelles estimations pour 2000–05 mettent en évidence des modifications notables dans la configuration des échanges régionaux (tableau 4.5)<sup>54</sup>. Tout en confirmant les conclusions du FMI (2002) et d'autres études selon lesquelles l'Asie de l'Est a une position largement excédentaire, elles montrent que le volume des échanges en sa faveur a quasiment doublé depuis l'étude précitée. En moyenne, l'Afrique subsaharienne passe d'un résultat commercial légèrement positif à une position négative de plus de 20 %. Elle a amélioré sa position dans les échanges intrarégionaux, mais

<sup>52</sup>L'estimation était inspirée d'une étude de Rose (2002).

<sup>53</sup>Rose (2002) exprime les données sur le commerce extérieur en dollars constants de 1982–84, et tire les données du PIB du rapport *Indicateurs du développement dans le monde 2000* de la Banque mondiale ou, à défaut, des Penn World Tables 5.6 (Heston, Summers, Nuxoll, and Aten, 1995). Baldwin et Taglioni (2006) précisent que l'effet d'un déflateur inadéquat s'amplifie dans les régressions à long terme.

<sup>54</sup>La régression repose sur des logarithmes du commerce et du PIB. La multiplication par 100 correspond donc globalement à la différence en pourcentage entre les échanges réels et prévus.

atteint seulement aujourd'hui le niveau des prévisions antérieures.

Les résultats confirment la poursuite des tendances précédemment observées. Suite à l'analyse couvrant la période 1995–99, le FMI (2002) a comparé les résultats commerciaux par période cinq ans, de 1980 à 1999. Il s'avère que le résultat commercial généralement positif de l'Afrique subsaharienne a fortement régressé, passant de presque 30 % en 1980–84 à seulement 5 % en 1995–99. L'écart positif de l'Asie de l'Est a diminué dans les années 80, tombant à 19 %, avant de remonter à nouveau, tandis que l'Asie du Sud réduisait son écart commercial négatif par rapport aux prévisions. Les derniers résultats — dont la validité est étayée par des tests de robustesse fondés sur d'autres techniques économétriques — confirment la poursuite de ces tendances<sup>55</sup>.

Les nouveaux résultats s'expliquent en partie par la plus grande importance accordée au niveau de développement dans l'analyse de la structure des échanges. À la différence de l'étude du FMI (2002), ils font une moindre part au PIB, mais donnent plus d'importance au PIB par habitant. Selon l'étude de 2002, la structure du commerce mondial est de plus en plus régie par la diversification de la demande de produits induite par la croissance économique, et la spécialisation est la structure de coûts la plus efficace. Les consommateurs des pays riches exigent donc une variété croissante de produits, qui sont fabriqués par des structures à intégration verticale réparties dans de nombreux pays. L'influence croissante du revenu par habitant dans le modèle s'explique probablement par ce rapport entre la configuration de la demande et celle du commerce. Les différences régionales systématiques indiquent

<sup>55</sup>Coe et Hoffmaister (1999) ont également constaté un recul du résultat commercial de l'Afrique subsaharienne au fil des années. Selon Limão et Venables (2001), l'écart négatif estimé s'explique dans une grande mesure par les déficiences des infrastructures dans la région. Carey, Gupta et Jacoby (2007) ont élaboré d'autres modèles gravitationnels qui tiennent compte de la sélection des données et des facteurs liés au pays dont les résultats sont globalement analogues à ceux de la présente analyse.

que les régions ne sont pas toutes à même de tirer également profit de ce type d'échanges. En Afrique subsaharienne, les écarts de développement ont une moindre incidence sur les échanges intrarégionaux : comme il s'agit principalement de pays à faible revenu, les résultats commerciaux sont bien plus proches des prévisions.

Au cours des deux ou trois dernières années, les pays enclavés de l'Afrique subsaharienne ont réduit leur écart négatif par rapport aux prévisions, tandis que les pays côtiers et les pays riches en ressources ont enregistré un résultat commercial largement déficitaire depuis 2000. Le modèle gravitationnel permet d'analyser l'évolution des échanges par rapport à une valeur de référence. Il ressort de cette analyse que les pays enclavés ont amélioré leur position de 2000 à 2005, passant d'un résultat négatif (conforme à celui des autres groupes) en 2000 à une position supérieure aux prévisions de près de 10 % en 2004 et en 2005. Aucune évolution n'est à signaler pour les autres groupes pour lesquels l'écart d'une année sur l'autre avoisine la moyenne. Rien n'indique que la position déficitaire se soit améliorée du fait de l'expansion des exportations, ce qui montre que la croissance de la valeur des échanges s'explique en grande partie par des facteurs mondiaux et des caractéristiques nationales préexistantes (par exemple le fait d'exporter du pétrole).

En moyenne, les groupes de pays de l'Afrique subsaharienne ont un résultat commercial positif avec l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud, et un solde négatif avec la région Amérique latine et Caraïbes et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (tableau 4.6). Ces résultats vont dans le sens de la précédente analyse, à savoir que les échanges de l'Asie de l'Est et du Sud — avec lesquelles l'écart est globalement positif — avec les sous-régions de l'Afrique subsaharienne sont eux aussi supérieurs aux prévisions; l'inverse est également vrai. Il n'est donc pas étonnant que les pays riches en ressources de l'Afrique subsaharienne aient un résultat commercial très négatif avec les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord qui sont

également bien dotés en ressources. L'écart positif marqué entre les pays côtiers et l'Asie du Sud tient en partie au fait que d'importantes communautés d'Indiens vivent dans les pays d'Afrique orientale et australe.

L'expansion des échanges de l'Afrique subsaharienne n'a guère pallié le manque d'intégration de la région dans le commerce mondial. Par comparaison avec les pays d'autres régions présentant les mêmes caractéristiques, l'essor des exportations des pays riches en ressources de l'Afrique subsaharienne n'a pas comblé leur position commerciale déficitaire. De même, les pays côtiers de la région n'ont pas pu tirer profit des avantages conférés par la plus grande proximité des marchés mondiaux et les moindres coûts de transport.

### **Le commerce au service du développement**

Les résultats de l'Afrique subsaharienne semblent inférieurs à son potentiel d'exportation. La croissance de ses exportations touche les combustibles comme les produits manufacturés,

mais ces derniers se limitent à quelques produits transformés issus de ressources naturelles, et sont principalement concentrés en Afrique australe. Les échanges des pays enclavés sont relativement proches de la prévision, tandis que ceux des pays côtiers et des pays riches en ressources sont inférieurs. Combustibles et produits manufacturés exceptés, la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne sont tributaires de leurs exportations de produits primaires, qui ont très faiblement progressé en valeur.

### **Évolution de la structure des exportations et de la croissance du revenu en dehors de l'Afrique**

L'expérience d'autres régions du monde montre que diverses structures d'exportation peuvent entraîner une hausse des revenus. Six pays dont la dotation initiale en ressources était analogue à celle des pays de l'Afrique subsaharienne ont été sélectionnés pour montrer comment la configuration des exportations de cette région pourrait évoluer. L'Argentine et la Nouvelle-Zélande ont un important secteur agricole, l'économie du Chili est dominée par l'industrie

**Tableau 4.6. Résultat commercial négatif dans les pays d'Afrique subsaharienne, 2000–05 (Différence moyenne entre les échanges réels et prévus, en logarithmes)**

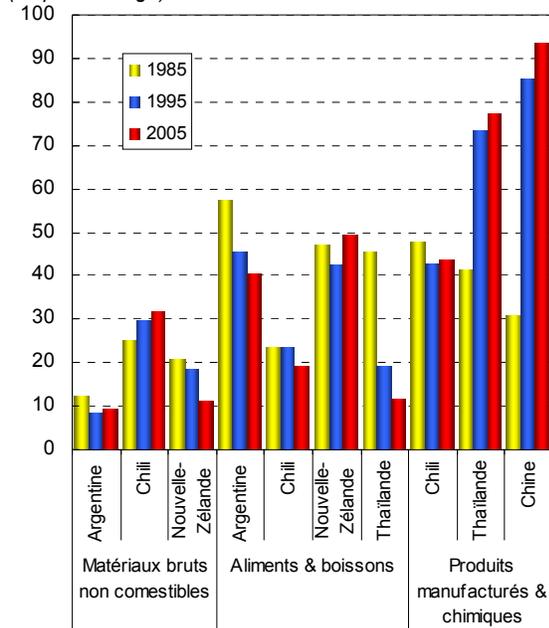
Région	Partenaires commerciaux		
	Pays côtiers	Pays enclavés	Pays riches en ressources
Asie du Sud	0,66	0,42	0,14
Asie de l'Est	0,68	0,64	0,85
Amérique latine & Caraïbes	-1,20	-0,98	-0,44
Moyen-Orient & Afrique du Nord	-1,07	-0,78	-1,32
Pays à revenu élevé	-0,38	-0,25	-0,46

Source : estimations du FMI.

Note : Voir le tableau 4.5.

extractive, tandis qu'en Asie de l'Est, la Thaïlande, la Chine et l'Indonésie ont pris part au boom du commerce de produits manufacturés; leur exemple peut donc donner des indications sur la manière dont pourrait s'effectuer la transition vers des industries de transformation à forte intensité de main-d'œuvre en Afrique subsaharienne<sup>56</sup>. Le graphique 4.6 illustre l'évolution de la structure des exportations de 1985 à 2005 pour les pays précités; des chiffres plus détaillés sont fournis à l'appendice I.

**Graphique 4.6. Part des grandes catégories de produits dans le total des exportations de divers pays (en pourcentage)**



Source : Comtrade (ONU).

La hausse du revenu par habitant n'implique pas nécessairement que les exportations doivent être réorientées vers les produits manufacturés. Aucun des trois pays non asiatiques n'a connu une forte poussée des exportations de marchandises. Si la part des produits transformés semble plus importante au Chili qu'en Argentine ou en Nouvelle-Zélande, c'est

<sup>56</sup>Le Chili, la Chine, l'Indonésie et la Thaïlande figurent dans la liste des pays à croissance soutenue établie par Johnson, Ostry et Subramanian (2007); vers 1960, leur niveau de revenu et la qualité de leurs institutions étaient similaires à ceux de l'Afrique subsaharienne d'aujourd'hui, et ils peuvent donc livrer des enseignements sur ses perspectives de croissance.

que l'industrie du cuivre au Chili est comprise dans le secteur manufacturier. En Argentine et en Nouvelle-Zélande où l'agriculture demeure importante, les produits transformés représentent environ un tiers des exportations, soit une modeste augmentation depuis 1985. Comme Johnson, Ostry et Subramanian (2007) le soulignent, la croissance des exportations de produits manufacturés est toutefois une caractéristique essentielle des pays en pleine essor d'Asie de l'Est. Il faut peut-être y voir l'effet des liens complexes entre le développement des institutions, la structure des exportations et les politiques favorables à la croissance; en particulier, l'incidence de la structure des exportations sur la croissance est fonction de la qualité des institutions qui évolue elle aussi à mesure que l'économie croît.

Les exportations de produits dérivés de ressources naturelles jouent un rôle majeur dans plusieurs pays à revenu intermédiaire ou élevé. Les produits agricoles peuvent constituer un volet important des exportations, y compris dans ces pays. En 2005, les boissons et les denrées alimentaires représentaient toujours 40 % du total des exportations de l'Argentine, 50 % de celles de la Nouvelle-Zélande et 20 % de celles du Chili. Le Chili se distingue des autres pays, car la part des matières premières dans ses exportations a augmenté depuis 1985, passant d'un quart à près d'un tiers du total des exportations. Bien que cette part ait reculé dans les autres pays, elle reste de l'ordre de 10 % en Argentine et en Nouvelle-Zélande.

Les produits manufacturés prédominent aujourd'hui dans les exportations des pays d'Asie de l'Est. En 1985, les boissons et les denrées alimentaires représentaient quasiment la moitié des exportations de la Thaïlande, tandis que les combustibles constituaient un tiers des exportations de la Chine et près de 70 % de celles d'Indonésie (Appendice I, graphique A1). Depuis lors, la part des produits manufacturés dans les exportations d'Asie de l'Est est montée en flèche; elle a presque doublé en Thaïlande, et triplé en Indonésie et en Chine. En 2005, elle représentait en fait presque 90 % des exportations totales de la Chine.

La bonne performance de l'Asie de l'Est est due à l'instauration d'un climat propice à l'accumulation du capital et des compétences, à une moindre protection commerciale et à la réduction des coûts de transport (Martin, 2005). L'amélioration du système éducatif facilite l'acquisition des compétences, mais celles-ci ne peuvent être mises à profit sans apports de capitaux. L'investissement direct étranger a joué un rôle, mais l'épargne intérieure et l'efficacité du secteur financier contribuent aussi à stimuler l'investissement privé. La libéralisation des échanges encourage les exportations de produits manufacturés, notamment parce que les réseaux modernes de transformation reposent souvent sur l'importation et l'exportation de produits apparentés (Jones, 2000).

### **Contraintes pesant sur le secteur manufacturier de l'Afrique subsaharienne**

L'expansion des échanges est souvent freinée par les déficiences des infrastructures et l'absence d'économies d'échelle sur les marchés intérieurs. Les marchés de l'Afrique subsaharienne sont souvent caractérisés par un nombre relativement important de petites entreprises locales à prix de revient élevé ou, au contraire, par quelques entreprises bien implantées sur le marché intérieur et sans grande motivation pour accroître leur efficacité. Les entreprises locales sont aussi gênées par les coûts indirects habituels, comme les dysfonctionnements de la distribution d'électricité et des télécommunications, l'accès limité au financement et les déficiences de la gouvernance. Selon les données des Évaluations du climat d'investissement de la Banque mondiale, ces dépenses indirectes représentent plus de 20 % du total des coûts au Mozambique, en Zambie, en Érythrée, en Tanzanie, au Kenya et en Éthiopie, et moins de 10 % en Chine, au Nicaragua et au Bangladesh (Eifert, Gelb, and Ramachandran, 2005). Comme ces problèmes ne peuvent guère être tous corrigés en même temps, les pays ont parfois essayé de les contourner en créant des zones franches industrielles qui ne sont pas protégées pour autant d'une conjoncture

médiocre, et peuvent susciter des comportements de recherche de rentes, sans compter qu'elles érodent l'assiette des revenus du pays.

Les obstacles extérieurs au commerce ont un impact considérable bien que difficile à quantifier. Signalons notamment les coûts de la recherche et de l'étude de nouveaux marchés, la mise en place des réseaux de distribution, l'accès aux systèmes de communication et à la logistique nécessaires aux commandes et aux livraisons. Les entreprises indiennes de l'Afrique subsaharienne ont souvent résolu ces problèmes par des moyens informels, par exemple en faisant appel aux réseaux communautaires et à leurs contacts personnels; les entreprises chinoises ont davantage tendance à s'en remettre aux relations entre gouvernements, ou à réaliser des investissements ciblés dans le secteur des ressources naturelles, mais pour elles aussi, les réseaux communautaires prennent une importance croissante<sup>57</sup>.

Les déficiences des infrastructures de transport, la multiplicité des passages de frontières et des contrôles administratifs sont très préjudiciables aux échanges. Ainsi, selon une entreprise indienne implantée au Ghana, le coût de transport d'un conteneur d'Accra à Lagos est si élevé (1.000 dollars) qu'il est préférable d'investir directement au Nigéria (Broadman, 2006). Limão et Venables (2001) ont constaté que les coûts de transport vers les pays enclavés sont supérieurs à ceux liés aux seuls transports terrestres, ce qui laisse à penser que ces pays sont encore désavantagés par les retards aux frontières, les problèmes de logistique et les taxes de transit.

Par certains aspects, les politiques commerciales de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne ont été peu propices au développement des exportations de produits manufacturés. Les mesures de protection longtemps érigées contre les importations ont modifié les prix relatifs dans un sens défavorable aux

---

<sup>57</sup>L'intervention des réseaux communautaires explique peut-être pourquoi, en Afrique orientale et australe, des sociétés contrôlées par des entrepreneurs minoritaires réussissent mieux que celles contrôlées par des entrepreneurs majoritaires (Ramachandran and Shah, 1999).

secteurs d'exportation et découragé la production locale. Les droits prélevés sur les intrants intermédiaires importés ont augmenté le coût de production des marchandises destinées à l'exportation; par ailleurs, les dispositions des accords commerciaux régionaux visant à favoriser l'achat des intrants dans la région, en application des règles d'origine, ont handicapé les produits d'exportation sur les marchés mondiaux en raison de leur coût. Tokarick (2006) a mis en évidence dans divers pays des taxes à l'exportation qui tiennent lieu de barrières tarifaires (sur la base de données de 2001), et a constaté que les régimes tarifaires de la Tanzanie, du Mozambique et du Malawi imposent une taxe d'environ 10 % sur leurs exportations.

L'intégration de l'Afrique subsaharienne dans les réseaux mondiaux de production pourrait contribuer à stimuler ses exportations hors du secteur primaire. La structure des échanges mondiaux rend compte de l'importance croissante du commerce intrasectoriel, car la production peut désormais être plus dispersée que dans le passé (Banque mondiale, 2004; Broadman, 2006). Les chaînes d'approvisionnement se divisent en deux catégories selon qu'elles sont dictées par les producteurs ou par les acheteurs, et respectivement dirigées en amont ou en aval. La seconde catégorie pourrait mieux convenir à l'Afrique subsaharienne, car elles exigent moins d'intégration verticale et moins de capitaux, et concernent souvent des secteurs dans lesquels la région dispose déjà de certaines capacités, comme le tourisme, l'habillement, l'alimentation et l'ameublement. Toutefois, l'intégration dans les réseaux de production de l'Afrique subsaharienne reste globalement le fait d'entreprises étrangères et non locales. Pour l'essentiel, les difficultés d'intégration dans les réseaux mondiaux de production sont généralement les mêmes que les obstacles pesant sur le développement.

Les efforts engagés pour développer l'industrie textile dans la région ont mis en évidence des problèmes structurels qui neutralisent ses avantages comparatifs. En tant que producteur de coton, la région pourrait améliorer sa position dans la chaîne de valeur de la production textile. Le système

commercial mondial favorise l'industrie textile, notamment avec la loi AGOA et les producteurs asiatiques qui choisissent de délocaliser leur production en Afrique subsaharienne pour contourner les contingents industriels. L'industrie textile se débat pourtant encore avec des coûts de production élevés (transport, électricité, etc.), une offre insuffisante et plus coûteuse du fil produit localement et des règles d'origine contraignantes. Même lorsque l'utilisation de fil asiatique meilleur marché est autorisée, par exemple dans le cadre de la loi AGOA, la structure des coûts de l'industrie textile, comme au Lesotho, est extrêmement fragile et vulnérable à l'appréciation des taux de change.

Les pays côtiers sont les mieux placés pour tirer profit du boom mondial des exportations de produits manufacturés, mais à l'exception de l'Afrique du Sud, ils n'ont guère progressé<sup>58</sup>. L'industrie manufacturière qui existe est souvent liée à l'exploitation des ressources naturelles, et ne peut être considérée comme un commerce intrasectoriel émergent, même s'il est peu étonnant que les infrastructures productives de la région exploitent l'avantage comparatif dû aux ressources naturelles. Les pays enclavés sont tributaires des exportations de produits agricoles et de matières premières; les coûts de transport jusqu'aux ports sont une sérieuse entrave au développement du secteur de la transformation. Les pays riches en ressources ont été les grands bénéficiaires du boom mondial des cours des produits primaires, ce qui a toutefois limité leurs tentatives de diversification alors même que le commerce régional s'est diversifié.

Compte tenu de l'orientation actuelle du système commercial mondial, l'Afrique subsaharienne ne peut guère tirer profit des accords préférentiels; cela

---

<sup>58</sup>Selon Collier (2006), les pays côtiers d'Afrique subsaharienne auraient dû se tourner vers une industrie manufacturière à forte intensité de main-d'oeuvre durant les années 80, lorsque l'Asie de l'Est commençait à s'engager dans cette voie. Il est aujourd'hui bien plus difficile de s'imposer dans ce secteur, car l'effet d'agglomération dont profitent les pays d'Asie de l'Est peut difficilement être reproduit une fois que des concurrents occupent la place.

étant, ses propres politiques de commerce extérieur ne lui sont pas favorables. La tendance à la régionalisation du commerce mondial crée une structure d'échanges en étoile dont les pays de l'Afrique subsaharienne constituent, dans le meilleur des cas, l'une des branches pour un grand partenaire commercial (Yang and Gupta, 2005). Seuls les pays les moins développés de la région tirent pleinement profit des grands accords préférentiels, à savoir la loi AGOA et l'initiative Tout sauf les armes. Leurs exportations vers les États-Unis et l'Union européenne ne font théoriquement l'objet d'aucune restriction, mais ces pays sont les plus mal lotis pour se doter de réelles capacités de transformation. Du fait des dispositions restrictives sur le contenu des produits (à l'exception de la loi AGOA sur les textiles), les pays bénéficiaires ne peuvent pas nouer des partenariats avec des fournisseurs d'intrants à bas prix (probablement asiatiques) qui ont de plus grandes capacités de production, mais ne peuvent bénéficier de la loi AGOA ou de l'initiative Tout sauf les armes. En tant que base d'exportation, les pays de l'Afrique subsaharienne sont moins intéressants dès lors que les chaînes d'approvisionnement incluent des pays qui ne peuvent se prévaloir des conditions préférentielles d'échange; ces opérations tombent alors sous le coup d'un régime commercial moins favorable (par exemple, progressivité des droits et contingents tarifaires) qui entrave la croissance des secteurs de la fabrication et de la transformation<sup>59</sup>. En tant qu'exportateurs de produits agricoles, les pays de l'Afrique subsaharienne supportent les coûts du protectionnisme et des subventions agricoles qui freinent leur accès aux marchés et tirent à la baisse les prix des produits exportés, comme le coton. Il demeure que les mesures restrictives pesant sur le

<sup>59</sup>Les règles d'origine de la loi AGOA, de l'initiative «Tout sauf les armes» et de l'Accord de Cotonou — qui fixent le contenu autorisé provenant de pays tiers mais garantissant un accès préférentiel — sont à la fois complexes et différentes à plusieurs titres. Celles de l'Accord de Cotonou sont très libérales, mais d'autres dispositions sont plus restrictives que celles des deux autres instruments; cette complexité administrative pèse lourdement sur les pays bénéficiaires.

commerce extérieur des pays d'Afrique, notamment les droits élevés et autres barrières commerciales, contribuent au résultat commercial négatif signalé dans la section «Analyse comparative des résultats commerciaux des pays d'AfSS».

### Recommandations stratégiques

La plupart des pays de la région ne sont pas parvenus à développer leurs exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre, ou à améliorer leur position sur la chaîne de valeur des exportations de produits. Certaines politiques pourraient toutefois améliorer leurs perspectives.

Le maintien de la stabilité économique, la mise en place d'infrastructures de qualité et l'abaissement du coût d'intervention économique sont des facteurs essentiels pour stimuler la croissance et les échanges. Par ailleurs, ils permettraient à la région de mieux profiter de l'externalisation croissante des services par les pays industriels (voir l'encadré 4.2).

Dans toute l'Afrique subsaharienne, les pays doivent libéraliser leurs échanges en réduisant progressivement mais nettement les droits de douane sur la base de la nation la plus favorisée (NPF) ainsi qu'en abaissant les tarifs extérieurs fixés par les accords commerciaux régionaux<sup>60</sup>. Ceci permettrait d'améliorer l'affectation des ressources, de freiner les tentatives de contournement des règlements douaniers et de réduire le risque de détournement de trafic dans les accords commerciaux régionaux et les accords de partenariat économique avec l'Europe.

Les accords commerciaux régionaux devraient essayer d'élargir leur portée à l'ensemble des biens et des services. Ils devraient aussi promouvoir des règles d'origine libérales, car les exportateurs de l'Afrique subsaharienne ne peuvent guère se plier aux exigences d'une forte valeur ajoutée, locale ou régionale. Les communautés liées par des accords

<sup>60</sup>Le taux moyen des droits de douane en Afrique subsaharienne reste le plus élevé de toutes les régions en développement bien qu'il soit passé de 22 % en 1997 à 15 % en 2006. Cette moyenne dissimule d'importantes variations selon les pays et les produits.

**Encadré 4.2. Externalisation internationale des services vers l'Afrique subsaharienne**

L'expression «externalisation internationale des services» renvoie à l'achat local de services par des entreprises étrangères (Amiti and Wei, 2004). Selon les estimations, cette pratique représenterait une valeur annuelle de 160 à 200 milliards de dollars, pour un taux de croissance annuelle de plus de 20 % (Bartels, 2005). L'externalisation des services peut aller du codage de données et des services à la clientèle (centres d'appel), activités à valeur ajoutée relativement faible, à des processus administratifs complexes (facturation, traitement de demandes de remboursement), voire des services spécialisés ou axés sur les technologies de l'information à forte valeur ajoutée (comptabilité, soins de santé, ingénierie).

L'externalisation de services vers l'Afrique subsaharienne est restée jusqu'ici marginale. Elle est concentrée dans quelques pays, et concerne des activités à faible valeur ajoutée. Plusieurs milliers de personnes sont employés dans des centres d'appels au Ghana, au Kenya et au Sénégal (Day, 2006; Lacey, 2005). Plus de 30.000 emplois dans des centres d'appels ont été créés en Afrique du Sud, qui vient en tête de la région, mais ces chiffres ne représentent que 0,5 % de l'ensemble de ces emplois dans le monde (Lacey, 2005).

L'Afrique subsaharienne est considérablement désavantagée pour le développement de ce secteur, bien qu'elle dispose de certains avantages qui font défaut dans d'autres pays mieux connus pour l'externalisation des services. Elle doit relever des défis considérables : coût élevé des télécommunications, distribution électrique peu fiable, déficiences des infrastructures de transport, pénurie de personnel qualifié et cherté relative des salaires (Zachary, 2004). Pourtant, les tarifs téléphoniques des pays de l'Afrique subsaharienne ont baissé depuis la mise en place d'un nouveau système de télécommunications par fibre optique avec l'Europe et les pays du même fuseau horaire. L'Afrique du Sud notamment pourrait exploiter l'expérience et les compétences des secteurs de la banque et de l'assurance qui sont aujourd'hui bien développés (McLaughlin, 2004; Farrell, 2006).

L'accroissement des dépenses publiques dans l'équipement et l'éducation est la clé qui permettra à la région d'attirer davantage d'activités externalisées. Pour la plupart des entreprises, des infrastructures de qualité contribuent à réduire les coûts d'installation et d'exploitation, et cet aspect est d'autant plus important que l'externalisation des services doit pouvoir compter sur des liaisons fiables. Comme les pays de l'Afrique subsaharienne sont à la traîne d'autres régions du monde du point de vue des infrastructures et de l'éducation, les investissements publics réalisés dans ces secteurs permettraient d'attirer plus d'activités de services externalisées tout en profitant à l'ensemble de l'économie.

---

Note : Cet encadré a été préparé par Dmitry Gershenson.

commerciaux régionaux sont aujourd'hui trop peu développées ou diversifiées pour produire la plupart des intrants nécessaires aux entreprises de la région, les coûts d'importation élevés réduisent d'autant leur compétitivité et incitent au repli sur les marchés intérieurs. Les accords de partenariat économique en cours de négociation avec l'Union européenne seront peut-être l'occasion de lever les obstacles non tarifaires des accords commerciaux régionaux. Des réformes doivent en outre être engagées pour attirer davantage d'entreprises dans le secteur formel et stimuler ainsi les exportations; en effet, la logistique

des exportations constitue un obstacle difficile, voire impossible à surmonter pour toute entreprise du secteur informel (Krueger, 2007).

La réduction des coûts de transport est un objectif majeur pour l'Afrique subsaharienne. Les coûts de transport directs ont progressivement baissé, et sont l'élément le moins contraignant des relations commerciales de l'Afrique subsaharienne, mais il existe des coûts indirects liés aux infrastructures et aux institutions, tels que les frais portuaires, les droits de dédouanement et le fret interne. Ces coûts, qui sont souvent très supérieurs aux frais

d'expédition internationaux, sont à l'origine d'importantes différences des prix relatifs entre les pays (Martin, 2005). De plus, une réduction globale des coûts de transport n'implique pas nécessairement un manque à gagner équivalent pour l'Afrique subsaharienne étant donné que l'Asie de l'Est a réaffecté ses flottes vers le Pacifique suite à l'expansion de ses échanges. Selon les estimations d'Hummels (2001), chaque journée supplémentaire de transport ajoute 0,8 % au coût ad valorem, une considération de taille quand le chargement d'une cargaison dans un port de l'Afrique subsaharienne impose de quitter une ligne de navigation régulière. En s'appuyant sur des données des études *Doing Business* de la Banque mondiale, Djankov, Freund, Pham et leurs collaborateurs (2006) ont estimé que chaque jour de retard pris avant l'expédition réduit la valeur des échanges de 1 %. Les retards sont particulièrement coûteux pour les denrées périssables qui figurent en bonne place dans les exportations de l'Afrique subsaharienne.

Les pays côtiers doivent améliorer leur image pour attirer les chaînes d'approvisionnement internationales. Pour ce faire, ils devront s'attaquer à la composante intérieure des coûts indirects tels que le transport et la logistique, notamment au niveau des goulets d'étranglement comme le dédouanement. La libéralisation des échanges pourrait contribuer à attirer des entreprises dont les opérations sont disséminées dans le reste du monde. S'ils libéralisaient leurs échanges avec les pays enclavés voisins, les pays côtiers pourraient devenir des centres régionaux de distribution ou de montage. Les accords commerciaux régionaux ont un rôle à jouer, mais il faut améliorer les dispositions constituant des obstacles non tarifaires plutôt que d'adopter de nouveaux accords<sup>61</sup>. L'amélioration des infrastructures régionales contribuera également à développer les marchés, mais uniquement lorsque les procédures aux frontières et autres points de

contrôle auront été allégées. Il est en outre essentiel d'améliorer les télécommunications dans la mesure où, au-delà des marchandises, le commerce international porte de plus en plus sur les services.

Les pays enclavés devraient s'attacher à réduire les coûts de transport et à améliorer l'intégration régionale, notamment avec les pays côtiers. Leurs exportations traditionnelles gagneraient en valeur, et ils pourraient ainsi tirer un meilleur parti de leur accès préférentiel à l'Union européenne et aux États-Unis. Même s'ils ne sont pas encore en mesure de développer pleinement leur secteur manufacturier, ils pourraient développer la transformation locale des matériaux bruts et agricoles, comme l'ont fait des pays à revenu plus élevé qui restent spécialisés dans l'agriculture. Ainsi, le thé et le café ne représentent plus qu'une faible part des exportations de l'Afrique subsaharienne alors qu'ils sont vendus comme produits fins dans les pays industrialisés. Les exportateurs de boissons pourraient relever leur valeur ajoutée en assurant eux-mêmes le triage, le conditionnement et le marquage de ces exportations, mais il leur faudra l'aide de leurs partenaires pour développer leurs capacités<sup>62</sup>. La promotion des produits manufacturés doit reposer sur les avantages existants, et viser à améliorer les capacités locales plutôt que s'appuyer sur des mesures telles que les subventions ou les taxes à l'exportation. Ainsi, la production de fil de coton soulagerait la pression exercée par les règles d'origine pour le commerce préférentiel, et lèverait certaines incertitudes quant au renouvellement de la loi AGOA dont les règles d'origine sont moins contraignantes. Les efforts menés dans le secteur public pour intensifier la production de fil n'ont pas porté leurs fruits, et les résultats ont montré que les taxes à l'exportation sur le coton brut pénalisent les cultivateurs.

Les pays riches en ressources doivent s'attacher à stimuler la productivité des secteurs manufacturiers

<sup>61</sup>Pour Hinkle et Newfarmer (2005), la négociation d'accords de partenariat économique avec l'Union européenne imposera de clarifier les obligations conflictuelles entre les différents accords régionaux auxquels les pays sont parties.

<sup>62</sup>Certains partenaires étrangers apportent déjà un concours pour améliorer la productivité dans les plantations de coton où des entreprises comme Dunavant et Dagrís ont mis en place des programmes de recherche et de vulgarisation au profit des exploitants.

voués à l'exportation. Nombre des pays exportateurs de ressources sont peu peuplés, ce qui les empêche de diversifier leur économie et, dans bien des cas, ils n'ont pas les capacités nécessaires pour valoriser leurs ressources naturelles. Les diamants sont expédiés d'Afrique australe vers l'Europe (et de plus en plus souvent vers l'Inde) où ils sont calibrés et polis. Le pétrole est exporté brut, raffiné dans un pays tiers, puis réimporté pour être vendu au détail. Les métaux et les minerais quittent la région dès après l'extraction et sont transformés dans d'autres régions du monde. L'expérience d'autres régions montre qu'un pays à revenu élevé peut être relativement spécialisé dans l'exportation de produits de ressources naturelles, mais ceci implique qu'il améliore sa position sur la chaîne de valeur. Les mesures engagées pour encourager la valorisation locale au moyen de taxes à l'exportation ou du contrôle des exportations de produits bruts n'ont cependant pas donné de bons résultats : une partie de la charge administrative est supportée par les fournisseurs locaux, tandis que les subventions implicites à la transformation sont gaspillées en rentes. Les choix d'orientation devraient être fondés sur des analyses détaillées des obstacles à aplanir ainsi que des coûts et avantages des interventions envisagées, d'autant que le coût des mesures agressives est souvent difficile à discerner<sup>63</sup>.

Les pays de l'Afrique subsaharienne auront besoin d'aide pour mieux se positionner sur les marchés mondiaux d'exportation, en particulier pour se conformer aux normes internationales en matière de produits. Nombre des obstacles à l'exportation tiennent aux spécifications techniques et aux normes de qualité exigées pour s'implanter sur certains marchés; c'est notamment le cas pour la valorisation des produits primaires. Les pays de l'Afrique subsaharienne pourraient développer leurs capacités en coopérant avec des partenaires de pays industrialisés, et pourraient aller de l'avant en se conformant aux normes internationales pour le plus grand nombre de biens et de services possible. Les possibilités de partenariat avec des entreprises asiatiques sont en pleine expansion du fait de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre en Asie, notamment si l'on considère qu'elles sont parvenues à s'implanter sur les marchés occidentaux; toutefois, en tant que base d'exportation, l'Afrique subsaharienne ne les intéressera que si le climat général des affaires s'améliore. L'harmonisation régionale des normes pourrait aussi contribuer à réduire les coûts de commercialisation, et développer les marchés jusque-là très fragmentés des entreprises de l'Afrique subsaharienne.

---

<sup>63</sup>Ainsi, un programme de formation ciblée au profit des employés d'une industrie de transformation sera certainement préférable à une taxe à l'exportation sur le produit brut.

# V. Les marchés de la dette publique en monnaie nationale en Afrique : expérience et enjeux

## Introduction

Au cours des dernières décennies, le débat sur la dette des pays africains a presque exclusivement tourné autour de la dette extérieure<sup>64</sup>. Récemment, les allègements substantiels de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM ont renforcé ces économies, et les réformes structurelles ont mis au premier plan la dette libellée en monnaie nationale. Bien que le risque pays demeure élevé, la faiblesse des taux d'intérêt dans les pays en développement et les pays émergents a amené les investisseurs étrangers à se tourner vers les marchés africains de la dette.

Ce chapitre présente l'histoire des marchés de la dette publique intérieure en Afrique et décrit les perspectives qui s'offrent à eux, ainsi que leur importance pour le développement. Ces marchés peuvent financer efficacement un déficit budgétaire viable et paver la voie à la création de marchés financiers. Si des marchés rudimentaires existaient déjà au milieu des années 90, leur croissance s'est fortement accélérée après 2000; à l'heure actuelle, plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne émettent des titres de dette intérieure négociables. Cependant, en raison du manque d'extension de la plupart de ces marchés, leur rôle est limité, en tant que source de financement pour l'État et qu'instrument de développement du marché financier.

Le chapitre analyse d'abord les relations entre les marchés de la dette et la performance économique. Il résume ensuite l'état de la dette intérieure des pays africains, en faisant ressortir l'arrivée de nouveaux acteurs, des investisseurs non bancaires et étrangers, bien que leur participation soit faible. Il fait ensuite

valoir que les obstacles structurels inhérents au contexte du marché et l'absence de gestion ou une mauvaise gestion de la dette empêchent une intensification des opérations. En conclusion, il propose des éléments de stratégie et des mesures visant à assurer une croissance durable des marchés de la dette.

## Les marchés de la dette publique et la performance économique

Le mode de financement d'un déficit peut avoir de l'importance. Lorsqu'ils ne peuvent obtenir des prêts à des conditions concessionnelles, nombre de pays à faible revenu continuent d'emprunter directement à la banque centrale ou à une banque commerciale. Or, l'expérience des pays émergents et des pays industrialisés démontre que les emprunts assujettis aux conditions d'un marché de la dette intérieure à la fois actif et efficace peuvent se traduire par des avantages de taille, notamment le financement à bon compte de la dette publique, et permettent d'éviter les conséquences monétaires et les distorsions des taux d'intérêt qui découlent souvent des emprunts contractés par l'État auprès de la banque centrale.

Le bon fonctionnement du marché de la dette publique facilite également le développement des marchés financiers. Le rendement des titres de dette publique, qui sont généralement les actifs les moins risqués, sert de référence pour les autres titres de créance, par exemple les obligations de société. Par conséquent, le marché de la dette publique est un préalable au marché de la dette privée. Il contribue également à la création du marché monétaire interbancaire en garantissant les transactions et en réduisant leur coût. Enfin, puisqu'ils sont considérés comme des instruments de placement à long terme par les institutions financières non bancaires telles que les compagnies d'assurance ou les caisses de retraite, les titres d'État peuvent élargir l'éventail d'institutions actives dans un pays.

---

Note : Ce chapitre a été préparé par Anne-Marie Gulde, Oduette A. Motshidisi et Smita Wagh.

<sup>64</sup>Pour une analyse générale du développement du secteur financier, voir Gulde *et al.* (2006).

Le marché de la dette peut renforcer la discipline budgétaire et la gestion des finances publiques (GFP). Les emprunts aux conditions du marché exigent de la transparence, ce qui peut inciter les États à conjuguer bonne gouvernance, discipline budgétaire et transparence accrue afin de maintenir et d'améliorer la notation du crédit souverain et de minimiser les coûts d'emprunt. La gestion de ces emprunts est souvent confiée à une entité spécialement créée à cette fin. En général, cette institution, qui relève du ministère des finances ou de la banque centrale ou qui est autonome, coordonne les aspects techniques et institutionnels du financement du déficit budgétaire, et facilite ainsi l'étude et la mise en œuvre des stratégies de gestion des finances publiques.

La participation étrangère comporte des avantages et des risques. Elle rend le financement plus accessible, favorise une plus grande transparence du contexte du marché (de la notation du crédit souverain, notamment), et permet des transferts de connaissances. En revanche, l'économie du pays d'accueil est plus vulnérable à la volatilité du marché, les investisseurs étrangers pouvant se retirer soudainement s'ils perçoivent une détérioration ou une contagion macroéconomique. Pareille volatilité du marché des capitaux a posé problème en Afrique du Sud et dans d'autres pays émergents.

Une dette peu élevée, surtout s'il s'agit d'emprunts aux conditions du marché, peut également contribuer à la croissance. Un endettement excessif de l'État occasionne indubitablement des coûts économiques. Cependant, selon de nouvelles études, une dette intérieure modérée pourrait accélérer la croissance<sup>65</sup>. Du fait que le marché des titres de dette publique favorise l'efficacité économique et le développement du marché financier, la relation avec la croissance semble plus marquée lorsque les emprunts sont titrisés (encadré 5.1).

<sup>65</sup>Hauner (2006) a fait état d'une relation similaire entre le développement des marchés financiers et la dette publique. Il a constaté que cette relation est non linéaire et que l'effet est proportionnel au niveau absolu de la dette.

## Principales caractéristiques et envergure des marchés de la dette publique en Afrique

Jusqu'à maintenant, les efforts de gestion de la dette déployés par les pays africains ont été en grande partie concentrés sur la dette extérieure<sup>66</sup>. Leur dette publique totale (extérieure et intérieure) est passée d'environ 56 % du PIB sur la période 1975–89 à près de 100 % sur la période 1990–2004 (Abbas, 2007); les prêts concessionnels octroyés par des prêteurs étrangers représentaient la majeure partie de cette dette. Malgré les conditions concessionnelles, le service de cette dette a souvent drainé les réserves de change, voire mis le pays en situation de défaut de paiement<sup>67</sup>. Récemment, l'initiative PPTE et l'IADM ont ramené à un niveau plus viable la dette extérieure concessionnelle des pays ayant un cadre macroéconomique adéquat.

### Une éclosion tardive<sup>68</sup>

Les marchés de la dette intérieure des pays africains ont été créés plus tard que ceux de la plupart des autres pays. La majorité d'entre eux préféraient réaliser des emprunts massifs (en devises) à des conditions concessionnelles auprès de donateurs étrangers ou d'institutions financières internationales. De plus, ils ont souvent emprunté auprès du système bancaire national, l'État étant, dans bien des cas, le principal client des banques commerciales. Le recours aux instruments de politique monétaire de marché était rare, et l'émission de bons du Trésor ou d'effets de la banque centrale, épisodique.

<sup>66</sup>L'analyse présentée ci-après repose, comme toutes les études sur la dette intérieure des pays africains, sur des données partielles provenant de différentes enquêtes; certaines questions peuvent donc uniquement faire l'objet d'une analyse restreinte. Les données sur la dette font abstraction des arriérés.

<sup>67</sup>Par exemple, la Zambie et l'Ouganda au début des années 90.

<sup>68</sup>L'analyse de la période se terminant en 2000 repose dans une large mesure sur l'étude de Christensen (2004).

### Encadré 5.1. La dette intérieure et la croissance sont-elles liées?

L'impact de la dette intérieure<sup>1</sup> publique sur la croissance économique des pays à faible revenu est mal connu. En l'absence de bases de données appropriées, les études empiriques<sup>2</sup> ont été centrées sur les pays industrialisés et ont conclu que le niveau optimal de leur dette se situait entre 30 et 70 % du PIB<sup>3</sup>. Traditionnellement, les études sur la relation entre la dette et la croissance des pays à faible revenu portaient uniquement sur la dette extérieure<sup>4</sup>.

Il a généralement été déconseillé aux pays à faible revenu de recourir dans une large mesure à l'endettement intérieur parce qu'il menace la stabilité macroéconomique et évince le secteur privé du marché du crédit et à cause des obstacles structurels aux emprunts intérieurs tels que le sous-développement des marchés financiers, les politiques enclines à la répression financière et la mauvaise gestion de la dette. En outre, la plupart des pays à faible revenu, surtout les pays d'Afrique subsaharienne ayant accès à des dons et à des prêts concessionnels, le marché de la dette intérieure peut sembler coûteux.

Des études récentes ont fait ressortir le lien entre les marchés de la dette intérieure et la croissance dans certains domaines, par exemple : dans un contexte de risque élevé, la dette intérieure tient lieu de cautionnement ou d'avoir sûr dans le bilan des banques, et elle contribue dans une large mesure à la mobilisation des dépôts et à l'octroi de prêts au secteur privé (Kumhof et Tanner, 2005); sa courbe de rendement sert de référence pour les obligations de sociétés et le crédit bancaire à long terme au secteur privé (voir les initiatives prises récemment par les pays d'Asie de l'Est sur les marchés obligataires en monnaie nationale); elle renforce les institutions et l'obligation de rendre compte des autorités nationales, par exemple à l'égard de l'inflation (Abbas, 2005; Moss, Petersson, and van de Walle, 2006). Enfin, une étude a mis en relief les avantages respectifs du financement intérieur et du financement extérieur (Aizenman, Pinto and Radziwill, 2004).

Dans deux études récentes (Abbas, 2007; Abbas et Christensen, 2007), le niveau optimal de la dette intérieure des pays à faible revenu a été analysé au moyen d'une nouvelle base de données portant sur la période 1975–2004 et 93 pays en développement (dont 40 pays d'Afrique subsaharienne). Il ressort de ces études :

- qu'une dette intérieure modérée accélère fortement la croissance économique;
- que la relation est manifestement non linéaire en cela que la croissance est entravée lorsque la dette représente plus de 35 % des dépôts bancaires;
- que le calcul du niveau optimal (susceptible de maximiser la croissance) de la dette intérieure est sensible à la qualité de la dette : les avantages sont plus importants lorsqu'il s'agit de titres de dette négociables ayant un taux d'intérêt réel positif et détenus par le secteur non bancaire;
- enfin, que l'impact de la dette intérieure sur la croissance est plus grand dans un contexte de risque élevé, en Afrique subsaharienne, par exemple. Cela suggère que le marché de la dette pourrait être un substitut temporaire aux institutions de qualité dans les pays qui amorcent le cycle de réformes.

Dans nombre de pays d'Afrique subsaharienne, ce n'est que depuis peu que la dette est viable; ces pays jugent capital de ne pas s'endetter davantage. Par conséquent, on doit conclure que les résultats de l'étude d'Abbas et Christensen soulignent l'importance de la gestion et de la reconduction de la dette en fonction du marché. Les auteurs ont également insisté sur la possibilité de titriser la dette non négociable et de stériliser les apports d'aide en fonction de la courbe des rendements, ce qui permet de tirer parti des avantages de la création du marché de la dette intérieure — impact sur l'efficacité et la croissance — sans compromettre la discipline budgétaire.

Note : Cet encadré a été préparé par S.M. Ali Abbas.

<sup>1</sup>La dette intérieure est la somme des créances des banques de dépôt et des autres institutions bancaires sur l'administration centrale et de leurs créances titrisées sur la banque centrale.

<sup>2</sup>Voir, par exemple, l'étude de Diamond (1965) sur les effets d'éviction de la dette intérieure; l'étude de Barro (1974) sur la neutralité de la dette; les directives de l'UE sur le niveau optimal de la dette publique, énoncées dans l'accord de Maastricht; les stratégies de gestion de la dette du Royaume-Uni et du Canada; Aiyagari and McGrattan (1998).

<sup>3</sup>Dans la plupart des pays industrialisés, les titres de la dette publique ont traditionnellement été émis en monnaie nationale et offerts aux résidents; par conséquent, on peut supposer que les études sur la dette publique de ces pays traitent principalement de la dette intérieure.

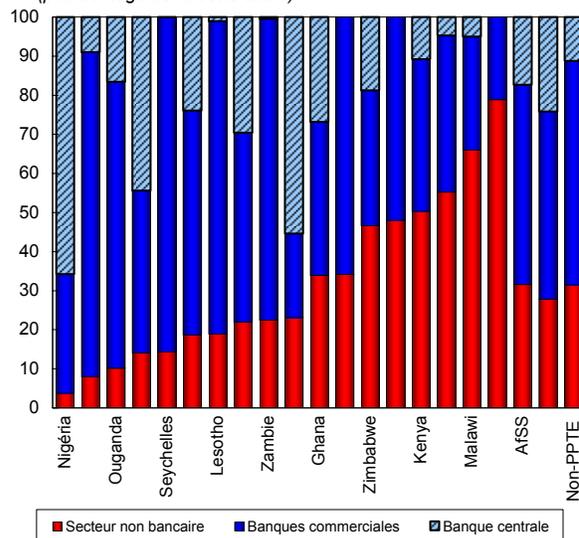
<sup>4</sup>Voir, par exemple, les études sur le fardeau secondaire de la dette extérieure (Rodrik, 1988), la courbe de Laffer de la dette extérieure (Husain, 1997; Pattillo, Poirson and Ricci, 2002) et le «péché originel» (Eichengreen and Hausmann, 2003).

La dette intérieure était peu élevée. Les données sur la dette totale (négociable et non négociable) révèlent que l'encours de la dette intérieure en pourcentage du PIB était, à quelques exceptions près, faible en Afrique subsaharienne (tableau 5.1). Le ratio moyen dette intérieure titrisée et non titrisée/PIB a enregistré une augmentation modeste durant cette période, passant de 11 à 15 %.

Les banques commerciales étaient les principaux détenteurs de la dette intérieure, et le marché secondaire était quasiment inexistant. L'État étant un emprunteur prisé, la dette intérieure représentait un fort pourcentage du total des dépôts et du total des prêts, supérieur à ce qui était observé dans d'autres pays à faible revenu (Gulde *et al.*, 2006). En moyenne, le secteur bancaire détenait 70 % de l'encours de la dette (graphique 5.1). Les banques centrales détenaient également une bonne part de la dette, surtout des titres de dette publique achetés dans le cadre de la recapitalisation des banques. Au Kenya, à Maurice et au Rwanda, le secteur non bancaire, jouait un rôle relativement plus important malgré sa petite envergure. La demande de crédit étant insuffisante, la plupart des banques commerciales conservaient les titres de dette jusqu'à l'échéance, et les échanges sur le marché secondaire étaient négligeables.

Souvent, les créanciers détenaient des titres de dette intérieure afin de se conformer à la réglementation. Au moins sept pays africains avaient imposé des ratios d'actifs liquides, qui obligeaient les banques à détenir une certaine proportion de leur actif sous forme d'effets publics. Entre 1995 et 2005, environ la moitié de l'encours de la dette titrisée aurait été détenue en raison de cette exigence. Bien que les titres de dette publique soient préférables aux réserves non rémunérées, les ratios d'actifs liquides ont été à l'origine de distorsions des taux d'adjudication et ont fait obstacle à la création d'un marché secondaire. Enfin, les ratios peuvent difficilement servir de ratios prudentiels pour la gestion des liquidités, un rôle qui est souvent la

**Graphique 5.1. Détenteurs de la dette intérieure de certains pays africains, 2000**  
(pourcentage de la dette totale)



Source : Christensen (2004).  
Notes : Les données sur les détenteurs de la dette couvrent l'année 2000, plus ou moins un an. Les PPTÉ sont le Burundi, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie. Les non-PPTÉ sont le Cap-Vert, le Kenya, le Lesotho, Maurice, le Nigéria, les Seychelles, le Swaziland et le Zimbabwe.

raison d'être de cette prescription, en l'absence d'un marché secondaire<sup>69</sup>.

### Changement de tableau

#### Évolution des conditions d'emprunt

Un certain nombre de pays africains ont affiché une bonne performance macroéconomique depuis la fin des années 90. Le recul de l'inflation observé à l'échelle du continent, le cadre budgétaire plus viable et le redressement du compte courant témoignent de l'amélioration de la gestion macroéconomique. Au cours des cinq dernières années, les taux de croissance ont été historiquement élevés, s'établissant à 4 % en moyenne. De nombreux pays africains ont accru l'indépendance de la banque centrale et ont limité l'octroi direct de prêts par la banque centrale à l'État, voire l'ont aboli. Les autres réformes structurelles, surtout celles des cadres juridique et commercial, ont été plus lentes, mais sont actuellement prioritaires dans bien des pays.

<sup>69</sup>Cela suppose qu'un ratio moyen d'actifs liquides doit être maintenu durant une certaine période, et non de manière permanente.

**Tableau 5.1. La dette intérieure des pays d'Afrique subsaharienne, 1980–2000**

	Pourcentage de la dette totale			Pourcentage du PIB		
	1980–89	1990–94	1995–2000	1980–89	1990–94	1995–2000
Afrique du Sud	100	100	100	30	37	45
Angola	0	0	0	0	0	0
Botswana	0	0	0	0	0	0
Burundi	9	2	4	3	2	6
Cap-Vert	0	16	45	0	11	34
Congo, Rép. dém. du	0	0	0	0	0	0
Éthiopie	35	16	9	16	19	10
Gambie	3	13	18	3	13	23
Ghana	46	12	22	12	8	24
Guinée	...	...	...	...	...	...
Kenya	25	23	30	21	23	22
Lesotho	18	15	8	8	8	5
Madagascar	5	2	2	3	3	3
Malawi	17	8	7	13	8	9
Maurice	41	57	69	27	29	33
Mozambique	0	0	0	0	0	0
Namibie	...	49	89	0	8	19
Nigéria	48	24	17	28	29	16
Ouganda	100	21	3	2	1	2
Rwanda	32	17	7	8	9	5
São Tomé-et-Príncipe	0	0	0	0	0	0
Seychelles	28	65	75	14	45	68
Sierra Leone	30	7	24	13	7	46
Swaziland	54	5	7	4	1	1
Tanzanie	29	5	10	26	6	12
Zambie	19	5	3	25	9	6
Zimbabwe	57	47	44	35	29	37
AfSS	25	16	20	10	11	15
PPTE <sup>1</sup>	24	8	8	8	6	11
Non-PPTE <sup>2</sup>	34	33	40	14	18	23

Source : Christensen (2004).

Note : La dette intérieure comprend la dette titrisée et la dette non titrisée.

<sup>1</sup>Burundi, Congo (Rép. dém. du), Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Madagascar, Malawi, Mozambique, Ouganda, São Tomé-et-Príncipe, Sierra Leone et Tanzanie.<sup>2</sup>Afrique du Sud, Angola, Botswana, Cap-Vert, Kenya, Lesotho, Maurice, Namibie, Nigéria, Seychelles, Swaziland et Zimbabwe.

L'importance des flux d'aide a obligé certains pays à émettre des titres de la dette intérieure à des fins de stérilisation. Une partie de la dette intérieure accumulée par les pays d'Afrique subsaharienne après 2000 s'explique par la stérilisation de l'aide accrue après le point d'achèvement de l'initiative PPTE et la mise en œuvre du DSRP, plutôt que par le financement du déficit budgétaire. Ce type de stérilisation a souvent été nécessaire lorsque les flux d'aide ont fait grossir la masse monétaire d'un pays dont la capacité d'absorption était restreinte, par exemple l'Ouganda et le Mozambique.

À la suite de la récente annulation des créances, certains pays africains sont de nouveau en mesure d'émettre des titres de dette. Les allègements de dette prévus par l'initiative PPTE, qui a été complétée récemment par l'IADM, ont réduit les obligations au titre du service de la dette extérieure de 16 pays d'Afrique subsaharienne. Ces derniers ont bénéficié de 3 milliards de dollars EU dans le cadre de ces initiatives. Au Ghana, le ratio service de la dette/PIB est passé de 10,8 % — un sommet — en 2000 à quelque 1 %.

### Participation étrangère

En raison de la faiblesse des rendements dans les pays en développement et les pays émergents, ainsi que de l'amélioration de la conjoncture dans certains pays africains, les investisseurs internationaux ont été attirés par l'Afrique. Ces dernières années, la vigueur de la croissance économique mondiale et la relative stabilité financière ont alimenté une abondante liquidité. La conjoncture favorable ayant réduit les rendements dans les pays émergents et pays industrialisés, les investisseurs se sont tournés vers de nouveaux marchés de la dette tels que ceux d'Afrique dans l'espoir d'obtenir des rendements supérieurs et de diversifier leurs portefeuilles.

S'ils font désormais partie intégrante du marché de la dette de plusieurs pays africains, les investisseurs étrangers ne détiennent toutefois qu'une faible fraction de la dette de la plupart des pays du continent. Les données sur la dette intérieure étant souvent de piètre qualité, on ne dispose que d'informations rudimentaires sur l'importance de la participation

étrangère, et ce, même si les données anecdotiques abondent. Au Botswana, au Ghana, au Nigéria et en Zambie, le marché de la dette en monnaie nationale a suscité un vif intérêt auprès des investisseurs étrangers; ces derniers détenaient 18 % de la dette négociable totale du Nigéria et 16 % de celle de la Zambie à la fin de 2005 (FMI, 2006, encadré 2.1). D'après des estimations provisoires, le Nigéria a reçu des flux de portefeuille d'environ 1 milliard de dollars au premier semestre de 2006, soit plus de 5 fois le total enregistré en 2005. Des tendances similaires ont été observées en Tanzanie et en Zambie.

La participation étrangère est souvent affectée par les restrictions touchant le compte de capital et les restrictions administratives. Afin de limiter les coûts de la volatilité engendrée par l'éventualité d'un retrait ou d'un revirement soudain, la plupart des pays africains continuent de contrôler les flux de portefeuille, et nombreux sont ceux qui proscrivent officiellement toute participation étrangère. Par exemple, en Tanzanie, les étrangers peuvent investir en bourse, mais ne peuvent acheter des bons du Trésor et des obligations. Au Malawi, les investisseurs étrangers qui désirent participer aux placements initiaux de titres sur le marché local de la dette doivent obtenir l'aval de la banque centrale. Toutefois, dans certains pays, tout indique que les investisseurs étrangers ont pu contourner ces restrictions. À mesure que leur marché de la dette se développe, les pays africains devront revoir leur politique en matière de participation étrangère (voir également la section «Marchés de la dette intérieure : enjeux structurels»).

### Tendances de l'endettement depuis 2000<sup>70</sup>

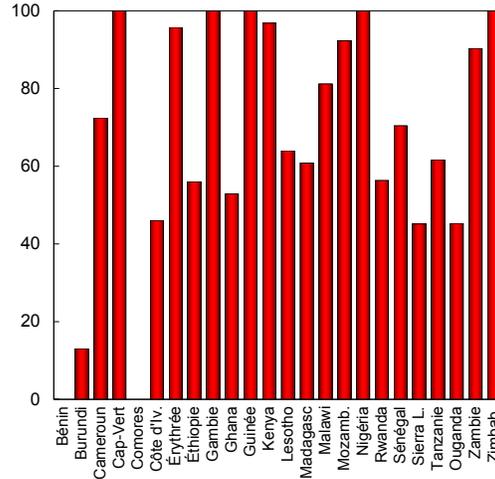
La situation des finances publiques est bonne dans la plupart des pays africains. Depuis 2000, le ratio dette totale/PIB est dans une large mesure demeuré

<sup>70</sup>Il est difficile d'établir des données sur la dette intérieure; il n'existe pas de base de données couvrant tous les pays africains. Par conséquent, le reste du chapitre repose sur des données d'enquête et d'autres informations souvent partielles, qui peuvent limiter la comparabilité des tableaux et des graphiques.

constant. Parmi les pays pour lesquels on dispose de données (Mellor et Guscina, 2007), seuls le Malawi et la Zambie ont enregistré une augmentation notable de leur dette intérieure, dont le niveau initial était toutefois très bas. Dans certains pays, notamment le Ghana et le Lesotho, la dette intérieure a en fait fortement diminué. Bien que les données soient incomplètes, il semble que la durée des titres demeure courte.

Le degré de titrisation de la dette intérieure varie beaucoup d'un pays à l'autre (graphique 5.2). Si la

**Graphique 5.2. Dette titrisée de divers pays africains, 2004**  
(Pourcentage de la dette totale)



Source : Mellor and Guscina (2006).

### Encadré 5.2. Les marchés de la dette publique au Kenya

Les marchés de la dette du Kenya sont relativement développés. La dette titrisée totale représente 22 % du PIB, et la tranche non titrisée de la dette est négligeable (quelque 3 %). Le Kenya a créé un des marchés des bons du Trésor les plus actifs d'Afrique subsaharienne, et compte parmi les rares pays à avoir réussi à allonger l'échéance des titres, qui peut atteindre 10 ans actuellement. La banque centrale a également utilisé avec succès les bons du Trésor pour exécuter des opérations d'open-market et intervient sur le marché afin de faciliter la réalisation des objectifs de la politique monétaire.

Le microcontexte des marchés de la dette du Kenya est relativement favorable, bien que d'autres améliorations doivent être apportées à certains éléments structurels. Ces marchés tirent parti d'un compte de capital bien garni, un régime de change à flottement dirigé, ainsi que de bonnes pratiques de règlement. Cependant, des lacunes persistantes sont à souligner, par exemple la stratégie de gestion de la dette n'est pas documentée, et, à l'occasion, la coordination des politiques de la banque centrale et du ministère des finances est inadéquate.

Le large éventail d'investisseurs constitue un aspect prometteur de ces marchés de la dette. Reflet du vaste choix d'instruments offerts, le bassin d'investisseurs est relativement bien diversifié. Les fiducies, les caisses de retraite et les autres investisseurs institutionnels optent pour des échéances plus longues, ce qui est important pour la gestion de l'actif, l'élaboration de la courbe des rendements et la minimisation du risque de reconduction pour l'émetteur. Bien qu'ils ne soient pas nombreux, les investisseurs étrangers ont également tendance à détenir des obligations à long terme (tableau 1).

	Déteneurs des titres d'État au Kenya, juin 2006 (pourcentage)		
	Bons du Trésor	Obligations du Trésor	Participation totale
Banque centrale du Kenya	27,4	0,0	10,2
Banques commerciales	36,1	45,9	42,2
Institutions financières non bancaires	0,4	0,4	0,4
Caisse de sécurité sociale nationale	0,5	2,2	1,6
Organismes parapublics et publics	8,1	8,4	8,3
Sociétés de construction	8,5	12,1	10,7
Sociétés d'épargne immobilière	0,4	0,8	0,7
Autres, y compris les investisseurs étrangers	18,6	30,2	25,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Rapport annuel 2006 de la banque centrale du Kenya

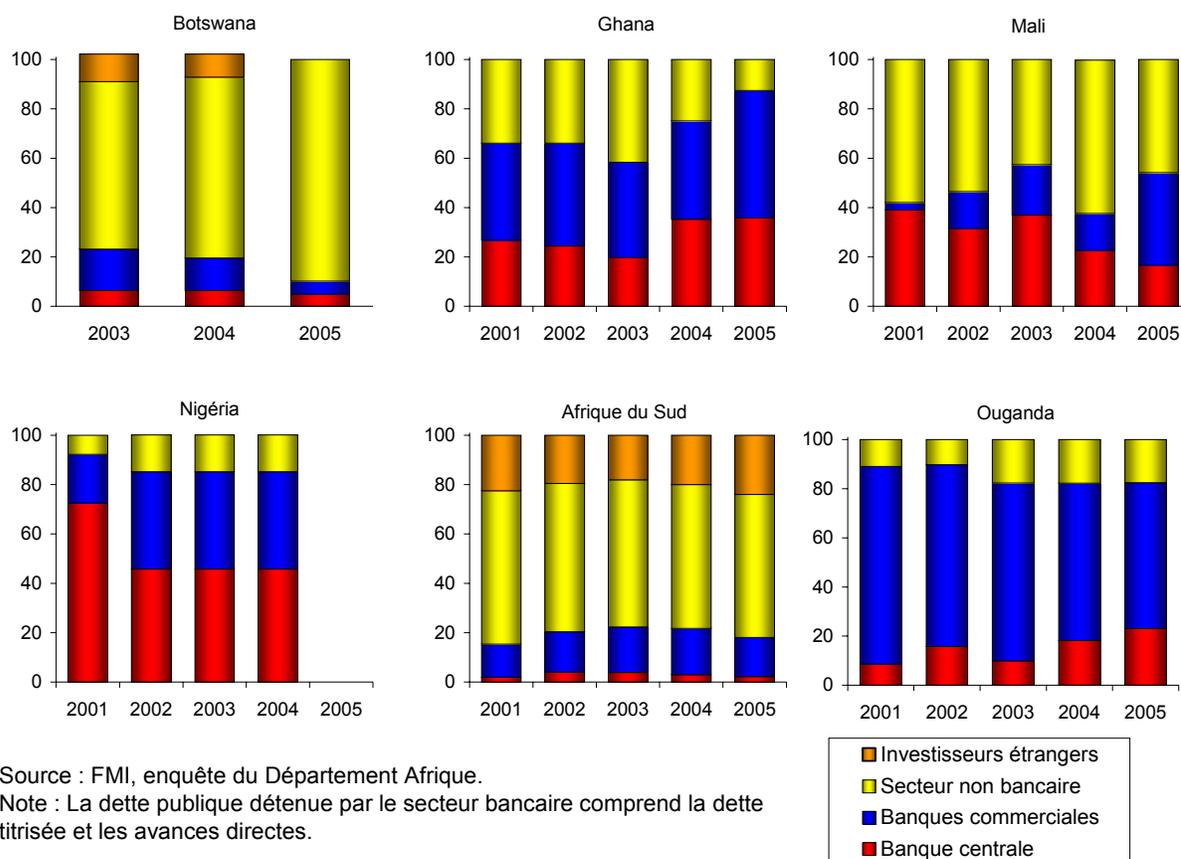
Le marché à secondaire est plus actif au Kenya qu'ailleurs en Afrique, exception faite de l'Afrique du Sud et de Maurice. Les obligations d'État sont inscrites à la cote de la Nairobi Stock Exchange (NSE). À mesure que le bassin d'investisseurs se diversifie, les opérations sur le marché secondaire augmentent. Entre 2001 et 2003, le volume d'obligations négociées est passé de 14 milliards à 42 milliards de shillings kenyans; pour les neuf premiers mois de 2004, le volume s'établit à 29 milliards de shillings kenyans. Les autorités envisagent de mettre en place des systèmes qui réduiraient le risque de négociation à la NSE, ce qui pourrait rendre le marché secondaire encore plus actif.

dette est entièrement titrisée dans certains pays, la plupart combinent les emprunts non titrisés auprès de banques commerciales et l'émission de titres de dette. Cependant, la dette titrisée non négociable étant prise en compte, il convient d'interpréter les données avec prudence pour estimer le développement potentiel des marchés secondaires.

Les banques commerciales demeurent les principaux détenteurs de la dette publique, bien que la part des

autres créanciers ait augmenté dans certains pays. Depuis 2000, la part correspondant à la dette détenue par les agents non bancaires en Ouganda, par exemple, a augmenté de 7 points (graphique 5.3). Dans les marchés plus développés tels que ceux du Botswana et de l'Afrique du Sud, le secteur non bancaire détient plus de 80 % de la dette totale, une proportion comparable à celle des pays industrialisés.

**Graphique 5.3. Détenteurs de la dette de certains pays africains, 2001–05**  
(Pourcentage de la dette totale)



Source : FMI, enquête du Département Afrique.

Note : La dette publique détenue par le secteur bancaire comprend la dette titrisée et les avances directes.

Dans les marchés de la dette en développement, l'éviction de l'investissement privé est une question que l'on ne doit pas perdre de vue. Une étude récente de Abbas et Christensen (2007) a confirmé l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille des banques commerciales. La dette totale (titrisée et non titrisée) détenue par l'État représente en moyenne environ le quart des dépôts, et parfois même beaucoup plus (tableau 5.2)<sup>71</sup>. De même, sur le marché des bons du Trésor de l'UEMOA, les banques détentrices de bons du Trésor pourraient avoir réduit leurs prêts au secteur privé. Si la dette intérieure et le déficit budgétaire peuvent demeurer soutenables, la dette publique peut évincer le crédit au secteur privé du fait que les fonds disponibles sont limités en Afrique subsaharienne.

### Marchés de la dette intérieure : enjeux structurels

Malgré la récente intensification des opérations, les marchés de la dette intérieure demeurent embryonnaires en Afrique, exception faite de ceux de l'Afrique du Sud et de Maurice. Les marchés financiers sont étroits et concentrés, et les pays ont des capacités restreintes pour élaborer une stratégie avisée de gestion de la dette et la mettre en œuvre.

#### Un cadre déficient

L'éventail restreint d'investisseurs entrave le développement des marchés de la dette. Si l'offre était inférieure à la demande lors des adjudications de titres d'État réalisées dans nombre de pays, les acheteurs sont constitués majoritairement de banques commerciales. Par exemple, les banques des pays de l'UEMOA ont acheté la plupart des bons du Trésor émis depuis 2002. Pour des raisons liées à la gestion de l'actif, les banques s'intéressent principalement aux effets à court terme, qui comportent un plus grand risque macroéconomique

(risque de reconduction) pour l'administration publique émettrice et nuisent à la création du marché secondaire. Le secteur financier non bancaire étant négligeable dans la plupart des pays d'Afrique, les possibilités d'émission de produits d'épargne contractuelle et la demande de produits de placement à long terme sont limitées sensiblement de la même façon. La création d'institutions appropriées, éventuellement dans le cadre d'une stratégie prudente de capitalisation du régime public de pensions, peut favoriser l'essor de ces marchés, bien que les coûts de transition puissent être élevés. En Afrique du Sud, au Botswana, au Mali et en Ouganda, par exemple, le secteur non bancaire détient actuellement plus de la moitié des titres d'État<sup>72</sup>.

Des taux d'intérêt réels élevés peuvent transmettre des signaux erronés dans l'optique du développement des marchés, et la volatilité des rendements réels est synonyme de risque élevé. Des marchés des capitaux relativement fermés, des marchés financiers non concurrentiels et un risque de crédit important sont des facteurs expliquant les taux d'intérêt réels élevés dans nombre de pays africains. Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne acceptent les notations attribuées par des sociétés réputées d'évaluation du crédit. Même si nombre d'entre eux n'ont pu obtenir la notation correspondant aux titres de bonne qualité, cet exercice a amélioré la communication de l'information<sup>73</sup>. En revanche, les taux élevés ont attiré les investisseurs étrangers, ce qui, à long terme, pourrait accroître l'efficacité des marchés et mieux harmoniser les charges d'intérêt avec les taux internationaux. Cependant, à court terme, la vigueur des rendements des titres d'État a pour effet d'évincer les autres titres nationaux. Enfin, si l'on

<sup>71</sup>Cet ensemble de données ne comprend pas les titres de dette publique détenus par la banque centrale, qui étaient inclus dans les statistiques antérieures de la dette.

<sup>72</sup>Au Botswana, les effets de la banque centrale sont réservés aux banques et deviennent ainsi des instruments de la politique monétaire; les institutions non bancaires et les étrangers n'ont pas accès à ce marché. Cependant, les investisseurs non bancaires sont les principaux détenteurs d'obligations souveraines et garanties par l'État à plus long terme.

<sup>73</sup>Pour des précisions, voir l'encadré 2.3 du chapitre 1. Pour une analyse générale des taux d'intérêt réels, voir Al-Hashimi (2007).

**Tableau 5.2. Dette intérieure détenue par les banques commerciales**

	Pourcentage du PIB		Pourcentage du total des dépôts	
	2004	2005	2004	2005
	Bénin	0,9	1,3	5,5
Botswana	6,5	10,7	24,5	37,4
Burkina Faso	1,3	0,6	9,0	4,5
Burundi	1,5	3,1	7,7	15,6
Cameroun	1,7	1,5	12,6	11,3
Cap-Vert	23,2	23,6	34,9	34,5
Comores	0,5	0,4	8,0	5,4
Congo, Rép. dém. du	0,6	0,5	14,5	11,3
Congo, Rép. du	1,0	0,3	13,9	4,8
Côte d'Ivoire	3,4	3,3	22,2	21,6
Éthiopie	8,9	8,3	19,7	21,4
Gambie	9,9	12,5	29,8	37,3
Ghana	11,6	11,1	52,7	50,4
Guinée	4,3	4,1	44,1	42,0
Guinée-Bissau	0,7	0,8	9,3	10,7
Kenya	9,0	10,1	27,0	30,2
Lesotho	5,9	5,0	27,4	21,1
Madagascar	3,3	1,9	19,4	13,5
Malawi	8,4	7,3	48,7	42,7
Mali	0,6	1,6	3,2	8,8
Mozambique	9,4	8,3	44,0	34,3
Namibie	...	...	...	15,5
Niger	0,6	0,8	7,8	8,8
Nigéria	6,4	5,1	36,7	31,0
Ouganda	7,2	6,4	45,3	39,6
République Centrafricaine	0,8	1,3	19,6	24,0
Rwanda	...	1,9	...	11,0
Sénégal	1,8	1,6	6,7	6,1
Seychelles	71,1	68,7	68,9	63,9
Sierra Leone	5,4	5,9	60,8	57,1
Swaziland	2,1	1,8	11,3	9,6
Tanzanie	2,7	4,1	15,5	23,1
Tchad	1,1	0,6	30,2	19,0
Togo	2,1	1,5	9,9	6,9
Zambie	6,9	8,1	36,5	42,7
Zimbabwe	...	22,8	63,3	61,9
Maximum	71,1	68,7	68,9	63,9
Minimum	0,5	0,3	3,2	4,5
Moyenne	6,7	7,1	26,2	24,6
Médiane	3,3	3,3	21,0	21,2

Source : Abbas and Christensen (2007).

Note : La dette intérieure est la somme des créances des banques de dépôt et des autres institutions bancaires sur l'administration centrale et de leurs créances titrisées sur la banque centrale.

tient compte des variations de l'inflation et des taux de change, le rendement réel obtenu par les investisseurs a été très volatil.

Des obstacles structurels et d'autres entraves freinent le développement du marché secondaire. L'offre de titres d'État étant souvent inférieure à la demande, de nombreux investisseurs ont tendance à conserver leurs titres jusqu'à l'échéance. Cela vaut tout particulièrement pour les pays caractérisés par d'importantes entrées de capitaux et un régime de pensions par capitalisation, où la demande est fréquemment supérieure à l'offre. Par conséquent, même le potentiel de rendement supérieur sur le marché secondaire ne favorise pas une augmentation de l'offre. Dans nombre de pays, les marchés secondaires sont également entravés par la liquidité

considérable du système bancaire, qui suppose que les banques n'ont pas à exécuter des opérations sur le marché secondaire pour gérer la liquidité.

### **Problèmes d'émission d'instruments de dette**

Les services de gestion de la dette peuvent s'avérer extrêmement utiles pour les marchés de titres de créances, mais l'Afrique subsaharienne doit avant tout répondre à un certain nombre de conditions préalables (encadré 5.3). La plupart des services de gestion de la dette des pays d'Afrique subsaharienne sont intégrés dans la banque centrale ou dans le ministère des finances où, contrairement aux services préférablement indépendants des pays développés, ils doivent également s'acquitter d'autres responsabilités. Les gestionnaires de ces services

#### **Encadré 5.3. Gestion de la dette — Notions de base**

La gestion de la dette englobe l'ensemble des processus d'émission et de gestion des titres de créance. Pour être efficace, la gestion de la dette requiert un objectif clair, une stratégie adéquate d'émission d'instruments de la dette intérieure et une structure institutionnelle efficace d'émission et de contrôle.

Les opérations d'émission de titres de créance ont d'ordinaire pour objectifs :

- le financement des déficits budgétaires;
- le renforcement des marchés;
- la mise en œuvre la politique monétaire.

Le cadre institutionnel de bonnes pratiques de gestion de la dette doit pouvoir s'appuyer sur :

- un système juridique et réglementaire solide;
- des pratiques d'échange, de règlement et de comptabilité répondant aux normes minimales, étayées par la transparence et la disponibilité d'informations à jour sur le marché.

Les stratégies de gestion de la dette prennent en compte les aspects suivants :

- la structure des échéances, les volumes, les profils de risque et la répartition entre les emprunts effectués sur place et ceux faits à l'étranger qui permettront d'atteindre un certain volume de titres de créance à un coût minimal pour le budget;
- la gestion de la l'encours de la dette visant à tirer parti de l'évolution des conditions du marché et qui permettra de maintenir en tout temps les coûts à un niveau minimal.

sont par ailleurs unanimes à déplorer le manque de ressources, et notamment de personnel qualifié. La gestion de la dette souffre également de l'absence d'informations fiables sur le marché et des lacunes structurelles des marchés de titres de créances qui, par exemple, font obstacle à l'application par les gestionnaires de stratégies à long terme. Les services indépendants de gestion de la dette pourraient régler certains de ces problèmes, mais ils ne devraient être mis en place que lorsqu'on aura réussi à créer un cadre institutionnel adéquat et des procédures appropriées de gestion publique.

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne l'absence de données sur les marchés augmente les coûts des emprunts. Le manque d'informations rend les marchés inefficaces; il augmente les risques et, par ricochet, le coût des opérations sur les marchés africains des titres de la dette publique. En conséquence, la plupart des gestionnaires africains de la dette sont convaincus que l'amélioration de la transparence et de la prévisibilité des émissions de titres est une condition préalable essentielle au progrès dans ce domaine, et ils en ont fait un objectif à court terme. Il existe déjà des exemples de bonnes pratiques — par exemple, dans la région de l'UEMOA — où la banque centrale (la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO)) coordonne l'émission de bons du Trésor pour le bénéfice de ses membres et publie des données complètes sur les l'encours des prêts. Pourtant, les pays membres de la BCEAO eux-mêmes, et certainement la plupart des autres, ne peuvent compter sur des sources facilement accessibles d'informations régulières sur les projets de financement des pays — une condition pourtant essentielle pour garantir l'efficacité du marché de la dette.

À moyen et à long terme, les gestionnaires de la dette ont besoin d'un cadre juridique solide. Beaucoup de pays (par exemple, le Nigéria) s'emploient actuellement à définir les dispositions juridiques et les autres réformes institutionnelles qui leur permettront de renforcer la gestion de la dette et d'établir le marché. L'OCDE et les bailleurs de fonds collaborent avec les pays d'Afrique

subsaharienne afin de renforcer la gestion de la dette. Une assistance technique est fournie sous forme de séminaires et de cours de formation pratique à l'intention des gestionnaires de la dette ainsi que d'échanges de personnel entre les pays émergents et les pays avancés.

### Stratégies de développement durable du marché

Les marchés de la dette publique intérieure ne pourront vraisemblablement se développer que lorsque les réformes macroéconomiques les plus pressantes auront été achevées et que les principaux obstacles structurels auront été aplanis. Dans le reste du présent chapitre, nous décrivons en détails les réformes qui pourraient s'avérer nécessaires pour moderniser la gestion budgétaire. Ces réformes, ainsi que la création de marchés de la dette publique, constituent également une condition préalable à la réalisation de l'objectif à plus long terme que constitue la mise en place de marchés privés de la dette en Afrique — un processus qui pourrait toutefois exiger des étapes supplémentaires (encadré 5.4). Compte tenu de la nature et de la portée des changements requis, il sera également important d'assurer un bon ordonnancement des mesures de réforme.

### Réformes macroéconomiques

Pour fonctionner convenablement, les marchés de titres de la dette publique doivent pouvoir compter sur un cadre macroéconomique solide et prévisible. Une fois franchie l'étape de la consolidation des politiques budgétaire et monétaire, on peut songer à au moins trois autres secteurs où des mesures supplémentaires de libéralisation peuvent s'avérer nécessaires avant d'entreprendre l'approfondissement des marchés nationaux de la dette publique.

- *Réglementation des taux d'intérêt.* Plusieurs pays africains continuent d'imposer des limites

officielles ou non aux taux d'intérêt<sup>74</sup>. Même dans les cas où les taux d'intérêt sont déterminés par adjudication, les limites imposées aux placements alternatifs — par exemple, taux créditeurs maximums — influenceront sur les résultats de l'adjudication et pourrait fausser les calculs du ratio risque/rendement des investisseurs.

- *Traitement des excédents de liquidités.* Dans beaucoup de pays africains, les banques commerciales détiennent des liquidités excessives non rémunérées. La mise en place d'un marché de la dette sans mesure préalable de stérilisation de ces fonds pourrait pousser les autorités publiques à contracter de gros emprunts assortis de taux d'intérêt qui ne prendront pas entièrement en compte les différences de risques existant entre divers produits de placement — comme l'a démontré l'expérience de certains marchés africains de la dette comme ceux de l'UEMOA. Même si les pays de l'UEMOA se distinguent l'un de l'autre par leurs résultats macroéconomiques, le marché régional des bons du Trésor a au départ permis à ces pays d'émettre des titres de créance avec un faible écart de taux d'intérêt<sup>75</sup>. Plus récemment, sous l'effet de ratios de liquidité plus faibles, le marché a commencé à établir des distinctions plus nettes entre les débiteurs.
- *Compte de capital.* Beaucoup de pays africains continuent d'appliquer une réglementation officielle ou non des flux d'investissement. Si les restrictions appliquées procurent à ces économies une certaine protection contre les flux spéculatifs et les renversements soudains, elles dressent également un mur entre les taux d'intérêt intérieurs et mondiaux et influent à la hausse sur la prime de risque exigée par les investisseurs étrangers. La stratégie macroéconomique adoptée par les pays devrait comporter un examen du régime des fonds

propres, ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à limiter les distorsions causées par les mesures de réglementation jugées nécessaires à court terme. Il conviendrait de mettre en œuvre des réformes structurelles, notamment pour accroître la solidité et la résistance des secteurs financiers nationaux, afin d'obtenir, à terme, une plus grande libéralisation du compte de capital.

### Améliorations structurelles

Conscients de l'importance des marchés de titres de créances, certains pays se penchent actuellement sur les obstacles structurels qui brident ces marchés et procèdent à des réformes qui portent souvent sur les titres et les lois y afférentes. On a également cherché à accroître le nombre de notations d'emprunteurs souverains parmi les pays africains, ce qui bénéficiera également aux marchés nationaux de titres de créances (voir encadré 2.3, chapitre II).

L'expérience des pays dotés de marchés de titres de créances actifs donne à conclure à l'importance cruciale des aspects suivants :

- *Stratégies de gestion de la dette.* Dans beaucoup de pays africains, l'émission de titres de créance est confiée au ministère des finances, à la banque centrale ou aux deux à la fois, ce qui pose un risque élevé de conflits d'intérêts et de priorités. Au vu de l'expérience acquise par les pays de l'OCDE et les pays émergents en matière de pratiques optimales, il paraît utile de créer au départ les conditions propices à la mise en place d'un service spécial de gestion de la dette. Cela fait, il s'agit ensuite de procéder aux études nécessaires en vue d'élaborer une stratégie optimale de gestion de la dette et de concevoir pour la dette intérieure une structure des échéances conforme aux exigences des investisseurs. Le service de gestion de la dette sera également chargé d'analyser le rôle de l'emprunt intérieur dans un dosage optimal de

<sup>74</sup>Voir Gulde, Pattillo, Christensen, Carey et Wagh (2006) p. 12.

<sup>75</sup>Les rendements variaient de 2,5 à 5,5 %.

### **Encadré 5.4. Évolution des marchés de la dette publique et des obligations privées en Afrique**

L'insuffisance de financements à long terme fait sérieusement obstacle au développement du secteur privé en Afrique. Le secteur bancaire — la principale source de financement — ne peut en règle générale fournir que des prêts à court terme pour réduire l'exposition au risque. Les marchés de la dette privée et des actions sont quasi inexistants.

L'émergence en Afrique de marchés efficaces des obligations privées pourrait beaucoup contribuer à aplanir les obstacles qui s'opposent au financement du secteur privé<sup>1</sup>. La mobilisation des ressources des marchés intérieurs permettrait également de promouvoir l'épargne à long terme tout en évitant les risques de change liés à l'émission de telles obligations sur les marchés internationaux. Enfin, les marchés locaux des obligations privées contribueraient aussi au développement du secteur financier et à une plus grande efficacité de l'économie en offrant une gamme plus vaste d'instruments d'investissement à plus long terme et de couverture.

L'expérience acquise en matière de développement des marchés et d'enchaînement des réformes a toutefois démontré que la mise sur pied d'un solide marché des titres publics constitue probablement une condition préalable essentielle à l'émergence et à la croissance de marchés privés de la dette étant donné en particulier :

- que les titres publics servent de référence pour l'établissement d'une courbe des rendements sans risque, ce qui permet ainsi de fixer adéquatement le prix des risques encourus par les entreprises;
- que les marchés de la dette publique favorisent également la mise en place d'infrastructures juridiques et techniques de haute qualité pour les titres de créance; et
- que le risque relativement faible de la dette publique permet aux nouveaux investisseurs de se familiariser avec les instruments de dette.

Le lien qui existe entre des marchés de titres publics efficaces et l'aptitude du secteur privé à émettre des titres de créance constitue une raison supplémentaire de promouvoir les emprunts de l'État sous forme d'obligations libellées en monnaie nationale. Il existe toutefois un certain décalage — qui peut parfois être considérable — entre l'évolution des marchés des obligations privées et celle des marchés de titres publics. Pour faciliter le processus, les pays qui souhaitent promouvoir les marchés des obligations privées pourraient songer à recourir aux mesures suivantes :

- Mettre en place des marchés de la dette publique, et mettre en œuvre les mesures de réformes macroéconomiques et structurelles décrites dans le présent chapitre;
- Lorsque les autorités publiques accumulent des excédents budgétaires, songer à émettre d'autres types de titres publics (par exemple, effets de la banque centrale émis aux fins de la politique monétaire, titrisation des créances publiques à plus long terme, ou titres de créance garantis par l'État émis par des entités régionales); et
- Il convient par ailleurs de noter qu'en plus d'exiger des marchés de titres de créances publics efficaces, les marchés d'obligations privées doivent pouvoir compter sur des conditions adéquates de gouvernement d'entreprise et sur des procédures comptables transparentes (pour permettre aux investisseurs et aux autorités de contrôle de bien juger l'entité émettrice) et sur un bassin d'investisseurs institutionnels suffisamment grand (par exemple, compagnies d'assurance, fonds de pension, fonds communs de placement). Il pourrait par ailleurs être nécessaire de faire procéder à une notation du crédit.

<sup>1</sup>Pour un aperçu général et un examen des contraintes financières, voir Gulde *et al.* (2006).

politiques<sup>76</sup>. En attendant, quelle que soit l'entité choisie pour accueillir ce service pendant la période de transition, il conviendrait de mettre en œuvre des dispositions strictes relatives à la transparence.

- *Infrastructure et transparence des marchés.* Contrairement aux emprunts contractés directement auprès des banques centrales, les instruments fondés sur les mécanismes du marché nécessitent une infrastructure, c'est-à-dire un ensemble de systèmes d'échanges, de règlements et de dépôts. Il convient également, pour respecter les pratiques optimales, d'émettre les titres selon un calendrier annoncé à l'avance. Les résultats des adjudications (y compris les volumes et les intérêts) devraient par la suite être rapidement publiés. La diffusion prévisible et en temps voulu des données macroéconomiques stimulera l'intérêt des investisseurs.
- *Institutions financières non bancaires.* Les institutions non bancaires jouent un rôle important dans la collecte de l'épargne à long terme — un élément fondamental des marchés de titres de créances. Dans le cadre de leurs réformes budgétaires et monétaires, les autorités voudront peut-être songer à mettre en place des régimes de pension capitalisés qui sont propices au développement des secteurs financiers non bancaires. Il convient de toute évidence d'adapter la réglementation des institutions financières non bancaires existantes pour éviter les risques inacceptables. Dans la mesure où les investisseurs institutionnels comme les caisses de retraite et les compagnies d'assurance accumulent de l'épargne qui peut être investie dans les marchés intérieurs de titres de créance, il est important qu'ils soient adéquatement réglementés.

### Enchaînement des réformes

Les réformes requises à l'appui des marchés de titres de la dette publique sont dans la plupart des cas substantielles et doivent donc être mises en œuvre en bon ordre. Un programme de réforme donné sera d'ordinaire conçu dans le contexte d'un ensemble plus vaste de réformes budgétaires et financières souvent entamées avec l'assistance technique du FMI ou d'autres bailleurs de fonds. L'enchaînement adéquat des étapes de la réforme variera vraisemblablement selon le pays, et dépendra avant tout des conditions initiales et de la taille du marché. L'expérience porte à formuler les observations générales suivantes :

- *Compte tenu des délais de mise en œuvre, les changements juridiques et structurels doivent être entamés aux premières étapes du processus de réforme.* Dans la plupart des pays, les processus y afférents ont tendance à prendre du temps. En règle générale, de tels changements sont propices non seulement au développement du marché de la dette publique, mais également — et plus généralement — au développement du secteur financier ou même à la l'amélioration du climat des affaires.
- *Les réformes macroéconomiques devraient commencer par l'élimination des distorsions qui risquent de nuire au bon fonctionnement des marchés de titres de créances.* Les changements devraient inclure l'adoption d'une politique monétaire axée sur le marché et qui permet aux taux d'intérêt d'évoluer en fonction des fluctuations de l'offre et de la demande. Les plafonds imposés aux taux d'intérêt créditeurs et débiteurs devraient être abolis en prenant dûment en considération les effets possibles sur les portefeuilles des banques. Il importe également de pouvoir compter sur une politique budgétaire saine qui permettra de passer aux financements aux conditions du marché sans crainte d'effet d'éviction excessif.
- *Comme la libéralisation des mouvements de capitaux est une des réformes les plus difficiles, elle doit être réalisée graduellement après que les réformes ont commencé à*

<sup>76</sup>Il traitera également de la distinction à faire entre la gestion de la dette et ses objectifs, d'une part, et la politique monétaire, d'autre part, même s'il convient de reconnaître la complémentarité entre les deux.

*faire sentir leurs effets.* Une déréglementation complète des mouvements de capitaux nécessite un secteur financier solide et bien surveillé, capable de gérer des entrées et des sorties de capitaux importantes. Les autres conditions à remplir sont un marché des changes efficace et la disponibilité d'instruments de couverture contre les risques de change liés aux flux de capitaux. On a conseillé aux pays qui ne remplissaient pas ces conditions de procéder graduellement, en libéralisant les entrées de capitaux avant les sorties de capitaux, et les investissements directs étrangers avant les

investissements de portefeuilles. Les apports de capitaux à court terme devraient être déréglementés en dernier. Toutefois, avant de déterminer exactement dans quel délai cela doit être fait, il conviendra d'examiner les restrictions qui continuent de s'appliquer et les vulnérabilités du secteur financier. Les pays qui cherchent à définir la voie et le rythme du processus de libéralisation doivent en outre reconnaître que la réglementation des mouvements de capitaux tend à devenir moins efficace avec le temps.

# Appendice I.

## Tableaux et graphiques supplémentaires

Tableau A1. Périodes couvertes par les évaluations de la pauvreté de chaque pays

Pays	Années des enquêtes
Afrique du Sud	1993, 2000
Botswana	1985, 1993
Burkina Faso	1994, 2003
Burundi	1992, 1998
Cameroun	1996, 2001
Côte D'Ivoire	1993, 2002
Éthiopie	1995, 2000
Ghana	1988, 1998
Kenya	1992, 1997
Lesotho	1986, 1995
Madagascar	1993, 2001
Mozambique	1996, 2003
Nigéria	1992, 2003
Ouganda	1992, 2002
Rwanda	1984, 1999
Sénégal	1991, 2001
Tanzanie	1991, 2000
Zambie	1993, 2002
Zimbabwe	1990, 1995

Note : L'échantillon est composé de l'enquête la plus récente pour chaque pays et, aux fins de comparaison, d'une autre enquête de préférence de 10 ans antérieure. Lorsque cela n'est pas possible, toutefois, l'écart est réduit à 5 ans au minimum ou augmenté et porté à 15 ans au maximum.

**Tableau A2. Déficit budgétaires non pétroliers, 2002–06**  
(Pourcentage du PIB non pétrolier)

	2002	2003	2004	2005	2006
Angola	85,5	73,8	66,1	65,7	71,6
Cameroun	3,3	2,9	4,8	1,6	-26,8
Congo, République du	57,7	39,0	39,7	41,2	56,4
Côte d'Ivoire	1,2	3,1	2,2	2,3	3,0
Gabon	24,3	16,5	17,7	21,6	21,4
Guinée équatoriale	64,3	141,3	130,4	138,8	155,0
Nigéria	40,7	43,0	43,3	48,6	47,9
Tchad	12,5	16,4	14,3	14,7	21,5
Moyenne (non pondérée) <sup>1</sup>	32,2	27,8	26,9	27,9	27,8

Source : base de données du Département Afrique.

Note : (-) dénote un excédent.

<sup>1</sup>Hormis la Guinée équatoriale.

**Tableau A3. Parts des exportations des grandes catégories de produits, 1995 et 2005**  
(Pourcentage, classement en fonction des chiffres de 2005)

Catégorie	Code produit	Part des exportations hors combustibles		
		1985	1995	2005
<i>Produits manufacturés</i>				
Perles & pierres précieuses	667	3,9	10,6	14,1
Argent et platine	681	4,8	4,9	8,4
Lingots de fer	671	3,6	4,0	4,7
Aluminium	684	0,8	1,6	4,1
Vêtements	841	1,3	4,0	3,8
Véhicules à moteur routiers	732	0,2	0,8	3,6
Machines non électriques	719	0,1	0,8	2,5
Cuivre	682	7,7	3,6	1,6
Laminés de fer	674	0,8	0,6	1,4
Bateaux	735	1,7	0,4	1,3
Planches de bois	631	0,7	1,1	1,3
Éléments chimiques non organiques	522	0,8	0,6	1,1
Fer (préformé)	672	0,4	0,9	1,0
Part des produits précédents dans le total des exportations		26,7	33,7	48,9
Part de l'ensemble des produits manufacturés		37,1	44,4	59,0
<i>Produits non manufacturés</i>				
Cacao	072	9,9	6,3	5,6
Fruits et noix	057	3,1	4,5	4,5
Minerais et concentrés de métaux communs	287	5,0	3,2	3,8
Minerai et concentrés de fer	281	4,1	2,1	2,9
Coton	263	2,7	3,2	1,9
Poisson	034	0,7	1,9	1,9
Bois (brut)	247	2,8	3,6	1,7
Bois (formes simples)	248	0,9	2,2	1,5
Crustacés	036	1,5	2,4	1,5
Sucre et miel	061	2,6	2,4	1,5
Café	071	11,7	6,7	1,4
Matériaux végétaux bruts	292	0,9	1,3	1,3
Tabac	121	1,7	1,7	0,9
Fruits (en conserve)	058	1,1	0,8	0,5
Thé	074	1,7	0,7	0,3
Laine	268	1,5	0,4	0,2
Part des produits précédents dans le total des exportations		51,8	43,2	31,4

Source : Comtrade (ONU).

Note : Les catégories se situent au niveau à trois chiffres de la Classification type pour le commerce international (CTCI) et sont celles qui représentaient au moins 1 % des exportations hors combustibles de l'Afrique subsaharienne en 1985.

**Tableau A4. Exportations de marchandises par groupement géographique, destination et produit, 1990 et 2005**  
(Pourcentage)

Destination	Année	Matériaux bruts	Aliments et boissons	Combustibles	Produits manufacturés	Total
Producteurs de pétrole						
UE15	1990	78,4	87,6	46,9	94,2	55,5
	2005	56,0	76,6	19,2	74,1	24,3
États-Unis	1990	2,7	10,5	52,1	4,7	42,0
	2005	4,9	19,5	57,8	15,6	53,4
Asie	1990	18,9	1,8	1,4	1,1	2,5
	2005	39,1	3,8	23,0	10,3	22,3
<i>Dont : Chine</i>	1990	3,5	0,2	0,4	0,4	0,3
	2005	29,5	0,5	14,7	2,7	14,2
Part du total des exportations	1990	7,9	9,2	77,9	4,9	...
	2005	3,3	4,7	89,7	2,1	...
Pays côtiers						
UE15	1990	68,2	76,5	73,2	59,6	66,6
	2005	43,3	79,6	91,7	47,5	56,0
Hormis l'Afrique du Sud	1990	74,7	77,6	54,0	67,9	72,6
	2005	45,2	84,0	32,9	75,5	73,4
Asie	1990	23,1	18,4	23,6	17,5	19,5
Hormis l'Afrique du Sud	1990	19,1	15,1	5,6	20,8	18,0
	2005	46,2	11,9	2,7	4,9	14,1
<i>Dont : Chine</i>	1990	0,4	0,4	0,2	0,4	0,5
Hormis l'Afrique du Sud	1990	2,8	0,4	3,6	1,3	1,3
	2005	32,4	1,1	0,0	0,2	5,6
Part du total des exportations	1990	20,5	23,1	9,0	45,0	...
	2005	12,8	14,6	7,6	60,6	...
Hormis l'Afrique du Sud	1990	18,1	38,1	1,3	39,6	...
	2005	15,7	38,7	0,9	43,7	...
Pays enclavés						
UE15	1990	62,7	74,8	9,8	77,3	70,6
	2005	34,3	69,8	33,7	48,1	50,0
États-Unis	1990	4,1	13,2	90,2	10,5	15,0
	2005	2,0	12,2	59,5	38,0	23,2
Asie	1990	33,2	12,1	0,0	12,3	14,4
	2005	63,8	18,0	6,8	13,9	26,8
<i>Dont : Chine</i>	1990	3,1	3,0	0,0	0,7	1,6
	2005	40,1	8,4	0,0	1,7	13,0
Part du total des exportations	1990	14,4	27,5	4,8	49,9	...
	2005	27,6	27,6	6,0	40,5	...

Source : Comtrade (ONU).

**Tableau A5. Croissance des grandes catégories de produits manufacturés exportés par groupement géographique, 1990–2005**  
(Pourcentage)

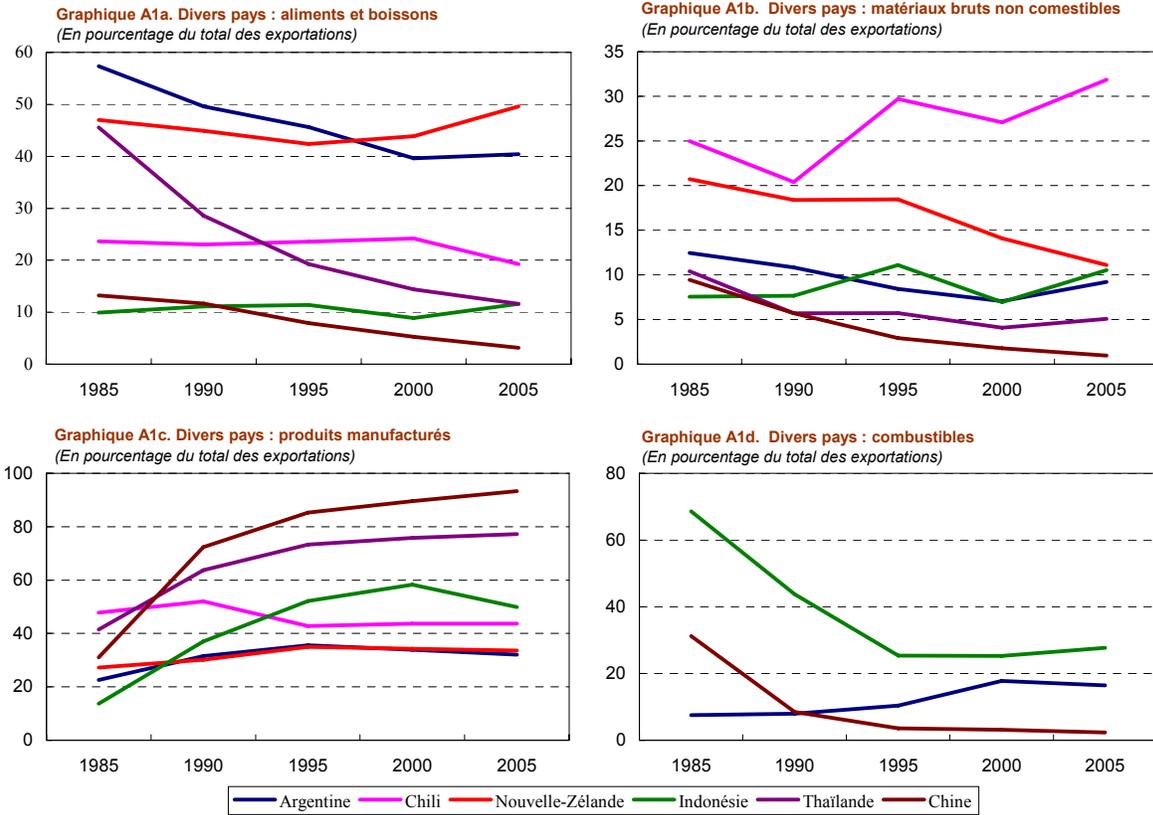
Code CTCL et branche d'activité	Taux de croissance	Part des exportations de produits manufacturés	Principales destinations, dans l'ordre <sup>1</sup>
Afrique subsaharienne			
68 Métaux non ferreux	83,0	29,4	<b>Asie industrialisée</b> , UE15, États-Unis
66 Produits minéraux non métalliques manufacturés	352,0	27,6	UE15, États-Unis, <b>Chine</b>
73 Équipements de transport	511,6	9,8	UE15, Asie industrialisée, <b>USA</b>
84 Vêtements	209,5	7,2	<b>USA</b> , UE15, Asie industrialisée
Exportateurs de pétrole			
61 Cuirs et autres produits en peau animale	85,7	12,4	UE15, Asie industrialisée, <b>Chine</b>
63 Produits manufacturés en bois et en liège	98,9	20,3	UE15, États-Unis, <b>Chine</b>
68 Métaux non ferreux	32,6	11,8	UE15, China, <b>Asie en développement</b>
Pays côtiers			
66 Produits minéraux non métalliques manufacturés	289,9	15,2	<b>UE15</b> , États-Unis, Chine
67 Fer et acier	351,9	18,7	UE15, Asie industrialisée, <b>Asie en développement</b>
68 Métaux non ferreux	188,1	33,7	<b>Asie industrialisée</b> , UE15, États-Unis
73 Équipements de transport	530,5	12,9	UE15, Asie industrialisée, <b>États-Unis</b>
Pays enclavés			
66 Produits minéraux non métalliques manufacturés	104,7	37,6	<b>UE15</b> , États-Unis, Asie en développement
67 Fer et acier	10,2	10,4	UE15, Asie industrialisée, <b>États-Unis</b>
84 Vêtements	1424,7	31,5	<b>États-Unis</b> , UE15, Asie industrialisée
68 Métaux non ferreux	-80,3	11,6	UE15, Asie industrialisée, <b>Chine</b>
Pays pauvres en ressources			
68 Métaux non ferreux	-15,5	19,7	Asie industrialisée, <b>Chine</b> , Asie en développement
66 Produits minéraux non métalliques manufacturés	2145,3	76,9	<b>EU15</b> , États-Unis, Asie en développement

Source : Comtrade (ONU).

Note : Les catégories retenues sont celles des groupes à deux chiffres qui représentaient en 2005 au moins 5 % du total des exportations de produits manufacturés de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble et au moins 10 % des exportations de produits manufacturés des sous-groupes.

<sup>1</sup>La destination ayant la croissance la plus rapide des trois premières est indiquée en caractères gras.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Source : Comtrade (ONU).

Note : Trois pays sont omis du graphique A1d parce que leurs exportations de combustibles représentent toujours une faible part du total.

## Appendice II. Notes méthodologiques sur le chapitre IV

L'analyse repose sur les statistiques de la base de données de l'ONU Comtrade sur les exportations de marchandises (biens physiques) de l'Afrique subsaharienne, comptabilisées comme importations par les pays déclarants. Les pays déclarants sont les États-Unis, les pays de l'Union européenne d'avant - 2004 (dénommés collectivement UE15); la Chine; un groupe dénommé Asie industrialisée (Corée du Sud, RAS Hong Kong, Japon et Singapour); et un groupe dénommé Asie en développement (Inde, Indonésie, Malaisie, Thaïlande et province de Chine de Taiwan). L'Inde constitue parfois une composante suffisamment large du dernier groupe pour être traitée séparément. Ces groupements n'englobent pas l'intégralité des partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne, mais correspondent aux principaux partenaires déclarants dans Comtrade. Deux années ont été retenues aux fins des comparaisons détaillées : 1985 et 2004, ou 2005 lorsque les données sont disponibles pour cette dernière. Les statistiques se rapportent aux exportations de marchandises (produits manufacturés inclus) de l'Afrique subsaharienne à destination de chacun des pays ou groupes de pays et sont exprimées en dollars EU nominaux.

Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne, les sous-groupes analytiques sont les pays à forte intensité de ressources (pétrolières et non pétrolières), les pays côtiers et les pays enclavés. La liste figure à l'appendice statistique. Collier (2006) explique pourquoi ces subdivisions sont utiles pour l'analyse. Collier et O'Connell (2006) expliquent le mode de classification des pays dans chaque groupe. Pour les raisons développées ci-après, la catégorie pays riches en ressources non pétrolières a une utilité limitée lorsque l'on se sert des données de Comtrade. La classification en fonction du revenu, reprise de celle de la Banque mondiale, est fondée sur le revenu national brut par habitant.

Aux sections B et C, la définition de l'Afrique subsaharienne correspond à celle de la Banque

mondiale et inclut donc le Soudan, la Mauritanie et Djibouti. Ces pays, qui ne sont pas du ressort du Département Afrique du FMI, ne font pas partie des sous-groupes utilisés à la section D. Pour qu'il y ait cohérence entre les totaux des sous-groupes et de l'ensemble des pays, les trois pays en question ne sont donc pas inclus dans le calcul des agrégats.

Bien que généralement complètes à bien des égards, les données de Comtrade comportent certaines limitations importantes. L'une des principales, du point de vue de l'analyse des sous-groupes de l'Afrique subsaharienne, tient à ce que, hormis l'Afrique du Sud, les pays de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) ne communiquent des statistiques séparées à Comtrade que depuis 2000. Or, ces pays appartiennent à plusieurs sous-groupes de l'Afrique subsaharienne; par exemple, ce sont tous des pays à revenu intermédiaire, et deux d'entre eux (Botswana et Namibie) sont d'importants pays à forte intensité de ressources non pétrolières. Il est donc impossible d'analyser l'évolution tendancielle en comparant les années antérieures et postérieures à 2000; ces comparaisons ne sont donc pas présentées pour le groupe des pays à forte intensité de ressources non pétrolières.

Il y a aussi des ruptures dans les séries de données de Comtrade. La Chine ne fournit pas de données sur de nombreuses catégories de produits pour 1985, et, pour l'Inde, il n'y a pas encore de données 2005. D'autre part, l'Inde ne déclare pas ses importations de combustibles à Comtrade. Les valeurs en jeu pour les diverses ruptures sont relativement faibles, mais il convient de les garder présentes à l'esprit lorsque l'on interprète les tableaux et graphiques.

Les quatre grandes classifications sectorielles sont établies à partir des catégories à un seul chiffre de la CTCI : aliments et boissons (CTCI 0, 1 et 4), matériaux bruts (CTCI 2), combustibles (CTCI 3), et produits manufacturés et chimiques (CTCI 5–8).



## Appendice statistique

Les estimations et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les données fournies par les départements géographiques, au 29 mars 2007. Les projections correspondent aux estimations établies par les services du FMI. La base de données couvre les 44 pays qui relèvent du Département Afrique : l'Érythrée et le Libéria en sont exclus en raison des carences des données disponibles. Les autres données correspondent à celles qui ont servi pour l'édition de avril 2007 des *Perspectives de l'économie*

*mondiale*. Elles obéissent, dans toute la mesure du possible aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le choix des variables peut être déterminé par des définitions spécifiques à un pays donné. Le champ et les définitions des données ne sont donc pas toujours comparables d'un pays à l'autre. De manière plus générale, plusieurs pays n'ont pas les capacités nécessaires pour produire des données de grande qualité.

### Afrique subsaharienne — Groupements de pays<sup>1</sup>

Pays à forte intensité de ressources		Pays à faible intensité de ressources	
Pétrolières	Non pétrolières	Côtiers	Enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso *
Cameroun *	Guinée	Bénin *	Burundi
Congo, Rép. du	Namibie	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	São Tomé-et-Príncipe	Comores	Éthiopie *
Gabon	Sierra Leone *	Gambie	Lesotho
Guinée équatoriale	Zambie *	Ghana *	Malawi *
Nigéria		Guinée-Bissau	Mali *
Tchad		Kenya	Niger *
		Madagascar *	Ouganda *
		Maurice	République Centrafricaine
		Mozambique *	Rwanda *
		Sénégal *	Swaziland
		Seychelles	Zimbabwe
		Tanzanie *	
		Togo	

Note : L'astérisque (\*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

<sup>1</sup>Les pays sont regroupés selon la classification adoptée par Collier et O'Connell (2006), qui montrent que l'effet de la richesse en ressources ne dépend pas de la situation géographique et qui classent donc tous les pays de l'Afrique subsaharienne en fonction et de leur richesse en ressources et de leur situation géographique. Un pays est dit à forte intensité de ressources si la rente qu'il tire des produits primaires dépasse 10 % de son PIB (si l'on applique ce critère, l'Afrique du Sud n'est pas considérée comme étant à forte intensité de ressources). Sur le plan géographique, les pays sont classés en deux catégories selon qu'ils disposent d'un accès à la mer (pays côtiers) ou en sont privés (pays enclavés).

### Données et conventions

Pour les tableaux AS1–2, AS7, AS21 et AS22, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérées par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour les tableaux AS3–4, AS6, AS8–12, AS14–20 et AS23–25, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérées par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour le tableau AS5, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérées par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour le tableau AS13, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérées par le PIB converti en dollars EU aux taux de change

du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

Les sigles suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques : UEMOA pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine; CEMAC pour la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; SADC pour la Communauté pour le développement de l'Afrique australe; COMESA pour le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe; SACU pour l'Union douanière de l'Afrique australe.

### Liste des tableaux statistiques

AS1. Croissance du PIB réel	91
AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole	92
AS3. Croissance du PIB réel par habitant	93
AS4. PIB réel par habitant	94
AS5. Prix à la consommation	95
AS6. Investissement total	96
AS7. Épargne intérieure	97
AS8. Solde budgétaire global, dons compris	98
AS9. Solde budgétaire global, hors dons	99
AS10. Recettes publiques, hors dons	100
AS11. Dépenses publiques	101
AS12. Masse monétaire au sens large	102
AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large	103
AS14. Créances sur le secteur privé non financier	104
AS15. Exportations de biens et de services	105
AS16. Importations de biens et de services	106
AS17. Balance commerciale	107
AS18. Solde extérieur courant, dons compris	108
AS19. Solde extérieur courant, hors dons	109
AS20. Dons officiels	110
AS21. Taux de change effectifs réels	111
AS22. Taux de change effectifs nominaux	112
AS23. Dette extérieure envers des créanciers publics	113
AS24. Termes de l'échange	114
AS25. Réserves	115

**Tableau AS1. Croissance du PIB réel**  
*(Pourcentages)*

	1997–2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>4,2</b>	<b>4,4</b>	<b>7,3</b>	<b>8,7</b>	<b>7,9</b>	<b>5,6</b>	<b>11,6</b>
Angola	3,0	14,5	3,3	11,2	20,6	15,3	35,3
Cameroun	4,6	4,0	4,0	3,7	2,0	3,5	4,0
Congo, Rép. du	2,4	4,6	0,8	3,6	7,7	6,4	3,7
Côte d'Ivoire	1,5	-1,6	-1,7	1,6	1,5	1,4	1,7
Gabon	0,1	-0,3	2,4	1,1	3,0	1,0	4,7
Guinée équatoriale	57,3	24,7	12,5	33,9	6,5	1,0	
Nigéria	2,7	1,5	10,7	6,0	7,2	5,3	8,2
Tchad	4,5	8,5	14,7	33,6	8,6	1,3	-1,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>2,8</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>	<b>5,3</b>	<b>5,2</b>
Afrique du Sud	2,5	3,7	3,1	4,8	5,1	5,0	4,7
Bénin	5,2	4,5	3,9	3,1	2,9	4,1	4,7
Botswana	8,2	5,6	6,3	6,0	6,2	4,2	4,3
Burkina Faso	5,9	4,7	8,0	4,6	7,1	6,4	6,5
Burundi	1,1	4,4	-1,2	4,8	0,9	5,1	5,5
Cap-Vert	8,3	5,3	4,7	4,4	5,8	5,8	6,5
Comores	2,4	4,1	2,5	-0,2	4,2	1,2	3,0
Congo, Rép. dém. du	-4,1	3,5	5,8	6,6	6,5	5,1	6,5
Érythrée	1,2	0,6	3,9	2,0	4,8	2,0	1,3
Éthiopie	3,8	1,2	-3,5	13,1	10,3	10,6	6,5
Gambie	5,8	-3,2	6,9	7,0	5,1	6,5	7,0
Ghana	4,2	4,5	5,2	5,6	5,9	6,2	6,3
Guinée	4,1	4,2	1,2	2,7	3,3	2,8	2,5
Guinée-Bissau	-1,1	-7,1	-0,6	2,2	3,2	2,7	5,0
Kenya	2,3	0,3	2,8	4,5	5,8	6,0	6,2
Lesotho	0,5	2,8	3,0	3,8	3,7	5,6	5,1
Libéria	n.d.	31,8	-33,9	-5,2	9,5	9,7	13,3
Madagascar	4,6	-12,7	9,8	5,3	4,6	4,7	5,6
Malawi	1,6	2,1	3,9	5,1	2,1	8,5	5,7
Mali	5,1	4,3	7,2	2,4	6,1	4,6	5,9
Maurice	5,7	1,5	3,8	4,7	3,0	3,7	4,1
Mozambique	9,2	8,2	7,9	7,5	7,8	8,5	6,8
Namibie	3,4	6,7	3,5	6,6	4,2	4,6	4,8
Niger	3,7	3,0	4,5	-0,7	6,8	3,4	4,1
Ouganda	5,5	6,9	4,4	5,7	6,7	5,4	6,2
République Centrafricaine	3,4	-0,6	-7,6	1,3	2,2	3,5	4,0
Rwanda	8,6	9,4	0,9	4,0	6,0	4,2	4,7
São Tomé-et-Príncipe	2,6	4,1	4,0	3,8	6,0	8,0	7,0
Sénégal	4,6	0,7	6,7	5,6	5,5	3,3	5,6
Seychelles	3,7	1,2	-5,9	-2,9	1,2	4,5	5,0
Sierra Leone	-0,9	27,4	9,5	7,4	7,3	7,4	6,5
Swaziland	2,8	2,9	2,9	2,1	2,3	2,1	1,2
Tanzanie	4,4	7,2	5,7	6,7	6,8	5,9	7,3
Togo	0,2	-0,2	5,2	2,3	1,2	1,8	2,9
Zambie	2,4	3,3	5,1	5,4	5,2	6,0	6,0
Zimbabwe	-2,4	-4,4	-10,4	-3,8	-5,3	-4,8	-5,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>3,1</b>	<b>3,5</b>	<b>4,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>5,4</b>	<b>6,7</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	3,8	4,0	3,3	7,1	6,5	5,8	7,8
Zone CFA	5,8	4,2	5,1	8,6	4,7	3,1	4,4
UEMOA	3,6	1,5	4,3	3,0	4,6	3,6	4,7
CEMAC	8,8	7,5	6,0	15,1	4,7	2,4	4,1
SADC	2,3	3,7	3,1	5,1	5,7	5,5	7,1
COMESA	2,0	2,9	1,3	6,7	7,6	7,0	10,3
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>4,3</b>	<b>4,9</b>	<b>6,9</b>	<b>8,2</b>	<b>7,5</b>	<b>5,5</b>	<b>10,5</b>
Pétrolières	4,2	4,4	7,3	8,7	7,9	5,6	11,6
Non pétrolières	5,1	7,0	4,8	5,9	5,6	5,1	5,0
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>5,2</b>
Pays côtiers	2,9	3,2	3,7	4,9	5,2	5,2	5,1
Pays enclavés	1,9	2,6	0,7	6,0	6,1	6,0	5,3
IADM	5,1	4,1	4,3	6,9	7,0	6,9	6,5
Régime de taux de change fixe	4,4	3,2	3,1	6,7	3,8	2,6	3,6
Régime de taux de change flottant	2,8	3,6	4,2	5,8	6,5	6,1	7,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

<b>Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole</b> (Pourcentages)							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>6,9</b>	<b>5,6</b>	<b>4,2</b>	<b>6,6</b>	<b>6,9</b>	<b>9,8</b>	<b>14,4</b>
Angola	8,8	3,1	7,8	10,0	1,0	23,7	48,3
Cameroun	5,5	4,9	4,9	4,9	2,9	3,1	4,0
Congo, Rép. du	1,7	8,5	5,4	5,2	5,3	6,3	6,5
Côte d'Ivoire	1,5	-1,9	-2,2	1,5	0,9	0,2	1,3
Gabon	2,9	0,2	0,9	1,8	4,3	4,5	4,6
Guinée équatoriale	12,0	12,3	7,8	12,6	18,1	16,9	
Nigéria	3,7	8,0	4,4	7,4	8,6	8,9	7,5
Tchad	4,1	6,9	6,0	2,1	11,6	5,1	5,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>2,8</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>5,2</b>
Afrique du Sud	2,5	3,7	3,1	4,8	5,1	5,0	4,7
Bénin	5,2	4,5	3,9	3,1	2,9	4,1	4,7
Botswana	5,7	7,2	7,0	3,6	3,9	5,6	5,7
Burkina Faso	5,9	4,7	8,0	4,6	7,1	6,4	6,5
Burundi	1,1	4,4	-1,2	4,8	0,9	5,1	5,5
Cap-Vert	8,3	5,3	4,7	4,4	5,8	5,8	6,5
Comores	2,4	4,1	2,5	-0,2	4,2	1,2	3,0
Congo, Rép. dém. du	-4,1	3,5	5,8	6,6	6,5	5,1	6,5
Érythrée	1,2	0,6	3,9	2,0	4,8	2,0	1,3
Éthiopie	3,8	1,2	-3,5	13,1	10,3	10,6	6,5
Gambie	5,8	-3,2	6,9	7,0	5,1	6,5	7,0
Ghana	4,2	4,5	5,2	5,6	5,9	6,2	6,3
Guinée	4,1	4,2	1,2	2,7	3,3	2,8	2,5
Guinée-Bissau	1,5	-7,1	-0,6	2,2	3,2	2,7	5,0
Kenya	2,3	0,3	2,8	4,5	5,8	6,0	6,2
Lesotho	1,1	2,8	3,0	3,8	3,7	5,6	5,1
Libéria	n.d.	31,8	-33,9	-5,2	9,5	9,7	13,3
Madagascar	4,6	-12,7	9,8	5,3	4,6	4,7	5,6
Malawi	1,6	2,1	3,9	5,1	2,1	8,5	5,7
Mali	5,1	4,3	7,2	2,2	6,4	6,7	5,8
Maurice	5,7	1,5	3,8	4,7	3,0	3,7	4,1
Mozambique	9,2	8,2	7,9	7,5	7,8	8,5	6,8
Namibie	3,4	6,7	3,5	6,6	4,2	4,6	4,8
Niger	3,7	3,0	4,5	-0,7	6,8	3,4	4,1
Ouganda	5,5	6,9	4,4	5,7	6,7	5,4	6,2
République Centrafricaine	3,4	-0,6	-7,6	1,3	2,2	3,5	4,0
Rwanda	8,6	9,4	0,9	4,0	6,0	4,2	4,7
São Tomé-et-Príncipe	2,6	4,1	4,0	3,8	6,0	8,0	7,0
Sénégal	4,6	0,7	6,7	5,6	5,5	3,3	5,6
Seychelles	3,7	1,2	-5,9	-2,9	1,2	4,5	5,0
Sierra Leone	-0,9	27,4	9,5	7,4	7,3	7,4	6,5
Swaziland	2,8	2,9	2,9	2,1	2,3	2,1	1,2
Tanzanie	4,4	7,2	5,7	6,7	6,8	5,9	7,3
Togo	0,2	-0,2	5,2	2,3	1,2	1,8	2,9
Zambie	2,4	3,3	5,1	5,4	5,2	6,0	6,0
Zimbabwe	-2,4	-4,4	-10,4	-3,8	-5,3	-4,8	-5,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>4,3</b>	<b>3,8</b>	<b>3,3</b>	<b>5,5</b>	<b>5,7</b>	<b>6,4</b>	<b>7,4</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	5,6	3,2	3,4	5,7	5,6	7,0	9,3
Zone CFA	5,7	3,3	4,2	4,3	6,3	5,2	5,7
UEMOA	3,7	1,4	4,1	3,0	4,5	3,6	4,6
CEMAC	7,3	5,7	4,4	5,7	8,4	7,0	7,0
SADC	2,4	3,2	3,4	4,9	4,6	6,0	8,1
COMESA	2,5	1,7	1,8	6,6	5,1	8,2	12,5
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>6,6</b>	<b>6,0</b>	<b>4,4</b>	<b>6,3</b>	<b>6,5</b>	<b>9,1</b>	<b>12,9</b>
Pétrolières	6,9	5,6	4,2	6,6	6,9	9,8	14,4
Non pétrolières	4,3	7,5	5,0	5,1	4,8	5,6	5,5
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>5,2</b>
Pays côtiers	3,0	3,2	3,7	4,9	5,2	5,2	5,1
Pays enclavés	1,9	2,6	0,7	6,0	6,2	6,1	5,3
IADM	6,8	4,2	4,4	7,0	7,1	7,0	6,5
Régime de taux de change fixe	4,0	2,8	2,6	3,4	4,8	4,3	4,7
Régime de taux de change flottant	3,1	4,1	3,5	6,0	5,9	6,9	8,0

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant**  
*(Pourcentages)*

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>4,4</b>	<b>6,0</b>	<b>5,2</b>	<b>3,0</b>	<b>8,8</b>
Angola	0,1	11,3	0,4	8,0	17,2	12,1	31,5
Cameroun	1,8	-0,2	1,2	0,9	-0,7	0,7	1,2
Congo, Rép. du	-0,5	1,6	-2,0	0,7	4,7	3,4	0,7
Côte d'Ivoire	-0,9	-3,2	-3,2	0,0	-0,3	-0,1	0,2
Gabon	-2,3	-2,7	-0,1	-1,4	0,5	-1,5	2,1
Guinée équatoriale	45,8	21,2	9,3	30,1	3,5	-1,9	
Nigéria	-0,1	-1,2	7,7	3,2	4,6	2,7	5,5
Tchad	2,0	5,8	4,8	30,4	5,9	-1,2	-3,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>	<b>3,6</b>	<b>3,4</b>
Afrique du Sud	1,0	2,5	2,1	3,8	4,1	3,9	3,7
Bénin	2,1	0,0	2,0	0,1	0,0	1,1	1,4
Botswana	6,8	5,1	6,1	6,1	6,6	4,8	5,2
Burkina Faso	3,3	0,6	4,6	1,4	4,6	4,0	4,1
Burundi	-1,0	0,7	-4,0	2,8	-1,1	3,1	3,4
Cap-Vert	5,8	3,4	2,8	2,5	3,8	3,8	4,6
Comores	0,4	2,0	0,4	-2,3	2,1	-0,8	0,9
Congo, Rép. dém. du	-6,1	0,7	2,8	3,5	3,3	2,0	3,4
Érythrée	-1,5	-1,8	1,3	-0,5	2,3	-0,4	-1,1
Éthiopie	0,8	-1,5	-6,1	10,1	7,3	7,6	3,6
Gambie	2,3	-6,1	3,9	4,1	2,3	3,7	4,2
Ghana	1,6	1,9	2,6	3,0	3,2	3,6	3,7
Guinée	1,4	1,1	-2,3	0,1	0,2	-0,2	-0,5
Guinée-Bissau	-5,8	-9,9	-3,6	-0,8	0,2	-0,3	2,0
Kenya	0,0	-1,8	0,7	2,4	3,8	4,1	4,4
Lesotho	-1,1	1,0	0,8	1,9	1,8	3,7	3,2
Libéria	n.d.	29,9	-34,3	-5,7	8,1	7,1	10,7
Madagascar	1,5	-15,2	6,7	2,3	1,7	1,9	2,7
Malawi	-1,0	-1,7	1,6	2,8	0,1	6,4	3,6
Mali	2,6	1,9	4,8	0,1	3,7	2,2	3,5
Maurice	4,6	0,4	2,7	3,7	2,2	2,9	3,3
Mozambique	6,9	6,0	5,9	5,6	5,3	6,1	4,4
Namibie	0,8	5,0	2,1	5,3	3,0	3,8	3,9
Niger	0,4	-0,1	1,3	-3,6	3,6	0,3	1,0
Ouganda	2,3	3,4	0,9	2,1	3,0	1,8	2,5
République Centrafricaine	1,4	-2,5	-9,4	-0,7	0,2	1,5	2,0
Rwanda	3,2	7,1	-1,9	1,2	0,7	2,4	2,8
São Tomé-et-Príncipe	0,4	2,0	1,9	2,0	3,9	5,9	4,9
Sénégal	2,1	-1,7	4,1	3,1	3,0	0,8	3,1
Seychelles	3,5	-0,7	-7,7	-3,7	1,1	2,6	4,9
Sierra Leone	-3,5	24,2	6,7	4,6	4,5	4,7	3,8
Swaziland	0,2	0,3	0,5	-0,1	0,4	0,3	-0,3
Tanzanie	1,9	5,1	3,6	4,4	4,5	4,0	5,2
Togo	-3,2	-3,0	2,4	-0,3	-1,4	-0,8	0,2
Zambie	0,2	0,9	2,7	2,9	2,7	3,5	3,5
Zimbabwe	-2,0	-4,1	-11,3	-3,6	-5,3	-4,8	-5,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,0</b>	<b>1,5</b>	<b>2,0</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,4</b>	<b>4,7</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	1,2	1,4	0,7	4,6	3,9	3,3	5,2
Zone CFA	2,8	1,1	2,0	5,9	2,0	0,5	1,7
UEMOA	0,8	-1,3	1,8	0,5	2,0	1,2	2,1
CEMAC	5,4	4,2	2,4	12,1	1,9	-0,3	1,3
SADC	0,7	2,3	1,8	3,8	4,4	4,1	5,6
COMESA	-0,3	0,5	-1,2	4,2	4,8	4,5	7,6
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>	<b>4,1</b>	<b>5,7</b>	<b>4,9</b>	<b>3,1</b>	<b>7,9</b>
Pétrolières	1,3	1,7	4,4	6,0	5,2	3,0	8,8
Non pétrolières	2,6	4,8	2,7	4,2	3,9	3,5	3,5
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>0,8</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>	<b>3,6</b>	<b>3,4</b>
Pays côtiers	1,2	1,7	2,3	3,5	3,8	3,7	3,7
Pays enclavés	-0,4	0,1	-2,0	3,3	3,2	3,2	2,5
IADM	2,0	1,0	1,4	3,9	3,9	4,0	3,5
Régime de taux de change fixe	2,1	0,9	0,7	4,6	1,7	0,7	1,6
Régime de taux de change flottant	0,7	1,7	2,3	3,9	4,6	4,1	5,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS4. PIB réel par habitant</b>							
<i>(En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)</i>							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>468</b>	<b>475</b>	<b>494</b>	<b>515</b>	<b>540</b>	<b>556</b>	<b>600</b>
Angola	688	764	766	828	970	1.087	1.429
Cameroun	646	665	673	679	674	678	686
Congo, Rép. du	1.104	1.137	1.114	1.121	1.174	1.214	1.223
Côte d'Ivoire	648	593	574	575	573	572	573
Gabon	4.550	4.099	4.097	4.040	4.061	4.001	4.086
Guinée équatoriale	1.387	2.858	3.124	4.065	4.207	4.128	4.297
Nigéria	356	355	382	394	412	424	447
Tchad	194	214	224	293	310	306	295
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>557</b>	<b>568</b>	<b>572</b>	<b>587</b>	<b>602</b>	<b>618</b>	<b>634</b>
Afrique du Sud	2.944	3.110	3.174	3.295	3.432	3.564	3.696
Bénin	371	386	394	394	394	399	404
Botswana	3.679	4.319	4.584	4.865	5.186	5.436	5.717
Burkina Faso	228	243	254	257	269	280	291
Burundi	111	108	104	107	105	109	112
Cap-Vert	1.167	1.338	1.375	1.409	1.463	1.519	1.589
Comores	372	377	379	370	378	375	378
Congo, Rép. dém. du	93	83	85	88	91	93	96
Érythrée	177	163	165	164	168	167	166
Éthiopie	124	128	120	132	142	153	158
Gambie	312	308	320	333	341	354	369
Ghana	266	280	287	296	305	316	328
Guinée	389	398	389	390	390	390	388
Guinée-Bissau	171	139	134	133	133	132	135
Kenya	414	410	413	423	440	458	478
Lesotho	398	389	392	400	407	422	436
Libéria	n.d.	265	174	164	178	190	211
Madagascar	247	218	233	238	242	247	253
Malawi	153	141	144	148	148	157	163
Mali	249	268	281	281	292	298	309
Maurice	3.619	3.971	4.078	4.231	4.322	4.449	4.596
Mozambique	207	247	261	276	291	308	322
Namibie	1.785	1.904	1.944	2.048	2.110	2.190	2.276
Niger	173	174	176	169	175	176	178
Ouganda	236	255	257	263	270	275	282
République Centrafricaine	255	248	225	223	223	227	231
Rwanda	236	258	253	256	258	264	271
São Tomé-et-Príncipe	312	325	331	338	351	372	390
Sénégal	445	455	474	489	503	508	523
Seychelles	7.660	7.714	7.118	6.854	6.931	7.109	7.456
Sierra Leone	143	190	202	212	221	232	241
Swaziland	1.377	1.376	1.383	1.382	1.387	1.391	1.387
Tanzanie	266	294	304	318	332	345	364
Togo	250	223	228	227	224	222	223
Zambie	313	325	334	343	353	365	378
Zimbabwe	733	651	577	556	527	502	473
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>530</b>	<b>540</b>	<b>548</b>	<b>565</b>	<b>583</b>	<b>599</b>	<b>624</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	334	342	344	355	367	378	396
Zone CFA	466	475	478	494	502	504	512
UEMOA	363	354	357	358	363	366	372
CEMAC	705	752	754	802	814	816	827
SADC	889	917	927	955	989	1.022	1.069
COMESA	281	279	276	285	298	311	335
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>485</b>	<b>498</b>	<b>516</b>	<b>537</b>	<b>561</b>	<b>578</b>	<b>618</b>
Pétrolières	468	475	494	515	540	556	600
Non pétrolières	608	660	674	695	713	729	744
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>553</b>	<b>562</b>	<b>565</b>	<b>579</b>	<b>595</b>	<b>611</b>	<b>627</b>
Pays côtiers	966	996	1.012	1.041	1.074	1.107	1.141
Pays enclavés	194	190	185	188	193	197	201
IADM	244	257	262	270	278	287	297
Régime de taux de change fixe	566	571	570	585	592	595	602
Régime de taux de change flottant	520	532	543	560	581	601	629

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS5. Prix à la consommation**  
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>20,6</b>	<b>18,8</b>	<b>17,0</b>	<b>12,5</b>	<b>13,2</b>	<b>7,7</b>	<b>6,6</b>
Angola	211,0	108,9	98,3	43,6	23,0	13,3	10,2
Cameroun	2,9	6,3	0,6	0,3	2,0	5,3	1,5
Congo, Rép. du	3,8	3,1	1,5	3,6	2,5	4,0	3,5
Côte d'Ivoire	3,3	3,1	3,3	1,5	3,9	1,6	2,0
Gabon	1,7	0,2	2,1	0,4	0,0	4,0	4,5
Guinée équatoriale	5,0	7,6	7,3	4,2	5,7	4,6	5,4
Nigéria	10,0	13,7	14,0	15,0	17,8	8,3	7,9
Tchad	3,5	5,2	-1,8	-5,4	7,9	7,9	4,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>13,6</b>	<b>10,6</b>	<b>12,7</b>	<b>8,7</b>	<b>9,8</b>	<b>13,0</b>	<b>15,0</b>
Afrique du Sud	6,4	9,2	5,8	1,4	3,4	4,7	5,5
Bénin	3,6	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	3,0
Botswana	7,7	8,0	9,3	6,9	8,6	11,3	6,0
Burkina Faso	2,1	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	2,0
Burundi	16,1	-1,3	10,7	8,0	13,4	2,8	4,2
Cap-Vert	3,7	1,9	1,2	-1,9	0,4	4,9	-0,8
Comores	3,1	3,6	3,7	4,5	3,0	3,4	3,0
Congo, Rép. dém. du	284,1	25,3	12,8	4,0	21,4	13,2	17,4
Érythrée	11,2	16,9	22,7	25,1	12,5	17,3	22,7
Éthiopie	0,6	-7,2	15,1	8,6	6,8	12,3	17,0
Gambie	2,6	8,6	17,0	14,2	3,2	1,5	3,2
Ghana	22,9	14,8	26,7	12,6	15,1	10,9	9,4
Guinée	4,7	3,0	12,9	17,5	31,4	33,9	34,1
Guinée-Bissau	13,4	3,3	-3,5	0,8	3,4	1,9	1,9
Kenya	8,0	2,0	9,8	11,6	10,3	14,1	4,1
Lesotho	7,2	12,5	7,3	5,0	3,4	6,1	6,0
Libéria	n.d.	14,2	10,3	3,6	6,9	7,2	7,0
Madagascar	7,3	16,2	-1,1	14,0	18,4	10,8	9,6
Malawi	28,1	14,9	9,6	11,6	12,3	9,0	7,0
Mali	1,3	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,9	2,5
Maurice	6,1	4,4	5,1	3,9	5,6	5,1	10,4
Mozambique	6,7	16,8	13,5	12,6	6,4	13,2	5,9
Namibie	8,4	11,3	7,2	4,1	2,3	5,1	5,9
Niger	2,4	2,7	-1,8	0,4	7,8	0,1	2,0
Ouganda	4,8	-2,0	5,7	5,0	8,0	6,6	5,8
République Centrafricaine	1,1	2,3	4,4	-2,2	2,9	5,1	3,1
Rwanda	4,7	2,0	7,4	12,0	9,2	5,5	5,0
São Tomé-et-Príncipe	28,5	9,2	9,6	12,8	16,3	21,4	18,6
Sénégal	1,5	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	2,8
Seychelles	4,4	0,2	3,2	3,9	1,0	-0,5	11,0
Sierra Leone	17,3	-3,7	7,5	14,2	12,1	9,5	8,4
Swaziland	7,2	11,7	7,4	3,4	4,8	5,1	5,8
Tanzanie	9,8	4,6	4,4	4,1	4,4	5,8	5,5
Togo	2,4	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,7	2,9
Zambie	24,7	22,2	21,4	18,0	18,3	9,1	8,0
Zimbabwe	47,4	133,2	365,0	350,0	237,8	1.016,7	2.879,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>15,0</b>	<b>12,2</b>	<b>13,6</b>	<b>9,5</b>	<b>10,6</b>	<b>11,8</b>	<b>13,0</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	23,4	14,4	19,9	14,8	14,7	18,2	19,9
Excluding Zimbabwe	14,1	9,9	9,7	6,1	8,1	7,2	7,1
Zone CFA	2,7	3,9	1,3	0,2	4,4	3,5	2,8
UEMOA	2,6	3,0	0,8	0,2	4,9	2,0	2,4
CEMAC	2,9	5,2	2,1	0,3	3,7	5,3	3,3
SADC	21,4	17,8	16,7	10,8	10,6	14,6	17,3
COMESA	41,6	22,8	34,7	26,4	22,3	30,0	35,4
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>18,4</b>	<b>16,7</b>	<b>15,9</b>	<b>12,2</b>	<b>13,5</b>	<b>9,1</b>	<b>7,9</b>
Pétrolières	20,6	18,8	17,0	12,5	13,2	7,7	6,6
Non pétrolières	9,8	8,5	11,5	11,3	14,8	15,4	13,7
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>13,9</b>	<b>10,7</b>	<b>12,8</b>	<b>8,5</b>	<b>9,5</b>	<b>12,8</b>	<b>15,1</b>
Pays côtiers	7,3	8,8	7,0	3,4	5,0	5,9	5,7
Pays enclavés	34,4	16,3	31,3	24,9	23,7	35,7	47,3
IADM	7,2	4,4	9,0	6,7	8,1	7,9	7,4
Régime de taux de change fixe	9,7	17,0	22,8	19,0	17,2	29,4	36,9
Régime de taux de change flottant	16,5	11,0	11,3	7,2	9,0	7,9	8,0

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

<b>Tableau AS6. Investissement total</b> (En pourcentage du PIB)							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>21,8</b>	<b>22,5</b>	<b>21,9</b>	<b>20,0</b>	<b>18,7</b>	<b>19,5</b>	<b>20,8</b>
Angola	23,3	12,6	12,7	9,1	8,1	15,0	13,7
Cameroun	18,1	19,8	17,5	18,9	21,0	20,5	21,4
Congo, Rép. du	25,1	23,4	25,7	24,2	22,4	24,3	31,0
Côte d'Ivoire	12,6	10,1	10,1	10,8	9,7	9,7	10,8
Gabon	28,4	24,4	23,9	24,5	21,9	22,4	24,3
Guinée équatoriale	78,5	33,8	61,0	47,5	39,5	32,3	35,5
Nigéria	23,1	26,2	23,9	22,5	21,2	21,1	24,5
Tchad	23,3	60,6	55,9	25,8	21,4	22,6	22,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>17,4</b>	<b>14,1</b>	<b>17,5</b>	<b>19,1</b>	<b>19,4</b>	<b>20,8</b>	<b>21,6</b>
Afrique du Sud	16,2	16,1	16,9	17,7	18,3	20,3	20,4
Bénin	19,6	17,2	19,6	19,0	19,6	18,1	21,7
Botswana	34,3	40,7	41,5	38,4	30,1	25,3	25,8
Burkina Faso	24,3	21,8	21,1	22,5	22,4	22,7	22,2
Burundi	6,2	6,4	10,6	13,3	10,8	16,6	18,0
Cap-Vert	34,3	35,8	31,0	37,4	37,3	39,3	42,7
Comores	12,0	11,0	10,3	9,4	9,3	10,0	13,5
Congo, Rép. dém. du	15,8	9,0	12,2	12,8	13,9	13,4	16,6
Érythrée	29,6	26,3	25,3	21,4	19,0	18,1	19,8
Éthiopie	13,9	16,7	16,9	19,1	18,5	18,9	22,2
Gambie	19,8	21,0	19,2	27,4	26,0	23,2	27,5
Ghana	24,0	19,7	22,9	28,4	29,0	29,1	31,5
Guinée	19,1	13,5	10,2	11,3	13,8	12,9	10,7
Guinée-Bissau	15,5	9,6	12,6	13,2	14,6	9,8	17,7
Kenya	13,7	12,0	13,1	14,7	17,5	19,5	21,1
Lesotho	46,3	43,8	45,1	34,6	28,0	26,2	26,4
Libéria	n.d.						
Madagascar	15,3	14,3	17,9	24,3	22,5	21,7	21,9
Malawi	13,4	10,4	10,8	14,4	13,0	14,2	19,6
Mali	21,9	18,6	21,1	21,7	22,3	22,5	22,6
Maurice	26,6	20,3	24,9	22,8	22,9	21,2	23,4
Mozambique	28,2	29,8	27,4	22,6	20,4	24,8	27,7
Namibie	22,4	19,7	29,8	26,4	28,3	29,4	31,9
Niger	11,4	14,2	14,2	16,4	16,5	15,5	18,0
Ouganda	18,3	19,4	20,5	22,3	21,1	23,1	24,6
République Centrafricaine	9,6	9,0	6,0	6,1	8,8	7,9	9,7
Rwanda	16,4	16,9	18,4	20,5	22,6	21,3	23,0
São Tomé-et-Príncipe	39,4	32,5	36,1	35,2	34,1	63,8	64,1
Sénégal	18,7	18,9	24,0	23,7	25,6	24,8	25,9
Seychelles	32,6	25,6	10,4	12,7	21,9	31,9	38,3
Sierra Leone	5,6	10,1	13,9	10,7	17,3	15,3	19,0
Swaziland	19,8	19,8	18,0	18,4	18,0	17,2	17,2
Tanzanie	16,2	19,2	21,2	21,0	22,2	23,4	24,5
Togo	14,3	18,2	18,9	18,8	20,6	21,5	23,0
Zambie	17,4	22,0	25,6	24,3	23,5	23,5	25,0
Zimbabwe	15,5	-8,8	-13,0	5,1	4,4	11,0	17,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>18,5</b>	<b>16,4</b>	<b>18,7</b>	<b>19,3</b>	<b>19,2</b>	<b>20,4</b>	<b>21,4</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	19,3	14,1	18,8	20,0	19,5	20,3	21,3
Zone CFA	19,5	19,7	21,4	20,8	20,8	20,5	21,8
UEMOA	16,4	15,2	16,8	17,4	17,7	17,4	18,7
CEMAC	23,8	25,4	27,1	24,6	24,0	23,3	25,1
SADC	17,7	13,3	17,1	18,3	18,1	20,0	20,1
COMESA	17,1	7,4	13,3	16,3	16,1	18,5	19,2
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>22,2</b>	<b>23,0</b>	<b>23,1</b>	<b>21,2</b>	<b>19,6</b>	<b>20,1</b>	<b>21,4</b>
Pétrolières	21,8	22,5	21,9	20,0	18,7	19,5	20,8
Non pétrolières	24,2	25,9	29,5	27,6	25,5	23,9	25,0
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>17,0</b>	<b>13,2</b>	<b>16,6</b>	<b>18,4</b>	<b>19,0</b>	<b>20,6</b>	<b>21,4</b>
Pays côtiers	17,0	16,7	17,7	18,6	19,2	21,0	21,6
Pays enclavés	16,7	4,6	11,3	17,7	17,7	18,4	20,3
IADM	18,3	19,0	20,2	21,5	22,0	22,4	24,1
Régime de taux de change fixe	20,8	12,3	19,9	22,2	21,5	21,1	22,3
Régime de taux de change flottant	17,9	18,1	18,4	18,6	18,6	20,2	21,1

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS7. Épargne intérieure**  
*(En pourcentage du PIB)*

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>28,4</b>	<b>26,3</b>	<b>30,0</b>	<b>35,0</b>	<b>39,7</b>	<b>41,2</b>	<b>36,9</b>
Angola	24,4	23,9	19,2	25,1	34,1	36,7	29,4
Cameroun	19,1	19,0	17,8	18,5	19,0	19,5	18,5
Congo, Rép. du	43,7	51,0	51,3	51,3	58,7	70,2	59,6
Côte d'Ivoire	20,1	26,7	21,0	20,0	17,0	18,7	19,0
Gabon	49,8	43,5	48,1	52,6	60,5	57,2	50,4
Guinée équatoriale	61,1	80,0	81,2	85,7	90,0	90,9	87,0
Nigéria	29,8	25,4	32,1	39,2	42,6	42,9	41,2
Tchad	5,3	-40,4	21,6	26,1	36,8	43,1	39,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>14,7</b>	<b>11,5</b>	<b>14,3</b>	<b>15,6</b>	<b>14,5</b>	<b>14,9</b>	<b>14,6</b>
Afrique du Sud	18,3	19,8	18,4	18,1	17,8	18,0	16,6
Bénin	7,8	3,3	6,7	6,7	9,5	7,1	10,9
Botswana	47,4	52,2	50,7	49,8	47,4	44,2	43,2
Burkina Faso	9,7	8,6	7,9	8,8	7,4	9,1	9,1
Burundi	-3,3	-9,7	-8,7	-11,0	-23,1	-20,1	-19,6
Cap-Vert	-4,9	-7,0	-6,5	-1,5	4,3	4,9	6,9
Comores	-7,8	-4,0	-5,8	-10,6	-12,9	-15,6	-12,2
Congo, Rép. dém. du	17,4	4,0	5,0	8,5	2,2	3,0	6,9
Érythrée	-29,1	-34,6	-65,7	-57,1	-30,2	-19,0	-15,3
Éthiopie	3,5	2,0	1,9	1,5	-3,5	-5,3	-0,9
Gambie	11,9	12,6	9,9	1,5	-2,3	1,1	4,9
Ghana	6,2	7,4	10,9	7,3	3,4	5,1	6,1
Guinée	15,3	9,5	7,8	7,3	11,1	10,2	6,9
Guinée-Bissau	-7,0	-11,8	-1,6	-3,0	1,3	-12,4	-10,8
Kenya	6,2	4,9	6,2	7,1	6,8	5,8	6,1
Lesotho	-20,3	-15,6	-6,1	-11,8	-17,6	-13,8	-12,0
Libéria	n.d.						
Madagascar	8,4	7,7	8,9	9,4	8,9	10,0	10,8
Malawi	2,7	-16,7	-12,1	-10,6	-23,9	-13,5	-4,0
Mali	12,4	18,5	14,0	13,5	13,6	16,5	18,6
Maurice	24,4	24,7	25,8	23,3	18,5	14,4	15,0
Mozambique	9,4	10,5	10,6	13,2	9,4	19,8	16,6
Namibie	13,7	14,6	23,2	22,3	24,7	30,8	32,8
Niger	3,5	5,3	4,9	5,4	3,1	3,2	4,4
Ouganda	7,5	4,8	5,9	8,7	7,2	8,6	9,9
République Centrafricaine	4,7	3,7	0,3	-0,5	2,1	1,5	3,1
Rwanda	-0,6	0,0	-0,8	2,2	2,3	0,5	0,1
São Tomé-et-Príncipe	-16,4	-18,0	-19,0	-22,0	-26,2	-23,6	-22,6
Sénégal	11,6	8,5	11,8	10,9	9,9	5,0	8,3
Seychelles	18,4	24,4	21,5	14,7	-5,0	11,2	-0,1
Sierra Leone	-2,8	-9,4	-5,5	-1,7	-0,7	2,2	7,2
Swaziland	2,1	19,5	19,9	16,8	13,9	11,2	10,9
Tanzanie	5,8	11,8	14,5	13,6	11,7	10,5	10,6
Togo	-0,4	4,0	2,9	1,0	-0,3	-1,2	3,9
Zambie	6,4	8,7	13,1	19,8	20,3	31,8	30,5
Zimbabwe	13,3	-12,5	-21,1	-3,7	-6,7	8,4	17,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>18,1</b>	<b>15,5</b>	<b>18,6</b>	<b>21,0</b>	<b>22,2</b>	<b>23,2</b>	<b>21,5</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	14,7	10,4	14,8	18,1	19,5	21,7	19,9
Zone CFA	20,5	21,1	22,6	24,5	28,3	30,3	27,2
UEMOA	13,4	15,5	13,5	12,9	11,5	11,4	13,0
CEMAC	29,8	28,1	33,8	37,5	45,2	48,3	42,3
SADC	17,6	14,0	16,8	18,6	18,7	20,2	18,8
COMESA	10,8	2,5	6,8	12,5	14,0	17,5	16,9
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>27,5</b>	<b>25,9</b>	<b>29,6</b>	<b>34,0</b>	<b>38,2</b>	<b>39,9</b>	<b>36,2</b>
Pétrolières	28,4	26,3	30,0	35,0	39,7	41,2	36,9
Non pétrolières	23,3	24,0	27,7	28,8	28,9	32,1	31,7
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>14,1</b>	<b>10,6</b>	<b>13,3</b>	<b>14,5</b>	<b>13,4</b>	<b>13,6</b>	<b>13,3</b>
Pays côtiers	15,6	16,3	16,3	16,2	15,5	15,5	14,6
Pays enclavés	7,5	-3,7	-0,6	4,8	1,5	3,3	7,9
IADM	8,5	8,6	10,0	10,6	8,8	10,6	11,2
Régime de taux de change fixe	20,1	11,6	19,5	24,4	27,0	29,1	26,3
Régime de taux de change flottant	17,6	17,1	18,4	20,0	20,9	21,7	20,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris</b> (Administration centrale; pourcentage du PIB)							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-3,1</b>	<b>-2,8</b>	<b>-1,4</b>	<b>4,2</b>	<b>7,7</b>	<b>10,7</b>	<b>3,6</b>
Angola	-13,3	-5,4	-6,0	-0,5	7,3	9,4	-0,1
Cameroun	-1,2	0,7	1,2	-0,5	3,5	30,7	2,0
Congo, Rép. du	-6,9	-8,1	0,4	3,9	15,9	23,3	5,7
Côte d'Ivoire	-1,4	-1,2	-2,9	-1,7	-1,7	-2,1	-0,8
Gabon	0,7	3,5	7,4	7,6	9,4	11,1	9,2
Guinée équatoriale	4,8	10,9	-1,7	11,2	20,2	15,7	15,8
Nigéria	-2,8	-4,2	-1,3	7,7	9,3	8,8	4,9
Tchad	-4,9	-6,0	-6,4	-3,0	-0,4	0,6	8,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>-1,8</b>
Afrique du Sud	-2,4	-1,2	-2,0	-1,7	-0,6	0,1	0,5
Bénin	0,2	-2,3	-1,9	-1,0	-2,5	-0,3	-2,0
Botswana	2,3	-3,6	-1,2	0,6	6,8	3,1	0,6
Burkina Faso <sup>1</sup>	-3,2	-4,7	-2,9	-4,3	-4,9	16,0	-6,0
Burundi	-4,8	-1,4	-6,2	-4,9	-5,1	-2,2	0,7
Cap-Vert	-10,6	-2,6	-3,5	-4,0	-6,3	-1,7	-4,2
Comores	-2,9	-3,6	-3,4	-1,7	0,1	-1,3	-0,7
Congo, Rép. dém. du	-5,0	-2,7	-4,7	-4,9	-3,6	-0,9	1,1
Érythrée	-35,2	-30,4	-16,7	-19,5	-17,8	-17,0	-18,1
Éthiopie	-5,6	-7,6	-7,0	-3,2	-4,7	-4,4	-5,4
Gambie	-5,5	-4,4	-4,7	-5,7	-8,6	-4,7	1,4
Ghana	-8,4	-5,0	-3,3	-3,1	-1,7	-6,2	-5,6
Guinée	-2,8	-4,4	-6,1	-4,9	-0,8	1,1	1,1
Guinée-Bissau	-11,3	-8,8	-12,9	-15,0	-11,9	-3,7	-10,0
Kenya	-0,9	-3,2	-1,7	-0,1	-1,8	-3,2	-3,3
Lesotho	-3,8	-4,4	0,8	9,1	4,2	5,9	2,8
Libéria	n.d.	-1,3	0,9	-0,1	-0,1	3,2	-2,6
Madagascar <sup>1</sup>	-3,8	-6,2	-4,8	-5,7	-4,3	36,2	-4,4
Malawi	-5,7	-11,6	-6,5	-6,6	-1,5	-3,0	-0,4
Mali <sup>1</sup>	-3,4	-3,6	-1,3	-2,6	-3,2	31,3	-3,9
Maurice	-4,8	-6,1	-6,2	-5,3	-5,0	-5,3	-4,1
Mozambique	-3,6	-7,2	-4,1	-4,3	-2,1	-2,0	-4,6
Namibie	-3,2	-3,5	-6,5	-4,4	-1,4	-0,1	-0,4
Niger <sup>1</sup>	-3,6	-2,8	-2,7	-3,5	-2,7	38,6	-5,8
Ouganda	-3,0	-5,3	-4,3	-1,7	-0,6	-0,9	-1,8
République Centrafricaine	-0,9	-1,2	-3,1	-2,2	-4,5	0,0	1,7
Rwanda	-2,0	-1,9	-2,5	-0,2	0,7	-0,2	-2,1
São Tomé-et-Príncipe	-25,8	-16,4	-17,0	-26,6	58,1	-13,0	197,5
Sénégal	-0,5	-0,6	-1,6	-2,9	-3,3	-5,8	-4,3
Seychelles	-11,1	-17,4	3,2	-0,5	2,3	-8,2	0,9
Sierra Leone <sup>1</sup>	-9,0	-8,3	-6,7	-3,5	-2,7	9,5	25,0
Swaziland	-0,6	-4,7	-2,8	-4,6	-1,6	0,5	-2,0
Tanzanie	-1,0	-1,0	-1,4	-3,0	-3,2	-5,2	-5,0
Togo	-2,9	-0,4	2,4	1,0	-2,4	-3,3	-3,0
Zambie <sup>1</sup>	-4,4	-5,1	-6,0	-2,9	-2,7	20,0	-2,1
Zimbabwe	-8,7	-2,7	-0,2	-7,6	-6,0	-10,0	-26,4
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>1,5</b>	<b>4,1</b>	<b>-0,1</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	-3,5	-3,2	-2,6	-1,6	0,9	6,0	-2,1
Zone CFA	-1,5	-0,9	-0,7	0,0	2,7	12,9	1,7
UEMOA	-1,8	-2,0	-2,2	-2,4	-2,8	6,6	-3,1
CEMAC	-1,2	0,5	1,2	2,7	8,2	18,9	6,7
SADC	-3,2	-2,4	-2,5	-2,0	-0,1	1,9	-1,2
COMESA	-5,1	-4,4	-4,2	-2,7	-0,1	4,0	-4,3
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>3,2</b>	<b>6,9</b>	<b>10,3</b>	<b>3,3</b>
Pétrolières	-3,1	-2,8	-1,4	4,2	7,7	10,7	3,6
Non pétrolières	-1,8	-4,4	-4,4	-2,3	1,4	8,1	1,3
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,5</b>	<b>-2,1</b>
Pays côtiers	-2,6	-2,0	-2,1	-1,9	-1,1	-0,3	-0,7
Pays enclavés	-5,0	-3,9	-3,3	-3,4	-3,1	4,7	-8,1
IADM	-3,3	-3,7	-2,8	-2,7	-1,9	8,9	-3,0
Régime de taux de change fixe	-2,3	-1,9	-1,0	-0,5	2,3	9,9	-2,0
Régime de taux de change flottant	-3,1	-3,0	-2,5	-0,3	1,3	2,6	0,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

<sup>1</sup>En 2006/07, l'équilibre budgétaire de plusieurs pays a été particulièrement faussé en raison de l'allègement de la dette au titre de l'IADM. Si cet allègement avait été accordé en termes de flux, le déficit budgétaire global projeté aurait été, en 2006, de -5,0 % pour le Burkina Faso, -5,1 % pour Madagascar, -3,4 % pour le Mali, -3,7 % pour le Niger et -2,7 % pour la Zambie; et en 2007, de -0,3 % pour le Sierra Leone.

**Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons**  
(Administration centrale; pourcentage du PIB)

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,0</b>	<b>-1,8</b>	<b>3,9</b>	<b>7,4</b>	<b>7,9</b>	<b>3,3</b>
Angola	-15,7	-5,4	-6,7	-1,0	7,1	9,3	-0,2
Cameroun	-1,3	0,5	0,7	-0,8	3,0	2,7	0,7
Congo, Rép. du	-7,2	-8,3	-0,1	3,6	15,7	23,2	4,8
Côte d'Ivoire	-2,0	-1,7	-3,5	-2,6	-2,8	-3,1	-1,8
Gabon	0,7	3,4	7,4	7,5	9,4	11,0	9,1
Guinée équatoriale	4,4	10,9	-1,7	11,2	20,2	15,7	15,5
Nigéria	-2,8	-4,2	-1,3	7,7	9,3	8,8	4,9
Tchad	-10,2	-12,1	-14,1	-6,0	-3,7	-1,9	5,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,8</b>
Afrique du Sud	-2,4	-1,2	-2,0	-1,7	-0,6	0,1	0,5
Bénin	-2,8	-3,3	-3,7	-3,7	-4,6	-2,5	-4,7
Botswana	1,9	-3,9	-1,3	0,0	6,2	2,5	0,0
Burkina Faso	-10,2	-9,9	-8,3	-8,6	-9,3	-10,8	-11,2
Burundi	-7,1	-5,7	-13,8	-19,7	-16,8	-21,5	-22,7
Cap-Vert	-19,3	-11,3	-9,1	-13,0	-12,7	-8,6	-11,8
Comores	-9,1	-7,8	-5,7	-4,5	-4,2	-7,6	-8,7
Congo, Rép. dém. du	-5,0	-3,1	-6,7	-6,8	-8,8	-9,1	-6,3
Érythrée	-47,1	-44,5	-38,5	-37,2	-34,5	-26,5	-27,4
Éthiopie	-8,5	-11,4	-13,6	-8,1	-9,4	-8,5	-10,7
Gambie	-7,3	-8,9	-7,2	-10,2	-10,3	-5,5	-7,1
Ghana	-11,2	-8,1	-8,0	-9,5	-6,9	-11,3	-10,2
Guinée	-5,6	-6,2	-8,9	-5,9	-1,4	-0,2	-0,4
Guinée-Bissau	-28,6	-17,4	-23,3	-32,2	-24,6	-15,9	-22,1
Kenya	-1,8	-3,9	-3,6	-1,3	-3,0	-4,4	-4,5
Lesotho	-6,4	-8,4	-1,4	6,5	2,2	5,2	2,1
Libéria	n.d.	-1,3	0,2	-0,4	-0,9	3,0	-3,4
Madagascar	-7,8	-8,4	-9,9	-13,9	-10,1	-10,9	-9,5
Malawi	-12,1	-17,4	-17,3	-20,8	-17,6	-18,9	-17,4
Mali	-8,0	-7,3	-5,7	-6,6	-7,3	-8,7	-9,1
Maurice	-5,0	-6,3	-6,5	-5,7	-5,3	-5,6	-4,5
Mozambique	-13,8	-17,5	-13,6	-11,8	-8,6	-12,7	-16,5
Namibie	-3,4	-3,6	-6,6	-4,5	-1,4	-0,2	-0,7
Niger	-8,3	-7,7	-7,5	-9,2	-8,4	-7,8	-9,3
Ouganda	-8,7	-12,3	-10,9	-10,7	-8,5	-7,5	-8,2
République Centrafricaine	-0,9	-1,2	-3,1	-2,2	-4,5	0,0	1,7
Rwanda	-9,1	-9,1	-10,5	-12,3	-13,4	-13,2	-14,7
São Tomé-et-Príncipe	-47,4	-43,6	-49,5	-58,8	31,4	-36,8	-4,6
Sénégal	-2,7	-2,3	-3,6	-5,0	-4,9	-7,5	-6,2
Seychelles	-11,7	-17,5	3,2	-0,7	1,0	-10,4	-0,3
Sierra Leone	-13,4	-16,5	-14,4	-12,4	-12,8	-10,7	-11,7
Swaziland	-1,5	-6,0	-3,8	-5,4	-2,6	0,0	-2,5
Tanzanie	-4,5	-5,1	-7,2	-8,6	-10,4	-10,9	-12,7
Togo	-4,0	-0,8	1,9	0,2	-3,6	-4,4	-5,2
Zambie	-10,7	-13,4	-13,0	-8,4	-8,3	-6,0	-6,8
Zimbabwe	-9,7	-2,8	-0,4	-7,7	-6,0	-10,1	-26,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-4,0</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,5</b>	<b>-1,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>-1,6</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	-5,8	-5,2	-5,4	-4,4	-1,9	-1,7	-5,1
Zone CFA	-3,2	-2,3	-2,4	-1,5	1,1	1,5	-0,2
UEMOA	-4,4	-4,0	-4,5	-4,8	-5,3	-6,0	-5,8
CEMAC	-1,7	-0,2	0,2	2,2	7,5	8,7	5,7
SADC	-3,9	-3,1	-3,4	-2,8	-1,0	-0,3	-2,2
COMESA	-7,4	-6,0	-7,0	-5,7	-3,0	-2,0	-6,9
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>6,3</b>	<b>6,6</b>	<b>2,5</b>
Pétrolières	-3,6	-3,0	-1,8	3,9	7,4	7,9	3,3
Non pétrolières	-4,0	-7,2	-6,7	-4,3	-0,8	-1,8	-2,7
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-4,3</b>	<b>-3,8</b>	<b>-3,9</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,8</b>
Pays côtiers	-3,4	-2,8	-3,1	-2,8	-2,0	-1,9	-1,8
Pays enclavés	-8,2	-6,1	-7,4	-8,3	-8,5	-8,6	-12,9
IADM	-7,2	-7,7	-7,6	-7,7	-6,8	-7,6	-8,6
Régime de taux de change fixe	-3,8	-2,8	-2,3	-1,9	1,0	0,9	-3,6
Régime de taux de change flottant	-4,1	-4,1	-3,8	-1,5	0,1	0,4	-1,0

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons</b> (En pourcentage du PIB)							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>22,2</b>	<b>24,1</b>	<b>22,5</b>	<b>25,9</b>	<b>28,5</b>	<b>31,1</b>	<b>29,7</b>
Angola	42,6	41,1	37,2	37,5	40,4	46,6	37,3
Cameroun	14,3	16,2	16,1	15,2	17,3	17,8	17,4
Congo, Rép. du	26,9	27,2	29,1	32,2	39,4	49,7	36,0
Côte d'Ivoire	17,7	17,9	16,9	17,5	17,1	18,0	19,2
Gabon	32,7	31,5	30,1	30,1	31,3	33,6	32,1
Guinée équatoriale	22,3	26,9	27,1	32,6	38,0	34,2	35,7
Nigéria	20,0	22,9	21,0	26,7	28,1	27,7	29,0
Tchad	7,7	8,1	7,9	8,5	9,3	16,2	25,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>20,8</b>	<b>19,9</b>	<b>21,1</b>	<b>22,3</b>	<b>23,4</b>	<b>23,9</b>	<b>25,0</b>
Afrique du Sud	23,5	23,3	23,2	24,0	25,6	26,5	27,7
Bénin	15,0	16,3	17,0	16,4	16,5	16,7	16,9
Botswana	39,5	36,6	38,0	37,5	39,9	39,2	38,1
Burkina Faso	12,3	11,3	12,1	12,8	12,3	12,4	13,1
Burundi	17,2	20,3	21,1	20,1	20,0	19,1	19,7
Cap-Vert	20,3	22,6	21,3	24,8	23,7	27,1	24,3
Comores	12,2	16,4	15,8	15,6	15,7	14,2	15,4
Congo, Rép. dém. du	5,4	7,9	7,7	9,5	11,6	13,2	13,2
Érythrée	32,7	27,8	36,4	27,5	29,6	28,3	28,4
Éthiopie	14,9	16,4	16,2	17,0	15,8	16,9	17,4
Gambie	17,8	16,3	15,7	20,9	19,7	21,6	21,3
Ghana	17,6	18,0	20,8	23,8	23,8	21,6	22,7
Guinée	11,1	12,0	10,5	10,4	12,8	13,9	12,6
Guinée-Bissau	8,5	15,3	15,2	17,2	17,6	19,8	18,5
Kenya	20,3	19,6	19,7	21,2	21,2	20,6	21,7
Lesotho	43,2	41,0	42,9	49,7	52,4	49,9	47,7
Libéria	n.d.	13,4	11,1	14,8	14,6	8,6	7,7
Madagascar	10,6	8,0	10,3	12,0	10,9	11,4	11,4
Malawi	16,9	17,7	22,0	23,2	25,5	24,3	24,1
Mali	13,5	15,9	16,4	17,4	17,9	17,2	16,8
Maurice	19,6	18,3	20,1	19,9	19,8	19,9	19,3
Mozambique	12,0	12,4	12,9	12,6	14,0	14,4	14,9
Namibie	32,4	30,5	29,2	30,2	32,7	34,9	36,6
Niger	8,9	10,6	9,9	11,2	9,7	11,3	12,0
Ouganda	11,3	12,2	12,2	12,7	12,8	13,2	13,6
République Centrafricaine	14,9	14,6	9,2	11,4	12,2	12,9	15,1
Rwanda	10,4	12,3	13,5	13,9	15,1	15,4	15,0
São Tomé-et-Príncipe	14,4	23,3	25,6	28,4	100,5	33,7	62,7
Sénégal	16,2	17,9	18,2	18,5	19,4	19,7	19,9
Seychelles	42,5	40,0	49,8	50,0	50,2	50,9	49,7
Sierra Leone	8,9	12,2	12,4	12,3	11,9	11,8	13,2
Swaziland	28,6	26,0	26,1	30,7	32,1	35,7	35,8
Tanzanie	11,2	11,1	11,4	11,8	12,5	13,3	13,8
Togo	13,9	12,3	17,0	16,8	15,7	16,1	16,6
Zambie	19,0	17,9	18,0	18,2	17,4	16,9	17,6
Zimbabwe	25,0	17,9	24,9	33,8	43,7	43,3	40,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>21,2</b>	<b>21,0</b>	<b>21,5</b>	<b>23,3</b>	<b>25,0</b>	<b>26,2</b>	<b>26,5</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	19,3	19,2	20,1	21,4	23,3	25,4	24,8
Zone CFA	17,4	18,2	18,0	18,8	20,7	22,4	21,7
UEMOA	15,4	16,0	16,0	16,5	16,4	16,9	17,4
CEMAC	20,0	21,0	20,5	21,3	25,0	27,7	26,2
SADC	23,4	22,3	23,4	24,5	26,4	28,2	28,5
COMESA	20,7	20,0	21,7	23,6	25,7	28,5	27,4
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>23,0</b>	<b>24,3</b>	<b>23,1</b>	<b>26,0</b>	<b>28,5</b>	<b>30,5</b>	<b>29,5</b>
Pétrolières	22,2	24,1	22,5	25,9	28,5	31,1	29,7
Non pétrolières	26,6	25,3	26,4	26,7	28,3	27,2	28,0
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>20,4</b>	<b>19,5</b>	<b>20,7</b>	<b>21,9</b>	<b>23,1</b>	<b>23,6</b>	<b>24,8</b>
Pays côtiers	21,5	20,9	21,5	22,6	23,9	24,5	25,4
Pays enclavés	15,5	15,9	16,9	17,9	18,6	19,2	22,1
IADM	13,7	14,4	15,1	15,7	16,1	16,4	16,7
Régime de taux de change fixe	21,5	20,1	21,7	22,7	24,6	26,1	26,6
Régime de taux de change flottant	21,2	21,4	21,4	23,4	25,1	26,2	26,5

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

<b>Tableau AS11. Dépenses publiques</b> (Administration centrale; pourcentage du PIB)							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>25,7</b>	<b>27,1</b>	<b>24,3</b>	<b>22,0</b>	<b>21,1</b>	<b>23,1</b>	<b>26,5</b>
Angola	58,3	46,5	43,9	38,5	33,3	37,3	37,5
Cameroun	15,6	15,7	15,4	16,0	14,4	15,2	16,8
Congo, Rép. du	34,1	35,5	29,3	28,6	23,7	26,5	31,2
Côte d'Ivoire	19,7	19,6	20,4	20,1	19,9	21,1	21,0
Gabon	31,9	28,0	22,8	22,6	21,9	22,6	22,9
Guinée équatoriale	17,9	16,0	28,8	21,4	17,9	18,5	20,2
Nigéria	22,8	27,1	22,3	19,0	18,9	18,9	24,1
Tchad	17,9	20,2	22,0	14,4	13,0	18,1	20,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>25,1</b>	<b>23,9</b>	<b>25,2</b>	<b>25,9</b>	<b>26,3</b>	<b>26,8</b>	<b>28,8</b>
Afrique du Sud	25,9	24,5	25,2	25,7	26,2	26,4	27,2
Bénin	17,7	19,5	20,6	20,1	21,1	19,3	21,7
Botswana	37,6	40,4	39,3	37,5	33,7	36,8	38,1
Burkina Faso	22,5	21,2	20,4	21,4	21,7	23,2	24,2
Burundi	24,3	25,9	34,9	39,8	36,8	40,6	42,4
Cap-Vert	39,5	33,9	30,4	37,8	36,4	35,7	36,1
Comores	21,4	24,1	21,5	20,1	19,9	21,8	24,1
Congo, Rép. dém. du	10,5	11,0	14,4	16,3	20,4	22,3	19,6
Érythrée	79,8	72,3	74,9	64,7	64,1	54,8	55,7
Éthiopie	23,4	27,8	29,7	25,1	25,2	25,4	28,0
Gambie	25,2	25,2	22,9	31,1	30,0	27,1	28,4
Ghana	28,8	26,1	28,8	33,3	30,7	32,9	32,9
Guinée	16,7	18,3	19,4	16,3	14,2	14,1	13,0
Guinée-Bissau	37,1	32,7	38,5	49,4	42,2	35,7	40,6
Kenya	22,1	23,5	23,4	22,6	24,3	25,1	26,2
Lesotho	49,6	49,5	44,3	43,2	50,2	44,6	45,5
Libéria	n.d.	14,7	11,0	15,2	15,5	5,6	11,1
Madagascar	18,4	16,4	20,2	26,0	21,0	22,3	20,9
Malawi	29,1	35,1	39,3	44,0	43,1	43,2	41,4
Mali	21,6	23,2	22,1	24,0	25,2	25,9	26,0
Maurice	24,6	24,6	26,6	25,6	25,1	25,5	23,8
Mozambique	25,8	30,0	26,5	24,4	22,6	27,1	31,4
Namibie	35,8	34,2	35,9	34,7	34,1	35,1	37,4
Niger	17,2	18,4	17,3	20,4	18,1	19,1	21,3
Ouganda	20,0	24,5	23,1	23,3	21,3	20,6	21,8
République Centrafricaine	15,9	15,8	12,3	13,5	16,7	12,9	13,4
Rwanda	19,6	21,3	24,1	26,1	28,5	28,6	29,7
São Tomé-et-Príncipe	61,9	66,9	75,1	87,2	69,1	70,5	67,4
Sénégal	18,9	20,1	21,7	23,5	24,3	27,3	26,1
Seychelles	54,2	57,5	46,6	50,7	49,2	61,4	50,1
Sierra Leone	22,3	28,6	26,7	24,8	24,6	22,6	24,8
Swaziland	30,1	32,0	29,9	36,1	34,7	35,7	38,3
Tanzanie	15,6	16,1	18,6	20,4	22,9	24,2	26,6
Togo	17,8	13,1	15,1	16,6	19,3	20,5	21,8
Zambie	29,6	31,3	30,9	26,6	25,7	22,8	24,4
Zimbabwe	34,7	20,7	25,3	41,5	49,6	53,5	66,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>25,3</b>	<b>24,8</b>	<b>25,0</b>	<b>24,8</b>	<b>24,7</b>	<b>25,6</b>	<b>28,1</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	25,1	24,4	25,6	25,8	25,2	27,1	29,8
Zone CFA	20,5	20,5	20,4	20,3	19,6	20,9	21,9
UEMOA	19,8	20,0	20,5	21,4	21,7	22,8	23,2
CEMAC	21,7	21,1	20,3	19,1	17,5	19,0	20,5
SADC	27,3	25,4	26,8	27,3	27,4	28,5	30,7
COMESA	28,1	25,9	28,7	29,3	28,7	30,5	34,2
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>26,6</b>	<b>28,0</b>	<b>25,7</b>	<b>23,4</b>	<b>22,2</b>	<b>24,0</b>	<b>27,0</b>
Pétrolières	25,7	27,1	24,3	22,0	21,1	23,1	26,5
Non pétrolières	30,7	32,5	33,2	31,0	29,1	29,0	30,7
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>24,6</b>	<b>23,3</b>	<b>24,6</b>	<b>25,5</b>	<b>26,0</b>	<b>26,6</b>	<b>28,6</b>
Pays côtiers	24,9	23,8	24,7	25,4	25,9	26,4	27,2
Pays enclavés	23,7	22,0	24,2	26,2	27,0	27,8	35,0
IADM	20,9	22,1	22,7	23,4	23,0	23,9	25,3
Régime de taux de change fixe	25,3	22,9	24,1	24,6	23,7	25,2	30,1
Régime de taux de change flottant	25,3	25,5	25,2	24,9	25,0	25,8	27,5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS12. Masse monétaire au sens large</b> (En pourcentage du PIB)							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>18,6</b>	<b>24,7</b>	<b>21,9</b>	<b>20,2</b>	<b>18,3</b>	<b>20,9</b>	<b>21,5</b>
Angola	19,0	21,6	17,3	16,4	16,2	19,9	20,3
Cameroun	13,2	18,7	17,7	18,1	17,6	18,1	18,4
Congo, Rép. du	14,4	13,9	13,7	14,6	14,3	16,8	23,5
Côte d'Ivoire	22,4	30,1	22,1	23,7	24,1	24,5	25,0
Gabon	13,6	15,9	15,5	16,1	17,1	19,7	24,5
Guinée équatoriale	6,4	6,4	8,9	8,1	7,1	8,0	11,5
Nigéria	20,1	28,4	26,4	23,6	20,3	23,8	23,1
Tchad	11,7	13,6	11,5	8,1	7,3	8,7	15,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>44,1</b>	<b>44,2</b>	<b>49,9</b>	<b>51,6</b>	<b>55,4</b>	<b>59,8</b>	<b>63,2</b>
Afrique du Sud	58,3	61,2	64,1	65,4	71,2	78,1	80,5
Bénin	27,8	29,1	29,4	26,5	29,8	32,3	31,5
Botswana	25,2	25,3	26,8	27,9	26,5	26,5	26,5
Burkina Faso	22,5	19,0	27,1	23,1	20,3	20,3	20,3
Burundi	19,0	24,1	27,0	27,7	29,7	30,0	30,5
Cap-Vert	60,8	72,0	71,5	76,6	82,0	84,5	86,8
Comores	19,7	24,4	22,4	20,7	20,0	20,8	23,1
Congo, Rép. dém. du	6,2	4,7	5,9	8,3	8,1	10,1	9,8
Érythrée	121,7	148,4	141,8	127,1	124,3	118,7	118,0
Éthiopie	34,3	41,9	42,8	41,4	41,1	41,0	41,4
Gambie	32,1	43,5	45,8	45,1	46,6	50,3	51,5
Ghana	24,8	31,4	32,0	33,4	31,3	35,7	36,6
Guinée	10,3	12,6	15,0	16,5	16,8	16,6	16,9
Guinée-Bissau	34,1	61,3	22,0	30,5	32,8	39,6	44,4
Kenya	38,2	39,0	39,5	39,9	39,4	39,1	39,3
Lesotho	32,3	29,6	28,8	28,2	26,9	26,6	26,7
Libéria	n.d.	8,6	12,9	18,6	21,1	23,7	24,2
Madagascar	20,9	23,3	21,9	21,6	18,2	18,3	17,9
Malawi	15,5	18,3	20,5	22,0	21,2	20,9	21,1
Mali	21,1	26,9	30,5	29,4	29,7	28,8	28,2
Maurice	76,9	81,5	83,6	84,9	88,8	91,1	87,0
Mozambique	23,7	28,0	28,3	25,6	28,4	28,9	29,9
Namibie	38,8	37,8	40,3	43,7	45,0	52,7	54,0
Niger	8,2	9,0	12,2	15,0	13,9	14,2	14,2
Ouganda	14,2	18,8	20,2	19,6	18,5	19,0	18,6
République Centrafricaine	17,0	14,4	13,9	16,0	17,8	17,3	17,4
Rwanda	16,9	17,6	18,5	17,8	18,3	19,1	19,1
São Tomé-et-Príncipe	31,8	39,4	50,0	47,1	56,5	56,8	55,7
Sénégal	22,8	26,2	32,3	34,4	34,2	36,2	37,0
Seychelles	87,8	104,2	110,8	110,9	111,7	113,1	107,5
Sierra Leone	15,9	19,3	20,5	19,6	21,5	20,0	20,4
Swaziland	24,2	20,7	20,6	21,3	20,9	22,3	25,0
Tanzanie	14,1	14,1	14,6	15,0	16,7	18,4	20,3
Togo	24,9	23,5	27,6	31,0	28,9	30,6	29,9
Zambie	20,1	22,3	21,8	22,4	18,0	17,0	17,0
Zimbabwe	36,5	37,2	58,7	43,8	84,8	134,0	145,9
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>37,9</b>	<b>38,9</b>	<b>42,2</b>	<b>42,9</b>	<b>44,1</b>	<b>47,5</b>	<b>50,3</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	24,4	28,0	27,9	26,5	26,3	28,4	33,7
Zone CFA	18,2	21,5	21,1	20,9	20,2	21,0	23,0
UEMOA	22,1	26,1	25,8	26,3	26,3	27,1	27,3
CEMAC	13,1	15,8	15,2	14,8	14,1	15,2	18,6
SADC	48,7	47,5	53,4	54,6	58,2	62,6	66,0
COMESA	30,3	33,3	34,8	31,8	31,5	33,8	41,7
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>19,5</b>	<b>24,6</b>	<b>22,6</b>	<b>21,5</b>	<b>19,5</b>	<b>21,7</b>	<b>22,4</b>
Pétrolières	18,6	24,7	21,9	20,2	18,3	20,9	21,5
Non pétrolières	23,5	24,2	26,4	28,1	27,0	27,2	27,9
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>45,6</b>	<b>45,7</b>	<b>51,7</b>	<b>53,4</b>	<b>57,5</b>	<b>62,4</b>	<b>65,9</b>
Pays côtiers	50,9	52,4	56,2	58,2	62,6	67,8	69,2
Pays enclavés	23,0	29,0	31,4	25,9	28,6	33,7	51,2
IADM	20,1	23,5	24,8	24,8	24,4	25,4	26,1
Régime de taux de change fixe	23,2	28,2	27,8	24,9	25,6	28,9	40,7
Régime de taux de change flottant	42,0	43,2	46,6	47,7	48,9	52,3	52,9

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large**  
*(Pourcentages)*

	1997–2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>32,0</b>	<b>35,2</b>	<b>15,4</b>	<b>17,5</b>	<b>22,6</b>	<b>34,1</b>	<b>14,5</b>
Angola	270,9	158,1	67,5	49,8	59,7	62,1	29,0
Cameroun	13,6	29,5	-0,9	7,3	4,2	11,0	6,7
Congo, Rép. du	10,5	13,1	-2,4	17,4	34,5	44,5	9,0
Côte d'Ivoire	6,0	30,8	-26,6	9,5	7,4	6,4	6,2
Gabon	7,8	7,3	-0,3	11,8	27,6	20,4	21,2
Guinée équatoriale	33,0	53,1	56,7	33,5	34,7	37,3	27,2
Nigéria	29,3	21,6	24,1	14,0	16,0	33,3	6,5
Tchad	3,5	27,5	-3,1	3,3	19,7	32,3	56,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>17,1</b>	<b>29,5</b>	<b>22,1</b>	<b>15,7</b>	<b>19,4</b>	<b>25,5</b>	<b>30,0</b>
Afrique du Sud	13,0	18,1	12,9	13,1	19,9	23,1	14,9
Bénin	16,7	-3,8	6,6	-6,7	21,8	16,4	5,2
Botswana	25,4	-1,1	15,5	16,0	9,7	12,9	10,6
Burkina Faso	5,6	2,9	54,0	-7,2	-3,8	6,8	9,1
Burundi	13,5	27,0	23,3	16,7	26,0	9,6	12,3
Cap-Vert	10,9	14,3	8,6	10,5	15,5	17,5	11,8
Comores	11,9	9,1	-1,1	-6,3	3,1	7,3	17,8
Congo, Rép. dém. du	264,6	30,2	48,3	60,0	25,9	48,7	21,7
Érythrée	28,2	20,1	12,9	11,4	11,9	15,3	22,1
Éthiopie	9,1	8,1	10,9	14,7	19,6	17,2	26,1
Gambie	19,9	35,3	43,4	18,3	13,1	16,5	13,3
Ghana	35,1	50,5	38,1	25,9	14,3	38,8	21,1
Guinée	14,1	19,2	35,3	37,0	37,2	40,8	37,4
Guinée-Bissau	36,8	24,2	-65,3	44,0	19,9	21,0	19,9
Kenya	5,4	10,0	11,5	13,4	9,1	17,1	11,2
Lesotho	10,3	2,7	5,3	6,2	4,7	10,1	11,3
Libéria	n.d.	36,8	8,3	49,3	35,7	34,4	14,5
Madagascar	15,9	6,3	6,3	18,5	4,6	16,7	13,6
Malawi	27,8	47,6	29,3	29,8	14,3	22,0	15,0
Mali	9,1	28,4	25,5	-2,4	9,5	6,7	8,0
Maurice	12,0	13,0	12,5	12,7	13,1	11,2	10,5
Mozambique	29,5	21,5	18,7	5,9	27,1	23,4	17,5
Namibie	10,8	24,3	9,6	16,2	9,7	29,8	13,3
Niger	7,9	-0,4	42,2	20,3	6,5	6,1	6,3
Ouganda	18,4	21,6	23,3	9,0	8,7	16,4	12,6
République Centrafricaine	-2,3	-4,3	-8,0	14,2	16,5	4,5	7,1
Rwanda	14,7	11,4	15,2	12,1	16,7	14,7	10,4
São Tomé-et-Príncipe	36,2	26,2	43,9	7,4	45,9	29,4	25,0
Sénégal	10,9	7,6	31,5	12,9	7,4	12,6	10,6
Seychelles	16,3	11,2	6,1	1,1	4,0	5,2	10,8
Sierra Leone	28,5	30,1	26,2	18,9	32,8	11,6	16,1
Swaziland	10,4	13,1	14,1	10,4	5,9	15,3	19,1
Tanzanie	10,1	21,3	16,9	19,1	27,5	24,5	25,2
Togo	4,4	-2,1	11,4	18,3	1,4	9,7	2,3
Zambie	32,1	31,5	23,4	30,2	0,4	14,6	14,9
Zimbabwe	48,3	164,8	413,5	222,6	520,0	1.579,5	2.960,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>20,6</b>	<b>31,0</b>	<b>20,2</b>	<b>16,2</b>	<b>20,4</b>	<b>28,2</b>	<b>25,0</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	25,5	42,3	25,8	20,0	22,3	31,2	39,9
Excluding Zimbabwe	19,8	22,2	15,8	15,1	18,8	25,3	14,8
Zone CFA	9,3	18,5	3,8	8,9	13,0	16,2	12,4
UEMOA	8,1	15,4	4,3	6,2	7,2	8,8	7,4
CEMAC	10,8	22,6	3,1	12,1	19,1	23,8	17,9
SADC	23,4	39,9	24,4	18,6	24,6	31,6	34,6
COMESA	41,1	66,3	48,2	31,3	31,4	45,5	68,3
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>29,9</b>	<b>31,9</b>	<b>16,1</b>	<b>18,2</b>	<b>20,9</b>	<b>31,9</b>	<b>14,6</b>
Pétrolières	32,0	35,2	15,4	17,5	22,6	34,1	14,5
Non pétrolières	20,4	15,6	19,4	22,0	11,1	19,2	15,3
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>16,8</b>	<b>30,6</b>	<b>22,3</b>	<b>15,2</b>	<b>20,1</b>	<b>26,1</b>	<b>31,2</b>
Pays côtiers	13,2	17,3	13,9	13,4	18,6	22,4	14,8
Pays enclavés	34,0	71,2	69,3	26,6	28,9	47,9	137,5
IADM	16,0	19,9	18,9	12,1	12,0	17,3	14,7
Régime de taux de change fixe	15,0	50,9	25,4	15,2	19,7	30,3	68,0
Régime de taux de change flottant	22,2	23,8	18,7	16,5	20,5	27,6	15,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**Tableau AS14. Créances sur le secteur privé non financier**  
 (En pourcentage de la masse monétaire au sens large)

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>60,7</b>	<b>52,2</b>	<b>55,6</b>	<b>56,7</b>	<b>58,7</b>	<b>54,6</b>	<b>55,2</b>
Angola	20,8	22,9	32,2	35,2	34,7	38,1	40,9
Cameroun	61,3	55,4	61,0	56,9	59,7	53,7	53,7
Congo, Rép. du	59,9	21,6	27,1	24,3	19,5	14,6	14,6
Côte d'Ivoire	70,6	50,5	61,8	60,6	57,2	58,3	55,6
Gabon	80,5	83,1	75,5	61,3	53,6	53,2	50,7
Guinée équatoriale	56,0	48,8	29,7	27,8	33,6	27,2	29,4
Nigéria	63,5	58,3	59,7	66,1	73,8	68,9	70,9
Tchad	51,9	42,0	53,8	49,3	48,4	45,7	28,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>83,5</b>	<b>75,2</b>	<b>81,5</b>	<b>84,5</b>	<b>85,6</b>	<b>86,7</b>	<b>83,8</b>
Afrique du Sud	110,8	98,3	103,7	104,4	104,0	106,3	102,0
Bénin	31,7	39,4	49,2	55,0	54,3	51,9	53,7
Botswana	60,3	74,7	71,1	75,8	74,1	74,0	74,7
Burkina Faso	50,5	68,7	50,7	61,2	79,2	78,8	80,7
Burundi	90,9	110,7	94,2	85,0	61,5	80,5	82,7
Cap-Vert	52,3	48,0	50,9	50,3	47,5	47,1	48,7
Comores	44,4	32,3	36,1	35,0	33,5	27,3	25,3
Congo, Rép. dém. du	13,4	20,3	16,1	19,3	24,0	26,0	25,0
Érythrée	36,9	25,1	26,6	28,4	29,7	28,0	26,4
Éthiopie	50,9	42,7	35,5	34,5	45,7	50,4	55,6
Gambie	37,3	41,7	43,0	30,9	32,2	35,5	36,5
Ghana	53,7	48,1	48,9	49,2	58,8	59,6	65,5
Guinée	49,7	41,7	41,4	32,5	34,8	36,2	37,3
Guinée-Bissau	21,9	4,8	8,8	5,2	6,5	10,8	15,4
Kenya	72,9	61,3	58,9	64,6	65,4	64,2	64,6
Lesotho	57,2	23,3	25,7	26,3	32,6	33,6	34,7
Libéria	n.d.	77,0	63,6	56,7	47,1	47,9	37,7
Madagascar	44,2	40,6	40,6	47,4	54,8	55,8	58,9
Malawi	35,4	26,6	26,9	29,4	30,7	34,1	32,7
Mali	69,5	65,7	61,4	65,1	74,8	91,6	101,5
Maurice	70,4	70,8	68,5	65,2	65,8	67,3	71,7
Mozambique	69,5	53,5	44,4	39,5	48,8	51,2	61,2
Namibie	98,7	121,3	123,6	128,2	139,7	125,5	124,9
Niger	53,0	55,6	42,8	43,3	48,8	52,1	52,9
Ouganda	43,7	34,8	36,1	39,6	41,2	45,7	49,7
République Centrafricaine	35,0	47,1	51,2	50,0	42,1	42,5	43,2
Rwanda	55,4	60,7	60,5	59,5	60,6	64,7	67,3
São Tomé-et-Príncipe	19,7	21,7	29,6	59,6	55,4	54,3	53,5
Sénégal	71,5	70,5	61,3	59,3	68,7	69,0	68,4
Seychelles	19,2	19,6	26,0	31,6	34,8	33,4	37,4
Sierra Leone	16,0	15,2	20,3	24,5	21,7	21,8	21,4
Swaziland	58,0	65,1	75,7	89,3	101,8	107,2	94,1
Tanzanie	30,9	36,1	42,2	52,0	51,5	56,2	61,1
Togo	64,9	53,2	62,2	54,9	60,6	49,2	50,0
Zambie	51,4	43,0	33,7	38,4	45,7	53,0	53,4
Zimbabwe	87,2	71,7	84,8	63,9	31,4	32,5	40,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>76,6</b>	<b>68,9</b>	<b>74,4</b>	<b>76,7</b>	<b>77,4</b>	<b>76,6</b>	<b>75,0</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	54,4	53,9	53,2	52,4	53,4	53,3	54,5
Excluding Zimbabwe	76,9	68,7	74,1	76,8	77,8	77,0	75,9
Zone CFA	62,1	55,9	56,7	54,2	55,1	53,4	54,0
UEMOA	63,6	56,9	57,5	58,6	63,0	65,2	66,0
CEMAC	63,0	54,8	55,8	49,2	47,2	42,1	41,2
SADC	89,0	78,9	87,6	89,8	88,5	88,5	84,2
COMESA	55,4	54,7	52,2	51,3	51,5	52,0	52,5
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>58,6</b>	<b>54,5</b>	<b>57,5</b>	<b>58,8</b>	<b>60,8</b>	<b>56,9</b>	<b>57,4</b>
Pétrolières	60,7	52,2	55,6	56,7	58,7	54,6	55,2
Non pétrolières	61,3	66,6	67,1	70,5	73,9	70,8	71,9
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>87,8</b>	<b>75,8</b>	<b>82,6</b>	<b>85,5</b>	<b>86,5</b>	<b>88,0</b>	<b>84,7</b>
Pays côtiers	95,8	83,1	89,6	92,4	93,0	94,4	91,5
Pays enclavés	53,6	57,5	50,6	46,4	49,8	53,8	54,5
IADM	52,0	48,1	47,3	49,3	55,0	57,1	60,6
Régime de taux de change fixe	63,3	63,6	63,8	60,7	60,6	58,3	57,4
Régime de taux de change flottant	83,5	71,1	77,5	81,1	81,8	81,3	79,7

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS15. Exportations de biens et de services**  
*(En pourcentage du PIB)*

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>45,7</b>	<b>46,5</b>	<b>50,4</b>	<b>56,4</b>	<b>63,7</b>	<b>67,8</b>	<b>64,8</b>
Angola	75,2	73,5	69,6	69,7	77,7	74,1	70,1
Cameroun	24,6	25,0	24,0	22,7	23,5	25,2	22,8
Congo, Rép. du	76,4	81,5	79,3	84,3	86,4	91,0	77,6
Côte d'Ivoire	40,7	50,0	45,8	48,6	49,7	52,2	52,0
Gabon	59,3	53,3	55,2	59,9	66,9	67,0	61,0
Guinée équatoriale	98,3	97,0	94,8	95,8	96,2	98,2	90,6
Nigéria	43,1	40,1	49,8	57,6	65,2	72,1	71,1
Tchad	17,4	12,7	24,8	51,0	54,9	58,9	54,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>26,5</b>	<b>27,2</b>	<b>27,4</b>	<b>28,1</b>	<b>28,6</b>	<b>30,3</b>	<b>29,8</b>
Afrique du Sud	26,7	33,0	28,1	26,7	27,5	29,8	30,8
Bénin	15,1	13,5	13,7	14,3	13,0	10,8	12,2
Botswana	50,1	47,8	44,2	45,7	52,8	55,3	53,3
Burkina Faso	10,3	8,9	8,6	10,6	10,1	12,4	11,7
Burundi	8,0	6,2	8,4	9,6	11,4	10,9	11,9
Cap-Vert	25,3	32,5	31,4	32,0	36,8	42,9	43,8
Comores	15,1	15,7	15,8	12,7	12,5	11,7	12,3
Congo, Rép. dém. du	22,2	21,2	26,1	30,3	34,0	31,7	31,7
Érythrée	15,2	13,5	9,6	10,1	6,5	5,2	4,4
Éthiopie	12,4	13,2	14,2	15,8	16,4	15,8	15,7
Gambie	45,1	46,1	47,3	44,4	38,6	45,0	44,2
Ghana	38,5	42,4	40,7	39,3	36,1	38,2	35,6
Guinée	22,5	24,5	22,3	20,9	27,8	32,4	29,0
Guinée-Bissau	24,1	29,8	30,0	30,9	37,4	30,4	32,1
Kenya	21,8	24,7	23,7	26,7	27,7	24,2	23,8
Lesotho	31,1	55,3	49,6	54,3	49,3	50,6	46,0
Libéria	n.d.	38,4	33,9	29,6	27,3	29,9	31,3
Madagascar	25,5	16,0	23,1	32,6	26,5	27,7	26,0
Malawi	27,2	23,9	26,8	28,4	26,7	23,0	21,8
Mali	24,3	31,9	26,0	24,6	25,1	28,6	27,2
Maurice	60,8	63,1	58,4	55,5	57,3	60,5	58,4
Mozambique	17,9	29,0	28,2	30,9	32,6	38,6	36,8
Namibie	45,4	42,9	37,2	41,0	40,9	46,6	47,4
Niger	17,1	15,2	15,7	18,4	18,2	17,3	18,8
Ouganda	11,7	12,0	12,0	14,2	13,8	14,4	15,7
République Centrafricaine	19,9	15,4	11,8	11,8	12,0	12,2	11,9
Rwanda	7,4	7,7	8,3	10,3	10,6	11,0	10,4
São Tomé-et-Príncipe	33,8	34,6	35,0	31,4	29,3	28,6	26,5
Sénégal	28,2	28,5	26,8	27,4	26,2	23,6	24,0
Seychelles	71,0	77,8	95,1	97,8	98,7	115,8	137,7
Sierra Leone	15,2	16,4	21,4	21,7	22,1	23,3	26,1
Swaziland	79,7	94,9	82,9	82,7	80,8	80,1	80,5
Tanzanie	14,4	15,3	16,7	20,4	22,2	24,2	24,8
Togo	30,3	34,9	41,4	38,3	36,6	37,8	37,8
Zambie	29,0	28,6	29,0	38,2	34,3	38,4	42,3
Zimbabwe	33,5	6,5	17,6	42,6	42,7	34,5	9,9
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>31,3</b>	<b>32,4</b>	<b>33,8</b>	<b>36,0</b>	<b>39,3</b>	<b>42,1</b>	<b>40,6</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	32,2	30,1	33,9	38,5	41,9	43,5	40,0
Zone CFA	34,6	37,4	36,1	39,7	43,2	45,5	40,8
UEMOA	29,4	32,9	30,2	31,4	31,1	31,8	31,5
CEMAC	41,4	43,1	43,4	49,1	55,2	58,5	50,7
SADC	30,3	31,3	31,4	32,1	34,5	37,3	37,0
COMESA	32,2	25,7	33,4	40,1	43,7	44,0	40,6
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>44,3</b>	<b>44,9</b>	<b>48,0</b>	<b>53,6</b>	<b>60,6</b>	<b>64,5</b>	<b>62,2</b>
Pétrolières	45,7	46,5	50,4	56,4	63,7	67,8	64,8
Non pétrolières	37,5	36,5	35,0	38,3	41,1	44,3	45,0
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>25,7</b>	<b>26,5</b>	<b>26,9</b>	<b>27,3</b>	<b>27,7</b>	<b>29,1</b>	<b>28,6</b>
Pays côtiers	26,8	31,6	28,3	27,7	28,3	30,1	30,7
Pays enclavés	21,0	13,6	20,2	24,8	24,4	23,8	19,6
IADM	20,6	21,4	21,8	23,7	23,3	25,0	24,4
Régime de taux de change fixe	36,9	29,5	36,2	41,8	44,9	46,9	39,5
Régime de taux de change flottant	29,7	33,6	33,0	34,4	37,8	40,8	40,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS16. Importations de biens et de services**  
 (En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>39,1</b>	<b>42,8</b>	<b>42,3</b>	<b>41,2</b>	<b>41,0</b>	<b>43,3</b>	<b>46,3</b>
Angola	74,1	62,2	63,1	53,7	51,7	52,5	54,4
Cameroun	22,6	26,2	23,4	25,0	25,4	26,1	25,8
Congo, Rép. du	57,8	53,9	53,7	57,3	50,1	45,2	48,9
Côte d'Ivoire	33,2	33,4	34,9	39,4	42,4	43,2	43,5
Gabon	37,9	34,2	31,0	31,8	28,2	32,1	34,9
Guinée équatoriale	115,6	50,8	74,6	57,5	45,8	39,5	39,1
Nigéria	36,4	41,0	41,5	39,9	40,3	44,1	48,6
Tchad	35,4	113,7	59,0	50,8	39,5	38,4	37,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>29,1</b>	<b>29,0</b>	<b>29,9</b>	<b>32,1</b>	<b>33,7</b>	<b>36,7</b>	<b>36,6</b>
Afrique du Sud	24,3	29,1	25,8	27,0	28,4	33,2	34,5
Bénin	26,9	27,5	26,5	26,6	23,1	21,8	22,9
Botswana	41,9	36,3	33,5	37,6	35,5	40,6	39,4
Burkina Faso	24,9	22,1	21,7	24,3	25,1	26,0	24,8
Burundi	17,5	22,3	27,7	33,9	45,3	47,5	49,5
Cap-Vert	59,7	68,5	67,4	69,5	64,8	70,3	72,6
Comores	35,0	30,8	31,8	32,6	34,7	37,3	38,0
Congo, Rép. dém. du	20,7	26,1	33,3	34,6	45,7	42,0	41,4
Érythrée	73,9	74,5	100,5	88,6	55,7	42,3	39,5
Éthiopie	22,8	27,9	29,2	33,4	38,4	40,1	38,8
Gambie	53,0	54,4	56,5	70,4	66,9	67,2	66,8
Ghana	56,3	54,8	52,7	60,4	61,7	62,3	61,0
Guinée	26,3	28,4	24,6	24,8	30,4	35,1	32,8
Guinée-Bissau	47,3	51,2	44,1	47,1	50,7	52,6	60,5
Kenya	28,5	25,8	28,2	34,2	37,4	34,9	34,5
Lesotho	97,7	114,7	100,8	100,7	94,9	90,6	84,4
Libéria	n.d.	31,3	42,0	66,4	66,4	73,8	66,1
Madagascar	32,4	22,6	32,1	47,5	40,2	39,4	37,1
Malawi	38,4	51,4	49,7	53,5	63,7	50,9	45,4
Mali	33,9	32,0	33,2	32,9	33,8	34,6	31,2
Maurice	63,0	58,7	57,4	55,0	61,6	67,3	66,8
Mozambique	35,7	47,8	44,0	39,2	42,6	42,6	46,9
Namibie	54,2	48,1	43,8	45,0	44,5	45,2	46,5
Niger	24,9	24,1	25,0	29,4	31,5	29,6	32,4
Ouganda	22,5	26,5	26,7	27,7	27,1	30,1	30,4
République Centrafricaine	24,8	20,6	17,5	18,5	18,7	18,6	18,5
Rwanda	24,4	24,5	27,6	28,6	31,0	31,8	33,1
São Tomé-et-Príncipe	88,1	85,1	90,1	88,6	89,6	115,9	113,2
Sénégal	35,6	39,0	39,0	40,2	41,9	43,4	41,6
Seychelles	84,3	84,1	84,0	95,8	125,7	136,5	176,1
Sierra Leone	27,2	35,9	40,8	34,1	40,1	36,5	37,8
Swaziland	97,4	95,2	80,9	84,3	84,8	86,1	86,8
Tanzanie	25,1	22,6	23,5	26,2	30,4	36,6	39,5
Togo	44,9	49,1	57,3	56,2	57,6	60,5	56,9
Zambie	40,0	42,0	41,5	42,6	37,4	30,2	36,8
Zimbabwe	33,8	7,2	20,7	51,3	53,7	37,0	10,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>31,5</b>	<b>32,8</b>	<b>33,3</b>	<b>34,6</b>	<b>35,9</b>	<b>38,8</b>	<b>39,6</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	36,7	32,8	37,3	40,5	41,6	42,0	41,1
Zone CFA	33,5	36,2	34,9	36,4	35,7	35,7	35,4
UEMOA	32,5	32,7	33,5	35,9	37,3	37,9	37,1
CEMAC	34,9	40,5	36,6	36,9	34,0	33,6	33,5
SADC	30,2	30,0	30,9	32,5	34,1	37,9	38,4
COMESA	38,1	28,9	38,8	43,8	45,5	44,5	42,3
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>39,3</b>	<b>42,1</b>	<b>41,3</b>	<b>40,7</b>	<b>40,5</b>	<b>42,5</b>	<b>45,4</b>
Pétrolières	39,1	42,8	42,3	41,2	41,0	43,3	46,3
Non pétrolières	40,2	38,4	36,2	38,3	37,7	37,5	39,4
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>28,3</b>	<b>28,3</b>	<b>29,4</b>	<b>31,6</b>	<b>33,4</b>	<b>36,6</b>	<b>36,4</b>
Pays côtiers	28,0	31,5	29,0	30,5	32,1	36,2	37,4
Pays enclavés	29,8	20,4	31,0	37,7	40,5	39,0	31,9
IADM	30,2	31,8	32,0	34,7	36,1	36,8	37,3
Régime de taux de change fixe	37,6	29,3	35,9	40,2	39,4	39,2	35,6
Régime de taux de change flottant	29,8	34,2	32,5	33,1	35,0	38,7	40,7

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS17. Balance commerciale**  
*(En pourcentage du PIB)*

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>18,3</b>	<b>15,8</b>	<b>19,5</b>	<b>26,9</b>	<b>34,1</b>	<b>35,4</b>	<b>30,2</b>
Angola	35,9	38,7	28,9	38,6	48,0	41,9	37,6
Cameroun	4,3	0,8	1,9	-0,4	0,2	1,7	-0,3
Congo, Rép. du	46,6	52,0	50,2	53,3	60,2	65,6	48,0
Côte d'Ivoire	14,1	24,1	18,5	16,6	14,3	16,1	16,0
Gabon	35,1	32,7	35,2	39,8	49,1	47,1	38,7
Guinée équatoriale	34,5	72,9	52,7	63,1	69,8	75,3	67,7
Nigéria	15,8	8,6	17,5	26,4	32,8	34,5	29,4
Tchad	-5,5	-70,6	-6,5	29,1	39,6	44,6	38,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,9</b>	<b>-3,4</b>	<b>-4,5</b>	<b>-5,5</b>	<b>-6,1</b>
Afrique du Sud	2,8	4,3	2,1	-0,1	-0,5	-2,5	-3,0
Bénin	-10,0	-12,2	-11,3	-11,0	-9,6	-10,1	-9,6
Botswana	11,8	11,9	10,8	8,5	17,3	15,2	14,5
Burkina Faso	-10,5	-10,1	-8,9	-9,2	-10,3	-9,5	-8,3
Burundi	-6,3	-12,1	-15,3	-15,2	-22,7	-24,8	-26,5
Cap-Vert	-35,0	-38,1	-37,8	-41,0	-34,9	-38,2	-37,7
Comores	-15,9	-12,5	-12,4	-17,1	-20,8	-22,7	-22,4
Congo, Rép. dém. du	6,9	-0,3	-2,8	0,7	-5,7	-4,9	-3,0
Érythrée	-56,1	-51,6	-80,4	-70,7	-44,1	-33,4	-31,1
Éthiopie	-12,1	-16,7	-17,1	-20,9	-24,5	-25,4	-25,0
Gambie	-15,6	-16,9	-17,0	-22,7	-25,4	-21,8	-23,8
Ghana	-16,0	-10,7	-10,3	-17,0	-23,7	-22,0	-24,6
Guinée	2,9	3,5	4,2	1,0	3,2	3,4	1,9
Guinée-Bissau	-9,9	-8,3	-3,6	-2,7	-1,9	-11,0	-14,5
Kenya	-8,3	-4,6	-7,7	-11,6	-14,1	-15,0	-14,6
Lesotho	-65,5	-56,4	-47,7	-44,2	-40,1	-36,5	-39,8
Libéria	n.d.	6,0	-4,6	-28,7	-30,2	-32,9	-25,5
Madagascar	-3,2	-2,6	-3,5	-10,1	-11,3	-8,8	-8,1
Malawi	-3,7	-14,7	-14,5	-16,3	-27,2	-19,0	-15,6
Mali	-0,4	5,7	-1,3	-2,4	-3,6	-1,1	0,4
Maurice	-8,3	-4,4	-5,8	-6,3	-11,3	-13,2	-15,3
Mozambique	-16,7	-17,9	-14,5	-9,0	-10,9	-6,4	-10,7
Namibie	-5,7	-6,6	-10,3	-5,1	-4,4	0,4	-0,5
Niger	-2,4	-4,2	-4,9	-5,2	-7,6	-7,3	-7,5
Ouganda	-6,8	-9,0	-10,0	-9,9	-9,6	-11,7	-11,1
République Centrafricaine	2,3	2,0	0,6	-1,1	-1,7	-1,7	-2,0
Rwanda	-9,3	-9,7	-10,7	-9,7	-11,6	-12,7	-14,5
São Tomé-et-Príncipe	-39,2	-43,5	-45,6	-50,3	-53,3	-75,8	-73,3
Sénégal	-7,1	-10,1	-11,9	-12,4	-15,4	-19,4	-17,1
Seychelles	-31,5	-20,0	-13,0	-22,2	-41,4	-35,6	-55,2
Sierra Leone	-4,7	-15,0	-16,6	-9,6	-14,1	-9,6	-8,1
Swaziland	-8,2	7,6	5,4	5,9	2,8	2,5	1,8
Tanzanie	-8,0	-7,1	-6,3	-7,6	-9,0	-13,3	-15,0
Togo	-10,2	-10,3	-9,4	-13,0	-17,3	-19,3	-17,2
Zambie	-5,0	-6,9	-7,0	-0,5	0,1	10,7	8,4
Zimbabwe	1,3	-0,1	-1,0	-6,5	-8,6	-0,8	0,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>3,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,9</b>	<b>5,0</b>	<b>7,3</b>	<b>7,4</b>	<b>5,2</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	0,8	1,9	1,5	3,4	6,1	7,5	5,0
Zone CFA	8,6	9,2	9,1	11,9	15,8	18,1	13,1
UEMOA	1,9	4,9	1,6	0,3	-1,7	-1,7	-1,1
CEMAC	17,5	14,5	18,5	24,9	33,3	37,0	28,1
SADC	2,3	3,5	2,0	1,5	2,8	2,6	2,1
COMESA	-0,9	0,6	-1,4	1,1	4,2	6,0	5,4
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>15,5</b>	<b>13,5</b>	<b>16,4</b>	<b>22,9</b>	<b>30,1</b>	<b>31,6</b>	<b>27,1</b>
Pétrolières	18,3	15,8	19,5	26,9	34,1	35,4	30,2
Non pétrolières	2,1	1,1	0,5	1,7	5,0	8,4	7,1
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>-2,1</b>	<b>-3,8</b>	<b>-5,2</b>	<b>-6,7</b>	<b>-7,1</b>
Pays côtiers	-0,8	0,1	-0,9	-2,9	-3,9	-5,8	-6,5
Pays enclavés	-5,2	-4,4	-7,5	-9,5	-12,3	-11,5	-9,5
IADM	-6,9	-7,9	-7,8	-9,0	-11,0	-9,9	-11,1
Régime de taux de change fixe	5,3	4,8	5,9	8,2	12,1	14,3	9,3
Régime de taux de change flottant	3,1	3,1	3,4	4,1	6,0	5,6	4,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS18. Solde extérieur courant, dons compris</b>							
<i>(En pourcentage du PIB)</i>							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-2,0</b>	<b>-8,0</b>	<b>-3,6</b>	<b>2,5</b>	<b>8,0</b>	<b>10,6</b>	<b>7,4</b>
Angola	-14,8	-2,7	-5,1	3,5	13,5	10,5	4,0
Cameroun	-2,6	-5,1	-1,8	-3,8	-3,4	-0,5	-2,1
Congo, Rép. du	-9,7	0,6	1,0	1,8	10,9	17,5	3,7
Côte d'Ivoire	-1,8	6,7	2,1	1,6	-0,1	1,2	1,1
Gabon	7,0	6,8	9,5	8,9	18,7	18,0	11,6
Guinée équatoriale	-41,7	-12,7	-38,9	-23,5	-12,0	-4,9	2,2
Nigéria	0,8	-11,5	-2,7	5,7	10,8	15,7	13,0
Tchad	-16,0	-100,4	-47,4	-4,8	1,1	1,8	5,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-2,7</b>	<b>-1,5</b>	<b>-2,1</b>	<b>-3,5</b>	<b>-4,3</b>	<b>-5,7</b>	<b>-5,7</b>
Afrique du Sud	-0,7	0,8	-1,1	-3,2	-3,8	-6,4	-6,4
Bénin	-6,7	-8,4	-8,3	-7,2	-6,2	-6,4	-6,0
Botswana	9,5	3,3	5,6	3,0	15,4	14,9	14,5
Burkina Faso	-9,8	-9,9	-8,9	-10,6	-11,8	-10,3	-10,0
Burundi	-5,0	-3,5	-4,6	-8,1	-10,4	-13,6	-15,3
Cap-Vert	-10,5	-11,1	-11,1	-14,3	-3,4	-4,6	-8,5
Comores	-6,1	-1,4	-3,1	-2,9	-3,4	-5,5	-6,3
Congo, Rép. dém. du	-4,8	-3,2	-1,8	-3,3	-10,0	-7,5	-10,3
Érythrée	-6,9	7,4	7,6	5,6	0,4	-2,1	-3,7
Éthiopie	-3,5	-4,7	-2,2	-5,3	-8,6	-11,6	-10,0
Gambie	-2,9	-2,8	-5,1	-12,6	-20,2	-14,3	-12,9
Ghana	-8,9	0,5	1,7	-2,7	-7,0	-8,2	-8,4
Guinée	-6,3	-4,3	-3,4	-5,4	-4,0	-3,6	-4,6
Guinée-Bissau	-13,1	-10,7	-2,8	3,1	-3,7	-5,7	-15,6
Kenya	-2,9	2,2	-0,2	-1,3	-3,0	-3,3	-4,1
Lesotho	-22,4	-18,3	-11,1	-3,1	-3,0	6,8	5,1
Libéria	n.d.	3,5	-11,4	-2,8	-1,6	-10,8	-8,0
Madagascar	-5,1	-6,0	-4,9	-9,1	-10,4	-8,9	-8,6
Malawi	-6,4	-17,2	-7,9	-10,1	-16,2	-7,1	-1,2
Mali	-8,4	-3,1	-6,2	-8,4	-8,9	-7,4	-5,6
Maurice	-0,4	5,7	2,4	0,8	-3,5	-5,3	-7,4
Mozambique	-17,3	-19,3	-15,1	-8,6	-11,0	-10,4	-11,8
Namibie	4,6	4,4	5,1	9,5	7,2	16,3	18,3
Niger	-6,3	-6,5	-5,6	-7,0	-7,4	-7,5	-10,8
Ouganda	-6,4	-4,9	-5,8	-1,2	-2,1	-4,1	-4,4
République Centrafricaine	-3,2	-3,4	-4,7	-4,5	-2,8	-3,3	-2,6
Rwanda	-7,6	-6,7	-7,8	-3,0	-3,2	-8,1	-9,4
São Tomé-et-Príncipe	-28,8	-24,1	-22,7	-23,1	-30,7	-62,2	-61,4
Sénégal	-4,7	-5,6	-6,2	-6,1	-8,1	-12,0	-9,9
Seychelles	-15,5	-16,3	6,4	-0,3	-30,4	-23,0	-37,8
Sierra Leone	-9,2	-4,8	-7,6	-4,9	-7,7	-4,9	-3,8
Swaziland	-3,9	4,8	6,5	3,1	1,6	0,7	0,7
Tanzanie	-7,3	-6,8	-4,7	-3,9	-5,2	-9,3	-11,0
Togo	-11,4	-8,9	-8,9	-9,5	-11,1	-12,1	-8,2
Zambie	-14,9	-15,3	-14,8	-11,8	-10,0	-0,4	-2,1
Zimbabwe	-2,0	-0,6	-2,9	-8,3	-11,2	-3,9	-0,8
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,3</b>	<b>-2,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,7</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	-5,1	-3,6	-3,6	-2,8	-1,3	-0,5	-1,9
Zone CFA	-4,4	-5,5	-5,2	-3,9	-1,9	-0,4	-1,4
UEMOA	-5,1	-1,6	-3,7	-4,4	-5,7	-5,7	-5,3
CEMAC	-3,7	-10,4	-7,1	-3,4	1,8	4,7	2,6
SADC	-2,2	-1,0	-1,8	-2,7	-2,2	-3,4	-4,0
COMESA	-5,0	-2,1	-2,8	-1,5	-0,5	0,4	-1,5
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>-1,7</b>	<b>-7,2</b>	<b>-3,1</b>	<b>2,1</b>	<b>7,4</b>	<b>10,1</b>	<b>7,4</b>
Pétrolières	-2,0	-8,0	-3,6	2,5	8,0	10,6	7,4
Non pétrolières	-0,7	-2,6	-0,7	-0,4	3,6	7,2	7,2
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-2,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-2,2</b>	<b>-3,7</b>	<b>-4,9</b>	<b>-6,8</b>	<b>-6,7</b>
Pays côtiers	-2,3	-0,7	-1,7	-3,4	-4,4	-6,7	-6,9
Pays enclavés	-5,4	-3,3	-4,2	-5,4	-7,6	-7,1	-6,0
IADM	-7,0	-6,8	-5,4	-5,8	-7,1	-6,9	-7,3
Régime de taux de change fixe	-3,0	-3,2	-3,3	-2,7	-0,5	1,5	0,6
Régime de taux de change flottant	-2,3	-3,3	-2,2	-1,6	-0,6	-1,1	-2,3

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS19. Solde extérieur courant, hors dons**  
(En pourcentage du PIB)

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-3,0</b>	<b>-9,8</b>	<b>-5,7</b>	<b>0,4</b>	<b>5,9</b>	<b>8,7</b>	<b>5,5</b>
Angola	-15,9	-3,0	-5,8	3,4	13,4	10,5	4,0
Cameroun	-2,8	-6,4	-2,4	-4,0	-3,8	-1,6	-3,3
Congo, Rép. du	-9,9	0,4	0,8	1,8	10,9	17,5	3,7
Côte d'Ivoire	-2,3	6,5	1,9	1,7	0,1	0,3	0,1
Gabon	6,7	7,5	10,2	9,7	19,3	18,6	11,5
Guinée équatoriale	-43,4	-13,4	-39,5	-23,9	-12,3	-5,1	2,1
Nigéria	-0,4	-14,5	-6,5	1,5	6,6	11,8	9,3
Tchad	-18,0	-102,3	-50,1	-7,9	-0,9	0,6	3,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-3,9</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,5</b>	<b>-4,7</b>	<b>-5,6</b>	<b>-6,9</b>	<b>-6,8</b>
Afrique du Sud	-0,1	1,3	-0,5	-2,4	-3,0	-5,4	-5,2
Bénin	-9,3	-12,0	-11,6	-10,4	-8,2	-8,9	-8,6
Botswana	5,6	-0,3	2,1	-2,4	10,2	8,5	8,9
Burkina Faso	-13,1	-12,6	-13,1	-13,6	-14,9	-13,4	-13,2
Burundi	-10,3	-17,5	-21,1	-25,5	-34,2	-36,8	-37,5
Cap-Vert	-17,9	-16,9	-17,2	-20,0	-8,0	-9,6	-13,5
Comores	-9,4	-3,5	-3,7	-4,1	-5,3	-9,1	-9,6
Congo, Rép. dém. du	-8,7	-11,1	-10,7	-8,8	-15,5	-15,5	-14,4
Érythrée	-18,5	-6,3	-13,6	-11,6	-15,9	-11,3	-12,5
Éthiopie	-7,0	-10,5	-9,7	-11,2	-15,2	-18,1	-16,8
Gambie	-10,4	-13,4	-13,6	-21,2	-25,3	-18,3	-21,9
Ghana	-12,2	-3,1	-3,5	-8,8	-12,3	-11,2	-11,7
Guinée	-7,4	-5,6	-4,1	-5,6	-4,6	-4,5	-5,4
Guinée-Bissau	-25,6	-18,7	-12,0	-11,7	-11,6	-17,0	-22,5
Kenya	-3,2	2,2	-0,6	-1,4	-3,0	-3,6	-4,1
Lesotho	-39,2	-35,2	-26,4	-22,5	-23,2	-17,3	-14,9
Libéria	n.d.	-4,4	-16,2	-44,0	-55,8	-59,5	-53,2
Madagascar	-6,2	-6,1	-7,5	-12,9	-11,7	-10,1	-9,4
Malawi	-13,4	-29,3	-17,2	-21,3	-29,8	-21,8	-17,2
Mali	-10,3	-4,4	-8,8	-10,4	-11,0	-8,8	-7,2
Maurice	-0,6	5,7	1,9	0,4	-3,6	-5,5	-7,7
Mozambique	-23,8	-23,0	-19,9	-14,1	-16,3	-16,3	-20,9
Namibie	-7,0	-4,1	-4,7	-2,0	-3,6	2,5	2,0
Niger	-8,8	-9,4	-8,9	-10,3	-10,1	-10,3	-11,7
Ouganda	-12,8	-13,2	-13,5	-11,0	-10,6	-9,9	-11,3
République Centrafricaine	-6,5	-5,8	-5,6	-6,6	-6,5	-6,1	-6,1
Rwanda	-16,8	-16,6	-19,2	-18,2	-19,4	-18,8	-20,7
São Tomé-et-Príncipe	-61,9	-54,5	-56,7	-58,8	-62,3	-88,8	-87,0
Sénégal	-6,8	-7,4	-8,0	-7,9	-9,5	-13,2	-11,1
Seychelles	-17,5	-18,2	4,9	-2,3	-32,0	-21,8	-41,3
Sierra Leone	-13,2	-12,1	-14,1	-11,5	-14,6	-10,0	-9,2
Swaziland	-12,8	-3,6	-1,1	-5,8	-5,8	-10,7	-11,6
Tanzanie	-12,3	-9,4	-8,2	-7,5	-9,7	-13,2	-15,0
Togo	-14,9	-9,6	-9,5	-10,4	-12,0	-13,0	-9,3
Zambie	-16,7	-17,9	-16,3	-12,2	-11,8	-1,6	-3,5
Zimbabwe	-3,0	-0,7	-3,3	-8,9	-11,8	-5,0	-1,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-3,7</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,0</b>	<b>-3,0</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	-7,8	-5,9	-6,5	-5,7	-4,1	-3,2	-4,6
Zone CFA	-5,7	-6,7	-6,5	-4,9	-2,8	-1,5	-2,7
UEMOA	-6,9	-3,1	-5,5	-5,9	-7,0	-7,4	-6,9
CEMAC	-4,2	-11,2	-7,6	-3,8	1,3	4,2	1,8
SADC	-2,9	-1,7	-2,5	-3,2	-2,7	-3,9	-4,4
COMESA	-7,9	-4,6	-6,3	-5,1	-3,8	-2,7	-4,3
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>-3,3</b>	<b>-9,3</b>	<b>-5,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>4,9</b>	<b>7,7</b>	<b>4,9</b>
Pétrolières	-3,0	-9,8	-5,7	0,4	5,9	8,7	5,5
Non pétrolières	-5,2	-6,7	-4,9	-5,4	-1,5	1,6	1,3
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>-3,9</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,4</b>	<b>-4,7</b>	<b>-5,9</b>	<b>-7,6</b>	<b>-7,4</b>
Pays côtiers	-2,5	-0,9	-2,0	-3,5	-4,4	-6,5	-6,6
Pays enclavés	-9,5	-6,8	-9,8	-11,5	-14,1	-13,4	-11,0
IADM	-10,3	-10,4	-9,3	-9,8	-11,2	-10,4	-11,1
Régime de taux de change fixe	-5,3	-4,7	-5,4	-5,1	-2,6	-1,2	-2,0
Régime de taux de change flottant	-3,2	-4,8	-3,7	-2,8	-1,9	-2,2	-3,3

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

<b>Tableau AS20. Dons officiels</b> (En pourcentage du PIB)							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>0,9</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>
Angola	1,2	0,3	0,7	0,0	0,1	0,1	0,0
Cameroun	0,2	1,3	0,6	0,2	0,5	1,1	1,2
Congo, Rép. du	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	0,5	0,2	0,3	-0,1	-0,1	0,9	0,9
Gabon	0,3	-0,6	-0,7	-0,7	-0,6	-0,6	0,1
Guinée équatoriale	1,7	0,7	0,6	0,4	0,3	0,2	0,1
Nigéria	1,2	3,0	3,8	4,2	4,1	3,9	3,7
Tchad	2,0	1,9	2,7	3,1	2,0	1,2	2,1
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>
Afrique du Sud	-0,6	-0,5	-0,6	-0,8	-0,8	-1,0	-1,2
Bénin	2,6	3,6	3,2	3,2	2,0	2,5	2,6
Botswana	4,0	3,6	3,5	5,4	5,2	6,4	5,6
Burkina Faso	3,3	2,6	4,2	3,0	3,2	3,0	3,1
Burundi	5,3	13,9	16,5	17,4	23,8	23,2	22,1
Cap-Vert	7,5	5,7	6,0	5,7	4,6	5,0	5,0
Comores	3,3	2,1	0,6	1,3	1,9	3,6	3,3
Congo, Rép. dém. du	3,8	7,9	8,9	5,5	5,5	7,9	4,0
Érythrée	11,5	13,7	21,3	17,2	16,3	9,2	8,9
Éthiopie	3,5	5,9	7,5	6,0	6,6	6,5	6,8
Gambie	7,4	10,6	8,5	8,5	5,1	3,9	8,9
Ghana	3,2	3,6	5,2	6,1	5,3	3,0	3,3
Guinée	1,1	1,4	0,7	0,3	0,6	0,9	0,8
Guinée-Bissau	12,5	8,0	9,2	14,7	7,9	11,3	6,9
Kenya	0,3	0,0	0,4	0,0	0,0	0,3	0,0
Lesotho	16,8	16,9	15,4	19,4	20,2	24,2	20,0
Libéria	n.d.	7,8	4,8	41,1	54,2	48,6	45,3
Madagascar	1,0	0,2	2,6	3,8	1,3	1,2	0,8
Malawi	7,0	12,2	9,3	11,2	13,6	14,6	16,1
Mali	1,9	1,3	2,6	2,0	2,1	1,5	1,6
Maurice	0,1	0,0	0,5	0,4	0,2	0,2	0,3
Mozambique	6,5	3,7	4,9	5,5	5,3	5,9	9,1
Namibie	11,6	8,5	9,8	11,5	10,7	13,9	16,3
Niger	2,5	2,9	3,3	3,3	2,6	2,8	0,9
Ouganda	6,4	8,3	7,7	9,8	8,5	5,8	6,8
République Centrafricaine	3,3	2,4	0,9	2,1	3,7	2,9	3,5
Rwanda	9,2	9,8	11,4	15,2	16,2	10,7	11,3
São Tomé-et-Príncipe	33,1	30,4	33,9	35,7	31,6	26,6	25,6
Sénégal	2,1	1,8	1,8	1,7	1,4	1,2	1,2
Seychelles	2,0	1,8	1,5	2,0	1,6	-1,3	3,5
Sierra Leone	4,0	7,4	6,5	6,6	6,9	5,1	5,4
Swaziland	8,9	8,4	7,6	8,9	7,4	11,4	12,3
Tanzanie	5,0	2,5	3,5	3,6	4,6	3,9	3,9
Togo	3,5	0,7	0,6	0,9	1,0	0,9	1,1
Zambie	1,8	2,5	1,5	0,4	1,8	1,2	1,4
Zimbabwe	1,0	0,1	0,4	0,5	0,6	1,1	0,3
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	2,7	2,3	2,9	3,0	2,8	2,7	2,7
Zone CFA	1,2	1,2	1,2	1,0	0,9	1,1	1,2
UEMOA	1,7	1,5	1,8	1,5	1,3	1,6	1,6
CEMAC	0,6	0,8	0,5	0,4	0,5	0,5	0,9
SADC	0,7	0,7	0,7	0,5	0,4	0,5	0,4
COMESA	2,9	2,5	3,6	3,6	3,3	3,1	2,8
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>1,6</b>	<b>2,1</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>
Pétrolières	0,9	1,8	2,1	2,1	2,1	1,9	1,9
Non pétrolières	4,6	4,1	4,1	5,0	5,1	5,6	6,0
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>
Pays côtiers	0,3	0,2	0,3	0,0	0,0	-0,2	-0,2
Pays enclavés	4,1	3,6	5,6	6,2	6,5	6,3	5,1
IADM	3,4	3,6	3,9	4,0	4,1	3,5	3,9
Régime de taux de change fixe	2,3	1,5	2,1	2,4	2,2	2,7	2,6
Régime de taux de change flottant	0,9	1,5	1,5	1,2	1,3	1,1	1,0

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

**Tableau AS21. Taux de change effectifs réels <sup>1</sup>**  
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>114,2</b>	<b>110,5</b>	<b>110,0</b>	<b>114,5</b>	<b>125,5</b>	<b>134,9</b>
Angola	100,4	118,0	117,4	140,0	158,4	189,5
Cameroun	106,4	107,1	110,4	110,5	109,6	113,4
Congo, Rép. du	105,5	104,4	111,2	116,1	115,4	117,5
Côte d'Ivoire	103,3	107,6	115,0	116,5	116,4	116,3
Gabon	105,6	100,0	104,8	105,1	102,6	104,7
Guinée équatoriale	106,4	114,9	134,4	143,8	147,7	151,2
Nigéria	135,7	111,0	105,0	107,8	124,0	133,2
Tchad	109,4	115,8	119,1	114,2	119,8	128,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>100,4</b>	<b>89,6</b>	<b>101,0</b>	<b>103,3</b>	<b>105,1</b>	<b>105,7</b>
Afrique du Sud	104,0	73,9	97,3	107,6	108,5	104,1
Bénin	103,6	106,2	115,1	117,9	120,5	120,8
Botswana	97,3	109,3	115,0	110,2	107,1	104,0
Burkina Faso	105,6	106,8	112,2	111,5	114,8	115,2
Burundi	107,3	81,9	63,6	64,2	71,1	73,4
Cap-Vert	102,7	98,5	100,3	97,3	94,9	96,5
Comores	107,0	114,0	116,9	123,8	126,1	129,6
Congo, Rép. dém. du	81,7	36,6	31,7	30,1	29,4	32,9
Érythrée	95,9	88,7	94,9	83,5	108,4	120,8
Éthiopie	99,0	87,1	90,1	85,0	91,3	99,9
Gambie	101,3	71,7	51,8	51,2	53,5	52,9
Ghana	130,5	99,8	100,5	99,4	109,5	115,9
Guinée	108,2	92,1	88,2	83,1	65,5	59,0
Guinée-Bissau	101,5	105,5	107,2	108,9	106,9	108,3
Kenya	100,2	105,1	106,6	104,1	116,2	135,3
Lesotho	107,0	77,9	112,2	132,2	132,8	129,8
Libéria	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Madagascar	98,3	119,9	106,0	80,4	85,0	85,7
Malawi	105,8	109,3	80,4	73,3	75,2	73,2
Mali	107,0	108,6	109,9	106,6	109,8	107,6
Maurice	95,1	91,6	89,5	87,2	82,6	81,6
Mozambique	97,2	90,5	79,7	83,5	85,3	85,6
Namibie	99,8	87,2	104,6	111,9	112,7	109,7
Niger	104,9	106,0	108,2	108,8	113,3	111,0
Ouganda	109,9	93,5	81,8	84,6	88,8	87,9
République Centrafricaine	102,5	116,1	123,3	122,2	122,3	127,3
Rwanda	105,3	86,5	72,6	69,6	75,4	79,6
São Tomé-et-Príncipe	90,0	95,4	86,9	84,2	89,8	90,5
Sénégal	104,9	104,0	106,6	106,7	105,3	104,7
Seychelles	96,7	109,1	101,1	94,3	92,3	88,6
Sierra Leone	103,7	94,5	77,7	69,4	70,8	73,4
Swaziland	97,9	88,3	102,8	113,2	113,2	112,0
Tanzanie	98,8	90,8	75,0	67,7	65,7	62,6
Togo	104,0	105,8	109,5	110,9	113,6	112,1
Zambie	102,8	110,9	101,7	107,8	134,7	176,4
Zimbabwe	99,9	359,0	198,0	69,4	63,3	81,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>102,6</b>	<b>93,9</b>	<b>103,1</b>	<b>105,8</b>	<b>109,6</b>	<b>111,9</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	98,6	107,0	103,3	99,8	102,9	108,7
Zimbabwe exclu	102,9	88,4	98,3	102,4	106,2	108,0
Zone CFA	105,2	107,7	113,5	114,4	115,7	117,3
UEMOA	104,7	106,9	111,9	112,2	113,8	113,0
CEMAC	105,8	108,8	115,7	117,1	118,2	122,5
SADC	98,1	87,7	103,4	108,2	109,4	109,5
COMESA	92,9	111,5	102,5	96,1	101,3	112,3
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>111,4</b>	<b>108,3</b>	<b>108,4</b>	<b>111,8</b>	<b>120,2</b>	<b>127,8</b>
Pétrolières	114,2	110,5	110,0	114,5	125,5	134,9
Non pétrolières	102,1	98,7	101,1	99,8	96,7	97,5
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>100,3</b>	<b>89,0</b>	<b>101,0</b>	<b>103,5</b>	<b>105,6</b>	<b>106,2</b>
Pays côtiers	104,0	81,6	98,7	105,1	107,0	105,2
Pays enclavés	92,7	112,8	101,9	91,9	94,4	101,5
IADM	105,8	98,3	94,3	91,8	96,6	100,2
Régime de taux de change fixe	102,1	133,5	134,7	126,3	126,0	130,0
Régime de taux de change flottant	102,7	84,9	95,1	99,7	104,1	106,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

<sup>1</sup>Une augmentation correspond à une appréciation.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux <sup>1</sup>**

(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>129,3</b>	<b>83,6</b>	<b>74,6</b>	<b>70,9</b>	<b>70,2</b>	<b>71,7</b>
Angola	934,5	21,5	10,8	9,0	8,4	9,1
Cameroun	103,8	103,7	108,6	110,8	110,1	110,3
Congo, Rép. du	104,5	105,1	112,8	116,6	116,2	115,8
Côte d'Ivoire	102,5	105,4	112,2	114,9	113,6	113,1
Gabon	103,4	101,6	106,3	108,5	108,1	108,3
Guinée équatoriale	107,2	102,3	114,0	119,8	119,6	120,2
Nigéria	141,7	87,0	74,2	67,9	68,0	69,3
Tchad	104,6	102,2	109,3	113,2	112,8	113,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>111,2</b>	<b>75,6</b>	<b>82,3</b>	<b>83,7</b>	<b>81,7</b>	<b>78,5</b>
Afrique du Sud	107,4	68,4	89,8	103,1	105,3	103,6
Bénin	105,2	103,1	112,1	117,0	116,4	116,1
Botswana	100,1	108,5	112,4	105,1	99,0	93,3
Burkina Faso	101,5	106,8	114,3	117,7	117,8	118,7
Burundi	122,5	80,9	61,4	56,9	57,5	59,7
Cap-Vert	100,0	100,5	104,4	105,9	105,3	104,7
Comores	102,1	110,4	112,3	113,3	113,4	115,3
Congo, Rép. dém. du	525,0	4,6	3,6	3,2	2,6	2,7
Érythrée	106,4	70,4	62,9	45,5	53,7	52,8
Éthiopie	100,6	99,8	90,3	84,9	84,0	83,3
Gambie	100,6	66,5	42,3	37,5	39,1	39,3
Ghana	156,4	67,6	55,0	49,4	48,5	47,5
Guinée	109,7	90,3	80,2	66,9	41,5	28,6
Guinée-Bissau	104,2	103,8	112,0	116,2	115,2	115,4
Kenya	105,5	102,4	97,5	87,8	91,4	96,0
Lesotho	113,6	67,2	92,0	105,8	106,4	100,1
Libéria	n.d.	67,0	63,1	62,2	57,9	56,2
Madagascar	106,7	101,3	92,8	63,9	57,9	54,0
Malawi	147,5	89,7	68,0	61,9	60,5	61,2
Mali	103,0	103,8	109,2	111,8	111,2	111,5
Maurice	99,3	90,2	86,7	82,9	76,8	71,4
Mozambique	100,9	77,5	62,6	59,3	58,2	53,3
Namibie	105,2	77,3	89,6	93,9	95,0	91,0
Niger	103,4	104,5	111,4	114,7	114,0	114,0
Ouganda	110,8	96,6	80,7	83,7	84,1	81,6
République Centrafricaine	103,5	102,0	106,3	108,1	107,9	108,1
Rwanda	104,3	86,0	69,5	61,3	63,0	63,5
São Tomé-et-Príncipe	106,7	85,1	72,6	63,7	59,4	50,1
Sénégal	102,5	103,7	109,1	111,5	111,2	111,4
Seychelles	98,1	109,0	100,5	92,7	92,5	92,0
Sierra Leone	124,0	100,1	78,4	62,7	58,3	56,5
Swaziland	103,1	84,3	98,5	109,5	110,6	112,3
Tanzanie	104,6	89,6	73,8	65,8	63,0	57,0
Togo	101,1	106,5	115,8	120,5	120,0	119,8
Zambie	127,0	85,4	70,8	69,0	78,6	107,6
Zimbabwe	152,1	92,4	18,1	1,0	0,3	0,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>114,2</b>	<b>77,3</b>	<b>80,7</b>	<b>80,9</b>	<b>79,3</b>	<b>77,2</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	118,0	81,5	71,8	65,3	61,5	58,8
Zimbabwe exclu	113,4	76,8	81,8	83,8	83,1	82,3
Zone CFA	103,2	104,2	111,1	114,5	113,9	114,0
UEMOA	102,8	105,2	112,4	115,8	115,1	115,2
CEMAC	103,9	102,9	109,4	112,7	112,3	112,5
SADC	116,1	66,1	74,6	77,2	75,3	72,3
COMESA	130,2	70,3	55,0	46,4	42,7	40,7
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>124,5</b>	<b>84,9</b>	<b>77,0</b>	<b>72,7</b>	<b>70,6</b>	<b>71,1</b>
Pétrolières	129,3	83,6	74,6	70,9	70,2	71,7
Non pétrolières	109,2	91,4	88,6	81,4	71,6	66,6
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>111,3</b>	<b>74,7</b>	<b>81,8</b>	<b>83,8</b>	<b>82,3</b>	<b>79,2</b>
Pays côtiers	107,8	74,8	88,9	96,0	97,0	95,1
Pays enclavés	123,2	74,3	60,0	51,3	46,0	41,6
IADM	109,8	92,5	83,5	79,4	78,6	77,6
Régime de taux de change fixe	107,6	100,2	97,2	89,1	82,6	74,8
Régime de taux de change flottant	116,1	72,0	76,5	78,3	77,7	76,9

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

<sup>1</sup>Une augmentation correspond à une appréciation.

**Tableau AS23. Dette extérieure envers les créanciers publics**  
 (En pourcentage du PIB)

	1997–2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>69,7</b>	<b>61,3</b>	<b>56,0</b>	<b>50,6</b>	<b>28,2</b>	<b>15,5</b>	<b>13,6</b>
Angola	68,4	52,7	45,1	33,6	23,7	17,4	12,7
Cameroun	66,3	47,0	44,8	41,7	34,5	3,1	4,0
Congo, Rép. du	186,3	162,4	170,6	188,9	71,2	57,8	66,3
Côte d'Ivoire	72,4	69,4	70,3	68,6	58,5	62,4	51,2
Gabon	69,8	64,8	58,3	40,3	29,4	34,0	28,0
Guinée équatoriale	45,2	9,6	9,5	5,9	3,4	2,7	2,9
Nigéria	64,8	60,5	53,1	49,9	21,7	3,4	4,1
Tchad	61,2	57,0	50,2	35,0	27,0	23,7	26,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>36,3</b>	<b>39,3</b>	<b>33,5</b>	<b>28,3</b>	<b>24,0</b>	<b>14,9</b>	<b>12,6</b>
Afrique du Sud	3,4	4,5	3,0	2,3	2,1	2,0	1,9
Bénin	69,0	66,3	54,4	49,7	47,7	22,1	21,8
Botswana	10,2	7,5	5,3	4,5	4,0	3,7	3,3
Burkina Faso	53,9	50,8	41,6	20,1	20,8	8,9	33,9
Burundi	139,1	179,9	224,0	207,3	177,3	158,8	145,3
Cap-Vert	51,6	61,8	61,8	57,1	48,5	45,1	42,1
Comores	100,7	91,3	90,5	81,6	67,7	69,9	55,9
Congo, Rép. dém. du	261,8	192,4	184,7	164,3	155,8	61,4	58,3
Érythrée	36,2	77,1	92,7	94,3	64,3	54,5	46,8
Éthiopie	57,8	71,1	69,5	62,8	55,9	49,3	45,0
Gambie	107,8	134,6	145,5	131,0	119,0	127,7	109,7
Ghana	93,5	117,7	97,3	84,9	45,8	7,7	9,2
Guinée	97,3	94,9	92,8	82,5	97,9	95,7	84,2
Guinée-Bissau	374,3	417,6	386,9	378,7	332,0	325,7	287,7
Kenya	38,0	35,1	31,7	29,5	25,4	20,6	19,5
Lesotho	60,8	75,5	57,1	46,8	42,0	41,9	40,5
Libéria	n.d.	100,4	188,4	163,5	126,1	97,3	84,2
Madagascar	114,6	98,6	83,5	77,5	70,6	31,1	31,7
Malawi	137,2	590,6	657,8	621,3	572,2	202,4	133,8
Mali	99,1	90,2	63,8	66,8	63,2	26,7	27,7
Maurice	24,4	20,9	17,9	14,2	13,3	12,3	12,0
Mozambique	101,7	88,1	83,0	73,8	68,1	40,5	41,6
Namibie	2,8	4,5	5,4	5,4	5,6	6,0	6,0
Niger	85,7	80,7	68,2	57,9	51,2	14,6	17,5
Ouganda	57,4	62,1	63,1	63,2	44,4	41,4	14,8
République Centrafricaine	82,3	87,0	89,5	85,8	84,8	78,5	71,7
Rwanda	67,3	85,3	93,4	91,7	70,1	14,8	15,7
São Tomé-et-Príncipe	670,3	605,3	547,3	505,1	458,3	417,2	188,3
Sénégal	66,3	65,1	54,4	46,8	40,2	17,8	18,2
Seychelles	21,1	39,7	34,8	39,6	44,9	35,5	43,7
Sierra Leone	173,6	164,9	165,3	204,7	168,7	131,6	85,4
Swaziland	17,6	24,7	18,5	21,0	15,7	14,8	14,3
Tanzanie	83,4	54,2	53,1	50,9	48,1	48,4	15,9
Togo	88,4	93,5	92,4	82,5	72,7	67,7	61,3
Zambie	197,9	182,4	154,5	114,4	56,8	4,9	6,7
Zimbabwe	38,5	38,1	47,1	49,0	35,6	35,6	35,8
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>44,3</b>	<b>45,3</b>	<b>39,7</b>	<b>34,5</b>	<b>25,3</b>	<b>15,1</b>	<b>12,9</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	75,7	66,2	67,6	61,7	48,4	29,9	24,2
Excluding South Africa	73,2	65,1	64,2	58,9	41,8	23,7	19,8
Zone CFA	77,5	69,1	63,1	56,7	42,9	29,1	28,6
UEMOA	75,9	73,0	64,7	58,6	51,9	37,7	36,5
CEMAC	80,1	64,2	61,2	54,5	33,8	21,0	20,3
SADC	27,5	29,7	24,7	20,0	17,1	10,3	8,0
COMESA	74,2	62,7	72,7	67,7	52,9	29,0	21,9
<b>Pays à forte intensité de ressource</b>	<b>70,3</b>	<b>63,1</b>	<b>56,3</b>	<b>50,3</b>	<b>29,4</b>	<b>16,2</b>	<b>14,2</b>
Pétrolières	69,7	61,3	56,0	50,6	28,2	15,5	13,6
Non pétrolières	73,6	72,6	58,2	49,1	37,4	20,3	17,6
<b>Pays à faible intensité de ressource</b>	<b>33,5</b>	<b>36,9</b>	<b>31,6</b>	<b>26,6</b>	<b>23,0</b>	<b>14,5</b>	<b>12,2</b>
Pays côtiers	21,6	24,3	18,2	14,6	12,3	8,5	7,2
Pays enclavés	85,1	68,4	92,9	95,6	83,2	46,1	34,2
IADM	84,2	91,5	81,5	73,2	59,4	28,1	22,8
Régime de taux de change fixe	61,5	44,0	51,1	49,1	37,7	26,7	23,9
Régime de taux de change flottant	39,6	45,9	36,3	30,5	22,0	12,1	9,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

**Tableau AS24. Termes de l'échange**  
 (Indice, 2000 = 100)

	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>84,0</b>	<b>97,0</b>	<b>98,0</b>	<b>105,6</b>	<b>135,2</b>	<b>155,2</b>	<b>139,7</b>
Angola	69,6	74,3	80,8	97,6	127,5	146,6	122,7
Cameroun	89,6	103,8	102,1	99,9	117,8	128,7	114,0
Congo, Rép. du	74,3	103,7	112,3	118,4	132,3	157,3	111,3
Côte d'Ivoire	119,4	146,3	135,5	104,5	98,4	102,6	104,6
Gabon	76,0	87,2	98,4	107,0	136,1	151,4	126,6
Guinée équatoriale	50,3	91,0	60,4	62,2	77,5	93,6	80,2
Nigéria	74,5	89,1	91,3	110,0	151,8	176,7	166,9
Tchad	103,2	109,3	136,8	129,6	163,5	220,3	193,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>105,7</b>	<b>98,6</b>	<b>99,8</b>	<b>100,6</b>	<b>99,9</b>	<b>105,9</b>	<b>104,3</b>
Afrique du Sud	104,2	102,6	103,5	104,3	105,0	109,6	108,4
Bénin	155,9	94,2	97,4	118,1	99,7	97,7	98,2
Botswana	103,1	87,4	90,6	91,1	91,3	76,0	89,2
Burkina Faso	123,4	99,1	123,0	136,0	106,0	109,7	118,3
Burundi	108,4	79,5	78,4	100,4	111,5	95,9	104,8
Cap-Vert	89,4	99,8	96,6	105,5	125,7	113,0	108,8
Comores	79,5	165,8	294,2	188,7	108,7	107,5	108,9
Congo, Rép. dém. du	104,2	107,8	124,6	157,8	175,6	186,3	180,5
Érythrée	102,1	101,1	83,4	75,5	69,7	63,8	60,8
Éthiopie	136,1	87,1	81,6	72,0	78,1	83,5	82,8
Gambie	115,7	70,7	118,9	140,9	137,1	138,0	143,4
Ghana	119,3	110,8	127,2	108,0	100,6	105,4	115,2
Guinée	109,8	104,1	100,9	86,3	79,7	78,3	81,4
Guinée-Bissau	88,5	79,2	74,4	67,9	74,6	59,6	65,6
Kenya	102,1	101,7	84,0	78,3	73,1	69,9	68,1
Lesotho	96,5	108,1	107,3	107,4	103,1	101,0	100,0
Libéria	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Madagascar	100,6	107,3	118,0	101,2	66,0	65,4	69,9
Malawi	108,4	85,0	81,6	79,4	71,9	71,0	68,0
Mali	114,5	97,4	96,5	96,6	124,8	126,5	141,6
Maurice	104,5	101,1	100,1	97,1	93,0	90,9	91,4
Mozambique	92,4	85,9	84,6	105,9	129,7	207,8	190,1
Namibie	89,5	111,9	96,6	95,7	104,0	115,6	114,0
Niger	109,7	111,6	108,7	106,4	93,1	99,2	93,5
Ouganda	115,8	83,0	75,5	72,0	50,6	60,5	77,2
République Centrafricaine	100,9	83,4	85,6	72,2	72,2	71,7	89,3
Rwanda	99,5	47,3	48,9	58,5	65,8	63,2	62,2
São Tomé-et-Príncipe	62,4	45,1	46,4	36,3	34,2	28,2	26,6
Sénégal	101,7	104,4	101,7	97,4	93,6	89,9	92,6
Seychelles	123,4	122,0	149,7	138,8	110,2	127,7	101,5
Sierra Leone	108,1	99,2	97,3	92,8	84,8	80,3	83,7
Swaziland	99,4	99,0	99,7	111,2	119,2	123,3	127,9
Tanzanie	90,0	69,2	65,4	60,1	54,4	47,8	50,8
Togo	103,5	112,5	121,4	104,8	97,9	95,6	105,4
Zambie	107,3	87,8	88,8	120,1	128,6	204,3	178,7
Zimbabwe	99,7	97,5	93,4	86,7	79,9	78,4	75,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>100,7</b>	<b>98,2</b>	<b>99,3</b>	<b>102,0</b>	<b>110,6</b>	<b>121,5</b>	<b>115,3</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	103,7	97,8	98,0	97,2	102,3	114,8	106,4
Zone CFA	104,1	109,9	109,7	104,3	111,1	122,1	112,9
UEMOA	117,6	118,8	116,7	107,2	101,1	102,8	107,0
CEMAC	84,9	98,8	100,9	101,0	121,0	140,5	119,1
SADC	101,7	97,7	99,7	102,6	106,0	115,7	110,2
COMESA	104,0	94,1	91,4	94,6	100,5	116,1	104,2
<b>Pays à forte intensité de ressources</b>	<b>87,4</b>	<b>96,8</b>	<b>97,2</b>	<b>104,3</b>	<b>130,6</b>	<b>151,2</b>	<b>137,0</b>
Pétrolières	84,0	97,0	98,0	105,6	135,2	155,2	139,7
Non pétrolières	102,7	95,6	93,4	97,4	101,9	126,6	119,6
<b>Pays à faible intensité de ressources</b>	<b>105,9</b>	<b>98,9</b>	<b>100,3</b>	<b>100,8</b>	<b>99,8</b>	<b>104,3</b>	<b>103,2</b>
Pays côtiers	104,3	100,6	101,5	101,2	100,3	104,8	103,8
Pays enclavés	113,2	94,5	94,7	98,6	96,5	101,7	100,4
IADM	108,9	92,5	94,7	94,1	93,1	108,0	105,1
Régime de taux de change fixe	102,5	104,7	106,2	102,6	108,0	115,8	106,6
Régime de taux de change flottant	100,1	95,6	97,2	101,8	111,3	122,9	117,6

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).

<b>Tableau AS25. Réserves</b> (Mois d'importations de biens et de services)							
	1997-2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>3,8</b>	<b>3,3</b>	<b>2,6</b>	<b>4,7</b>	<b>6,2</b>	<b>7,6</b>	<b>8,7</b>
Angola	1,3	0,6	0,9	1,6	2,4	3,9	3,0
Cameroun	0,5	2,7	2,4	2,5	2,7	3,6	4,7
Congo, Rép. du	0,7	0,7	0,2	0,6	2,9	2,5	2,7
Côte d'Ivoire	2,4	5,8	3,3	3,3	2,3	2,3	2,2
Gabon	0,7	1,0	1,3	2,3	3,3	4,6	5,5
Guinée équatoriale	0,2	0,9	1,3	4,1	7,4	12,7	19,5
Nigéria	6,8	4,6	3,6	7,6	10,0	11,8	14,1
Tchad	2,6	1,2	1,4	1,2	1,2	2,0	6,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>3,6</b>	<b>4,1</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>
<b>Afrique du Sud exclue</b>	<b>4,8</b>	<b>5,6</b>	<b>5,6</b>	<b>5,1</b>	<b>4,3</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>
Afrique du Sud	2,1	2,3	1,9	2,7	3,3	3,3	3,2
Bénin	7,2	9,5	9,1	7,1	7,7	10,1	9,1
Botswana	30,7	30,3	23,0	18,4	20,9	21,0	23,5
Burkina Faso	5,4	5,2	9,7	6,5	3,7	4,3	5,9
Burundi	4,9	5,0	4,9	3,5	3,3	2,4	2,2
Cap-Vert	1,0	2,2	2,0	2,6	3,2	3,8	3,7
Comores	7,3	12,4	10,9	10,5	7,7	7,3	6,8
Congo, Rép. dém. du	1,2	1,0	0,9	1,5	0,7	0,7	0,7
Érythrée	1,5	0,8	0,5	0,8	0,9	0,8	0,8
Éthiopie	3,1	5,2	4,9	5,7	3,1	2,3	1,5
Gambie	5,8	6,4	3,6	3,6	3,8	3,6	3,6
Ghana	1,4	2,0	4,1	3,7	3,2	3,2	3,1
Guinée	2,8	2,2	1,9	1,4	1,8	1,9	1,9
Guinée-Bissau	5,5	11,8	3,8	6,9	6,3	8,1	7,5
Kenya	2,8	3,8	4,2	3,3	3,1	3,6	3,7
Lesotho	7,0	5,6	4,9	4,3	4,4	5,8	6,6
Libéria	n.d.	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Madagascar	2,6	4,2	2,8	2,9	2,9	4,0	4,1
Malawi	3,7	2,0	1,7	1,5	1,4	2,1	3,1
Mali	4,7	6,7	7,8	6,4	5,6	5,6	6,1
Maurice	3,3	5,6	6,4	5,9	4,2	3,5	2,8
Mozambique	6,0	4,9	5,3	5,9	4,5	4,5	3,8
Namibie	1,7	2,6	2,0	1,6	1,4	1,9	1,9
Niger	1,7	3,1	4,6	3,6	2,8	4,3	3,5
Ouganda	6,9	7,2	7,8	8,3	6,8	6,1	6,2
République Centrafricaine	7,0	6,9	7,6	7,4	6,5	5,2	5,4
Rwanda	4,8	6,9	5,6	7,2	7,3	5,8	4,3
São Tomé-et-Príncipe	3,7	4,6	5,7	4,1	5,0	1,7	2,5
Sénégal	2,8	3,7	5,0	5,2	4,0	3,9	3,7
Seychelles	0,8	1,4	1,4	0,6	0,7	1,3	0,8
Sierra Leone	3,0	3,0	2,0	4,1	4,2	7,8	7,1
Swaziland	3,0	2,9	2,2	1,9	1,3	2,0	2,3
Tanzanie	4,6	8,3	10,1	9,3	6,4	5,3	4,5
Togo	2,4	3,4	2,6	4,0	1,9	2,0	2,1
Zambie	1,3	4,1	1,7	1,7	2,5	3,0	3,2
Zimbabwe	0,9	0,5	0,5	0,5	0,6	0,8	0,9
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>	<b>3,4</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>	<b>5,2</b>	<b>5,6</b>
Afrique du Sud et Nigéria exclus	3,7	4,4	4,2	4,1	3,8	4,4	4,4
Zone CFA	2,2	3,5	3,4	3,5	3,6	4,5	5,5
UEMOA	3,3	5,4	5,1	4,7	3,5	3,7	3,8
CEMAC	0,9	1,6	1,6	2,3	3,7	5,2	7,6
SADC	3,4	3,6	3,1	3,4	3,6	3,9	3,7
COMESA	2,4	2,9	2,8	2,9	2,6	3,3	2,9
<b>Pays à forte intensité de ressource</b>	<b>5,3</b>	<b>4,5</b>	<b>3,5</b>	<b>5,2</b>	<b>6,5</b>	<b>7,8</b>	<b>8,9</b>
Pétrolières	3,8	3,3	2,6	4,7	6,2	7,6	8,7
Non pétrolières	12,0	12,1	9,3	8,0	8,5	9,2	10,0
<b>Pays à faible intensité de ressource</b>	<b>2,7</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,3</b>
Pays côtiers	2,5	3,1	3,0	3,4	3,5	3,5	3,4
Pays enclavés	3,5	3,9	4,3	4,1	3,1	3,2	3,2
IADM	3,2	4,6	5,1	4,9	4,0	4,1	4,0
Régime de taux de change fixe	4,8	5,3	4,7	4,4	4,5	5,5	6,5
Régime de taux de change flottant	3,3	3,3	2,9	4,1	4,7	5,1	5,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale* (29 mars 2007).



## Bibliographie

- Abbas, S. M. Ali, 2005, "Public Debt Sustainability and Growth in Sub-Saharan Africa: The Role of Domestic Debt," paper for GDNNet's 2004/05 project on *Macroeconomic Policy Challenges of Low Income Countries*; [http://www.gdnet.org/pdf2/gdn\\_library/global\\_research\\_projects/macro\\_low\\_income/Abbas.pdf](http://www.gdnet.org/pdf2/gdn_library/global_research_projects/macro_low_income/Abbas.pdf).
- \_\_\_\_\_, 2007, "Public Domestic Debt and Economic Growth in Low-Income Countries," (chapter from doctoral dissertation; Oxford, United Kingdom: Department of Economics, University of Oxford, forthcoming).
- \_\_\_\_\_, and Jakob Christensen, 2007, "Domestic Debt and Growth in Low-Income Countries: An Empirical Investigation," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund, forthcoming).
- Aiyagari, S., and E. McGrattan, 1998, "The Optimum Quantity of Debt," *Journal of Monetary Economics*, Vol. 42, No. 3, pp. 447–69.
- Aizenman, J., B. Pinto, and A. Radziwill, 2004, "Sources for Financing Domestic Capital— Is Foreign Saving a Viable Option for Developing Countries?" NBER Working Paper 10624 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Al-Haschimi, Alexander, 2007, "Determinants of Bank Spreads in Sub-Saharan Africa: Cross-Country Evidence and Policy Implications," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund, forthcoming).
- Amiti, M., and S.-J. Wei, 2004, "Fear of Service Outsourcing: Is It Justified?" NBER Working Paper 10808 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Baldwin, Richard, and Daria Taglioni, 2006, "Gravity for Dummies and Dummies for Gravity Equations" (unpublished; Geneva: Graduate Institute of International Studies).
- Bannon, Ian, and Paul Collier, eds., 2003, *Natural Resources and Violent Conflicts: Options and Actions* (Washington: World Bank).
- Banque mondiale, 2004, *Tendance des flux commerciaux et d'investissement entre l'Afrique et l'Asie : potentiel de développement et de partenariats*, Région Afrique, Private Sector Unit (Washington, Banque mondiale).
- \_\_\_\_\_, 2005, Index de l'allocation des ressources (Washington, Banque mondiale).
- \_\_\_\_\_, et Fonds monétaire international, 2007, *Global Monitoring Report 2007* (Washington; à paraître).
- Barnett, Steven, and Rolando Ossowski, 2003, "Operational Aspects of Fiscal Policy in Oil-Producing Countries," in *Fiscal Policy Formulation and Implementation in Oil-Producing Countries*, ed. by Jeffrey Davis, Rolando Ossowski, and Annalisa Fedelino (Washington: International Monetary Fund).
- Barro, Robert J., 1974, "Are Government Bonds Net Wealth?" *Journal of Political Economy*, Vol. 83 (November/December), pp. 1095–1117.
- Bartels, F.L., 2005, "Outsourcing Markets in Services: International Business Trends, Patterns, and Emerging Issues," United Nations Industrial Development Organization Working Paper IWPS 002/05; <https://www.unido.org/doc/38082>.
- Beaumont, Peter, 2006, "African Nomads To Be First People Wiped Out by Climate Change," *The Guardian* (London), November 12.
- Bigsten, Arne, and Måns Söderbom, 2006, "What Have We Learned from a Decade of Manufacturing Enterprise Surveys in Africa?" *World Bank Research Observer*, Vol. 21 (Fall), pp. 241–65.
- Broadman, Harry G., 2006, *Africa's Silk Road: China and India's New Economic Frontier* (Washington: World Bank).
- Carcillo, Stéphane, Daniel Leigh, and Mauricio Villafuerte, 2007, "Catch-Up Growth, Habits, Oil Depletion, and Fiscal Policy: Lessons from Congo" (Washington: International Monetary Fund, forthcoming).
- Carey, Kevin, Sanjeev Gupta, and Ulrich Jacoby, 2007, "Sub-Saharan Africa's Emerging Trade Pattern," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund, forthcoming).
- Caselli, Francesco, and James Feyrer, 2007, "The Marginal Product of Capital," *Quarterly Journal of Economics*, forthcoming.
- Centre for Chinese Studies, 2006, *China's Interest and Activity in Africa's Construction and Infrastructure Sectors*, study commissioned by UK Department for International Development (Stellenbosch, South Africa: Centre for Chinese Studies).
- Christensen, Jakob, 2004, "Domestic Debt Markets in Sub-Saharan Africa," IMF Working Paper 04/46 (Washington: International Monetary Fund).

- Chu, Ke-Young, Hamid Davoodi, and Sanjeev Gupta, 2004, "Income Distribution and Tax and Government Social-Spending Policies in Developing Countries," in *Inequality, Growth, and Poverty in an Era of Liberalization and Globalization*, ed. by Giovanni Andrea Cornia (Oxford: Oxford University Press).
- Coe, David T., and Alexander W. Hoffmaister, 1999, "North-South Trade: Is Africa Unusual?" *Journal of African Economies*, Vol. 8 (2), pp. 228–56.
- Collier, Paul, 2006, "Africa: Geography and Growth," paper presented at the Jackson Hole Symposium on The New Economic Geography, Jackson Hole, Wyoming, August 24, 2006.
- \_\_\_\_\_, and Stephen O'Connell, 2006, "Opportunities and Choices," in *Explaining African Economic Growth* (Oxford: Center for Study of African Economies).
- \_\_\_\_\_, and Anke Hoeffler, 2005, "Democracy and Natural Resource Rents," Global Poverty Research Group Working Paper No. 16 (Oxford: Economics Department, Oxford University).
- Corden, Max, 1984, "Booming Sector and Dutch Disease Economics: Survey and Consolidation," *Oxford Economic Papers*, Vol. 36, pp. 359–80.
- \_\_\_\_\_, and Peter Neary, 1982, "Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy," *Economic Journal*, Vol. 92 (December), pp. 829–31.
- Dabán, Teresa, and Sarah Lacoche, 2007, "Fiscal Policy and Oil Revenues Management: The Case of Chad," in *Chad: Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Country Report 07/28 (Washington: International Monetary Fund).
- Davoodi, Hamid, Erwin Tiongson, and Sawitree Asawanuchit, 2003, "How Useful Are Benefit Incidence Analyses of Public Education and Health Spending?" IMF Working Paper 03/227 (Washington: International Monetary Fund).
- Day, P., 2005, "Talk Is Profitable in Ghana," BBC News broadcast, April 23. Available via the Internet: [http://news.bbc.co.uk/2/hi/programmes/from\\_our\\_own\\_correspondent/4473073.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/programmes/from_our_own_correspondent/4473073.stm).
- Diamond, P., 1965, "National Debt in a Neoclassical Debt Model," *Journal of Political Economy*, Vol. 55 (December), pp. 1126–50.
- Djankov, Simeon, Caroline Freund, and Cong S. Pham, 2006, "Trading on Time," World Bank Policy Research Working Paper WPS 3909 (Washington: World Bank).
- Dunn, David, 2006, "The Macroeconomic Impact of Scaling Up Donor Assistance: A Simulation Analysis," in *Zambia: Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Country Report 06/118 (Washington: International Monetary Fund).
- Eichengreen, Barry, and Ricardo Hausmann, 2003, "Original Sin: The Road to Redemption," in *Other People's Money: Debt Denomination and Financial Instability in Emerging Market Economies*, ed. by Barry Eichengreen and Ricardo Hausmann (Chicago: University of Chicago Press).
- Eifert, Benn, Alan Gelb, and Vijaya Ramachandran, 2005, "Business Environment and Comparative Advantage in Africa: Evidence from the Investment Climate Data," CGD Working Paper 56 (Washington: Center for Global Development).
- Farrell, D., 2006, "Smarter Offshoring," *Harvard Business Review*, Vol 84, No. 6, pp. 84-92.
- Fitch Ratings, *Republic of Ghana* (April 25, 2006) and *Sub-Saharan Africa – 2006 Outlook* (May 2006)
- Fonds monétaire international, 2002, *Perspectives de l'économie mondiale* (Washington, septembre).
- \_\_\_\_\_, 2005, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- \_\_\_\_\_, 2006, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, septembre).
- \_\_\_\_\_, 2007, *Perspectives de l'économie mondiale* (Washington, avril).
- Friedman, Milton, 1953, *Essays in Positive Economics* (Chicago: University of Chicago Press).
- \_\_\_\_\_, 1957, *A Theory of the Consumption Function* (Princeton: Princeton University Press).
- Gallup, John, Jeffrey Sachs, and Andrew Mellinger, 1998, "Geography and Economic Development," paper presented at the Annual Bank Conference on Development Economics (Washington: World Bank).
- Goldstein, Andrea, Nicolas Pinaud, Helmut Reisen, and Xiaobao Chen, 2006, *The Rise of China and India: What's In It For Africa?* (Paris: Organisation for Economic Co-Operation and Development, Development Centre Studies).
- Gulde, Anne-Marie, Catherine Pattillo, Jakob Christensen, Kevin Carey, and Smita Wagh, 2006, *Sub-Saharan Africa: Financial Sector Challenges* (Washington: International Monetary Fund).
- Gupta, Sanjeev, Robert Powell, and Yongzheng Yang, 2006, *Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa: A Checklist for Practitioners* (Washington: International Monetary Fund).

- \_\_\_\_\_, et Yongzheng Yang, 2006, «Les freins au commerce en Afrique», *Finances et Développement*, Vol. 43, No. 4, p. 22–25.
- Haacker, Markus, 2007a, “Access to Communication Services in Sub-Saharan Africa,” in *The Global Information Technology Report 2006-2007*, by World Economic Forum (Geneva).
- \_\_\_\_\_, 2007b, “HIV/AIDS—Fiscal Policy Perspective,” in *Commonwealth Finance Ministers Reference Report 2006* (London: Commonwealth Secretariat).
- Hauer, David, 2006, “Fiscal Policy and Financial Depth,” IMF Working Paper 06/26 (Washington: International Monetary Fund).
- Heston, Alan, Robert Summers, Daniel A. Nuxoll, and Bettina Aten, 1995, *Penn World Table Version 5.6*, Center for International Comparisons at the University of Pennsylvania (Philadelphia: University of Pennsylvania).
- Hinkle, Lawrence E., and Richard S. Newfarmer, 2006, “Risks and Rewards of Regional Trading Arrangements in Africa: Economic Partnership Agreements (EPAs) Between the EU and SSA,” in *Annual World Bank Conference on Development Economics 2006: Growth and Integration* (Senegal Proceedings), ed. by François Bourguignon and Boris Pleskovic (Washington: World Bank).
- Hummels, David, 2001, “Time as a Trade Barrier” (unpublished; West Lafayette, Indiana: Department of Economics, Purdue University).
- Husain, Asim H., 1997, “Domestic Taxes and the External Debt Laffer Curve,” *Economica*, Vol. 64, pp. 519–25.
- Intergovernmental Panel on Climate Change, 2001, *Bilan 2001 des changements climatiques : Résumé à l'intention des décideurs*, Rapport du Groupe de travail I du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Disponible sur internet : <http://www.ipcc.ch/pub/spm22-01.pdf>
- International Development Association (IDA), 2005, *Country Policy and Institutional Assessments, 2005 Assessment Questionnaire* (Washington: World Bank).
- Johnson, Simon, Jonathan D. Ostry, and Arvind Subramanian, 2007, “The Prospects for Sustained Growth in Africa: Benchmarking the Constraints,” IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund, forthcoming)
- Jones, Ronald W., 2000, *Globalization and the Theory of Input Trade* (Cambridge, Massachusetts: MIT Press).
- Kee, Hiau Looi, Alessandro Nicita, and Marcelo Olarreaga, 2004, “Import Demand Elasticities and Trade Distortions,” WB Policy Research Working Paper 3452 (Washington: World Bank).
- King, Robert G., and Ross Levine, 1993, “Finance, Entrepreneurship, and Growth: Theory and Evidence,” *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, pp. 513–42.
- Krueger, Anne O., 2007, “Understanding Context and Interlinkages in Development Policy Formulation and Implementation,” paper presented at the American Economics Association Annual Meetings, Chicago, January.
- Kumhof, Michael, and Evan Tanner, 2005, “Government Debt: A Key Role in Financial Intermediation,” IMF Working Paper 05/57 (Washington: International Monetary Fund).
- Lacey, M., 2005, “Africa: A New Outsourcing Frontier,” *New York Times*, February 2.
- Leigh, Daniel, and Jan-Peter Olters, 2006, “Natural-Resource Depletion, Habit Formation, and Sustainable Fiscal Policy: Lessons from Gabon,” IMF Working Paper 06/193 (Washington: International Monetary Fund).
- Leite, Carlos, and Jens Weidmann, 2002, “Does Mother Nature Corrupt? Natural Resources, Corruption, and Economic Growth,” in *Governance, Corruption, and Economic Performance*, ed. by George Abed and Sanjeev Gupta (Washington: International Monetary Fund).
- Limão, Nuno, and Anthony J. Venables, 2001, “Infrastructure, Geographical Disadvantage, Transport Costs and Trade,” *World Bank Economic Review*, Vol. 15 No. 3, pp. 451–79.
- Martin, Will, 2005, “Outgrowing Resource Dependence: Theory and Evidence,” World Bank Development Research Group Working Paper (Washington: World Bank).
- Mattoo, Aaditya, Devesh Roy, and Arvind Subramanian, 2003, “The Africa Growth and Opportunity Act and Its Rules of Origin: Generosity Undermined?” *World Economy*, Vol. 26 (June), pp. 829–51.
- McLaughlin, A., 2004, “Where America’s White-Collar Jobs Go: It’s Not Just India,” *Christian Science Monitor*, February 26.
- Mellor, Dominic, and A. Guscina, 2007, “Domestic Debt Distress in Lower Income Countries,” IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund, forthcoming)

- Mengistae, Taye, and Catherine Pattillo, 2004, "Export Orientation and Productivity in Sub-Saharan Africa," *IMF Staff Papers*, Vol. 51 No. 2, pp. 327–353.
- Merino, Beatriz, 2006, "Domestic Debt Markets in Sub-Saharan Africa Move Forward," *Credit Week*, Vol. 26 No. 19, pp. 20–29.
- Milanovic, Branco, 2003, "Is Inequality in Africa Really Different?" World Bank Policy Research Working Paper 3169 (Washington: World Bank).
- Moss, Todd, Gunilla Pettersson, and Nicolas van de Walle, 2006, "An Aid-Institutions Paradox? A Review Essay on Aid Dependency and State Building in Sub-Saharan Africa," CGD Working Paper 74 (Washington: Center for Global Development). Available via the Internet: <http://www.cgdev.org/content/publications/detail/5646>.
- Multilateral Investment Guarantee Agency, 2006, *Snapshot Africa: Benchmarking FDI Competitiveness in Sub-Saharan Africa* (Washington: MIGA).
- Nations Unies, 2006a, "Impacts, Vulnerability, and Adaptation to Climate Change in Africa," background paper for the African Workshop on Adaptation of the United Nations Framework Convention on Climate Change (Accra, Ghana). Available via the Internet: [http://unfccc.int/adaptation/adverse\\_effects\\_and\\_response\\_measures\\_art\\_48/items/3743.php](http://unfccc.int/adaptation/adverse_effects_and_response_measures_art_48/items/3743.php).
- \_\_\_\_\_, 2006b, "Report on the African Regional Workshop on Adaptation," note by the Secretariat, United Nations Framework Convention on Climate Change (Accra, Ghana): Available via the Internet: [http://unfccc.int/adaptation/adverse\\_effects\\_and\\_response\\_measures\\_art\\_48/items/3743.php](http://unfccc.int/adaptation/adverse_effects_and_response_measures_art_48/items/3743.php).
- Neary, J. Peter, and Sweder van Wijnbergen, 1986, "Natural Resources and the Macroeconomy: A Theoretical Framework," in *Natural Resources and the Macroeconomy*, ed. by J. Peter Neary and Sweder van Wijnbergen (Cambridge, Massachusetts: MIT Press).
- Nkomo, J.C., A. Nyong, and K. Kulindwa, 2006, "The Impacts of Climate Change in Africa," report prepared for the *Stern Review*. Available via the Internet: <http://www.sternreview.org.uk>.
- Norges Bank, 2006, "Management of the Government Petroleum Insurance Fund—Report for the Fourth Quarter and for the Year 2005" (unpublished; Oslo: Norges Bank Investment Management). Available via the Internet: [www.norges-bank.no/english/petroleum\\_fund/insurance\\_fund/report-2005/](http://www.norges-bank.no/english/petroleum_fund/insurance_fund/report-2005/).
- Olters, Jan-Peter, 2007, "Uncursing Oil Wealth: Fiscal Benchmarks for Oil-Producing Countries in Sub-Saharan Africa" (Washington: International Monetary Fund, forthcoming).
- ONUSIDA, 2006, «Rapport sur l'épidémie mondiale du SIDA» (Genève, ONUSIDA).
- ONUSIDA/UNICEF/USAID, 2004, «Les enfants au bord du gouffre» (New York et Washington: ONUSIDA/UNICEF/USAID).
- ONUSIDA/OMS, 2006, «Le point sur l'épidémie de SIDA : décembre 2006» (Genève, ONUSIDA/OMS).
- Ossowski, Rolando, Mauricio Villafuerte, Paulo Medas, and Theo Thomas, 2007, "The Role of Fiscal Institutions in Managing the Oil Boom" (Washington: International Monetary Fund, forthcoming).
- Pattillo, Catherine A., Helene Poirson, and Luca Ricci, 2002, "External Debt and Growth," IMF Working Paper 02/96 (Washington: International Monetary Fund).
- Rajan, Raghuram G., and Arvind Subramanian, 2005, "What Undermines Aid's Impact on Growth?" IMF Working Paper 05/126 (Washington: International Monetary Fund).
- Ramachandran, V., and M. K. Shah, 1999. "Minority Entrepreneurs and Firm Performance in Sub-Saharan Africa," *Journal of Development Studies*, Vol. 36, No. 2, pp. 71–87.
- Rice, X., 2006, "Africa Needs Help to Avoid Climate Change Catastrophe, Warns UN," *The Guardian* (London), November 6.
- Rodrik, Dani, 1988, "The Welfare Economics of Debt Service," NBER Working Paper 2655 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Rose, Andrew K., 2002, "Estimating Protectionism Through Residuals from the Gravity Model" (unpublished; Berkeley: University of California, Haas School of Business).
- Sachs, Jeffrey, and Andrew Warner, 1995, "Natural Resource Abundance and Economic Growth," NBER Working Paper 5398 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).
- Sala-i-Martin, Xavier, and Arvind Subramanian, 2003, "Addressing the Natural Resource Curse: An Illustration from Nigéria," IMF Working Paper 03/139 (Washington: International Monetary Fund).
- Sobolev, Yuri, and Ayumu Yamauchi, 2005, "Foreign Aid Inflows and the Issue of Dutch Disease," in *The Federal Democratic Republic of Ethiopia: Selected Issues and Statistical*

- Appendix*, IMF Country Report 05/28 (Washington: International Monetary Fund).
- South Africa, 2003, "Towards a Ten Year Review" (Pretoria, South Africa: Government of South Africa)
- Stern, N., 2006, *The Stern Review: The Economics of Climate Change* (London: HM Treasury). Available via the Internet: <http://www.sternreview.org.uk>.
- Strauss, Tove, 2006, "Dimensions of Poverty and Social Policy Toward the Poor," in *Namibia: Selected Issues and Statistical Appendix*, IMF Country Report 06/153 (Washington: International Monetary Fund).
- Takizawa, Hajime, Edward Gardner, and Kenichi Ueda, 2004, "Are Developing Countries Better Off Spending Their Oil Wealth Upfront?" IMF Working Paper 04/141 (Washington: International Monetary Fund).
- Tokarick, Stephen, 2006, "Does Import Protection Discourage Exports?" IMF Working Paper 06/20 (Washington: International Monetary Fund).
- Tsangarides, Charalambos G., Pierre Ewencyk, and Michal Hulej, 2006, "Stylized Facts on Bilateral Trade and Currency Unions: Implications for Africa," IMF Working Paper 06/31 (Washington: International Monetary Fund).
- van Wijnbergen, Sweder, 1984, "Inflation, Employment and the Dutch Disease in Oil Exporting Countries: A Short Run Disequilibrium Analysis," *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 94, pp. 633–44.
- Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta, 2005, "Regional Trade Arrangements in Africa: Past Performance and the Way Forward," IMF Working Paper No. 05/36 (Washington: International Monetary Fund).
- Zachary, G.P., 2004, "Outsourcing in Africa," *Project Syndicate*. Available via the Internet: [www.project-syndicate.org/commentary/zachary2](http://www.project-syndicate.org/commentary/zachary2).



# Publications du Département Afrique du FMI, 2003–07

## DOCUMENTS DE TRAVAIL

**07/40**

Do South-South Trade Agreements Increase Trade?  
Commodity-Level Evidence from COMESA

Mayda, Anna Maria; and Steinberg, Chad

**07/38**

Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in  
Sub-Saharan Africa

Gupta, Sanjeev; Pattillo, Catherine; and  
Wagh, Smita

**07/34**

Fixed Exchange Rates and the Autonomy of Monetary Policy:  
The Franc Zone Case

Veyrune, Romain

**07/32**

Sources of Inflation in Sub-Saharan Africa

Barnichon, Régis; and Peiris, Shanaka

**06/303**

Assessing Competitiveness After Conflict: The Case of the  
Central African Republic

Bakhache, Said; Lewis, Mark; Kalonji,  
Kadima; and Nachege, Jean-Claude

**06/300**

A VAR Analysis of Kenya's Monetary Policy Transmission  
Mechanism: How Does the Central Bank's REPO Rate Affect the  
Economy?

Cheng, Kevin C.

**06/236**

FEER for the CFA Franc

Abdih, Yasser; and Tsangarides, Charambolos

**06/208**

Economic Growth and Total Factor Productivity in Niger

Nachege, Jean-Claude; and Fontaine,  
Thomson

**06/193**

Natural-Resource Depletion, Habit Formation, and Sustainable  
Fiscal Policy: Lessons from Gabon

Leigh, Daniel; and Olters, Jan-Peter

**06/185**

Oil and Growth in the Republic of Congo

Bhattacharya, Rina; and Ghura, Dhaneshwar

**06/183**

Management of Oil Wealth Under the Permanent Income  
Hypothesis: The Case of Sao Tome and Principe

Segura, Alonso

<b>06/150</b> An Empirical Investigation of the Exchange Rate Pass-Through to Inflation in Tanzania	Mwase, Nkunde
<b>06/140</b> Exchange Rate Misalignment: An Application of the Behavioral Equilibrium Exchange Rate (BEER) to Botswana	Iimi, Atsushi
<b>06/138</b> Did Botswana Escape from the Resource Curse?	Iimi, Atsushi
<b>06/132</b> Determinants of Emigrant Deposits in Cape Verde	Karpowicz, Izabela
<b>06/115</b> Excess Liquidity and the Effectiveness of Monetary Policy: Evidence from Sub-Saharan Africa	Saxegaard, Magnus
<b>06/91</b> Distributional Effects of Oil Price Changes on Household Expenditures: Evidence from Mali	Kpodar, Kangni
<b>06/90</b> What Is Fuzzy About Clustering in West Africa?	Tsangarides, Charalambos G.; and Qureshi, Mahvash Saeed
<b>06/82</b> Adopting Full Dollarization in Postconflict Economies: Would the Gains Compensate for the Losses in Liberia?	Honda, Jiro; and Schumacher, Liliana
<b>06/31</b> Stylized Facts on Bilateral Trade and Currency Unions: Implications for Africa	Tsangarides, Charalambos G.; Ewencyk, Pierre; and Hulej, Michal
<b>06/28</b> Zimbabwe 's Export Performance: The Impact of the Parallel Market and Governance Factors	Muñoz, Sonia
<b>06/24</b> Implications of Quasi-Fiscal Activities in Ghana	Chivakul, Mali; and York, Robert C.
<b>06/15</b> Suppressed Inflation and Money Demand in Zimbabwe	Muñoz, Sonia
<b>06/01</b> Are Donor Countries Giving More or Less Aid?	Gupta, Sanjeev; Pattillo, Catherine; and Wagh, Smita

<b>05/240</b> Bank, Efficiency and Competition in Low-Income Countries: The Case of Uganda	Hauner, David; and Peiris, Shanaka J.
<b>05/236</b> Money Demand and Inflation in Madagascar	Nassar, Koffie
<b>05/221</b> Fiscal Dominance and Inflation in the Democratic Republic of the Congo	Nachege, Jean-Claude
<b>05/195</b> Sustaining Growth Accelerations and Pro-Poor Growth in Africa	Pattillo, Catherine; Gupta, Sanjeev; and Carey, Kevin
<b>05/179</b> The Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa	Gupta, Sanjeev; Powell Robert; and Yang Yongzheng
<b>05/178</b> How Useful Is Monetary Econometrics in Low-Income Countries? The Case of Money Demand and the Multipliers in Rwanda	Hauner, David; and Di Bella, Gabriel
<b>05/174</b> Subordinated Levy Processes and Applications to Crude Oil Options	Krichene, Noureddine
<b>05/172</b> Inflation Targeting Lite in Small Open Economies: The Case of Mauritius	Porter, Nathan; and Yao, James Y.
<b>05/156</b> Forestry Taxation in Africa: The Case of Liberia	Schwidrowski, Arnim; and Thomas, Saji
<b>05/145</b> Ten Years After the CFA Franc Devaluation: Progress Toward Regional Integration in the WAEMU	van den Boogaerde, Pierre; and Tsangarides, Charalambos
<b>05/143</b> Trade Integration in the East African Community: An Assessment for Kenya	McIntyre, Meredith A.
<b>05/58</b> The Implications of South African Economic Growth for the Rest of Africa	Arora, Vivek B.; and Vamvakidis, Athanasios
<b>05/47</b> The Disconcerting Pyramids of Poverty and Inequality of Sub-Saharan Africa	Lopes, Paulo Silva

<b>05/40</b> The Composition of Capital Flows - Is South Africa Different?	Ahmed, Faisal; Arezki, Rabah; Funke, Norbert
<b>05/36</b> Regional Trade Arrangements in Africa - Past Performance and the Way Forward	Yang, Yongzheng; Gupta, Sanjeev
<b>05/35</b> Tanzania's Growth Process and Success in Reducing Poverty	Treichel, Volker
<b>05/32</b> A Simultaneous Equations Model for World Crude Oil and Natural Gas Markets	Krichene, Noureddine
<b>05/18</b> Growth Empirics Under Model Uncertainty - Is Africa Different?	Tsangarides, Charalambos
<b>05/17</b> Competition and Efficiency in Banking - Behavioral Evidence from Ghana	Buchs, Thierry D.; Mathisen, Johan
<b>05/13</b> Currency Crises in Developed and Emerging Market Economies - A Comparative Empirical Treatment	Fontaine, Thomson
<b>04/238</b> Local Financial Development and the Aid-Growth Relationship	Nkusu, Mwanza; Sayek, Selin
<b>04/223</b> Inflation and Monetary Pass-Through in Guinea	Blavy, Rodolphe
<b>04/218</b> Capital Inflows, Sterilization, and Commercial Bank Speculation - The Case of the Czech Republic in the Mid-1990s	Christensen, Jakob
<b>04/212</b> Are There Negative Returns to Aid? A Comment	Nkusu, Mwanza
<b>04/198</b> Growth and Convergence in WAEMU Countries	Wane, Abdoul Aziz
<b>04/196</b> Deriving Market Expectations for the Euro-Dollar Exchange Rate from Option Prices	Krichene, Noureddine
<b>04/189</b> Can Higher Reserves Help Reduce Exchange Rate Volatility?	Hviding, Ketil; Nowak, Michael; Ricci, Luca Antonio

<b>04/176</b> Sources of Growth in Sub-Saharan Africa	Tahari, Amor; Ghura, Dhaneshwar; Akitoby, Bernardin; Aka, Emmanuel Brou
<b>04/174</b> Microfinance in Africa - Experience and Lessons from Selected African Countries	Basu, Anupam; Blavy, Rodolphe; Yulek, Murat
<b>04/170</b> Financing Uganda's Poverty Reduction Strategy - Is Aid Causing More Pain Than Gain?	Nkusu, Mwanza
<b>04/158</b> Dimensions of Land Inequality and Economic Development	Erickson, Lennart; Vollrath, Dietrich
<b>04/140</b> Explaining Efficiency Differences Among Large German and Austrian Banks	Hauner, David
<b>04/130</b> Zimbabwe - A Quest for a Nominal Anchor	Kovanen, Arto
<b>04/117</b> On Fixed and Variable Fiscal Surplus Rules	Basci, Erdem; Ekinci, Fatih M.; Yulek, Murat
<b>04/114</b> Sources of Growth in the Democratic Republic of the Congo - A Cointegration Approach	Akitoby, Bernardin; Cinyabuguma, Matthias
<b>04/83</b> Angola's Fragile Stabilization	Gasha, Jose Giancarlo; Pastor, Gonzalo
<b>04/80</b> Political Instability and Growth - The Central African Republic	Ghura, Dhaneshwar; Mercereau, Benoit
<b>04/68</b> A Bayesian Approach to Model Uncertainty	Tsangarides, Charalambos
<b>04/49</b> Aid and Dutch Disease in Low-Income Countries - Informed Diagnoses for Prudent Prognoses	Nkusu, Mwanza
<b>04/46</b> Domestic Debt Markets in Sub-Saharan Africa	Christensen, Jakob
<b>04/40</b> And Schumpeter Said, "This Is How Thou Shalt Grow": The Further Quest for Economic Growth in Poor Countries	Beaugrand, Philippe

<b>04/30</b> Fiscal Sustainability in Heavily Indebted Countries Dependent on Nonrenewable Resources - The Case of Gabon	Ntamatungiro, Joseph
<b>04/26</b> How Much Do Trading Partners Matter for Economic Growth?	Arora, Vivek B.; Vamvakidis, Athanasios
<b>04/25</b> Rational Speculation, Financial Crises, and Optimal Policy Responses	Surti, Jay
<b>04/7</b> Fiscal Sustainability - The Case of Eritrea	Yamauchi, Ayumu
<b>03/252</b> Sources of Nominal Exchange Rate Fluctuations in South Africa	Gottschalk, Jan; Bhundia, Ashok
<b>03/211</b> Mauritius - Unemployment and the Role of Institutions	McDonald, Calvin; Yao, James Y.
<b>03/195</b> Poverty and Social Impact Analysis - A Suggested Framework	Hossain, Shahabuddin M.
<b>03/186</b> FDI Spillovers, Financial Markets, and Economic Development	Alfaro, Laura; Chanda, Areendam; Kalemli-Ozcan, Sebnem; Sayek, Selin
<b>03/178</b> Potential Output and Total Factor Productivity Growth in Post-Apartheid South Africa	Arora, Vivek B.; Bhundia, Ashok
<b>03/175</b> Debt Relief, Additionality, and Aid Allocation in Low-Income Countries	Powell, Robert
<b>03/167</b> Diamond Smuggling and Taxation in Sub-Saharan Africa	Oomes, Nienke; Vocke, Matthias
<b>03/125</b> Modeling Stochastic Volatility with Application to Stock Returns	Krichene, Noureddine
<b>03/118</b> Welfare Implications of HIV/AIDS	Crafts, Nicholas; Haacker, Markus
<b>03/109</b> Stock Markets and the Real Exchange Rate - An Intertemporal Approach	Mercereau, Benoit

- 03/108**  
The Role of Stock Markets in Current Account Dynamics - Evidence from the United States  
Mercereau, Benoit
- 03/105**  
Overshooting and Dollarization in the Democratic Republic of Congo  
Beaugrand, Philippe
- 03/104**  
Estimation of the Equilibrium Real Exchange Rate for Malawi  
Mathisen, Johan
- 03/85**  
Regional Impact of Cote d'Ivoire's 1999-2000 Sociopolitical Crisis - An Assessment  
Dore, Ousmane; Anne, Benoit; Engmann, Dorothy
- 03/63**  
Interest Rates, Credit Rationing, and Investment in Developing Countries  
Nkusu, Mwanza
- 03/44**  
Estimation of the Equilibrium Real Exchange Rate for South Africa  
Mcdonald, Ronald; Ricci, Luca
- 03/43**  
Poverty and Social Analysis - Linking Macroeconomic Policies to Poverty Outcomes - Summary of Early Experiences  
Robb, Caroline
- 03/42**  
Taxation and Pricing of Petroleum Products in Developing Countries: A Framework for Analysis with Application to Nigéria  
Hussain, Shahabuddin
- 03/28**  
The Equilibrium Real Exchange Rate of the Malagasy Franc - Estimation and Assessment  
Cady, John
- 03/6**  
Small African Stock Markets - The Case of the Lusaka Stock Exchange  
Marone, Heloisa

#### LIVRES ET MONOGRAPHIES

- Sub-Saharan Africa: Financial Sector Challenges  
Gulde, Anne-Marie; Pattillo, Catherine; Christensen, Jakob; Carey, Kevin; Wagh, Smita
- Post-Apartheid South Africa: The First Ten Years  
Nowak, Michael; Ricci, Luca Antonio

Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa	Gupta, Sanjeev; Powell, Robert; Yang, Yongzheng
Sustaining and Accelerating Pro-Poor Growth in Africa	Pattillo, Catherine; Gupta, Sanjeev; Carey, Kevin
Regional Trade Arrangements in Africa	Yang, Yongzheng; Gupta, Sanjeev
The ICT Sector and the Global Economy: Counting the Gains in: The Global Information Technology Report 2004/05	Haacker, Markus, 2005
Lifting the Oil Curse: Improving Petroleum Revenue Management in Sub-Saharan Africa	Bartsch, Ulrich; Cuc, Milan; Katz, Menachem; Malothra, Harinder
The Macroeconomics of HIV/AIDS	Haacker, Markus
Mauritius: Challenges to Sustained Growth	Sacerdoti, Emilio; El Masry, Gamal; Khandelwal, Padamja; Yao, Yudong
Postconflict Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from the Democratic Republic of the Congo	Clément, Jean A.P.
HIV/AIDS – A Fiscal Policy Perspective in: Commonwealth Finance Ministers Reference Report 2006	Haacker, Markus
Access to Communication Services in Sub-Saharan Africa in: The Global Information Technology Report 2006/07	Haacker, Markus